4e Année. N° 1. Bruxelles, le 10 Janvier 1858. Prix du N° : 10 Centimes.

Le Prolétaire,

ABONNEMENT
Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 » 00
Trois mois 50

Plus de Privilège. Tout par le Travail.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

Pour la province.
Un an. 3 fr. 00
Six mois 1 » 50
Trois mois 80

LE JOURNAL est expédié franco Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. Coulon, rue de Namur, 17.
Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province peuvent en envoyer le montant en timbres postes.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des *ouvriers tailleurs*. 25 Great Pulteney street, Golden square.

AVIS.

Ceux de nos souscripteurs, qui n'auront pas refusé formellement le Journal, seront censés continuer leur abonnement et maintenus sur la liste de nos abonnés.

SOCIÉTÉ D'AFFRANCHISSEMENT.

AVIS.

Le comité à l'honneur d'informer les membres de la Société, qu'en vertu du réglement, la séance générale annuelle aura lieu Lundi 11 courant, à huit heures et demie, au local de la Société à l'Estaminet de la *Rose Blanche*, Grand'Place.

Le Secrétaire,
J. Pellering.

Bruxelles, 9 janvier 1858.

Nous ne sommes les apôtres d'aucune école, nous ne sommes les partisans d'aucun système ni les champions d'aucun parti, mais nous croyons avec la fraction du peuple dont nous sommes l'écho, que nul ne peut mieux faire les affaires d'une nation et arriver à une organisation sociale qui satisfasse à la fois les besoins matériels et moraux, que le peuple lui même.

Nous croyons aussi que le prolétariat ne pourra accomplir cette grande œuvre que lorsqu'il sera vraiment libre, c'est-à-dire lorsqu'il se sera totalement soustrait à l'oppression qui pèse sur lui sous tant de formes diverses.

Alors possesseurs des instruments de travail et de tout ce qui sert à l'existence, il délibérera librement et s'organisera à sa guise sans qu'aucune influence intéressée ne viennent contrarier ses vues.

Ses décisions seront l'expression vraie de sa volonté.

Voila toute notre pensée. — Notre programme est court; il se résume en peu de mots.

Tout ponr le peuple et *par* le peuple.

Nous n'y retranchons pas une lettre.

Jamais nous ne mettrons, comme l'on dit en langage populaire, de l'eau dans notre vin.

Et à quoi bon s'il vous plait, démocrates timides? Vous pour qui la verité toute nue est un épouvantail.

Que vous sert-il de pâlir votre drapeau? N'êtes-vous pas, par nos ennemis communs, couverts du même mépris, de la même réprobation? N'êtes-vous pas en but aux mêmes tracasseries, aux mêmes vexations? La haine qu'ils vous portent est-elle moins forte que celle qu'ils nourrissent contre nous?

Ou bien est-ce pour satisfaire les rancunes ou les espérances de quelques ambitieux, qui s'imaginent de jouer un jour le rôle de paratonerre!

Dans ce cas votre rôle serait celui de dupe.

Pourquoi vous faire les auxilaires et chanter le triomphe d'un parti qui, immédiatement après sa victoire se retournera violemment contre vous!

Il y a là quelque chose qui frise le *Jeannot* battu et content.

Toute opinion avancée, qui se modifie en vue d'augmenter le nombre de ses adeptes, ou d'obtenir quelques concessions du parti plus nombreux auquel elle s'allie et avec le concours duquel elle espère triompher, se suicide et le résultat de ses efforts est stérile.

Les élections du 10 décembre nous en offrent, dans une autre sphère, un exemple frappant.

Avant le vote, le libéralisme prêchait l'union; ses chefs flattaient toutes les nuances d'opinions du pays légal.

Là, c'était à un républicain que l'on donnait la présidence d'une réunion préparatoire; ici, c'était un socialiste qui était chargé d'une mission.

Aux élections communales du faubourg le plus populeux de Bruxelles, deux républicains et deux socialistes furent élus à la grande joie et par les soins des grands faiseurs du libéralisme.

Il en fut de même dans beaucoup d'endroits.

On faisait même croire aux *avancés* que quelques uns des leurs seraient admis sur la liste libérale, comme candidats à la représentation nationale.

Force promesses et flatteries... avant! Mais après le bataille?

Le parti libéral a triomphé *pur de toute alliance radicale* (sic), écrivent les organes libéraux.

Les radicaux sont effacés, reniés, insultés, bafoués par leurs alliés de la veille; et ne se relèveront pas de si tôt de cette opération à compte et demi.

La leçon est bonne.

Puisse-t-elle servir à désillusionner ceux qui croient encore à l'efficacité des compromis politiques!

Dans un article sur les élections, l'*Economiste Belge*, passant en revue la situation des partis politiques, lance à l'adresse du *Prolétaire* la boutade que voici :

« Nous sommes bien convaincus, par exemple, » qu'alors même que nous aurions demain un ministère Malou, Robiano et de Haerne, avec le *Bien public* de Gand et la *Patrie* de Bruges, voire même » l'*Univers* de Paris pour organe semi-officiels, nous » n'aurions rien à craindre d'un retour au moyen-âge. » Nous ne sommes pas moins rassurés contre l'avènement de la démagogie et du socialisme, dussions » nous voir triompher non point les libéraux, mais la » demi-douzaine de communistes qui publient *quelque fois* le Prolétaire. et MM. Rogier et Frère-Orban céder la place à M. J. Pellering, bottier. »

Nous sommes singulièrement surpris de voir le *Prolétaire* et ses abonnés, réduits à cinq ou six, selon l'*Economiste*, transformés en aspirants au pouvoir.

Il y a là évidemment mauvaise foi; car l'*Economiste* sait fort bien que ce n'est pas sur le terrain électoral que nous fondons nos espérances; et nous ne comprenons pas dans quel but il confond, dans une même attaque, le *Prolétaire* et *la Société électorale des ouvriers de Bruxelles*.

Deux insinuations méchantes et mensongères ressortent des quelques lignes précitées.

La première est d'avoir avancé que le *Proletaire* a pris part à la lutte électorale.

Et la seconde, est de faire croire à ses lecteurs que la circulaire de l'*Association des ouvriers de Bruxelles*, qui portait entre-autres comme candidat le bottier Pellering, était un programme communiste, tandis qu'elle ne contenait que des idées en faveur de la diminution des budjets et des impôts en général.

De ce qu'il a plu à des ouvriers de présenter aux électeurs une liste de candidats, et d'avoir émis leurs idées dans une circulaire, s'en suit-il que l'*Economiste* se croie le droit de dénaturer les faits, en leur prêtant des opinions dont leur circulaire ne fait nullement mention

et de faire jouer au *Prolétaire* un rôle qu'il n'a pas rempli et ne remplira jamais?

Sans prendre l'épithète de communiste pour une injure, nous comprenons l'intention perfide de l'*Economiste;* en nous donnant cette qualification, il a suivi en cela les procédés généreux de ces confrères du libéralisme et du catholicisme, qui entendent par là les partisans du ménage commun, du travail par l'Etat, ou du partage des richesses.

Nous ne sommes pas plus les apôtres de ces doctrines, que les défenseurs des principes de Malthus et de ses disciples les économistes.

Adversaires de tout système tendant à réglementer la société, nous voulons pour le peuple la liberté la plus absolue; mais aussi nous repoussons les individus qui, au nom de cette même liberté, voudraient introniser une doctrine par laquelle les intérêts individuels, continuellement en lutte, ferait de la société un vaste champ de batailles industrielles, où les plus faibles, c'est-à-dire les travailleurs, seraient toujours à la merci des forts, c'est-à-dire des capitalistes.

Pour terminer nous dirons deux mots à l'*Economiste* qui semble nous prendre en pitié.

Si le *Prolétaire* ne paraît pas souvent, il existe du moins de sa propre vie, et n'a pas derrière lui des sociétés de gros négociants pour le subventionner; il ne craint cependant pas, grâce aux sympathies qu'il s'est acquises dans le prolétariat, de subir le sort de feu la fille chérie de l'*Economiste*, la *Bourse du Travail*.

A la séance du 16 décembre, M. le ministre Rogier, s'est chargé d'annoncer officiellement à la Chambre que, Madame la duchesse de Brabant se trouve dans une position intéressante.

Grande fut la jubilation de ces messieurs!

Quel enthousiasme cette nouvelle fit naître au sein de l'assemblée!

Que de châteaux en Espagne doivent se bâtir par le fait de ce grand évènement!

La bourgeoisie, triomphante aujourd'hui, espère sans doute perpétuer, dans les héritiers de Léopold, le système qui accorde aux siens les honneurs et les fonctions lucratives; elle entrevoit, pour ses descendants, la continuation de ce règime si fructuenx pour elle.

Pour le peuple, tout cela n'est qu'une charge, prise dans les deux acceptions du mot.

Il n'aura pas même les dragées.

FIGARO A VAINCU BASILE.

La comédie à laquelle nous assistons depuis six mois a eu enfin son dénouement.

Nos libéraux sont dans la jubilation depuis la victoire électorale du 10 décembre, qui a fait triompher les *grands principes* (termes consacrés), personnifiés dans MM. Rogier, Frère et Cie.

Aussi, tandis que *Basile* fait la grimace, *Figaro* manifeste sa joie d'une façon bruyante.

Pour s'en faire une idée, il faut voir les journaux de la coterie libérale; il faut lire dans leurs colonnes les articles *mirabolants* où se reflètent la morgue des *hommes de progrès* pour le parti vaincu, et le dédain pour ceux qui ont eu la..... *bonté* d'être leurs auxiliaires.

Il est beau d'entendre ces journaux s'écrier majestueusement que, la majorite nouvelle est *pure* de tout élément radical qui pourrait en ternir l'éclat.

Oui, messieurs les libéraux, félicitez-vous, entonnez le *Hosanna!* Vous en avez le droit; n'avez-vous pas repoussé tout élément jeune et vivace, au lieu de chercher à infuser du sang vigoureux, capable de redonner un peu de vie à votre assemblée de *Burgraves* auxquels la Belgique doit toutes les lois réactionnaires, depuis l'adoption des vingt quatre articles, jusqu'à la loi Faider?

Vous êtes enfin arrivés à former un majorité *borne.*

Du reste, on ne doit pas en être surpris; c'était le résultat prévu.

Au point de vue où nous sommes placés, nous devons nous en réjouir, parce que le *bon public* qui a encore foi dans les hommes qui dirigent nos affaires, connaîtra à fond quel dégré de confiance il pourra accorder aux chefs de coteries, aux meneurs du libéralisme.

Déjà l'on peut voir se dessiner l'attitude que prendra le ministère, au sujet des réformes à opérer, et des améliorations à introduire dans les services publics.

Aux interpellations qui lui sont adressées, il répond qu'il ne peut pas répondre, qu'il étudiera...

Une majorité libérale, ne peut raisonnablement pas refuser son appui à un ministère choisi parmi ses amis La *raison d'Etat* exige qu'elle lui apporte le concours le plus devoué; elle ne faillira pas à cette *haute mission.*

Au lieu que les chiffres des différents budjets soient groupés par des catholiques, ils auront l'honneur d'être allignés par des mains libérales.

La somme totale en sera aussi ronde que par le passé, mais la Belgique devra comme la majorité libérale, se trouver *satisfaite*...

Voilà les fruits de la grande agitation provoquée dans tous les coins du pays et qui dure depnis six mois.

PREMIER EXPLOIT DU MINISTÈRE LIBÉRAL.

Le colonel Charras vient de recevoir l'ordre de quitter la Belgique; voici à cet égard les détails que donne le *Journal de Bruxelles :*

« Sous le ministère De Brouckere-Faider, le colonel Charras, qui habitait Bruxelles à la suite de l'événement du 2 décembre 1852, fut obligé de quitter le pays sur l'injonction de l'autorité.

M. Verhaegen interpella violemment le ministère à cause de cette mesure, lors de la discussion du projet d'adresse dans la séance du 21 novembre 1854. Après avoir retracé toutes les circonstances qui avaient marqué l'arrivée et le séjour du colonel Charras, en Belgique, M. Verhaegen résumait ainsi ses griefs contre le cabinet :

Le colonel Charras, s'écriait-il, a été conduit de force jusqu'à Bruxelles, il y a résidé pendant deux ans et demi sans avoir manqué ni aux lois, ni aux convenances de l'hospitalité donnée par un peuple libre; et il a été expulsé par une mesure *illégale, inique*, qui n'est et ne peut-être expliquée que par la pusillanimité du gouvernement belge, par une condescendance sans bornes aux volontés du gouvernement voisin, condescendance que les organes de la presse indépendante ont qualifiée comme elle méritait de l'être.

Pendant l'administration de M. Nothomb, le colonel Charras, résidant à La Haye, demanda à passer quelque temps à Bruxelles pour se faire guérir d'un infirmité qui menaçait son existence.

Plusieurs représentants s'intéressèrent à lui, et le comte Félix de Mérode entre autres écrivit en sa faveur la lettre ci-après à M. Notomb, ministre de la justice :

Je sais que le colonel Charras, malade à La Haye, a sollicité la permission de venir à Bruxelles pour être opéré et soigné par le docteur Laussedat, qui a offert de le recevoir chez lui pendant son séjour ici.

Dans le cas où vous croiriez nécessaire que de nouvelles garanties fussent données pour décider l'admission sollicitée par le colonel, je viens vous offrir de le recevoir chez moi, et je serais heureux de trouver l'occasion de lui rendre l'hospitalité qu'il a donnée à mon fils, il y a dix ans, en Afrique.

Les démarches du comte de Mérode et de ses amis furent couronnées de succès, et le colonel obtint l'autorisation de passer quelque temps à Bruxelles, en 1856, dans l'intérêt de sa santé.

Le même ministre accorda une nouvelle autorisation au colonel Charras, pour assurer l'impression de son ouvrage sur la campagne de Waterloo, et lors de sa publication M. Nothomb permit encore au colonel de passer quelques semaines à Bruxelles au mois de novembre dernier, avec l'engagement qu'il parsirait sur la seule invitation qu'il lui serait faite.

Nous apprenons que le ministère vient de signifier à M. le colonel Charras de quitter le pays. »

Des démarches se font en ce moment afin d'obtenir du ministère qu'il revienne sur cette mesure qu'il est inutile de qualifier.

Réussira-t-on? Nous ne savons, mais on peut se faire une idée de ce que nous avons à attendre du ministère dit libéral, et l'on peut voir comment il entend pratiquer l'hospitalité.

DIALOGUE ENTRE UN PETIT ET UN GRAND.

Le grand.— Peuple, voici des armes!

Le petit.—Qu'en ferons nous?

Le grand. — Vous les employerez à notre défense.

Le petit. —Qui êtes-vous?

Le grand.—Vos seigneurs et vos maîtres.

Le petit.—Et la preuve?

Le grand.—C'est que vos pères étaient les esclaves de nos aïeux.

Le petit. — Et sur quoi étaient fondés les droits de vos aïeux et les votres?

Le grand.—Sur leur forces et la faiblesse de vos ancêtres.

Le petit.—Mais aujourd'hui, si nous étions plus forts que vous, nous pourrions nous emparer de nos droits...

Le grand.—Oh non! Car nous avons prévu le cas où la force physique pourrait nous échapper, et nous nous sommes entourés d'une force morale bien autrement grande que la première.

Le petit.—Et cette foue morale sur quoi l'avez vous établie?

Le grand.—Sur l'ignorance des peuples, les croyances religieuses, la puissance des préjugés consacrés par les siècles...

Le petit.—Mais grâce à l'instruction qui, de jour en jour envahit la société, vos institutions absurdes et barbares, ne trouvant plus un seul homme assez niais pour les soutenir et les défendre, disparaîtront d'elles-mêmes broyées par le progrès des sciences et des lumières.

Le grand. — Il est vrai que le peuple veut savoir, qu'il est avide de connaissances. Eh bien! Nous le satisferons, nous lui donnerons des livres, nous fournirons des aliments à son intelligence novice; mais de même qu'on peut empoisonner la nourriture corporelle, de même aussi nous empoisonnerons la nourriture intellectuelle qu'il réclame. S'il veut des livres, nous lui fabriquerons des romans, des anecdotes scandaleuses et immorales; s'il veut des spectacles, nous lui ferons représenter des intrigues d'amour, des viols, des duels, des vengeances, des assassinats. Nous exposerons à sa curiosité, dans nos bazars et nos boutiques, des tableaux, gravures et statues lascives et dégoûtantes; nous organiserons et nous étendrons la prostitution et la débauche, les vices et la corruption, toutes choses enfin propres à entretenir et développer dans son âme le germe des passions viles et grossières. Et s'il y

a dans le peuple quelques hommes vraiment studieux, qui recherchent les connaissances positives, nous leur donnerons des professeurs officiels ayant mission d'attacher leur esprit à la remorque des globes célestes qui se meuvent dans l'espace, ou bien d'éblouir leurs yeux et leur jugement par des expériences de chimie où de physique, ou bien encore nous leur donnerons des problèmes de mathématiques à résoudre, mais quant à l'*économie politique*, si nous abordons cette question, ce sera pour leur faire croire par tous les sophismes imaginables que nos droits sont sacrés et que vouloir les détruire ou seulement les modifier, ce serait précipiter la société dans un abîme épouvantable. Joignez à cela l'éducation des enfants dirigée uniquement par le clergé, qui sait si bien infiltrer dans l'esprit des jeunes générations, la stupide résignation, l'amour de la servitude et l'enthousiasme pour des vertus imaginaires qui font le malheur des nations chez qui elles se développent.

Le petit. — Oui votre plan est adroitement conçu, mais malgré tous vos efforts, la vérité s'est déjà révélée à quelques uns dans le peuple, et ceux-ci propageant leurs doctrines, se recrutent dans tous les rangs de la société et principalement dans les classes des héritées, et tels qu'une étincelle électrique, lors que tous les éléments sociaux y seront préparés, leurs principes embraseront votre vieux monde et feront surgir de ses cendres la société nouvelle. la société selon la justice, l'égalité, ayant pour base la nature et pour règle la fraternité !

Le grand.—Nous avons un moyen infaillible de mettre un terme à la propagande de ces annonciateurs de la bonne nouvelle, en soufflant la discorde dans leurs rangs déjà peu serrés, en déchaînant contre eux la calomnie aux cent griffes, la jalousie, la haine et la méfiance; nous parviendrons ainsi à éteindre ce foyer ardent où le peuple vient déjà réchauffer son espérance.

Le petit.—Tenez, votre pouvoir est à l'agonie. j'en juge aux transports qui vous agitent, à la fièvre qui vous tourmente, aux efforts inouis que vous faites pour redonner un peu de vie à votre corps social et repousser les éléments de mort qui envahissent votre système corrompu. Allez, vos bastilles, vos corps-de-garde crénelés, vos soldats passifs, votre police perfectionnée, votre or et votre démoralisation ne sauraient vous retenir sur le terrain glissant où vous vous êtes engagés et dont l'issue conduit au néant !...

F. F. Ouvrier.

Voici ce que nous trouvons dans les journaux de la capitale.

« Dans la nuit du 17 au 18 novembre dernier, des voleurs s'introduisirent, à l'aide d'effraction, dans la demeure de M. Peters, marchand de grains à St Trond, et enlevèrent d'une place du rez-de-chaussée un coffre-fort renfermant une somme 4,500 francs.

Le 18 novembre, au matin, on trouva dans les champs, à St-Trond, les instruments ayant servi à la perpétration du crime, et, le lendemain, on sut déjà qu'un des instruments trouvés avait été fabriqué à Liége, à la demande d'un individu dont la police ne tarda pas à avoir le signalement.

Les recherches les plus actives étant restées sans résultat. M. Peters, impatient des prétendues lenteurs de la police, se chargea de rechercher lui-même l'individu soupçonné, qu'on lui avait dit, au bureau de police à Liége, être âgé de 30 à 40 ans et ne porter qu'une apparence de moustache.

Il ne lui fallut pas beaucoup de temps pour mettre la main sur cet homme; et, en effet, se trouvant le 18 décembre à Bruxelles, M. Peters y rencontra sur la voie publique un pauvre marchand de cigares, dont le signalement lui parut être celui de l'individu dénoncé.

Convaincu de son infaillibilité, M. Peters n'hésite pas à provoquer l'arrestation de cet inconnu et à demander sa translation de Bruxelles à Hasselt, où le magistrat instructeur a été fort surpris de voir arriver un homme de 50 ans portant de longues moustaches et une forte barbe noire.

Ce pauvre homme, qui a été conduit de brigade en brigade de Bruxelles à Hasselt, est resté huit jours en route, avant d'arriver à destination. Il a dû coucher dans les prisons de passage, tantôt sur des planches, tantôt sur de la paille, et il a subi en tout une détention de dix jours.

Mis en liberté, après une quadruple confrontation, il s'est trouvé sur le pavé de Hasselt sans un denier dans sa poche et à été obligé de vendre sa montre pour se créer des ressources afin de pouvoir retourner à Bruxelles.

La victime de cette arrestation provoquée par l'inqualifiable légèreté de M. Peters, doit actionner celui-ci en dommanges-intérêts. »

N'est-ce pas, prolétaires nos frères, que nous jouissons de toutes les garanties, pour nos personnes et que pouvons nous reposer avec sécurité, placés que nous sommes sous la *protection tutélaires* des lois ?

Voyez combien l'on prend de précautions; admirez avec quelle sollicitude on procède à l'information avant d'arrêter un de nous !

Ah ! c'est que l'on doit agir de cette manière pour sauvegarder la réputation et les intérêts d'un citoyen; mais pour cela, il faut que ce soit un bourgeois, un riche et non pas un prolétaire.

Si cet homme dont ce M. Peeters a provoqué l'arrestation, au lieu d'être vêtu comme peut l'être un marchand de cigares ambulants, eut été couvert de riches habits; bien sûr qu'il aurait employé d'autres procédés ; mais tout est permis à l'égard d'un prolétaire, point n'est besoin d'y mettre des formes.

C'est si peu de chose, que la réputation d'un homme qui ne possède rien !

LE VIEUX MONDE.

III.

LA BOURSE.

Sulpicius et Boniface Stubs s'approchèrent d'un temple grec, hérissé de tuyaux de cheminée, et portant au milieu du front une horloge ronde, comme un cyclope son œil.

— A quelle religion appartient ce temple ? demanda le campagnard.

— A la religion de la bourgeoisie, au culte de l'argent !

Les sourcils noirs du scribe se rapprochèrent, en s'abaissant, comme deux taureaux qui s'apprêtent à lutter; il secoua son manteau troué, et, montrant le poing à l'édifice infâme, il dit :

— Caverne de voleurs, malheur à toi ! O Stubs, je sens mes narines se gonfler, et tout ce que j'ai dans le cœur de mépris et de haine monter à mes lèvres, quand je regarde ce monument de la honte, de la fraude, du brigandage industriel !... Ah ! si je pouvais, d'un signe de tête puissant comme celui de Jupiter Olympien, faire crouler les murailles de ce repaire, quelle joie j'éprouverais en voyant le dôme de pierre ensevelir sous ses ruines, ce peuple de filous qui trafique des malheurs du pays! Ah ! si quelque jour la mitraille révolutionnaire enfoncait ces portes d'ignominie, le son du canon résonnerait à mes oreilles comme une douce musique ! Ah ! si la torche populaire mettait le feu aux quatre coins de l'édifice, à l'heure où la cohue avide se rue à son odieux trafic, et l étouffait dans ses flammes comme ces Gaulois qu'on brûlait dans leur dieu, jamais plus joyeux incendie n'aurait éclairé le ciel !

Les vois-tu passer, l'insolence au frond, l'égoïsme dans l'âme et dans les yeux ? Les entends-tu rire et chuchoter des mots dont toute la pensée aboutit à l'argent? Ne comprends-tu pas maintenant qu'avec ces gens de métal on ne raisonne qu'avec du métal ? S'ils ont contre le peuple l'or qui asservit, le peuple a contre eux le fer qui délivre.

Tu les vois, Stubs, ils ont les formes humaines, des bras, des jambes, une tête. Si j'en tenais un sur la table d'un amphi-théâtre, je pourrais, en lui ouvrant la poitrine du bout de mon scalpel, trouver sous le sein gauche un organe qu'on nomme cœur. Eh bien ! mon pauvre ami, le cœur, chez cette race maudite qui vit de la misère du peuple, n'est qu'un morceau de chair qui chasse le sang dans les artères par un mouvement régulier comme le balancier d'une pendule. J'aimerais mieux, ainsi que le prophète Daniel, confier ma vie à des lions rugissants que de l'abandonner à ces hommes... Quand les lions n'ont plus faim, ils ne font pas de victimes ; mais ces bêtes féroces du comptoir et de l'industrie ont une faim qui ne s'assouvit point : la faim de l'or .. Compte-les, ils sont nombreux ; et pourtant, parmi cette foule, tu n'en trouverais pas un qui, pour sauver la vie d'un citoyen, sacrifierait une seule de ces pièces d'argent qu'il vient de filouter... Les voleurs de grand chemin laissent parfois au voyageur qu'ils dépouillent de quoi s'acheminer jusqu'à la ville prochaine ; un cœur humain bat encore dans la poitrine des brigands, des escrocs et des filles perdues ; ceux-là, au contraire, laisseraient, faute d'un verre d'eau, la langue d'un frère se sécher dans son gosier jusqu'à la mort !

Si jamais tu-as eu quelque notion de la science de Lavater, ami Stubs, fais appel à ta mémoire et regarde ces hommes passer les uns après les autres .. Vois ces renards onduleux et inquiets, ces putois infects et flexibles comme le serpent, ces loups-cerviers au mufle hirsute, ces tigres affamés, ces chacals voraces, ces hyènes au frent déprimé, ces cochons égoïstes, cruels et immondes... Regarde, ami, ce sont les gens d'argent; regarde ce troupeau détestable, c'est l'aristocratie de la bourgeoisie qui passe ! C'est la canaille de l'or !...

Traitants, banquiers, usuriers, agioteurs, filous de la prime, escrocs du trois pour cent, grecs de la hausse et de la baisse, argentiers de toute sorte, quand donc cesserez-vous d'insulter le pays ? Ne craignez-vous point qu'en fin le peuple se lasse et qu'un jour de sainte colère il ne vous écrase sous son pied comme une vermine abjecte ? Ne craignez-vous point, vous qui méprisez le travail *de toute sorte, qu'il vienne des bras* ou de l'intelligence, vous qui riez de la vertu et n'estimez un homme qu'au chiffre de sa fortune, ne craignez-vous point que le travail reprenne enfin ses droits en ne vous jette dans ces bagne ou languissent aujourd'hui ceux que la misère et l'ignorance ont rendus mauvais? Je vous dit, brigands galonnés d'or, que vous insultez la patrie et les citoyens ! A bas les juifs ! A bas les traitants ! A bas les usuriers ! Je voudrais que chacune de mes paroles, trempées dans la haine du peuple, s'enfonçât dans vos poitrines comme un dard empoisonné. Je voudrais que chaque mot fut une fanfare de guerre sonnant à vos oreilles le boute-selle du grand combat. Je voudrais voir les morceaux tombant de votre bouche, les coupes s'arrêtant sur le seuil de vos lèvres. Je voudrais que la peur, s'accroupissant comme le démont du cauchemar sur les courtines de votre lit, vous tint haletant durant toutes les nuits. Je voudrais que l'opulence devint pour vous le lit de charbons des martyrs !

Allez, ébaudissez-vous, grouillez encore quelques instants dans l'or comme une poignée de vers dans un tas de fumier. Allez, infâmes ; allez, abjects ; allez, maudits ! Allez vous emplir, outres à vin, sacs à écus ; *allez manger et boire jusqu'à ce que la main du peuple,* vous saisissant au ventre, vous fasse rendre gorge !

(*La suite au prochain numéro.*)

PETIT CREDO D'UN OUVRIER.

Je crois, parce que je le sais, que les libéraux viennent de remplacer les catholiques au pouvoir.

Je les crois peu faits pour marcher dans la voie du progrès.

Je les crois fort disposés à donner d'excellentes places à leurs créatures.

Je les crois peu d'avis de diminuer les impôts.

Je crois qu'ils feront ample distribution de croix d'honneur.

Je crois qu'ils ne diminueront ou ne supprimerent pas le budjet des cultes.

Je crois qu'ils pourraient bien recommencer à discuter une loi sur le remplacement militaire.

Je crois qu'ils ne feront aucune économie sur le budjet de la guerre.

Je crois qu'ils pourraient bien encore voter quelques millions pour des fêtes dynastiques.

Je crois qu'ils ne s'occuperont pas beaucoup

des industries en souffrances, ni de l'amélioration du sort des classes ouvrières.

Je crois qu'ils se disputeront beaucoup ; mais que le résultat de leurs disputes sera nul.

Je crois que M. Dumortier assurera que les moines sont amis de la liberté.

Je crois que M. Verhaegen affirmera que les libéraux et les francs-maçons sont les catholiques les plus fervents.

Amen.

NECROLOGIE.

Le citoyen Charles Lagrange, est mort à Leyde, le 21 décembre.

Charles Lagrange habitait la Hollande depuis son expulsion de la Belgique, cette terre *hospitalière*, au dire de nos bons bourgeois.

Lagrange fut un vaillant soldat de la démocratie. Sa conduite dans les affaires de Lyon, en 1834, fut des plus héroïque, et depuis il fut constamment sur la brèche.

Le citoyen Barbès à prononcé un discours sur sa tombe, duquel nous extrayons les passages suivants :

« Messieurs,

» Avant que cette tombe ne se referme, je dois quelques mots au vaillant homme, à l'ami qu'elle va couvrir.

» Il est mort serviteur et martyr de la cause à laquelle il avait dévoué sa vie.

» Si, dès 1834, vous aviez demandé à Paris, à Lyon, un brave entre les soldats de la démocratie, un type de courage et de la générosité populaires, on vous aurait répondu par le nom de Charles Lagrange.

» Audacieux devant les balles et le canon, il fut tout aussi fier et intrépide en face des juges de la royauté victorieuse.

» Frappé par eux d'une forte condamnation, il subit un long emprisonnement.

» Il sort de prison, et toujours prêt à recommencer la lutte, il prend sa part du combat de février. C'est sa main qui saisi l'acte d'abdication de la royauté vaincue.....

» Saisie tout à coup à la gorge par une main traîtresse, la France fut garrottée, et pour mieux en assurer la servitude, l'empire la changea en un champ de proscription.

» Lagrange ne pouvait manquer d'être un des premiers frappé dans cette hécatombe.

» L'amour du peuple, l'action qu'il pouvait exercer sur les masses, le désignaient comme un obstacle au succès du crime.

» Arrêté pendant la nuit de l'attentat, il fut enfermé dans un cachot, et puis jeté en exile.

» D'abord il se réfugia en Belgique ; puis, ce pays lui réfusant l'hospitalité, il vint la demander à la Hollande qui ne la refuse à aucun proscrit.....

» La mort, qui épargne quelquefois longremps les proscripteurs, précipite ses coups sur les proscrits.

» L'affliction sous toutes les formes, les regrets, l'ennui tiennent la poignée de son glaive, et en envénime la pointe !

» Mais les proscripteurs, je les défie d'avoir le courage, la sérénité d'âme, le calme dont le proscrit qui gît là, a fait preuve dans ses derniers moments.

» Pendant sa dernière nuit, entre des effusions de tendresse pour sa sœur, il me disait : « Je sens que je » vais expirer. Mais j'ai toute ma connaissance ; dis » bien que je meurs dans la foi où j'ai toujours vécu ! »

» Je le redis, Lagrange ! de même que je remercie en ton nom les amis que tu t'étais faits dans cette ville, qui t'ont visité et veillé pendant ta maladie, — tous ceux qui sont venus dans ce cimetière donner une preuve de sympathie à tes restes, — et, à tous ces titres, le docteur qui t'a soigné avec tant d'intelligence, tant de cœur et qui t'aurait arraché à la mort, si la mort pouvait abandonner sa proie.

» Et maintenant, mon vieux camarade, adieu !

» Vaillant soldat de la démocratie, pauvre exilé, noble martyr, adieu ! »

BOUTADES.

Je travaille pour la cour, disait un tapissier, tout radieux d'avoir obtenu cette pratique ; mon affaire est faite.

Et moi, réprit un ouvrier, il y a 27 ans que je travaille pour elle, ainsi que mes pareils, et cela ne nous a jamais rapporté un sou.

— Qu'est-ce qu'un libéral avancé ? disait un doctrinaire furieux. — Parbleu, reprit un plaisant, quelque chose qui n'avance à rien.

— On demandait à un avocat, pourquoi il réfusait une candidature de représentant. — Parce que, dit-il, je ne veux pas écharger ma robe contre une robe-de-chambre.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

C'est toujours la crise commerciale et financière qui tient la première place parmi les préoccupations du jour.

Bien que l'on ait signalé des améliorations sous le rapport financier, beaucoup d'industries sont en souffrance et la misère est grande dans beaucoup de localités.

En France, toujours la même rigueur de la part des autorités. Personne n'ose faire entendre sa voix, si ce n'est pour chanter les louanges du régime impérial.

L'académie française jouit encore de trop de prérogatives aux yeux du pouvoir et il veut lui en rogner encore un tant soit peu.

M. Bonaparte est logique, l'Etat c'est moi dit-il ; par conséquent il doit tout réglementer, tout diriger et personne ne doit rien trouver de mauvais dans ce qu'il ordonne.

Les dernières nouvelles arrivées de l'Inde, sont désastreuses pour les Anglais.

Le général Havelock est mort le 25 novembre, d'une dyssenterie amenée par l'effet du climat et des fatigues.

Le 27 novembre, une lutte a eu lieu près de Cawnpore, entre le général Windham, sa division et les rebelles de Gwalior ; elle a eu pour conséquence, du côté des Anglais, la perte totale des tentes, au nombre de 3,000, du 64e, du 82e et du 88e, qui ont été brûlées par l'ennemi. Le 64e régiment a été dit-on presque taillé en pièces.

Le *Morning Herald* confirme la nouvelle donnée par le *Standart* de la nécessité dans laquelle s'est trouvé sir Colin Campbell d'abandonner Lucknow et de retirer sur Cawnpore.

La liste des morts et des blessés qui vient d'être publiée donne un chiffre effrayant.

D'après un rapport du président de la commission chargée de juger les insurgés faits prisonniers à Delhi, on aurait étrangement exagéré tout ce qui a été raconté des atrocités exercées par les cipayes sur les femmes et les enfants des Anglais.

On n'a trouvé ni preuve, ni trace de ces cruautés épouvantables pour lesquelles les journaux d'Angleterre reclamaient, il y a quelques jours encore, de sanglantes représailles.

Comme on le voit c'est toujours la même tactique de la part des gouvernements, dès qu'un peuple se soulève il est accusé de commettre des atrocités et on dénature les faits.

J.-F.-N. COULON, *gerant responsable*.

J. VAN EYDE,

FABRICANT DE MEUBLES DE FANTAISIE,

Rue des Alexiens, 39,

Remets les Meubles Antiques à Neuf, genres Boules, Bois de Couleur, etc., à Bruxelles.

AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Etranger,

Revue mensuelle des Tailleurs,

Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

CONDITIONS DE L'ABONNMENET.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.
Avec Gravures coloriées. » 5 60 »
Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus » 4 00 »
Chaque Patron pris à part envoyé franco » 0 60 »

Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

CHAPEAUX

IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BURXELLES

DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable,

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine. **3, RUE DES ÉPERONNIERS, A BRUXELLES.** Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine.

Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche,	1re	qualité.	. . .	fr. 12	Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme.		fr. 8
Idem	id.	ordre	2e	id. fr. 10			
Idem	id.	id.	3e	id. fr. 8	Idem	idem pour jeune homme.	fr. 6
Idem	id.	id.	4e	id. fr. 6	Idem	idem pour enfant . . ,	fr. 5

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et Cie,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A RUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et lamodicité de ses prix.

On demande

des Brunisseurs d'orfèvrerie,

Marché-aux Herbes, 95, à Bruxelles.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 *Great Pulteney street Golden Square.*

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la Ve BEUGNIES, rue des Minimes, 41

4 Année. N° 2. Bruxelles, le 27 Janvier 1858. Prix du N° : 10 Centimes.

Le Prolétaire,

ABONNEMENT
Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 » 00
Trois mois 50

Plus de Privilège. Tout par le Travail.

Pour la province.
Un an. 3 fr. 00
Six mois 1 » 50
Trois mois 80

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

LE JOURNAL est expédié franco Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. Coutos, rue de Namur, 17.
Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province, peuvent en envoyer le montant en timbres postes.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des *ouvriers tailleurs*, 25 Great Pulteney street, Golden square.

On lit dans le *Moniteur français* :

« Au milieu de la réprobation universelle qu'a excité l'attentat du 14 janvier, nous sommes indignés de voir un journal s'imprimant en Belgique, le *Drapeau*, dans son numéro du 17 janvier, approuver hautement l'assassinat de l'Empereur.

» Nous attendons la décision du gouvernement belge. »

Ainsi voilà qui est bien entendu et bien clair.

M. Bonaparte veut en vertu du danger qu'il a couru, se constituer le grand justicier de l'Europe.

Nous en sommes fâchés pour lui et pour son *Moniteur* ; mais ses menaces ne nous empêcherons pas d'émettre notre pensée sur l'évènement du 14 janvier.

Allons Messieurs du ministère ! Apprêtez vos foudres; l'organe de votre seigneur et maître vous somme d'agir. Le *Constitutionel*, son digne acolyte s'impatiente déjà de votre lenteur.

Qu'attendez-vous en effet !

Allons ! Frappez, frappez les journaux qui osent encore être libres ; réduisez-les au silence ! Vous ferez chanter ensuite par tous vos thuriféraires de la presse que : « Tous les journaux sans distinction de parti, ont été unanimes pour remercier le Seigneur d'avoir si miraculeusement protégé les jours de *la très-gracieuse Majesté !* «

Montrez que ce n'est plus à Bruxelles, mais à Paris que siège la justice de la *libre Belgique*, et que le ministère libéral nous à procuré l'*inapréciable* avantage d'échanger notre titre de citoyen belges, contre l'honorable qualification de sujets de Bonaparte.

Bruxelles, 26 janvier 1858.

Une tentative hardie audacieuse a eu lieu à Paris dans la soirée du 14 janvier. Quelques hommes héroïques, mûr par un ardent amour de la liberté, inspirés par le génie des révolutions, ont cru pouvoir arriver d'un seul coup à l'anéantissement du despotisme européen, en essayant de briser « *la clef de voûte de l'édifice.* »

Mais la fortune a trahi leurs espérances, et à l'heure où nous écrivons ces lignes, ces valeureux soldats de la cause républicaine, attendent au fond des cachots que la justice impériale leur fasse expier le crime..... de n'avoir pas réussi.

Cette tentative a soulevé de la part de presque tous les journaux, une tempête d'imprécations contre ses auteurs, en même temps qu'un concert tout-à-fait inattendu de plates adulations à l'adresse de celui que « *la providence a si visiblement couvert de son égide.* »

Ce sont, disent ces écrivains courageux : « De lâches assassins, d'infâmes scélérats, des bêtes féroces altérées de sang ; des cannibales qui, pour atteindre un seul homme, ne reculent pas devant un massacre général ; de misérables ambitieux qui n'avaient et ne pouvaient avoir d'autre mobile que leur haine farouche, leur jalouse ambition. »

Tout beau, messieurs les écrivailleurs patentés, tout beau ! Un peu de pudeur s'il vous plait ; et avant de condamner d'une façon aussi brutale, non seulement l'action, mais encore les intentions de ceux qui ont agi, recueillez-vous un peu, et demandez vous, ainsi que nous l'avons fait nous-mêmes : Quel sont ces hommes, et quel mobile a pu les pousser à une entreprise aussi périlleuse, aussi téméraire ?

Ce sont des proscrits italiens n'est-ce pas ? Eh bien ! L'armée française est à Rome ; de sa main de fer elle pèse sur les destinées de ce malheureux pays ; par elle, toute tentative d'affranchissement, tout espoir d'émancipation devient impossible pour le peuple italien. Or, ne peut-on pas admettre (et pas n'est besoin pour cela de grands efforts d'imagination) qu'il entrait dans leur pensée, à tort ou à raison, que la mort de celui qu'ils espéraient atteindre, devait-être pour leur patrie le signal de délivrance ?

Quant à ceux qui pouvait être, et qui ont été en effet si malheureusement atteints, que pouvait peser aux yeux de tels hommes cette considération en présence de ces innombrables victimes, leurs compatriotes, gémissant sur la terre d'exil, où dans les oubliettes de la papauté par le seul fait de l'occupation française ?

Et puis, messieurs de la *presse sérieuse*, méditez, méditez ces paroles échappées à l'un de vous à la première nouvelle de l'évènement : « *C'est une éloquente leçon à l'adresse de ceux qui veulent faire rétrograder le siècle.* »

Ce cri de la conscience exclamé, pour ainsi dire, sous le coup de la première impression, par un journal (*l'Echo de Bruxelles*) dont l'esprit de *modération* ne saurait être suspecté, en dit beaucoup plus que tout ce que nous pourrions dire. C'est un éclatant témoignage porté devant le tribunal de l'opinion publique, contre ceux dont le despotisme brutal, ne laisse aux citoyens d'autre alternative, que l'esclavage ou le martyre.

Il faut, dites-vous, que tous les journaux sans distinction de parti, soient unanimes pour flétrir ces hommes de sang qui ne reculent devant rien pour satisfaire leur ambition ?

Mais alors, pourquoi, ô écrivains impartiaux et désintéressés, avoir comme on dit, deux poids et deux mesures ? Pourquoi condamner ceux-ci et absoudre ceux-là ? Pourquoi, enfin, ne les pas flétrir tous indistinctement ?

L'histoire contemporaine est assez bien fournie, ce nous semble, de cette sorte de gens ? Nous en avons tous connu, nous en connaissons encore, qui sont à bon droit passés maîtres en cette matière, et dont les citoyens du 14 janvier pourraient bien n'être que les élèves. Nous en avons vu à Strasbourg en 1836, à Boulogne en 1840, qui *sans* autre mobile que leur ambition mesquine, appelaient les soldats aux armes et poussaient à la guerre civile ; ils voulaient monter au pavois coûte que coûte, fut-ce même sur des monceaux de cadavres !

Et en décembre ?... Chut ! nous dit un ami en arrêtant notre plume ! Craignez que la hardiesse de votre langage n'attire sur vous les foudres dont vos confrères viennent d'être menacés !

Eh ! qu'importe ce dont on nous menace. — Il est des moments dans la vie des nations, où le silence des citoyens est un deshonneur, une lâcheté !

Eh quoi ! tout ce que le vocabulaire des rues renferme de plus ignoble, de plus ordurier, aurait été ramassé par tous les sycophantes de *la grande presse, de la presse comme il faut*, pour être jeté à la face d'homme tombés et vaincus, et nous n'aurions pas le droit, nous, d'apprécier à notre point de vue des évènements tombés aujourd'hui dans le domaine de l'histoire ?

Citoyens d'un pays libre, nous aurions à redouter les suites de l'émission libre de notre pensée ?

Non, non ! Et quoiqu'il puisse advenir, nous ne faillirons pas à ce que nous considérons comme un devoir, dussent toutes les foudres impériales s'appesanter sur notre tête. Et si nous sommes traînés devant les tribunaux, si la prison doit se refermer sur nous, nous aurons au mois acquis la certitude (ainsi que nous le disons plus haut), que ce n'est plus à Bruxelles, mais à Paris que siège la justice de la *libre Belgique* ; et que nous avons échangé notre titre de citoyen belge, contre l'*honorable* qualification de SUJET DE BONAPARTE !!!

Supposons un instant, que le roi Léopold, en mai 1857, au lieu de reconnaître tout ce que la loi sur la charité inspirait de répulsion à la grande majorité du pays.

Supposons encore, qu'à l'imitation de Charles X, de Guillaume I^er^ en 1830; de Louis Philippe en 1848, et ne tenant aucun compte de l'état de l'opinion publique; Léopold, eut voulu *quand même* faire appliquer cette loi, malgré les répugnances d'un grand nombre de citoyens belges, qu'en serait-il advenu?

La capitale, ainsi que les villes principales de la Belgique, eussent été mise en état de siége; la garde civique désarmée; des luttes terribles se seraient engagées dans de nombreuses localités; des massacres épouvantables auraient eu lieu sur les boulevards de la capitale livrée à la soldatesque; les citoyens traînés dans les cachots où ils auraient éprouvés les traitements les plus barbares; d'autres auraient dû fuir le sol de la patrie, laissant leurs familles en proie à la misère, au désespoir!

Et après?

Plus de libertés, plus de presse, que celle stipendiée pour célébrer les louanges de l'ordonnateur de tant de désastres; plus de sûreté pour les citoyens: la liberté individuelle, le secret des familles livrée aux sbires de la police sans qu'aucun contrôle put être exrcé.

Enfin la terreur à l'état permanent!

Et si ce que nous supposons, fut devenu une triste réalité; et que le bras d'un citoyen aimant sa patrie et la liberté au point de livrer sa tête en holocauste en frappant l'auteur de tous ces maux: dites-nous donc juges, moralistes et écrivains:

L'oseriez-vous condamner?

Le cadre de notre journal est trop restreint pour que tous les discours de félicitations adressés à leurs *Majestés Impériales*, par les corps constitués puissent y trouver place.

Nous le regrettons sincèrement.

Nos lecteurs auraient pu juger jusqu'à quel degré de diapason est monté le vertige, et qu'elle démence furieuse s'est emparée de l'entourage décembriste.

Cependant nous faisons exception pour celui de M. De Morny, ancien *satisfait* de la majorité *repue* de Louis Philippe, aujourd'hui président du corps législatif. — Ce discours doit trouver place dans nos colonnes.

Qu'on en juge:

» Sire,

» Nous avons tenu à vous voir, afin de vous dire combien nous remercions la Providence d'avoir préservé vos jours et ceux de l'impératrice; mais nous avons pensé aussi que vous nous permettiez un langage dicté par une légitime indignation et par un profond attachement à votre dynastie.

» Nous ne pouvons vous le cacher, Sire, les populations que nous venons de visiter récemment, s'inquiètent des effets de votre *clémence*, qui se mesure trop à la *bonté* de votre cœur; et, lorsqu'elles voient d'aussi abominables attentats se préparer au dehors, elles se demandent comment des gouvernements voisins et amis sont impuissants à détruire ces laboratoires d'assassinats, et comment les saintes lois de l'hospitalité peuvent s'appliquer à des bêtes féroces.

» Sire, votre gouvernement, qui s'est fondé sur deux principes: l'autorité et la protection des honnêtes gens, doit, à tout prix, faire cesser ces convulsions périodiques. Pour atteindre ce but, le concours du corps législatif vous est assuré.

» Vous n'être ainsi attaqué, que parce que vous êtes la clef de voûte de l'ordre public; aussi, nous vous supplions de ne pas suivre seulement les aspirations de votre courage, et de ne pas oublier qu'en exposant votre personne, vous exposez le repos de la France.

» Sire, je suis naturellement l'organe des députés, mais, par respect et convenance, mes paroles ne sont encore que l'expression affaiblie de leurs sentiments. »

Ainsi si l'empire est attaqué, harcelé sans cesse, c'est grâce à la *clémence*, à la *bonté* de *la clef de voûte*; et M. De Morny n'y voit qu'un remède, c'est le déploiement de mesures rigoureuses pour consolider le *bel ordre de choses* qui existe en France.

Nous sommes certains que les veuves et orphelins du deux décembre, les malheureux qui gémissent dans les cellules impériales et les citoyens que la guillotine sèche de Cayenne décime journellement, seront de l'avis de *l'honorable* président du corps législatif.

On ne serait donc pas surpris d'apprendre qu'une adresse émanant de ces diverses cathégories de citoyens, qui ressentent plus spécialement les effets de la *clémence* et *de la bonté* du Juste, lui soit envoyée, demandant avec M. De Morny, qu'il soit mis un terme, à *tant de clémence, à tant de bonté!*

EXTRIAT D'UN DÉCRET

qui paraîtra sous peu dans le Moniteur français.

Art. 1. Il est expressément défendu aux teinturiers et aux peintres, d'employer la couleur rouge.

Art. 2. La culture des fleurs et fruits de cette couleur est entièrement interdite sur toute l'étendue du l'Empire frrnçaise, ainsi que celle des fleurs de lys.

Art. 3. L'Académie française est invitée à rayer du dictionnaire les mots: parjure, trahison, massacre ou tout autre mot qui pourraient porter ombrage au pouvoir.

Art. 4. Il est défendu à l'avenir de brasser et de débiter de la bière de Strasbourg.

Art. 5. La vente et la fabrication de saucisses de Boulogne sont totalement prohibées.

Art. 6. Les mois de février et de juillet ne compteront désormais que 20 jours, afin d'effacer deux époques malheureusement trop célébrés.

Art. 7. Il est strictement défendu, sous peine d'amende, de boire du vin, afin que le rouge ne colore plus les visages: ceux qui rougiront de honte seront considérés comme factieux et envoyés à Cayenne!

Qu'on se le dise!!!

Tous les journaux *honnête et modérés*, qu'ils soient catholiques ou libéraux, ont tenus tous à peu près le même langage au sujet des événements du 14 janvier.

En vérité, on croirait rêver, si l'on avait pas les yeux, les articles par lesquels ils provoquent la persécution et les mesures de rigueur contre les proscrits, contre la démocratie toute entière.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est le stile, ce sont les expressions dont se servent les journalistes qui ont la prétention de guider, d'éclairer et de moraliser le peuple.

Voici ce qui se trouve dans le plus *pieux*, le plus *orthodoxe* le plus *saint* et le plus *modéré*. Ecoutez l'*Univers*, citoyens lecteurs, et jugez avec quel cynisme et dans quels termes il demande que des milliers d'hommes soient livrés au bourreau.

« Il existe une bande d'assassins dont il faut purger le monde; il existe des repaires d'assassins qui ne peuvent pas rester inviolables plus longtemps; il existe des théoriciens, des poëtes, des publicistes, des journaux de l'assassinat auxquels la France, leur victime, doit exiger que les gouvernements européens imposent silence.

» On se félicite avec raison: la conscience française est soulagée parce que, jusqn'à ce moment au moins, il n'y a parmi les scélérats qui ont exécuté ce dernier complot aucun Français. Mais aux portes de la France, on compose, on imprime, on vend des livres que ces monstres ont pu lire, des livres français, où la gloire est promise à qui fera de tels coups! C'est un français, c'est un homme qui a été pair de France, c'est un membre de l'Académie française qui, du fond de l'asile où l'Angleterre l'a reçu, a qualifier d'héroïsme l'assassinat. S'adressant, au *nom de la conscience*, à quelque type de ces bandits pour qui le poignard même deviut une arme trop noble, et lui montrant l'empereur, il a dit: *Tu peux tuer cet homme avec tranquillité.* Ah! sans doute, celui-là, ce Tyrtée de bagne, il ne mettra pas la main à l'œuvre, on ne le verra pas dans les rues de Paris armé d'un poignard; ni lui ni d'autres de même plume et de même encre! Mais il a des lecteurs, et ses lecteurs le répètent dans leurs banquets; et pour tout dire, il a pu l'écrire sans perdre en France un seul de ses admirateurs, sans cesser d'être loué avec emphase dans les feuilles qui trouvent que des coups de parti comme celui du 14 janvier font « un douloureux contraste avec la douceur de nos mœurs; » il a pu l'écrire sans cesser de trouver en Europe, dans un pays allié et ami, un asile assuré. »

UNE MODIFICATION A LA LOI FAIDER.

On peut remarquer avec quel empressement le ministère *libéral* obéit aux injonctions d'outre Quiévrain.

— On a trouve là bas que les formalités étaient trop longues à remplir pour obtenir du parquet que des poursuites soient intentée à ces irréventieux écrivains, qui oseraient se permettre de faire une allusion par laquelle une *majesté quelconque* se croirait offensée ou injuriée.

Nos ministres libéraux, en serviteurs dociles qu'ils sont, se sont empressés de présenter un article additionel à cette *loi tutulaire*, lequel article permettra au parquet de devancer les désirs du *maître* en poursuivant d'office ceux qui sont assez bénévoles pour appeller un chat, un chat, et M. Bonaparte et ses pareils, des..... *grands hommes!*

O temps! O mœurs!

Depuis sa victoire sur l'ancien régime en 89, le bourgeoisie a vainement tenté; et par ses institutions, et par la forme de ses gouvernements successifs d'affermir ce qu'elle appelle la *stabilité*.

La crainte d'être débordée par le peuple et, l'aversion qu'elle lui porte, furent cause qu'elle se livrât elle-même à la tyrannie, tant les progrès de la démocratie l'épouvantaient.

Parfois, cédant à ses vieilles habitudes révolutionnaires, et se croyant assez forte pour contenir le flot populaire; elle brisait ses idoles de la veille.

Mais voyant alors qu'elle ne pouvait obtenir de liberté pour elle sans que les classes, jusqu'alors en tutelle, ne vinssent revendiquer la leur, elle marcha de nouveau de réaction en réaction pour *étouffer le monstre*, et préféra s'anihiler completement, perdre prestige et puissance au profit du plus monstrueux despotisme, que de faire la moindre concession au prolétariat, qui jusqu'alors, lui avait servi d'instrument.

Ses colères contre le pouvoir qu'elle avait voulu rendre fort pour opposer une digue aux idées, et qui souvent abusait de sa puissance à son propre bénéfice, et la crainte que lui inspirait le peuple, furent les principales causes des oscillations continuelles du gouvernement de la bourgeoisi.

En 48 cependant, l'occasion était belle; la

bourgeoisie européenne pouvait, en entrant franchement dans la voie des améliorations sociales, conserver encore longtemps sa prépondérance, et arriver ainsi sans secousse à trouver cette stabilité si désirée par elle.

Aujourd'hui cette classe d'individus sans liens, sans solidarité, divisés entr'eux par des intérêts opposés, se trouve étranglée, étouffée entre les deux ennemis qu'elle a voulu maîtriser tour à tour.

Son égoïsme a causé sa perte.

Sa mort est certaine.

Elle voudrait se mouvoir encore ; elle tressaille dans son agonie ; toute tentative est inutile ; le mal est sans remède !

IL EST TROP TARD !

On nous écrit de Jersey :

« Le parti démocratique vient encore de perdre un de ses soldats, le citoyen Engelson, démocrate-socialiste russe est mort dans notre Ile le 17 décembre dernier.

Petit fils d'un charpentier, mais néanmoins riche, il n'avait pas oublié, comme tant d'autres, qu'il sortait du prolétariat. Il avait toute sa vie, malheureusement de trop courte durée, lutté avec courage contre tous les priviléges.

Malade depuis longtemps, il était venu chercher, non la guérison; il n'y croyait pas — mais le repos dans notre petite Ile. Il y a trouvé, en effet le repos, mais le repos de la tombe.....

Des faits bien regretables se sont produits pendant sa maladie et à l'occasion de ses funérailles. Un peu avant sa mort, il avait manifesté le désir d'avoir près de lui, si non comme sauveur, au moins comme ami, un médecin français ou allemand. Sa dame s'adressa à une personne qui, *quoique connaissant parfaitement les trois docteurs de la proscription*, ne crut pas devoir les lui indiquer. Engelson est donc mort contre sa volonté et celle de sa femme, dans les mains d'un anglais plus ou moins docteur, qui fut d'une brutalité révoltante dans les derniers moment du malade ; ainsi quand ce dernier manifestait sa volonté d'être inhumé sans qu'aucun ministre de quelque secte que ce soit assiste à la cérémonie, M. Symons répondit : « *Vous voulez donc être enterré comme un chien* » (sic).

La proscription avait ignoré la maladie comme elle ignora la mort (ce qui ne serait pas arrivé si l'on avait appelé un médecin proscrit). Une seule famille de la proscription française, un ami de cette famille, quelques polonais et le citoyen Harro Harring furent prévenus. La masse des proscrits sut l'enterrement *après*.

Il est triste d'avoir à signaler des faits semblables ; mais on ne peut s'empêcher de blâmer hautement la conduite de la personne, ou des personnes qui, par des motifs que nons nous abstenons de qualifier, ont fait un mystère de cette maladie et de cette mort, et ont ainsi empêché la presque totalité des proscrits de rendre les derniers devoirs à un frère d'exil. » E. A.

Des poursuites vont être exercées contre les journaux belges *le Drapeau* et *le Crocodile*, à la suite d'une plainte adressée au gouvernement belge par M. Barrot, ambassadeur de *sa majesté impériale*.

Ces feuilles auront donc à répondre devant le jury du *crime* d'avoir apprécié les derniers événements à un autre point de vue que la *grande presse* si digne, et surtout si courageuse.

VARIÉTÉS.

Un policier entre un de ces derniers jours dans une chaumière des environs de Paris. Des estampes encadrées ornent la place à manger des habitants de la maison.

Le policier examinant les gravures. — Mon cher ami, je vous conseille de détruire ces infâmes estampes.

Le villageois. — Comment ! C'est l'histoire de l'illustre Guillaume-Tell, qui délivre sa patrie du tyran Gessler, lequel voulait forcer les Suisses à s'incliner humblement devant sa toque empanachée, hissée au bout d'une perche.

Le policier. — Ce prince avait raison ! C'est en avilissant un peuple qu'on le rend heureux. Si Guillaume-Tell se fut soumis, il eut été l'ami de Gessler, d'ailleurs n'est-ce pas lui qui proclama la république? Vous voyez bien que c'était un infâme coquin, un lâche assassin.

Le villageois. — Je ne m'en serais pas douté.

Le policier déchire quelques pages de deux livres laissés sur la table.

Le villageois. — Que faites-vous donc monsieur ? Vous abimez les livres de mon fils. Ils lui sont nécessaires à l'école.

Le policier. — Il y a dans chaque volume deux pages à supprimer. Les passages où il est parlé de Brutus dans l'histoire romaine et de Judith dans l'histoire sainte.

Le villageois. — L'histoire de Brutus je ne la connait pas : mais pour ce qui est de Judith, mon curé m'a toujours dit qu'elle était une grande sainte, à qui le Seigneur lui-même avait inspiré de tuer Holopherne pour sauver sa patrie.

Le policier. — Votre curé est un imbécile ; ou peut-être partage-t-il les opinions des mauvais journalistes de ce temps-là. Il sera mis bon ordre à tout cela.

Bientôt on n'écrira plus, on n'imprimera plus, on ne parlera plus, on ne pensera même plus !

Tout cela sera supprimé à la grande gloire du peuple français.

Le villageois. — Vous m'étonnez !

Le policier. — Mon cher vous n'y comprenez rien ; ce sont là, les *grands principes* de 89 !

M. Bonaparte n'aura pas à se plaindre de la docilité de nos ministres.

Leur empressement à présenter de nouveaux articles à ajouter au code pénal prouve surabondamment que, quand Jupiter fait un signe de tête il est obéi à l'instant.

Voici le texte des nouveaux articles :

Art. 169. L'attentat contre la personne du chef d'un gouvernement étranger est puni des travaux forcés de dix à quinze ans, sans préjudice de peines plus fortes, s'il y a lieu, d'après les autres dispositions du présent code.

Art. 170. Le complot contre la vie ou contre la personne du chef d'un gouvernement étranger se puni de la réclusion, s'il a été suivi d'un acte commis pour en préparer l'exécution.

Art. 171. Sera puni d'un emprisonnement de deux ans et d'une amande de deux cents francs à deux mille francs, le complot suivi d'un acte préparatoire et ayant pour but soit de détruire ou de changer la forme d'un gouvernement étranger, soit d'exciter les habitants d'un pays étranger à s'armer contre l'autorité du chef du gouvernement de ce pays.

Les coupables pourront, de plus, être placés sous la surveillance de la police pendant cinq a dix ans.

Art. 172. Seront exemptés des peines portées par les art. 168 et 169, ceux des coupables qui, avant toutes poursuites commencées, auront donné au gouvernement ou aux autorités administratives ou de police judiciaire connaissance de ces complots et de leurs auteurs ou complices, ou qui, même depuis le commencement des poursuites, auront procuré l'arrestation desdits auteurs ou complices.

Les coupables qui auront donné ces connaissances ou procuré ces arrestations pourront néanmoins être placé sous la surveillance spéciale de la police pendant cinq ans au moins et dix ans au plus.

Art. 173. Quiconque, par des écrits, des imprimés, des images, ou des emblèmes quelconques, qui auront été affichés, distribués ou vendus, mis en vente ou exposés au regard du public, se sera rendu coupable d'offense envers la personne du chef d'un gouvernement étranger, ou aura méchamment attaqué son autorité, sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de cent francs à deux mille francs.

Art. 174. Nul ne pourra alléguer, comme moyen d'excuse ou de justification, que les écrits, imprimés, images ou emblèmes ne sont que la reproduction de publications faites en Belgique ou en pays étranger.

Art. 175. Sera puni d'un emprisonnement de deux mois à dix mois et d'une amende de cinquante francs à mille francs celui, qui, soit par des écrits, des imprimés, des images ou des emblèmes quelconques, qui auront été affichés, distribués ou vendus, mis en vente ou exposés aux regards du public, aura outragé, à raison de leurs fonctions, des agents diplomatiques, accrédités auprès du gouvernement belge.

Art. 176. Quiconque aura frappé ces agents, à raison de leurs fonctions, sera puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans.

Si les coups ont été la cause d'effusion de sang, de blessures ou de maladie, le coupable se puni de la réclusion.

Dans l'un et l'autre cas, il pourra être placé, pendant cinq à dix ans, sous la surveillance spéciale de la police.

Art. 177 Les dispositions des art. 175 et 176 ne s'appliquent qu'aux outrages ou violences dont la nature ou les circonstances ne donneront pas lieu à de plus fortes peines d'après les autres dispositions du présent code.

Art. 178. Toutes les fois que les tribunaux prononceront, conformément aux dispositions du présent chapitre, une condamnation à un emprisonnement de plus de six mois, ils pourront interdire le condamné pendant cinq à dix ans.

LE VIEUX MONDE.

IV.

L'HOPITAL.

Sulpicius. — Si chaque jour comme aujourd'hui je retombais dans la contemplation des miseres sociales, le désespoir briserait mes forces ; je serais contraint de m'asseoir sur une pierre et de pleurer, la tête dans mes mains, comme une femme qui perd à la fois son mari et ses enfants... Mais vois donc, mon ami Stubs, vois donc s'il n'y a pas de quoi fondre en larmes lorsque l'on jette un regard sur le vaste dortoir de cet hôpital... Vois ces centaines de malheureux qui se tordent dans les douleurs, loin de tous ceux qu'ils aiment ! Le froid chirurgien fait de l'art sur leurs plaies. Il opère en démontrant, et le patient, parmi tous ces regards attentifs et curieux, ne rencontre pas un regard ami ; et parmi ces mains qui le contiennent, pas une main caressante dont le contact fortifie son cœur !

Ah ! *mon pauvre frère, qui meurs en ce moment sous* le couteau du chirurgien ; mon pauvre frère, qui n'es plus qu'un sujet pour la science ; toi qui sors sans doute de l'atelier ingrat, toi dont les membres ont peut-être été brisés par la machine qui enrichit ton maître, est-ce là le dernier asile que te doit la société ?... Infortunée victime ! Et quand je compare ce qui t'est réservé quand la maladie vient frapper à ta porte, quand je compare au moribond de l'hôpital, au proletaire isolé, sur le grabat de la charité publique ; sur le chevalet de la clinique, le riche qu'une indisposition retient sous ses courtines, le riche a qui l'on ménage le jour, le riche pour qui l'on fait l'air tiede et parfumé, le riche doucement étendu sur l'édredon, entouré de sa famille et de ses amis, qui le rassurent, le consolent, le distraient ; le riche pour qui la voix du médecin se fait douce et la main caressante ; — hôpital, avare hôpital, sauvage exatoire des tortures du pauvre, hôpital dont les portes ne s'ouvrent qu'aux moribonds, hôpital qui vomit sur le pavé des malheureux à demi guéris, hôpital qui regarde en face l'atelier, comme un vautour qui s'apprête à dévorer sa proie, hôpital, monument de l'inégalité sociale et de la pitié publique, — je te maudis !

Entends-tu, Stubs, entends-tu gémir les petits enfants de la crèche, les entends-tu ces petits qui appellent leur mère, ce sont les prolétaires, voila l'enfance du prolétaire !

Entends-tu ces hommes robustes, ces hommes au bras de fer qui travaillent comme des géants ? Les entends-tu lutter à grand bruit contre la matière indomptée ? Entends-tu le souffle pénible qui s'échappe de leur poitrine ? Ce sont les prolétaires hommes, qui font la ortune d'un maître. Voila l'âge mûr du proletaire.

Entends-tu maintenant à travers les murailles ces gémissements étouffés? .. Ami Stubs, du haut de ce toit un homme est tombé, dans cet engrenage un autre s'est trouvé pris. Ou bien ce sont de pauvres vieillards ou des malheureux qu'au gîte malsain, une nourriture insuffisante, ont accablé de maladies. Les entends-tu gémir? Les entends-tu appeler à leur lit de mort leurs parents et leurs amis? Les entends-tu crier sous le couteau du chirurgien? Les entends-tu crier des mots pleins d'horreur dans le délire de la fièvre? Ce sont des prolétaires! Telle est la fin du prolétaire!

Si tu as un cœur robuste et si l'aspect des morts n'épouvante pas ton imagination, jette un regard sur la table de marbre de ce triste amphithéâtre... Et vois ces hommes, armés d'instruments étranges, d'éplucher ces débris humains et fouiller dans le sang et la pourriture pour y surprendre des secrets utiles à la science. Faites, citoyens, faites votre œuvre. Mais tandis que vous travaillez laborieusement, d'où vient qu'on ravit le corps de ce riche à vos expériences? On l'enferme dans une caisse de plomb, afin que les vers ne se mettent de si tôt dans cette charogne; ce serait dommage! On le revêt ensuite d'une caisse de chêne, puis on le dépose dans un caveau surmonté d'une chapelle, puis on le couvre de fleurs! Il est encore mieux logé après sa mort que cet artisan ne l'a été durant sa vie... Et pendant que ses descendants s'inclinent sur sa tombe, la famille de ce cadavre qu'on dissèque là bas n'a pas même la consolation de pleurer sur les restes de celui qu'elle aimait. — C'est le cadavre du prolétaire!

Monuments de la charité publique, ou plutôt monuments de la barbarie, soyez donc maudits! Puisse la foudre, les tressaillements du sol et les cataclysmes sociaux ne pas vous laisser pierre sur pierre!

Boniface. — J'ai l'âme chargée de mélancolie.

Sulpicius. — A mesure que l'on parcourt les orbes innombrables de l'enfer social, le cœur s'emplit d'une plus amère tristesse... Si tu ne te sens pas le courage d'aller plus loin, ami Stubs, retourne sur tes pas; car, en me suivant, tu est destiné à envisager de lugubres spectacles... N'avance pas, crois-moi.

Boniface. — Allons en avant, au contraire! Tel est mon désir de m'instruire, que je me sens le courage d'un philosophe.

Sulpicius. — Viens donc, puisque tu le veux.

(*La suite au prochain numéro.*)

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

L'affaire des troubles de Jemmspes s'est terminée le 14 devant la cour d'assises du Hainaaut.

Après avoir clos les débats, M. le président pose à MM. les jurés les questions qu'ils auront à résoudre. Ces questions sont au nombre de 67, divisées en quatre séries, contenant chacune une question de fait, puis une question principale et trois questions relatives à la complicité de chacun des accusés, outre quelques questions qui ont trait au vol d'une robe de frère, imputé à l'accusé Modeste Mouton.

Après deux heures de délibération, MM. les jurés rentrent dans la salle. L'audience est reprise et le chef du jury déclare que le jury a répondu affirmativement sur la première question, et à la simple majorité sur la 35e et la 45e.

La cour se retire pour délibérer. Après dix minutes, l'audience est reprise, et M. le président fait connaître que la cour, délibérant successivement et séparément sur chacune des 35e et 44e questions, résolues à la simple majorité, déclare qu'à l'unanimité, elle se réunit à la majorité du jury, sur chacune de ces questions.

On fait rentrer les accusés, M. le greffier donne lecture de la décision du jury, et M. le président prononce ensuite un arrêt d'acquittement en faveur des nommés Nicolas Debrou, 39 ans, fondeur en cuivre, né et demeurant à Bruxelles; Hip. Demoulin, 32 ans, charbonnier, né et demeurant à Jemmapes; François Leroy, 38 ans, charbonnier, né et demeurant à Jemmapes, qui avaient été traduits en cour d'assises du chef de tentative de meurtre, d'incendie et de pillage, commis à Jemmapes dans la nuit du 31 mai.

Le quatrième accusé, Modeste Mouton, 25 ans, cordonnier, né à Frameries et demeurant à Jemmapes, a été condamné à deux années d'emprisonnement, et par corps aux frais du du procès.

MARTYROLOGE DU TRAVAIL.

Un triste accident a eu lieu dernièrement au charbonnage de la Blanchisserie. Le citoyen Léonard, Jean-Baptiste, porion, était occupé à visiter les travaux d'une taille où il devait établir une nouvelle ventilation, quand il fut surpris par le mauvais air et tomba sans connaissance. Malheureusement au lieu de se faire accompagner par un ou plusieurs ouvriers; comme cela se passe habituellement, il était suivi par deux enfants qui ne purent lui porter secours.

Quand on le retira de l'endroit où il gisait, il était complétement asphyxié et malgré les soins du docteur Boëns qui fut immédiatement appelé, on ne put le ramener à la vie. Ce malheureux laisse une veuve et sept enfants, dont l'ainé qui se trouvait avec lui au moment de l'accident et qui a failli subir le même sort, n'a que 14 ans.

—Un accidsnt est arrivé le 15 janvier courant, dans la fabrique de MM. Bayard et C.ie à Wandignies: un ouvrier, qui portait des betteraves au lavoir, s'aperçut que le lavoir cessait de fonctionner. Il donna un coup de pied au cylindre, aussitôt la machine reprit son mouvement, mais l'ouvrier eut la jambe prise et fracassée.

—On écrit d'Anvers, 20 janvier:

Un accident vient d'arriver dans la Maison-Hanséatique. Un ouvrier a été blessé par la chute d'un crochet en fer qui est venu le fraper à la tête, en tombant du 2e étage. Le blessé a été transporté à l'hôpital.

—Un bien malheureux accident est arrivé le 13, à neuf heures, à la fosse n° 1 des Charbonnages-Réunis de Charleroi. Par suite d'un déraillement du guide conducteur, une couplée de 13 ouvriers est restée accrochée en descendant, et la corde s'amoncelant sur le parapluie a fait céder le guide, de sorte que la couplée a été précipitée de toute la longueur de la corde amoncelée: les chaînettes de la berline ont été brisées et les 13 malheureux sont tombés au fond de la fosse où ils ont tous trouvé la mort.

Malgré la secousse, la machine et la corde ont bien résisté; on suppose que les ouvriers ont négligé de donner le signal de marcher en arrière ou n'ont pu le donner.

Il est permis de n'attribuer ce fatal événement à aucune cause que la prudence humaine eût pu prévoir.

—Le 14, à 5 heures du matin, a eu lieu l'enterrement des ouvriers houilleurs qui ont péri si malheureusement dans la fosse n° 1 des Charbonnages-Réunis de Charleroi. Ces infortunés étaient au nombre de treize, sept femmes et six hommes, dont un marié.

C'était à la fois un triste et lugubre spectacle que cette inhumation aux flambeaux. Il y avait là treize fosses ouvertes et treize cercueils.

Telle est l'organisation de la société actuelle, des homme sont occupés à dérouler des rubans derrière un comptoir, tandis que des femmes en sont réduites à trainer leur existence dans les mines de charbon pour enrichir ceux qui ne font rien!

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Tout ce qui a trait à la politique générale, s'efface devant la phase nouvelle dans laquelle est entré l'empire français depuis les évènements du 14.

Constatons-le seulement; nous en verrons bientôt les résultats.

J.-F.-N. COULON, *gérant responsable.*

J. VAN EYDE,

FABRICANT DE MEUBLES DE FANTAISIE,

Rue des Alexiens, 39,

Remets les Meubles Antiques à Neuf, genres Boules, Bois de Couleur, etc., à Bruxelles.

AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Etranger,

Revue mensuelle des Tailleurs,

Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

CONDITIONS DE L'ABONNMENET.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.
Avec Gravures coloriées. » 5 60 »
Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus » 4 00 »
Chaque Patron pris à part envoyé franco » 0 60 »

Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

CHAPEAUX

IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BURXELLES

DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable,

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine. 3, RUE DES ÉPERONNIERS, A BRUXELLES. Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine.

Prix-Courant: Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1re qualité. . . . . fr. 12
Idem id. ordre 2e id. . fr. 10
Idem id. id. 3e id. . fr. 8
Idem id. id. 4e id. . fr. 6

Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme. . . . . fr. 8
Idem idem pour jeune homme. fr. 6
Idem idem pour enfant. . . fr. 5

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et Cie,

14, *rue N.-D. du Sommeil*, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A RUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

On demande

des Brunisseurs d'orfèvrerie,

Marché-aux Herbes, 95, à Bruxelles.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la Ve BEUGNIES, rue des Minimes, 41

4e Année. N° 3. Bruxelles, le 8 Février 1858. Prix du N° : 10 Centimes.

Le Prolétaire,

ABONNEMENT
Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 » 00
Trois mois 50

Plus de Privilège. Tout par le Travail.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

Pour la province.
Un an 4 fr. 00
Six mois 1 » 50
Trois mois 80

LE JOURNAL *est expédié franco* Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le *Journal*, à M. J. F. N. Coulon, rue de Namur, 17.
Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province peuvent en envoyer le montant en timbres poste.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des *ouvriers tailleurs*. 23 Great Pulteney street, Golden square.

Bruxelles, 7 février 1858.

Lundi premier février, nous avons reçu la visite d'un commissaire de police accompagné de ses agents.

Samedi 6, on nous a signifié l'acte d'accusation, ainsi que la citation pour comparaître *jeudi* 11 *courant*, devant la cour d'assises du Brabant.

Comme on le voit le parquet ne nous a pas fait longtemps attendre.

Cela se conçoit le ministère issu de l'émeute avait hâte de faire oublier son origine.

Aussi pour être obéi, ici n'a-t-on qu'à commander là bas.

Du reste notre crime était grand, on en conviendra.

Usant de notre droit de citoyen belge, nous avons pris la liberté grande de donner, nous aussi, nos appréciations, sur l'événement du 14 janvier.

Les dites appréciations ont paru, en haut lieu, *offensantes* envers la personne de *Sa Majesté* l'empereur des français.

M. Bonaparte s'est montré, dans cette circonstance d'un susceptibilité *excessive* (cela se conçoit assez du reste, il partage ce travers si commun aux *grands hommes*) ; en effet, on aura beau chercher, il sera bien difficile même au procureur *impérial* le plus retord de découvrir quoi que ce soit *d'offensant* dans l'article incriminé.

Forts du témoignage de notre conscience, nous attendrons avec tranquillité le verdict du jury.

Nos réflexions se seraient bornées là ; attendant avec un calme que rien ne peut altérer les suites de cette affaire, si la presse *bien pensante*, n'eut accueilli l'apparition de notre article par des clameurs furibondes, et provoqué à notre égard des mesures rigoureuses.

Un touchant accord s'est manifesté dans la presse *honnête et moderée*. Messieurs les écrivains bourgeois se sont montrés unanimes pour *courir sus* à la *petite* presse, à la presse *populaire*.

« C'est une honte pour le pays, disent ces *vertueux* journalistes, que d'aussi abominables doctrines osent s'étaler en plein jour. »

D'autres s'écrient : « Nous concevons que les gouvernements s'émeuvent pour la tranquillité de l'Europe, lorsque de pareilles publications peuvent se produire *impunément* chez nous. »

Et d'autres aménités du même genre.

Continuez, *braves gens*, continuez a faire ce métier de délateurs ; vous nous parlerez ensuite du *sacerdoce* que vous exercez, et de la pureté de vos intentions

Ah ! nous en sommes persuadés. la *petite* presse vous gêne ; ces *petits* journaux de la *vile multitude* vous empêchent de dormir ; vous voudriez pouvoir les étouffer, n'est-ce pas ?

Ne vous en déplaise, ils ont l'âme dure et ils savent se placer au-dessus de vos injures, se bornant à signaler votre *loyauté* à leurs concitoyens et méprisant vos sottes diatribes.

Leur rôle à eux, c'est de tenir haut et ferme le drapeau de la liberté ; c'est de répéter sans cesse à leurs frères du prolétariat : Courage ! Nous traversons une époque hérissée de difficultés. il est vrai ; mais à l'horizon se montre un phare lumineux. Persévérance donc ; travaillons avec ardeur à la rénovation sociale, à l'avènement de *la liberté*.

Ainsi qu'on le verra par les extraits de l'acte d'accusation que nous donnons plus bas, ce n'est pas seulement l'article incriminé qui est en jeu, mais les opinions professées par le *Prolétaire*.

C'est donc un procès de tendance qui nous est fait, en même temps qu'un procès pour *offense* envers la personne de *Sa Majesté*, Napoléon III.

Voici les principaux passages de l'acte d'accusation :

« L'assassinat de Sa Majesté Napoléon III, en compromettant les destinés de la France pouvait imprimer au mouvement révolutionnaire de la démocratie, un élan dont nul ne saurait mesurer les conséquences, ni limiter les effets pour plusieurs états de l'Europe.

» C'est ce qu'on a généralement compris en Belgique. Aussi la nouvelle de l'attentat du 14 janvier 1858, y fut-elle accueillie avec une indignation profonde.

Ce sentiment joint à la gratitude envers la providence et la sympathie que tout *cœur généreux* accorde à ceux qui ont été l'objet d'un crime odieux, est le reflet fidele de l'opinion publique dont la presse nationale se constitua l'organe.

» Cependant deux journaux, le *Drapeau* et le *Crocodile*, dirigèrent contre Sa Majesté l'empereur des Français, à l'occasion de cette tentative homicide des attaques qui, dès le 22 janvier furent déférés aux tribunaux.

» Ces poursuites loin de servir d'avertissement à l'éditeur du journal le *Prolétaire* et à ses rédacteurs ; loin de les maintenir dans les bornes de la modération que *commande le respect* dû à un souverain allié de la Belgique, leur fournissait un prétexte de braver l'autorité des lois, de jeter un défi à la justice.

» Obéissant à ses *instincts révolutionnaires*, cette feuille, organe de la démocratie socialiste, publia dans son numéro du 27 janvier, un article dont *l'audace* étonne, dont le *cynisme* provoque le *dégoût*.

» Sans *pudeur* et sans *honte*, le *journaliste* y *préconise l'assassinat* politique, et fait de l'attentat de la rue Lepelletier une *apologie enthousiaste*. A ses yeux, les auteurs de cette entreprise sont des *héros*, la *lâcheté* de leur homicide, tenté traitreusement et par surprise, c'est de la *valeur* ; l'expiation qui les attend, c'est le *martyre*.

» Il prodigue à Sa Majesté l'Empereur des Français, tout ce que *l'offense* offre de plus blessant ; et dans l'aveuglement de sa passion, il va jusqu'à jeter *l'insulte et l'outrage* à la face de ses juges, à la face du jury... »

Suivent les citations de plusieurs alinéas de l'article incriminé, puis l'acte d'accusation continue ainsi :

« Cet article, on le reconnaîtra sans doute, est digne de figurer dans les colonnes d'un journal qui a pour mission de préparer l'avénement du *communisme*, en provoquant l'anéantissement de *toutes les institutions* sur lesquelles reposent la société moderne ; il est digne de figurer dans un journal qui a voué une haine implacable à la *propriété*, à la *bourgeoisie* ; qui a déclaré une guerre acharnée à *tout pouvoir* ; et qui n'a pas reculé devant la proclamation de cette pensée : IL N'Y AURA NI REPOS, NI PROGRÈS POSSIBLES POUR LES PEUPLES, TANT QUE SUBSISTERA LE PRINCIPE D'AUTORITÉ. »

« *Qui le croirait ?* Une feuille consacrée à la propagande de semblables idées, se publiant dans un pays civilisé au milieu du XIXe siècle, est habituellement tirée à HUIT CENTS exemplaires ; ce nombre a paru *insuffisant* pour le n° du 27 janvier, et il a été porté à MILLE..... »

Nos lecteurs verront le but que se propose le parquet. La lecture de ce qui précède les édifiera suffisamment à ce sujet.

DÉLICATESSE DES GRANDS JOURNAUX.

Le *Télégraphe* du 30 janvier, et l'*Echo de Bruxelles* du 31, annonçaient au public que, « le *Prolétaire* était également poursuivi. »

Or, ladite poursuite n'ayant eu lieu que le lundi premier février, grande fut notre surprise, comme bien on le pense, d'en apprendre la nouvelle 48 heures à l'avance.

De deux choses l'une, nous sommes nous dit, ou ces braves défenseurs de la liberté de la presse ont pris ici leurs désirs pour une réalité, ou ils ont voulu, craignant sans doute qu'on ne nous oublie, faire savoir au parquet qu'il y avait encore un journal qui avait la

lâcheté de parler, quand la grande et courageuse presse avait déclaré qu'elle pousserait l'*héroïsme* jusqu'à..... se taire ; à moins toutefois que l'officine où se préparent ces honorables feuilles ne soient dans l'habitude de recevoir les confidences de la police.

Dans l'un comme dans l'autre cas, le procédé on en conviendra, est fort délicat et digne en tout point de la presse *honnête et modérée*.

Allez messieurs, donnez vous à vous mêmes des brevets de *délicatesse*, de *civisme*, d'*honnêteté* ; apprenez au monde que vous êtes les seuls *dignes*, les seuls *courageux*. Nous ne vous envierons pas ces titres, nous autres *gens de rien*, membres de la *vile populace* ; nous savons ce que cela veut dire dans votre bouche. Nous nous bornerons à répeter ce refrain populaire :

« Ah ! qu'il est beau d'être canaille, »
« Aux yeux de ces honnêtes gens. »

Ce qui précéde était écrit, quand un de nos amis nous a appris que le *National* avait, lui aussi, reproduit la petite infâmie.

Cela nous a d'autant plus étonné de la part de ce pauvre *valétudinaire*, que nous le croyions uniquement occupé à digérer les potions anti-astringentes de l'*Observateur*, ou a confectionner des tartines en l'honneur du *veritable* courage civil, qui, selon le vieux cacochyme, consiste à se croiser les bras et à se taire ; mais il n'aura pas, sans doute, voulu laisser passer cette occasion de décocher, lui aussi, son petit trait à la presse prolétairienne.

Nous ne nous en plaindrons pas. — Nous respectons trop la vie de nos semblables, pour vouloir, par des paroles amères, troubler la quiétude et hâter la fin du moribond.

La débilité de sa constitution nous imposant du reste des ménagements, nous ne le taquinerons donc pas sur ses ruades. Et puis, que nous importe un coup de pied de plus ou de moins, surtout quand c'est le *coup de pied de l'âne*.

L'affaire de l'éditeur du *Drapeau*, prévenu *d'offenses* envers M. Bonaparte, est fixée au 9 février courant.

Nous croyons fermement que l'issue de cette affaire sera favorable à l'éditeur du *Drapeau*, et que son acquittement sera prononcé par le jury, qui suivra, en cette circonstance l'exemple donné par le jury sarde.

LE CHOLÉRA ET LE DESPOTISME.

Quand une épidémie s'abat sur un pays, elle a cela de commun avec le despotisme : c'est qu'elle jette l'épouvante et la désolation partout où son action se fait sentir ; la terreur qu'elle inspire est telle que, nul ne songe tout d'abord à s'opposer à sa marche envahissante.

Les populations frappées de stupeur, au lieu de se raidir contre le danger, de le combattre avec toute l'énergie que donne le désespoir, courbent lâchement le front devant ce qu'elles appellent « *les décrets de la providence* » ; et si quelques hommes à l'âme fortement trempée au dévouement héroïque, ont l'audace de regarder le monstre en face, et de vouloir pour le salut commun entrer en lutte avec lui, ô alors c'est un tolle général ; malades et médecins *routiniers*, imbéciles et fripons, crient à l'infamie, à l'abomination de la désolation contre ces impies qui osent, sans *diplôme* et sans mandat aucun, attaquer un pareil fléau avec des moyens autres que ceux indiqués par toutes les *doctes facultés existantes*.

Mais eux, sans s'arrêter devant ces clameurs, munis de tous les instruments médecinaux et chirurgicaux appropriés à la circonstance, armés... de leur sombre énergie et de leur indomptable courage, ils s'attachent aux pas de l'hydre, ils épient ses moindres mouvements, le harcelent sans cesse, le saisissent, pour ainsi-dire, corps-à-corps, jusqu'à ce qu'enfin ils aient trouvé une occasion favorable de pouvoir le frapper plus sûrement ; car ils savent bien, eux, que le monstre n'est pas invulnérable.

Malheureusement, il arrive quelquefois, cela s'est déjà vu ! Que ces intrépides champions de l'humanité succombent à la peine, avant d'avoir pu mener à bonne fin leur glorieuse entreprise.

Mais n'importe, leurs généreux efforts n'auront point été stériles, et de nouveaux athlètes surgissent bientôt, qui, s'inspirant du dévouement, de l'abnégation et de l'héroïsme de leurs devanciers, finissent par terrasser et vaincre l'ennemi commun, aux grands applaudissements de la foule ébahie qui les proclament, des héros, des libérateurs, parce qu'ils ont réussi, de même qu'elles les eut jetés aux gémonies, comme de misérables ambitieux, s'ils avaient succombés.

Ainsi va le monde, le triomphe justifie l'emploi des moyens !!!

Conclusion.

La conclusion de tout ceci, ami lecteur, c'est que :

1° Le choléra a encore cela de commun avec le despotisme, qu'il enfante les grands courages, les grands dévouements.

2° Pour guérir les grands maux, il faut de toute nécessité employer les grands remèdes.

3° On ne chasse pas le tigre et le chacal, avec de la graine d'épinards et de la fumée de cigarettes.

Voici quelques mesures qui prouvent combien est grand l'*amour* de M. Bonaparte pour ses *sujets*.

Si les français ne sont pas des ingrats, si la réconnaissance pour les *services* rendus par leur *magnanime* empereur, n'augmente pas la *vénération* qu'ils lui portent, c'est que tout sentiment vraiment élevé est éteint en eux.

Ce serait alors, des *monstres* d'ingratitude !

ARTICLE PREMIER.

Est puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 500 à 10,000 fr., tout individu qui a provoqué publiquement d'une manière quelconque aux crimes punis par les art. 86 et 87 du Code pénal, lorsque cette provocation n'a pas été suivie d'effet.

ART. 2.

Est puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de 500 à 2,000 fr., tout individu qui, dans le but de troubler la paix publique ou d'exciter à la haine ou au mépris du gouvernement de l'empereur, a pratiqué des manœuvres ou entretenu des intelligences soit à l'intérieur, soit à l'étranger.

ART. 3.

Tout individu qui, sans y être légalement autorisé, a fabriqué, débité ou distribué : 1° des machines meurtrières agissant par explosion ou autrement ; 2° de la poudre fulminante quelle qu'en puisse être la composition, est puni d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende de 50 à 3,000 fr.

La même peine est applicable à quiconque est trouvé détenteur ou porteur sans autorisation des objets ci-dessus spécifiés.

Ces peines sont prononcées sans préjudice de celles que les coupables auraient pu encourir, comme auteurs ou complices de tous autres crimes ou delits.

ART. 4.

Les individus condamnés par application des articles précédents peuvent être interdits, en tout ou en partie, des droits mentionnés en l'art. 42 du Code pénal, pendant un temps égal à la durée de l'emprisonnement prononcé.

ART. 5.

Tout individu condamné pour l'un des délits prévus par la présente loi peut-être, par mesure de sûreté générale, interné dans un des départements de l'Empire ou en Algérie, ou expulsé du territoire français.

ART. 6.

Les mêmes mesures de sûreté générale peuvent être appliquées aux individus qui seront condamnés pour crimes et délits prévus : 1° par les arts, 86 à 101, 153, 154, § 1er, 209 à 211, 213 à 221 du Code pénal ; 2° par les art. 3, 5, 6, 7, 8 et 9 de la loi du 24 mai 1834, sur les armes et munitions de guerre ; 3° par la loi du 7 juin 1848 sur les attroupements ; 4° par les art. 1 et 2 de la loi du 27 juillet 1849.

ART. 7.

Peut être interné dans tous les départements de l'Empire ou expulsé du territoire tout individu qui a été, soit condamné, soit interné, expulsé ou transporté par mesure de sûreté générale à l'occasion des événements de mai et de juin 1857, de juin 1849 ou de décembre 1851, et que des faits graves signaleraient de nouveau comme dangereux pour la sûreté publique.

ART. 8.

Tous individu interné en Algérie ou expulsé du territoire qui rentre en France sans autorisation peut être placé dans une colonie pénitentiaire soit en Algérie soit dans une autre province française.

Correspondance particulière du Prolétaire.

Paris, 31 janvier 1853.

Citoyen Rédacteur,

De ce que je ne vous ai pas écrit au sujet de l'affaire du 14 janvier, vous avez peut-être été surpris. Le motif de mon silence est bien simple pourtant.

Cet événement n'a produit sur mon esprit aucune impression de nature à m'émouvoir outre mesure ; et malgré les criailleries de la gent écrivassière, malgré les *coups de gueule* de la meute budjétivore qui, depuis tantôt un mois, s'époumonnent, les uns et les autres, afin de nous persuader que jamais rien d'aussi épouvantable n'était apparu sous la calotte des cieux, je n'ai pu voir dans cet événement, et je ne suis pas seul à penser ainsi, que la logique fatale des choses humaines.

En effet, monsieur *Plein de Clémence* s'est implanté chez nous ; il a voué une haine implacable à toute idée de progrès ; il a juré une guerre à mort à la révolution, à la liberté ; il a la prétention de vouloir nous faire *gober* que les *grands principes de 89*, se résument dans un sabre et un étaignoir.

Il est donc tout naturel, dès lors, que les hommes de progrès, que les révolutionnaires, fassent des vœux ardents pour le prompt déguerpissement de ce locataire quelque peu gênant et incommode ; et puis que voulez-vous, il a fini son temps ; sa mission *providentielle de sauveur* est terminée ; il ne lui reste donc plus qu'à déguerpir. Un peu plustôt, un peu plus tard, et n'importe de qu'elle façon. C'est la fatalité de son régime qui l'entraîne : *Sylla* ou *Geesler*, qu'il choisisse. . . . .

Et, remarquez le, ce n'est ni moi ni personne qui dit cela, c'est la conséquence naturelle et logique de sa situation, c'est l'inexorable destin qui le pousse.

Il s'est mis en travers du chemin pour arrêter le progrès dans sa marche ascendante. Nouvel *Hercule*, il a osé dire à l'humanité : « TU N'IRAS PAS PLUS LOIN. »

L'humanité l'emporte dans son tourbillon, voilà tout. Et si vous voulez vous convaincre de la justesse de mon appréciation, vous n'avez qu'à examiner l'ouvrage qu'il a fait depuis le 14 janvier : C'est de la belle besogne, c'est *gâché serré*, comme disent les maçons.

Encore une année de ce train là, et l'on cherchera vainement sur la surface du globe le vestige d'un Bonaparte ; seulement, la révolution ne s'arrêtera pas là, soyez-en certain. « *La clef de voûte* » (style officiel), entrainera cette fois-ci dans sa chûte l'édifice tout entier.

Religion, justice, lois, armée, etc., etc., toute cette

vieille défroque sociale, n'aguère encore l'objet de la vénération du peuple, disparaîtra avec lui.

Oh ! il nous a appris la *manière de nous en servir* celui-là; et tandis que les mannequins de 48 ne nous ont donné de la révolution qu'une caricature, il nous a montré, lui, ce que peut, ce que doit faire un peuple qui veut être *vraiment* libre.

La leçon aura coûté cher, direz-vous.

Hélas ! nous ne le savons que trop; car qui pourra jamais dire le nombre des victimes de « *son trop de clémence.* » Mais au moins, si la leçon a été terrible, elle ne sera pas perdue, croyez le bien.

Et puis, pensez-vous que celle de 48 nous a été donnée *gratis ?*

Prenez patience, nous disaient nos maîtres d'alors, à chacune de nos réclamations. Attendez, donnez-nous le temps d'étudier la question.

Nous avons pris patience, nous avons attendu; et quand nos *chers amis* ont eu mûrement réfléchi aux causes des souffrances du peuple, et suffisamment étudié la question : la solution ne s'est pas fait attendre.

Ils nous ont donné..... *les ateliers nationaux* d'abord, puis les mitraillades et les pontons ensuite.

Comme vous le voyez, ce n'était pas trop mal pour des hommes en qui nous avions mis notre confiance !!!

On ne pouvait alors faire autrement, nous répètent sur tous les tons, les vénérables débris de la république boutiquière; on eut lésé les intérêts d'un trop grand nombre.

Mais triples épiciers que vous êtes, si sous le prétexte de ne pas léser les intérêts bourgeois, vous sacrifiez les intérêts du peuple, pourquoi diable vous mêlez-vous de révolution ?

Voyez plutôt l'exemple que nous a donné *Papa casse tout*. En moins de temps qu'il n'en a fallu à nos grands républicains du gouvernement provisoire pour décréter la mort de la république, il a fait une révolution, lui, et ne croyez pas qu'il faille une grande dose de science gouvernementale pour cela.

C'est au contraire simple comme bonjour.

Il prend la caisse, s'assure de la force armée; puis il lance un petit avis conçu à peu-près en ces termes :

« Tout m'appartient dans la nation, hommes et choses, et si quelqu'un se permet de broncher, canonniers à vos mèches ! »

Et la farce est jouée !!!

Quant à s'inquiéter s'il y aura peu ou beaucoup d'intérêts lésés, que lui importe ; il veut être le maître; il sait que pour faire une omelette, il faut *casser des œufs:*

DONC IL EN CASSE !

Ce n'est pas plus difficile que cela; aussi, avons nous compris tout de suite. Et puisque nos rhéteurs politiques ne savent que nous dire des *blagues;* puisque selon eux la solution révolutionnaire est chose tellement compliquée, qu'il leur faut des années et des années pour en *ébaucher* une bribe, ma foi nous sommes bien décidés à nous passer d'eux cette fois, et à faire nos affaires nous mêmes. C'est bien le diable si nous ne parvenons pas à nous *fabriquer* quelque chose de supérieur à ce que nous avons eu jusqu'à ce jour.

D'abord nous démolirons la vieille *baraque sociale;* nous liquiderons *le vieux fond de boutique;* nous réinstalerons sur son trône la mère des *porte-haillons, la vieille déesse des carrefours, l'héroïne des barricades* : *la liberté,* enfin.

ET NOUS VERRONS APRÈS !

L. L.

Le *Moniteur français* ne cesse de mettre sous les yeux de ses lecteurs les adresses à *Sa Majesté impériale.*

A son imitation nous donnerons quelques extraits des adresses des chefs de corps, où respirent le *chauvinisme* le plus pur, et dont le style est des plus pitoresque.

Voici comment s'exprime le colonel du 82e de ligne :

« Interprète des officiers, sous-officiers et soldats du 82e régiment d'infanterie de ligne, profondément indignés de l'horrible attentat contre Votre Majesté, je viens renouveler l'expression de notre dévouement absolu à votre personne et à celle du prince impérial, votre fils.

» Les bêtes féroces qui, à des époques périodiques, quittent le sol étranger pour venir inonder de sang les rues de votre capitale, ne nous inspirent que du dégoût ; et si Votre Majesté a besoin de soldats pour atteindre ces hommes *jusque dans leur repaire*, nous la prions très-humblement de désigner le 82e régiment pour faire partie de l'*avant garde* de cette armée.

» Nous sommes avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté, etc.

» Le colonel, DE CASTAGNY. »

Le colonel du 59e s'écrie :

« Mais, dans nos cœurs virils, l'indignation contre les pervers succédant à notre gratitude envers Dieu, *nous porte à demander compte à la terre d'impunité où gît le repaire des monstres qui s'abritent sous ses lois.*

» *Ordonnez, Sire, et nous les poursuivrons jusque dans leurs places de sûreté.*

Le commandant de la 2e division militaire n'est pas moins belliqueux; écoutons le :

« Que les misérables sicaires, agents subalternes de pareils forfaits, reçoivent le châtiment dû à leur crime abominable, mais aussi *que le repaire infâme où s'ourdissent d'aussi infernales machinations soit détruit à tout jamais !*

» *Le pays le demande à grands cris.* »

Le colonel du 1er régiment du génie s'exprime ainsi :

« Sire,

« En apprenant l'attentat qui vient de menacer les jours de Leurs Majestés, le 1er régiment du génie a frémi de douleur et d'indignation. Votre armée fidèle est-elle donc destinée à rester toujours l'arme au bras, paisible spectatrice de ces affreux complots qui tolérés aujourd'hui, *soudoyés demain*, partent de l'étranger pour venir périodiquement jeter la désolation dans notre patrie et compromettre ses destinées? »

Terminons cette nomenclature par celle du commandant du 5e chasseur :

« Pour la seconde fois, la vie de Votre Majesté, si chère à la France et à l'armée, si précieuse, si indispensable à la paix et au bonheur de l'Europe entière, est mise en péril par des mains étrangères !... Assassins odieux, exécrables instruments dirigés par les ennemis de la société... Ces ennemis-là sont hors de notre atteinte ; *mais si nos bras sont paralysés, la volonté de Votre Majesté, celle de la France, peuvent détruire ses repaires d'abominables conspirateurs.* »

M. Veuillot, ce partisan fanatique de l'inquisition, réclame dans l'*Univers*, quelques mesures anodines de *sûreté* pour la religion.

A son avis, il faudrait une *bonne loi* qui punisse :

1° Les attaques contre les vérités de la Foi;
2° Contre les Livres saints;
3° Contre la Hiérarchie;
4° Contre les faits contenus dans la Bible;
5° Contre les curés qui, s'ils commettent des fautes, doivent être repris et punis, dit M. Veuillot, par les lois et non pas exposés à la censure des particuliers.

Ces mesures, si elles étaient adoptées contribueraient puissamment à l'affermissement *des grands principes de* 89; et nous ne désespérons pas de les voir adoptées.

Rien ne peut nous étonner par le temps qui court, et le *Père* Veuillot a beaucoup d'influence.

On lit dans l'*Indépendance* :

« Un fâcheux accident est arrivé, lundi dans l'après-midi, à l'angle de la rue de la Colline et du Marché-aux-Herbes : un tilbury, dans lequel étaient deux messieurs, accompagnés d'un domestique, a renversé un homme, portant sur son épaule une lourde caisse de cierges d'église et lui a occasionné une telle blessure dans la région de la tempe gauche, que l'on a dû le transporter, à l'instant même, à l'hôpital Saint-Jean. Quant aux auteurs de cet accident, ils se sont éloignés de toute la vitesse de leur cheval.

L'Indépendance ajoute que ces messieurs se sont éloignés en riant.

Oui, messieurs du privilége, vous pouvez rire.

Pour certains d'entre-vous (nous ne l'ignorons pas), lorsque vous êtes trainés dans un brillant équipage, écraser un travailleur ployant sous le fardeau qu'il doit transporter pour quelques misérables sous, est un délassement de grand seigneur.

Nous savons le cas que vous faites de l'existence d'un prolétaire, d'un de ces hommes de labeurs, bons tout au plus, à vos yeux, à travailler pour vous faire couler les jours dans l'abondance et dans l'oisiveté.

Depuis la reprise de ses *travaux*, la Chambre des représentants va vite en besogne.

Les budjess s'y votent avec une célérité remarquable et sans discussion aucune.

La loi concernant la police des étrangers, a été prorogée à la presqu'unanimité. — Une seule voix s'est prononcé contre, celle de M. Gros fils.

Les *améliorations* à la loi Faider, telles que l'aggravation des peines, la poursuite d'office, etc., proposées par M. Tesch, seront bientôt soumises a la discussion ; et il est à prévoir que nos codes seront *enrichis* de quelques articles nouveaux.

Pauvre Belgique !

LE VIEUX MONDE.

V.

LA PRISON.

Sulpicius. — As-tu jamais réfléchi devant cette maison noire, entourée de soldats, garnie de portes épaisses et de fenêtres grillées ? Quelle pensée t'est venue?

Bonifface. — D'abord j'ai éprouvé un serrement de cœur, mon âme s'est attristée ; je ne me suis senti à la vérité aucune haine, aucune colère contre les assassins et les voleurs.

Sulpicius. — Est-ce tout ?

Boniface. — Je me suis dit ensuite : La prison est une chose nécessaire.

Sulpicius. — Dans l'état social actuel, oui. Mais, crois-moi, mon ami Stubs, ta première pensée était la meilleure.

Souviens-toi du Christ, qui vivait, disaient les réactionnaires de l'antiquité, au milieu des vagabonds et des filles perdues, et ne craignait pas d'appeler frère le malheureux que le régime de l'inégalité avait conduit au crime. Quand les voleurs, les vagabonds, les prodigues et les affamés, toutes les dupes, tous les esclaves du monde civilisé se rangent sous la bannière des réformateurs, ce n'est pas, comme le disent vulgairement les conservateurs du désordre, *par amour du pillage, mais* par une sorte d'hommage qu'ils rendent au peuple et à la vérité. Qui sait s'ils n'agissent point ainsi par une sorte de haine instinctive contre un état social qui les a conduits au crime, contre un régime qui surexcite les passions, contre un gouvernement qui refuse du travail a l'homme de bonne volonté.

Brigands, voleurs et filles perdues que l'on enferme et que l'on garde avec tant de sévérité, la société a-t-elle le droit d'être si sévère envers vous, quand tant de prostituées du grand monde s'étalent dans les promenades publiques, tant de brigands couverts de gloire passent fièrement au milieu du pavé, tant de voleurs richement vêtus, tant de voleurs *honnêtes et moraux* se montrent en plein soleil ?... Glorieux bandits, loyaux voleurs, vertueuses catins d'où vient que vous vivez en paix ? Pourquoi cette justice inégale ? Ah ! puisqu'il faut, dans cet état social, qu'une partie de la société aille en prison, je voudrais qu'on put y mettre cette portion eblouissante et anonyme dont je viens de parler !

VI.

LA CASERNE.

En sortant de la prison, les deux amis s'arrêtèrent auprès d'un vaste bâtiment dont les hautes murailles assombrissaient la clarté du ciel.

Sulpicius le scribe s'approcha.

Boniface Stubs, la tête en avant, les épaules pliées, le suivait en hésitant, comme un homme partagé.

Ils tendirent l'oreille et écoutèrent.

Le vent et la pluie, ces ennemis du pauvre, gémirent à l'angle des murailles et firent entendre un bruit pareil à celui qui s'élève à la nuit tombante, d'un champ de bataille encore chaud.

Le bruit s'apaisa, et un chœur monstre traversa les murailles de la caserne.

Les prétoriens chantaient.

Boniface. — C'est une chanson gaillarde, où il est question de combat et de galanterie.

Sulpicius. — Triste langue! mon ami Stubs. Les préjugés de ces hommes sont soigneusement entretenus par les gouvernements. Ce sont des esclaves choisis parmi les hommes les plus vigoureux de la classe pauvre. On les dresse au combat afin de les lancer contre d'autres bandes organisées dans le même but par les gouvernements voisins. On ne les laisse pas vivre en compagnie d'un femme, afin qu'ils soient moins accessibles aux tendres sentiments qui assouplissent l'âme et la rendent plus fraternelle. On les soumet à une sévère discipline, afin qu'en tous temps ils restent l'instrument docile des gouvernements. On les dresse à la lutte, on les excite, par des récompenses, par des mots sonores, par des airs belliqueux, par l'éclat des armes et des habits. C'est la destinée de ceux qui entretiennent des prétoriens à l'effet de gouverner, de craindre toujours une révolte.

Boniface. — Ne pourrait-on éclairer ces soldats!

Sulpicius. — La discipline veille sévèrement. Les gouvernements inégalitaires ont besoin de ces hordes disciplinées, et quand, à certains jours, le peuple, las de souffrir, descend dans la rue et réclame les armes à la main les droits de l'homme et du citoyen, on lâche contre lui les prétoriens, exposant le fils et le pere, l'ami et le parent à se coucher en joue pour des choses qui, le plus souvent, ne les regardent pas, ou pour des intérêts communs.

Le chœur s'acheva en cet instant et le rire des soldats retentit sous les voûtes de la caserne.

Le vent se lamentait comme un agonisant et la pluie pleurait aux vitres.

Le scribe et le laboureur s'éloignèrent, remplis de pitie, d'horreur et de tristesse.

(*La suite au prochain numéro.*)

RÉSUMÉ POLITIQUE.

L'attitude prise par le gouvernement français dans les rélations internationales attire l'attention générale.

Tout le monde à les yeux fixés sur le parlement anglais, et dès à present, l'on peut être certain que les exigences du cabinet de Paris seront loin d'être satisfaite.

Les adresses des colonels, où respire la menace ont réveillé les sentiments de fierté de la nation Britannique, qui ne consentira jamais à ce que ces institutions dont elle se montre si orgueilleuse, soient lacérées au profit d'un souverain étranger.

Dans les interpellations qui ont eu lieu le 4 à la chambre des lords, et le 5 à la chambre des communes, se sentiment s'est montré d'une grande énergie.

Parlant de Pierri, lord Derby a prononcé les parples suivantes à la chambre des lords :

« Mais alors on a dit : pourquoi lui avez-vous permis de quitter Birmingham et de se rendre en France? Ce n'était pas à nous a l'empêcher; nous n'avons pas à assumer le rôle de geôlier. (*Ecoutez, écoutez!*)

En Angleterre, tout le monde est libre d'aller et de venir quand et où cela lui plait, aussi longtemps qu'il ne se rend pas coupable contre nos lois.

Ceux qui réellement ont eté coupables de négligence dans cette affaire, c'est la police ordinaire et les autorités de France qui ont laissé pénétrer un homme aussi dangereux dans la capitale. . . . . .

Je crois qu'il est de la plus grande importance que nous apprenions des ministres de S. M. s'ils ont l'intention de prendre quelques mesures en conséquence du récent attentat contre la vie de l'empereur des Français; quelqne mesure qui, bien qu'elle ne puisse procurer aucune sécurité efficace pour la vie des souverains étrangers, soit de nature, cependant, à montrer à la France la bonne volonté qui anime le peuple anglaise de faire tout ce qu'on peut équitablement attendre de lui. (*Ecoutez, écoutez!*)

Maintenant, mylords, je déclare sans hésitation que je ne voudrais pas consentir pour la sécurité du souverain de France ni pour celle de tous les souverains de l'Europe, à violer dans le *moindre degré* le droit sacré d'asile que nous accordons aux étrangers, et qui a toujours caractérisé notre histoire. (*Applaudissements*)

Il y a encore une autre mesure qu'aucun gouvernement, j'en suis sûr, ne voudrait proposer et que, le cas échéant, aucun parlement ne voudrait sanctionner; c'est-à-dire qu'on ne décidera jamais que, dans ce pays, aucun homme puisse jamais être condamné sur un simple soupçon et sans qu'il y ait des preuves contre lui.

Mylords, si le peuple de France est assez peu raisonnable pour attendre, de la part de la nation anglaise, un tel sacrifice de sentiments et de principes, il se trompe grandement (*applaudissements*); et bien que je regretterais qu'il pût jamais s'établir un refroidissement entre lui et nous, cette considération doit plier devant la nécessité de maintenir dans toute son intégrité le principe vital dont j'ai parlé. . . . . .

A la chambre des communes, les Interpellations faites par M. Roebuck sont aussi signifiantes.

M Roebuck désire appeler l'attention de la chambre sur un fait qui s'est produit depuis le dernier attentat contre la vie de l'empereur des Français. (*Ecoutez, écoutez!*)

Je veux, dit-il, parler des adresses de l'armée qui ont paru dans le *Moniteur* et qui ont été publiées officiellement. (*By authority*).

Ces adresses contiennent, contre la nation anglaise, des expressions qui sont regretables.

Je vois dans le fait de cette publication de l'acte de l'empereur des Françis, qui a été lui même un réfugié dans ce pays et qui a été lui-même un conspirateur.

Si le gouvernement changeait, à cause des circonstances actuelles, les lois sur les étrangers, il porterait atteinte aux principes de la Constitution, ferait à la face du monde un acte honteux, et les Anglais cesseraient d'être un grand peuple comme leurs pères.

L'orateur fait allusion au discours de M. le comte de Persigny, ambassadeur de France, près la cour d'Angleterre, et termine en demandant si une correspondance quelconque a été échangée entre les deux gouvernements au sujets d'une modification dans le Code criminel . . . . . .

Répondant à lord Palmerston, M. Roebuck a ajouté ces paroles :

Les reproches du noble lord ne sont pour moi que du vent, dont je n'ai pas peur. Le pays n'a pas tremble devant Napoléon le Grand, il ne redoute pas son successeur.

Qu'en diront les colonels?.

J.-F.-N. COULON, *gérant responsable.*

J. VAN EYDE,

FABRICANT DE MEUBLES DE FANTAISIE,

Rue des Alexciens, 39,

Remets les Meubles Antiques à Neuf, genres Boules, Bois de Couleur, etc., à Bruxelles.

AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Etranger,

Revue mensuelle des Tailleurs,

Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

CONDITIONS DE L'ABONNMENET.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.
Avec Gravures coloriées. » 5 60 »
Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus » 4 00 »
Chaque Patron pris à part envoyé franco » 0 60 »

Toute demande d'abonnement et de renseignemeut doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

CHAPEAUX

IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BURXELLES

DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable,

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine. **3, RUE DES ÉPERONNIERS, A BRUXELLES.** Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine.

Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche,	1re qualité.	fr.	12
Idem id.	ordre 2e	id.	fr. 10
Idem id.	id. 3e	id.	fr. 8
Idem id.	id. 4e	id.	fr. 6

Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme.			fr. 8
Idem	idem	pour jeune homme.	fr. 6
Idem	idem	pour enfant.	fr. 5

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et Cie,

14, *rue N.-D. du Sommeil*, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A RUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et lamodicité de ses prix.

On demande

des Brunisseurs d'orfèvrerie,

Marché-aux Herbes, 95, à Bruxelles.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 *Great Pulleney street Golden Square.*

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la Ve BEUGNIES, rue des Minimes, 41

4e Année. N° 4. Bruxelles, le 21 Février 1858. Prix du N° : 10 Centimes.

Le Prolétaire,

ABONNEMENT
Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 » 00
Trois mois 50

Plus de Privilège. Tout par le Travail.

Pour la province.
Un an. 3 fr. 00
Six mois 1 » 50
Trois mois 80

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

LE JOURNAL
est expédié franco
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. Coulon, rue de Namur, 17.
Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province, peuvent en envoyer le montant en timbres postes.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des *ouvriers tailleurs*. 23 Great Pulteney street, Golden square.

Bruxelles, 20 février 1858.

A quelque chose malheur est bon dit un proverbe.

L'événement du 14 janvier, bien que n'ayant réussi, est venu confirmer une fois encore le vieux dicton populaire.

Car il a eu pour résultat immédiat de dévoiler aux yeux des moins clairvoyants le véritable état de la situation européenne.

Et, disons-le tout de suite, ce résultat, loin de devoir affliger les hommes de progrès, est au contraire on ne plus satisfaisant pour la démocratie-socialiste.

En effet, si l'on consulte les documents qui ont été publiés à ce sujet soit en France, soit dans les autres pays, il en ressort clairement ceci :

1° L'agonie du despotisme ;
2° Décadence de la bourgeoisie ;
3° Vitalité du prolétariat.

Quelques mots d'explication afin de démontrer à nos lecteurs la vérité de ces trois propositions.

Le despotisme est à l'agonie.

Sur ce point, pas n'est besoin d'entrer dans de bien longs détails.

La conduite des gouvernements européens, suffit, et au-delà, pour nous édifier ; car l'empressement avec lequel ils devancent les désirs du maître, prouvent surabondamment, ainsi que nous l'ont appris les journaux français, que Bonaparte est l'arbitre souverain des destinées de l'Europe entière. Il n'y a pas, jusqu'à la fière Angleterre dont les hommes d'Etat n'essaient de faire courber le front devant les exigences toujours croissantes de l'hôte des Tuileries ; et ne s'apprêtent à changer les institutions qui ont fait jusqu'à ce jour sa gloire et son orgueil.

On dirait, en vérité, que l'Europe est un vaste domaine, et que les rois qui la gouvernent ne sont que les vassaux du *grand homme* qui trône à Paris.

Or, pour peu qu'on veuille se donner la peine d'examiner ce qui se passe là-bas, il est facile de se convaincre que le Seigneur suzérain n'est rien moins que solidement assis sur son trône.

Car après avoir employé tous les moyens imaginables (et l'on sait qu'il n'y va pas de main morte) pour consolider sa domination ; les mesures qu'il prend aujourd'hui, sont un aveu péremptoire de son incapacité et de son impuissance.

Nous le répétons : le despotisme est à l'agonie, il est près d'expirer !

Quand à la bourgeoisie, elle, c'est autre chose : déjà en pleine décadence, elle a mis complètement à nu son état de *caducité*.

Aussitôt qu'elle a appris par les feuilles d'outre-Quiévrain, que l'*Elu* avait froncé ses *terribles sourcils*, elle s'est empressé de se coucher à plat ventre et de s'écrier avec le poète :

« Laissez nous vivre et donnez nous des chaînes. »

Seul, au milieu de l'affaissement général, le peuple est demeuré digne, il a marché le front haut, conservé sa fierté ; il a montré que, malgré les coups réitérés, les persécutions sans nombre qu'a eue à subir la démocratie, surtout pendant les dix dernières années, il a montré, disons-nous, que dans le prolétariat seul, était la vitalité, la force de l'avenir !

Aussi les gouvernants ne s'y sont pas trompés, eux. — Ecoutons M. De Morny dans son raqport :

« L'attentat du 14, était attendu par les so-
» ciétés secrètes, les indices ne laissent aucun
» doute à cet égard. Les rapports envoyés de
» tous les points de France montrent claire-
» ment que les hommes connus pour leurs opi-
» nions *anarchiques* avaient changé de ton et
» d'allure, et comptaient sur un mouvement
» à Paris vers le milieu du mois de janvier.

»...Démembrer *cette armée* du désordre qui
» espère profiter des conséquences du crime.
» priver les *sections* secrètes de leurs chefs par
» l'éloignement, c'est là l'esprit de la loi.
» Ceux qu'elle a pour but d'*intimider et de dis-*
» *perser*, ce sont les *ennemis implacables de la so-*
» *ciété qui detestent tous les régimes, tout ce qui*
» *ressemble à une autorité quelconque*, même à
» l'époque ou les intérêts populaires étaient,
» non le mieux, mais le plus servilement flat-
» tés, *qui se dressait encore* contre ce *sem-*
» *blant d'organisation ?* Eux, toujours les mê-
» mes, les socialistes.

» Je ne leur ferai point l'honneur de dis-
» cuter leurs théories ; je dis seulement qu'au-
» cun excès de liberté ne peut les satisfaire,
» *qu'aucun pardon ne les appaise*, qu'ils ont en-
» lacé la France dans un *réseau secret* dont le
» but ne peut être que criminel, et que les
» laisser conspirer dans l'ombre serait une fai-
» blesse pleine de périls. »

Est-ce sssez clair ?

Comprendra-t-on, enfin ?

Qui se dressait, dit M. De Morny, contre ce *semblant d'organisation d'alors ?*

Eux, toujours eux, les socialistes !

Qui se dresse encore, dirons nous à notre tour, contre ce *semblant d'organisation*, d'aujourd'hui.

Eux, toujours eux, les *socialistes !* c'est-à-dire : *l'armée innombrable des ventres creux.*

Cette *puissance formidable* que ne peut atteindre les coups du despotisme le mieux trempé. — LE PROLÉTARIAT !

Le *National* répondant aux réflexions que nous avait suggéré l'annonce de la saisie de notre numéro du 27 janvier, faite par lui et ses deux frères l'*Echo* et le *Télégraphe*, dit :

« Si les rédacteurs du *Prolétaire* se donnaient la peine de lire la loi-Faider, ils sauraient qu'en cette matière, les poursuites ne sont dirigées par la justice belge que sur la plainte du gouvernement qui se prétend outragé. Or, cette plainte se transmet d'abord à l'ambassadeur qui la remet au ministre des affaires étrangeres pour la faire parvenir au ministre de la justice ; celui-ci l'envoie au procureur général qui la transmet à un juge d'instruction, et ce n'est que sur le réquisitoire de ce magistrat que le commissaire de police peut faire une visite domiciliaire. Tout cela doit passer par la filière des bureaux, et il n'y a rien de surprenant dans ce fait que des journaux annoncent que des poursuites vont avoir lieu deux, trois et quatre jours avant que celui qui en est l'objet n'en soit *officiellement* averti. »

Mon Dieu nous savions parfaitement ces choses ; il n'était donc pas besoin d'user encre et papier pour nous les apprendre ; mais ce que nous savons aussi, ce que nous avons voulu dire, et à quoi le *National* n'a pas répondu. C'est qu'il y aurait eu au moins quelque pudeur à attendre pour l'annoncer au public, que la saisie fut un fait accompli, et ne pas s'en rapporter au bavardage de quelque commis plus ou moins bien renseigné. Car, rien ne pressait ce nous semble, il n'y avait pas péril en la demeure : et puis enfin, ce pouvait n'être qu'une rumeur sans aucun fondement, comme celle qui avait couru la veille de l'apparition du numéro saisi.

On disait alors, que le gérant du *Prolétaire* allait être arrêté (nous avons su depuis que la question a été agitée en haut lieu). Si ce bruit était parvenu alors aux oreilles de la feuille *écarlate*, nul doute qu'elle se fut empressée d'annoncer à ses lecteurs que « le gérant du *Prolétaire* était arrêté. » Quitte à dire après qu'elle avait été induite en erreur par le garçon de bureau de telle ou telle administration !!!

En vérité, il faut être bien... *National* pour ne pas s'apercevoir, qu'annoncer à l'avance sur de simples on dit, l'arrestation d'un citoyen ou la saisie d'un journal, c'est, qu'on le veuille ou non, encourager ceux qui quelque fois hésitent devant l'accomplissement d'un acte arbitraire; et, nous savons encore de bonne part, qu'il y a eu hésitation à notre sujet, car notre article, bien qu'un *tantinet* plus énergique la belle et ronflante prose du *National*, a cependant été jugé par *certains personnages*, comme *pouvant* échapper à la douce application de la *patriotique* loi-l'aider !

Mais en voilà assez sur ce sujet. Revenons à un autre ordre d'idées soulevées par le *National*.

« Nous ne voulons saisir ni cette occasion, ni aucune autre dit-il, pour *décocher un petit trait à la presse prolétarienne.* »

Nous réservons nos traits pour nos adversaires, et nous ne considérons jamais comme tels ceux qui luttent pour la démocratie...

« ... Ne suivons pas ce détestable exemple qui nous a souvent été donné dans des pays voisins; n'entamons pas des luttes stériles entre les *diverses nuances de la démocratie.* Que chaque journal combatte à sa manière et conserve l'allure qui lui est propre; nous avons trop d'ennemis devant nous pour nous diviser et pour les réjouir du spectacle de nos divisions... »

A la bonne heure! Voilà de la logique ou ne nous nous y connaissons pas.

Le *National* nous convie à l'union, nous engage à ne pas réjouir nos ennemis par le spectacle de nos divisions, et trois lignes plus haut, il nous parle *des diverses nuances de la démocratie.*

Nous savions bien qu'il y avait démocrates et democrates; nous ne supposions pas qu'il y avait démocratie et democratie, comme il y a fagots et fagots; mais puisque le judicieux organe de la *bouticocratie* le dit, il faut bien le croire, car il le sait mieux que personne, lui, qui est dans la démocratie ce qu'est un œil de cristal dans l'orbite d'un borgne.

Mais avant de songer à nous prémunir contre « *les luttes stériles entre les diverses nuances de la démocratie;* » luttes qu'il semble tant déplorer; le *National* voudrait-il nous dire ce qu'il a fait et ce qu'il fait chaque jour pour les faire cesser: et puis, croit-il, qu'entre les politiques de son acabit et les vrais démocrates la division soit chose bien regrettable?

Quant à nous nous ne le pensons pas.

Qu'ont-ils en effet de commun avec la révolution ces républicains *équilibristes?* En connaissent-ils seulement le premier mot? Se sont-ils jamais préoccupés des besoins, des aspirations du peuple?

Les questions du travail sont-elles à l'ordre du jour chez eux? Ont-ils la moindre notion sur le problème du prolétariat? Car c'est là, qu'ils le sachent bien, que se trouve la solution révolutionnaire, et non dans les *boniments* politico-libéral qui constamment remplissent leurs colonnes.

Vraiment! C'est à n'y pas croire! ces messieurs s'imaginent que le peuple leur fait l'honneur de les compter au nombre des soldats de la liberté, parce qu'il leur plait de *s'amuser* chaque jour à *tartiner* des phrases sonores et et empoulées, qui sont vides et creuses comme leur cervelle bourgeoise!

Ils croient avoir tout dit lorsqu'ils se sont écriés avec emphrase: — Nous sommes les serviteurs de la cause populaire, les amis du peuple, les défenseurs de ses intérêts!!! etc.

Ah! oui nous le savons, vous aimez le peuple... à la façon dont *Saturne* aimait ses enfants!

Eh! bon Dieu, une fois pour toutes, sachez-le donc, messieurs les républicains *aux petits oignons;* mettez-vous-le donc bien dans la *boule*, le peuple, c'est le *Jupiter* des temps modernes, il n'a et ne veut plus avoir d'autres defenseurs de ses intérêts que lui-même: et quiconque veut avoir l'honneur de servir sa cause, doit commencer d'abord par *s'identifier* avec lui.

Républicains du *National*, est-ce là votre fait?

Nous voudrions pouvoir le dire. — Nous n'osons le croire.

Les procès intentés aux journaux le *Drapeau*, le *Crocodile* et le *Prolétaire*, qui devaient avoir lieu les 9, 10 et 11 février ont du être remis.

L'auteur de l'article publié dans le *Drapeau*, M. Labarre, n'ayant pas jugé à propos de se faire connaître (et en cela il a joui du bénéfice de la loi) avant la veille du jour où l'affaire devait être appelée devant la cour d'assises, la cause devait être nécessairement remise à une époque ultérieure.

M. Hallaux du *Crocodile* a fait défaut et il a quitté Bruxelles.

De ce chef, l'affaire subissait également un retard.

Le *Prolétaire* venait en troisième ligne. Le *zèle* déployé par le parquet dans les poursuites exercées contre lui, et la précipitation inouie dans les annales judiciaires, qu'il a imprimée dans la procédure, lui ont fait négliger certaines formalités, dont l'omission à fourni des motifs sérieux de cassation contre l'arrêt de renvoi.

Un pourvoi en cassation a donc été déposé dans les délais légaux.

A l'audience, quelques paroles ont été échangées entre le Ministère Public et Me Jottrand au sujet du pourvoi.

M. l'avocat général Hendrickx a pris la parole en ces termes:

Messieurs, dans le numéro du 8 février 1853 du journal le *Prolétaire* a paru un article contenant ces lignes: « Forts du témoignage de notre conscience, nous attendons avec tranquillité le verdict du jury. »

En présence de ces lignes, nous avions pu croire que cette fois, nous nous trouvions en présence d'un prévenu qui, contrairement à Louis Labarre et Victor Hallaux, aurait le courage de ses opinions et viendrait les défendre en cour d'assises.

Hélas! nous avions compté sans la peur, la peur qui semble endémique chez les gens de la catégorie à laquelle nous avons affaire. Et aujourd'hui encore nous voyons nos prévenus élever une entrave au libre cours de la justice. C'est par un pourvoi en cassation qu'on cherche à obtenir un délai. Ce n'est là évidemment qu'un moyen dilatoire, imaginé pour gagner du temps...

Le pourvoi n'est donc pas sérieux; il est rejeté d'avance. On veut tâcher de gagner trois semaines, un mois; et enlever ainsi à la juridiction de la cour d'assisses, pour la présente session, l'affaire qui nous occupe. On ne plaidera pas même le pourvoi. Je suis convaincu que la veille du jour fixé pour le pourvoi, Coulon ira se désister, parce qu'il est certain de succomber, et qu'en se désistant il économisera l'amende de 150 fr à laquelle il sera condamné.

Si les prévenus ont une confiance si grande dans le verdict du jury; ils ont l'occasion belle de faire proclamer dès aujourd'hui leur parfaite innocence.

Quoi qu'il en soit, messieurs, au milieu des regrets que j'éprouve de voir le cours de justice ainsi entravé, une pensée me console: c'est que la conduite des prévenus dans les trois affaires de presse déférées à la cour d'assises, est un hommage rendu à l'opinion publique, et au jury. Si les prévenus n'étaient pas convaincus d'avoir encouru la réprobation publique, ils n'auraient pas craints le verdict du jury; nous n'aurions pas vu l'un d'eux déserter le pays.

Telle est ma pensée; je l'exprime en toute franchise.

En présence de ce pourvoi, j'estime toutefois, messieurs, qu'il n'y a pas d'autre mesure à prendre que d'ordonner une remise de la cause.

Me Jottrand, défenseur du prévenu Coulon. Messieurs, j'avais pensé que, dans cette affaire, le ministère public n'aurait pas persisté dans son système qui consiste à traquer le lièvre partout où il se trouve, et de lui faire un reproche de chercher à se dérober à sa traque.

Mon client, et les prévenus des affaires antérieures ont, dans l'intérêt de leur défense, essayé de ne se présenter devant le jury que lorsque toutes choses seraient égales entre eux et le ministère public. On a parlé de l'opinion publique. Vous savez de quoi elle se compose dans certains pays et comment on voudrait qu'elle fût composée chez nous où certains journaux ont adopté un système d'altération de faits et de réticences pour abuser l'opinion.

Eh bien, cette opinion publique, admettez que ceux qui ont à se défendre devant elle attendent qu'elle soit formée.

Oui, nous avons besoin de savoir ce que les grands peuples pensent de ce qui s'est passé en France.....

M. le Président. Me Jottrand, vous n'avez à plaider ici que l'incident, et je dois vous prévenir que, même si vous plaidiez au fond, je me verrais obligé de vous interdire toute allusion à des faits étrangers au procès. N'allez donc pas plus loin.

Me Jottrand. Je n'irai pas plus loin, M. le président; j'en ai dit assez d'ailleurs pour faire comprendre pourquoi nous cherchons à gagner du temps.

Mais, en dehors de cette tactique nécessaire, légitime, nous avons un autre motif qui justifie pleinement notre pourvoi. Nous tenons à ce qu'il soit constaté par la cour de cassation — qui restera saisie du pourvoi, quoi qu'on en ait dit — que nous sommes poursuivis sur la plainte du gouvernement français, et non par la décision spontanée d'un zèle outré qui trop souvent obscurcit le jugement. Il faut que l'on sache si les réquisitions des premiers magistrats ont été faites conformément à ce que la loi exige. L'arrêt de renvoi de l'acte d'accusation ne font aucune mention de la plainte; nous sommes donc fondés à soutenir que nous ne sommes pas poursuivis conformement à la loi. La cour de cassation statuera. . . . . .

L'incident est clos.

M. le Président donne lecture d'un arrêt qui:

« Attendu que l'arrêt de la chambre des mises en accusation qui renvoie les prévenus devant la cour d'assises, a été signifié le 6 février;

» Attendu qu'un pourvoi en cassation a été institué dans le délai legal contre cet arrêt;

» Renvoie la cause à une prochaine série. »

Le ministère public n'a pas voulu laisser passer cette occasion de lancer à l'adresse des accusés quelques épithètes de *bon goût.*

Avec toute l'éloquence et le *savoir vivre* qui le distingue, l'avocat général a parlé de la peur, de la lâcheté de ces vils folliculaires qui n'osent affronter la justice du pays, etc.

Et tout cela, parce qu'au zèle outré du parquet, les prévenus, ont opposé ce que la prudence la plus vulgaire leur indiquait en usant du droit que la loi leur reconnait.

Il faudrait dorénavant, qu'un citoyen accusé d'un délit quelconque en matière politique, pour faire *preuve de courage*, fasse une requête afin d'être condamné sommairement sans attendre que l'opinion publique soit éclairée sur la valeur du délit qu'on lui reproche, et qu'il tende les mains aux menottes en suppliant les gendarmes de le conduire en prison.

Il n'est pas certain qu'en agissant de la sorte, ce citoyen n'encourrait pas le risque de s'entendre traiter d'audacieux et de cynique.

IGNOBLES SALETÉS D'UN JOURNAL BIEN PENSANT.

Les journaux *honnêtes et surtout très-modérés*, nous ont habitués à trouver dans leurs colonnes des injures et des invectives à l'adresse de

leurs adversaires, principalement lorsqu'ils ont à faire aux démocrates, aux révolutionnaires.

Mais il appartenait à l'*Etoile Belge*, (numéro du 13 février) de dépasser tout ce qu'on avait vu en ce genre. Il est impossible de ramasser plus d'ordures et de jeter sa bâve avec plus d'indécence que ne le fait ce journal dans l'entrefilet suivant.

Qu'on en juge !

« Nous avons publié la relation exacte des trois procès de presse qui viennent d'avorter l'un après l'autre » devant la cour d'assisses du Brabant. Nous n'hésitons » pas à le dire, les faits qui se sont passés dans cette » circonstance, nous ont accablé de *honte* et de *confusion*. L'opinion publique, abusée par des exceptions » *fâcheuses*, professe à l'égard du journalisme et surtout des journalistes, des sentiments que nous avons » plus d'une fois constatés avec une profonde douleur. » Nous espérions au moins qu'en ce moment difficile, » des opinions *inconsidérés*, émises en termes *compromettants pour le pays*, trouveraient leur excuse dans » la *surexcitation* qui les avaient dictées. — Nous nous » attendions à voir plaider bien ou mal, une cause » bonne ou mauvaise. *Nous n'avons pas même trouvé* » *des prévenus*. Les uns ont voulu gagner du temps ; » un autre à gagné la frontière. En face d'une telle » défense nous comprenons le langage du ministere » public. Mais il pouvait bien se taire ; les prévenus » se sont *exécutés* eux-mêmes. »

« Tout écrivain qui se *respecte* comprendra nos paroles ; en parlant ainsi, nous *plaidons* sa cause. A » chacun la responsabilité de ses actes. S'y soustraire, » c'est les *désavouer* ; et, condamnés ou non par le jury, » des prévenus que ne soutiens pas un plus *noble cou*» *rage. sont condamnés d'avance par l'opinion publi*» *que.* »

EST-CE ASSEZ DE VILÉNIES ?

Vit-on jamais plus d'hypocrisie unie à plus d'impudence ?

Eh quoi ! *L'Etoile Belge* ose invoquer l'intérêt du pays « *mis en péril par des opinions inconsidérées émises en termes compromettants !* »

Mais les intérêts que défend la feuille orléaniste, sont-ils bien ceux de la Belgique et ne sont-ce pas plutôt ceux de ses patrons ?

QUELLE RÉPONDE!

Quand par hazard elle lance quelques pointes contre le despotisme qui pèse sur nos voisins, est elle guidée par l'amour de la liberte ?

NULLEMENT.

Ses traits sont dirigés contre le *puissant* personnage qui tient lui place que cette feuille si *désintéressée* voudrait voir occuper par ses *maîtres*.

La ligne de conduite qu'elle tient à l'égard d'autres peuples gémissant également sous le joug, prouve surabondamment que, ce qui se passe aujourd'hui en France, et qu'elle trouve détestable, serait absous par elle, sinon glorifié, si c'était fait au profit de ceux qu'elle tient en réserve pour faire plus tard le *bonheur* des français.

N'en déplaise à l'*Etoile*, nous persistons à affirmer que les *vrais intérêts* de la Belgique sont bien autrement défendus par les écrivains qui protestent au nom de sa dignité, de son indépendance, que par les mercenaires dont la plume est toujours au service du *plus offrant et dernier enchérisseur*.

Quand une feuille se permet, *au nom de la dignité de la presse*, d'imprimer des choses ordurières telles que celles-ci : « Nous n'hésitons pas à le dire, les faits qui se sont passés, dans cette circonstance, nous ont *accablés de honte* et *de confusion*. » puis encore : « Condamnés ou non par le jury, des prévenus que ne soutient pas un *un noble courage, sont condamnés d'avance par l'opinion publique*. » On ne peut que détourner la tête avec dégoût et envoyer les *drôles* qui la dirigent, recevoir le salaire promis à l'infâmie !

Le procès relatif à l'événement du 14 janvier et dont la cour d'assises de la Seine devait s'occuper les 25 et 26 de ce mois est retardee. Un supplement d'instruction devant avoir lieu.

La police française désigne deux complices de cette affaire ; un anglais, le citoyen Allsop ; l'autre le citoyen Simon Bernard, proscrit français, arrêté ces jours derniers par les *soins* de la police anglaise.

L'extradition de ce dernier est paraît-il demandée par le gouvernement impérial.

L'obtiendra-t-il.

Hélas ! nous le craignons. — Le grand admirateur du système bonapartiste ; cette *vieille perruque ;* lord Palmerston, enfin, n'est il pas à la tête des affaires du gouvernement Britannique.

NOUVELLES DE LA CHINE.

Un dépêche électrique arrivé à Marseille, annonce que dans un post-scriptum, le *Friend of China*, raconte qu'après la prise du fort Gough, les alliés se sont emparés du fo t Lin, de la pagode à cinq étages et des remparts du côté Est de Canton.

Le capitaine de la marine royale Bale a ete tué en escaladant la muraille. Le capitaine Giefort a été blessé, et d'autres sont tombés dans des embuscades.

Les alliés ont *brûlé par represailles un village voisin et une partie des faubourgs.*

L'incendie continuait au départ du courrier.

Cette nouvelle est confirmée en ces termes par le *China Mail.*

L'INCENDIE A ÉTÉ MIS A UNE GRANDE PARTIE DES FAUBOURGS DE CANTON ET LE FEU GAGNAIT L'INTÉRIEUR DE LA VILLE.

Autrefois on se battait à l'arme blanche ; puis la poudre à canon fut inventée. — Cette *précieuse* découverte fut un *progrès ;* par elle les luttes devaient être moins *meurtrières*.

Aujourd'hui parce qu'un capitaine tombe dans une *embuscade*, on *incendie des villages, les faubourgs et une ville contenant* DEUX MILLIONS d'habitants !

Il faut convenir que le *progrès* à fait un chemin bien *rapide* dans l'art de détruire, et on ne peut s'empêcher de reconnaître que cette façon de procéder est toute *progressive*, *toute chrétienne !*

Qui donc oserait encore nier le progrès ?

LE VICAIRE VAN TILO.

TRIBUNAL CORRECTIONEL DE BRUXELLES.

Vendredi 12 février a été appelée devant le tribunal correctionnel de Bruxelles, une affaire qui a préoccupé vivement le public depuis plusieurs mois, il s'agissait d'une poursuite a charge 1° du sieur Van Tilo, prêtre, vicaire de la paroisse de Sainte-Gudule à Bruxelles, jusqu'en 1855, et, depuis lors, aumônier de la garnison à Malines ; 2° de la dame R..., de Bruxelles. Cette dame est prévenue d'adultère, de complicité avec le prêtre susdit.

Un grand nombre de personnes assistaient à l'audience ; mais le tribunal, attendu que la publicité serait dangereuse pour les mœurs, ordonne le huis-clos. La salle est évacuée par le public ; les avocats présents l'occupent presque toute entière.

Parmi les témoins se trouvent plusieurs demoiselles, que la jalousie a poussés à faire des révélations.

Les témoins entendus, M. le président procède à l'interrogatoire des prévenus. Tous deux nient les relations coupables qui leur sont reprochées. Durant cet interrogatoire, il est donné lecture de la correspondance échangée entre les prévenus. Les lettres du prêtre Van Tilo portent pour suscription : *A ma fille ;* celles de Mme R... : *Mon cher père.* Parmi elle figurent celle par laquelle le prêtre Van Tilo, qui habitait Malines, donna le rendez-vous de la rue Zéréso ; on y voit notamment ces mots : *Surtout ne vous gênez pas ; vous me comprenez bien ; vous savez que je n'aime pas à être gêné.* Le prévenu interprète ces mots dans ce sens que, croyant la dame R... enceinte ; il tenait à ce qu'elle ne se génât pas pour lui dans sa toilette.

Dans une autre lettre, il rappelle combien il a de bonheur à la presser sur son cœur et combien il l'aime. Il tutoie la prévenue dans ces lettres et signe : *Ton Guillaume.*

Interpellé sur la question de savoir si c'est là le langage d'un prêtre pour sa pénitente, le prévenu répond qu'il avait beaucoup d'amitié pour la dame R..., mais qu'il n'est pas coupable.

Au moment où M. le président accordait la parole à M. Vleminckx, substitut du procureur du roi, pour son réquisitoire, Me Sancke s'est levé et a lu de longues conclusions relatives à un incident.

Au nombre des lettres saisies chez le prévenu Van Tilo, se trouvent, indépendamment de celles qu'il a reçues de la prévenue et de sa maîtresse en titre, un grand nombre de lettres écrites par des dames et des demoiselles qui appartiennent à de bonnes familles.

Ces lettres sont de nature à compromettre des personnes contre lesquelles aucune poursuite n'est et ne peut être dirigée ; on assure que plusieurs sont écrites dans un style tout à fait *graveleux*. Les conclusions de Me Sancke tendent à ce qu'elles soient distraites du dossier et qu'il n'en soit point donné lecture.

Ces lettres saisies chez le prévenu Van Tilo sont au nombre de 64. — Elles émanent de dames et demoiselles appartenant à toutes les classes de la société.

Le ministère public et l'avocat de la partie civile se sont opposés à l'admission des conclusions prises au nom du vicaire Van Tilo.

Le tribunal, après delibéré en chambre du conseil, a rejeté ces conclusions ; il a ordonné qu'il pourrait être fait usage des lettres saisies, parce que notamment elles sont de nature, sinon à établir le délit, du moins à constater le degré de moralité du prévenu, et, par suite, en cas de condamnation, le degré de la peine qui lui serait infligée.

Les plaidoiries de cette affaire qui a occupé plusieurs audiences n'ont été terminés que mercredi 17, par la condamnation des deux prévenus.

Van Tilo a été condamné à deux ans de prison, 100 fr. d'amende et 500 fr. dommages et intérêts. Sa complice la dame R..., a quatre mois d'emprisonnement.

Bonnes gens, envoyez donc vos femmes et vos filles à confesse !

On lit dans l'*Echo de Bruxelles* à propos du livre de M. Bouquié-Lefebvre, intitulé : *De l'abus des boissons fortes.*

« Il y a plus de dix ans que M. Bouquié Lefebvre publiait, le premier en Belgique, un ouvrage destiné a combattre l'abus des boissons fortes. Accueillie partout avec faveur, distribuée à la plupart des instituteurs communaux, cette première publication valut a l'auteur les félicitations des hommes les plus éminents, du nord et du centre de l'Europe, qui, en presence des mêmes abus, avaient les mêmes convictions, le même désir, celui de venir spécialement en aide à la répression de l'ivrognerie, l'un des excès les plus hideux de l'humanite.

M. Bouquié nous adresse aujourd'hui trois nouveaux ouvrages a la fois.

1° Une seconde édition de la vie du buveur et de la vie des enfants du buveur ;

2° Un livre adresse aux instituteurs primaires de Belgique pour les engager a premunir les enfants contre le péril des boissons fortes qui l'attend a son entree dans la vie ;

3° Et un mémoire couronné par le congrès international de bienfaisance en septembre à Francfort-sur-Mein, à la suite d'un concours ouvert pour indiquer les causes et les résultats de l'intempérance, ainsi que les moyens de la prevenir et de la combattre.

Quelques lignes adressées aux instituteurs feront comprendre les sentiments généreux qui animent l'auteur, le but qu'il cherche à atteindre.

« A mon sens, il n'y a rien à faire de l'ivrogne endurci. De même on perdrait son temps à moraliser la

population des bagnes ou en cherchant à guérir les animaux atteints de maladies contagieuses. Le but à atteindre c'est de prémunir l'enfant contre des tentations et des périls qui l'attendent à son entrée dans la vie, et le plus cruel, le plus menaçant de tous est la rage des boissons fortes, passion qui, invétérée, conduit à la honte et au crime. — Ne pouvant rien sans vous, je viens vous demander d'unir nos efforts pour combattre le mal.

» Vous qui élevez l'enfant du pauvre, vous avez été souvent témoins, le cœur navré, des ravages des boissons fortes et de la profonde misère à laquelle ils conduisent. Vous le savez, l'ivrogne abdique à la fois la probité et le travail; religion, amour de la famille, tout s'émousse en lui pour le laisser réduit à l'état de la brute.

» J'ai espéré en vous pour mener à bien des efforts que la progression du mal rend chaque jour plus urgents.

» Expliquez aux élèves que l'ivrognerie entraine à la perte du corps et de l'âme, dites aux parents, qui visitent vos écoles, que préserver leurs enfants de ce vice funeste est un devoir aussi impérieux que de les bien élever, puisque l'ivresse détruit les effets de l'éducation et de l'instruction. »

Certes nous rendons justice aux hommes qui tentent à extirper le mal résultant de l'abus des boissons fortes dont l'influence est si pernicieuse sur ceux qui en abusent.

Mais les efforts des apôtres de la tempérance, y compris le père *Mathew*, viendront se briser devant le grand obstacle qui s'oppose à la réalisation de leurs vœux : *La misère.*

Tant que la misère, source de tant de maux règnera, toutes les tentatives, toutes les prédications seront vaines et n'aboutirons pas.

Que le paupérisme soit vaincu d'abord; puis l'ivrognerie sera bientôt disparue.

LE VIEUX MONDE.

VII.

TOPOGRAPHIE CONTRASTÉE.

Boniface Stubs ouvrit des yeux intelligents et regarda autour de lui . . . . . .

Et il vit :

En face de l'*Atelier*, — l'*Hôpital*.

En face de la *Bourse*, — le *Dépôt de mendicité*.

En face du *Théâtre*, — la *Prison*.

En face de la *Caserne*, — le *Couvent*.

En face de l'*Eglise*, — le *Lupanar*.

En face du *Tribunal*, — le *Palais où se font les lois*.

Il vit plus loin :

Le riche hôtel vis-à-vis de la masure.

Le splendide magasin vis-à-vis de l'échoppe.

Le salon sous la mansarde.

Le cabaret.....

Et à mesure qu'il descendit dans le *détail* de chaque partie, les contrastes se multiplièrent à l'infini.

Vois maintenant, lui dit Sulpicius, l'ensemble des hommes et des choses.

VIII.

HOMMES ET CHOSES CONTRASTÉS.

Dès que l'esprit a trouvé son point d'optique, le monde s'éclaire des rayons de la vérité.

Boniface Stubs n'eut qu'à laisser tomber ses regards sur tout ce qui mouvait autour de lui. Formes et couleurs portaient leur sens écrit en stile aussi limpide que l'air ambiant.

Des hommes au front superbe coudoyaient, insolents de splendeur et de santé, des malheureux hâves, timides et dégueniliés.

Ceux-ci chantaient l'amour, les doux loisirs, la domination, l'or et la vie.

Ceux-là psalmodiaient la faim, la fatigue, la douleur, la misère et la mort.

Un attelage humain courbé vers le sol, comme des bœufs courbés sous le joug, tout fumant de sueurs, traînaient des blocs énormes.

Un attelage de chevaux fringants, richement caparaçonnés, enlevait un léger équipage où se prélassait un mortel plus fier qu'un dieu.....

Des gens mal vêtus, et n'ayant plus une obole, collaïent leur visage à des vitres où ruisselait l'or qui s'épanche d'une coupe trop pleine.

Et le malheureux détournait la tête.

Mais plus loin chantaient lèchefrites et casserolles, concert de ces instruments ingenieux à l'aide desquels la gloutonnerie alchimise les trois règnes de la nature. Plus loin fumait les soupiraux du laboratoire odorant; plus loin le bouchon sautait avec bruit des bouteilles et le vin generenx pétillait dans les coupes.

Alors l'affamé sentait la faim se tordre au fond de son estomac vide, irrité dans toutes les papilles que la bonne nature lui a données, comme aux riches, pour savourer les dons qu'elle offre à tous.

Il jetait autour de lui un regard de détresse, et s'en allait rampant, farouche, honteux, dévorer sur les tas d'ordures des débris qu'il disputait aux chiens.

Des hommes en haillons balayaient le pavé, afin que les chevaux du riche ne crotassent point leurs sabots cirés.

Aux boutiques, on voyait deux sortes de marchandises : l'une grossière, l'autre perfectionnée.

Au pauvre la première, — au riche la seconde.

Partout le loisir au riche, — le labeur au pauvre.

Partout et dans tout la même injustice, la même oppression.

Et quand Stubs eut bien regardé le peuple passer, repasser, évoluer dans toutes les directions, il se rappela l'anathème de Saint Luc :

« Malheur a vous, riches! »

Elle périra! elle périra! s'écria Stubs.

Qui donc? demanda Sulpicius le scribe.

Cette société où le pauvre, comme Atlas, porte le monde sur ses épaules!.....

JOB LE SOCIALISTE.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Partout l'on travaille avec ardeur *aux mesures de sûreté.*

En France çà marche comme sur des roulettes, et les timides objections hazardées s'effacent devant les arguments irréfutables que voici :

« *On ne devrait pas marchander*, dit M. Decassagnac, *quand on nous a sauvé du précipice.* »

M. Baroche a ajouté :

« Quand le gouvernement dit qu'il a besoin de cette loi, qu'il ne comprendrait pas qu'on la lui refusat. »

Qui pourrait s'y refuser après de telles raisons données?

— En Piémont le cabinet *libéral*, à la tête duquel se trouve M. Cavour, a proposé :

Dix ans de travaux forcés contre les conspirations ayant pour but d'attenter à la vie des souverains étrangers; trois mois d'emprisonnement contre l'apologie de l'assassinat politique; des modifications à la loi sur le jury.

Ce n'est pas trop mal, comme on le voit.

— En Suisse les *ordres* venus de Paris ont été exécutés à la lettre. — Le gouvernement fédéral s'est empressé d'interner les réfugiés politiques.

Le télégraphe apporte une nouvelle d'une importance majeure.

Le bill sur les conspirations vient d'être rejeté à la Chambre des Communes.

On considère le cabinet Palmerston comme renversé.

J.-F.-N. Coulon, *gerant responsable.*

J. VAN EYDE,

FABRICANT DE MEUBLES DE FANTAISIE,

Rue des Alexiens, 39,

Remets les Meubles Antiques à Neuf, genres Boules, Bois de Couleur, etc., à Bruxelles.

AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Etranger,

Revue mensuelle des Tailleurs,

Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

CONDITIONS DE L'ABONNMENET.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.
Avec Gravures coloriées. « 5 60 »
Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus » 4 00 »
Chaque Patron pris à part envoyé franco » 0 60 »

Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

CHAPEAUX

IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BURXELLES

DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable,

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine. **3, RUE DES ÉPERONNIERS, A BRUXELLES.** Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine.

Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1re qualité. . . . . fr. 12
Idem id. ordre 2e id. . fr. 10
Idem id. id. 3e id. . fr. 8
Idem id. id. 4e id. . fr. 6

Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme. . . . . fr. 8
Idem idem pour jeune homme. fr. 6
Idem idem pour enfant . . , fr. 5

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et Cie,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A RUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

On demande

des Brunisseurs d'orfèvrerie,

Marché-aux Herbes, 95, à Bruxelles.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 *Great Pulleney street Golden Square.*

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Prux., Typ. de la Ve BEUGNIES, rue des Minimes, 44

4e Année. N° 5. Bruxelles, le 7 Mars 1858. Prix du N° : 10 Centimes.

Le Prolétaire,

Plus de Privilége. Tout par le Travail.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

ABONNEMENT
Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 » 00
Trois mois 50

Pour la province.
Un an 3 fr. 60
Six mois 1 » 50
Trois mois 80

LE JOURNAL
est expédié franco
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N, Coulon, rue de Namur, 17.
Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.
On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des *ouvriers tailleurs*, 23 Great Pulteney street, Golden square.

MM. les abonnés de la province, peuvent nous envoyer le montant en timbres postes.

Bruxelles, 6 mars 1858.

CANDEUR ET NAIVETÉ D'UN REPRÉSENTANT.

Dans la discussion de la loi sur la presse, M. Van Overloop, en a défini le sens et la portée avec une remarquable précision et une grande netteté :

« Je considère la présentation du projet de loi comme » un acte de *courtoisie* spontanée du gouvernement » belge envers les gouvernements etrangers. A ce point » de vue, Je félicite le gouvernement de ce qu'il s'ef- » force de mettre un terme a des attentats qui semblent » devoir caractériser notre siècle. »

Remarquons d'abord ce fait, qui ressort du reste implicitement de la seule présentation du projet de loi, et qui a été reconnu et parfaitement établi par tous les *honorables* qui l'ont votée.

C'est un acte de *courtoisie*, c'est-à-dire de *vasselage* envers les gouvernements étrangers; c'est-à-dire, envers le despote d'outre-Quiévrain.

A cela nous n'avons rien à dire autre chose que ceci : C'est qu'il est impossible de mieux montrer à quel degré d'abaissement et de dépendance est tombée entre les mains de cette infernale caste bourgeoise et libérale, la Belque, si fière jadis de son indépendance et de ses libertés.

Bien que ce ne soit que la rougeur au front que nous assistons à cette dégradation morale de notre pays, nous ne voulons pourtant pas nous étendre outre mesure sur cet acte de couardise et de lâcheté.

Ce que nous voulons avant tout c'est de faire ressortir le côté social et populaire, qu'on nous passe l'expression.

M. Van Overloop ajoute :

« Car si tous les gouvernements ne se donnent pas » la main *la société s'en va, elle n'a plus de raison d'être.* » Au reste, il serait bon de parler un peu moins *des* » *droits du peuple* et de lui prêcher un peu plus *l'ac-* » *complissement de ses devoirs.* »

Voilà le bout de l'oreille; voilà la pensée intime de nos braves représentants, mise à jour par le député de Saint-Nicolas.

Il s'agit de former un *former une sainte alliance bourgeoise contre les barbares* des temps modernes : sans cela, « la société s'en va, elle n'a plus de raison d'être. »

Vraiment ! si nous étions enclins à la peur, nous tremblerions de nos membres.

Toutefois nous voilà bien et dûment avertis.

On a toujours cherché à nous faire croire que, nous vivions sous une Constitution qui garantit les droits de tous.

Eh ! bien, ceux d'entre nous qui avaient la bonhomie d'y ajouter foi, étaient dans une profonde erreur.

Prolétaires, tenons nous le pour dit une bonne foi.

Nous n'avons *aucun droit* dans la société actuelle : nous n'avons que *des droits* à accomplir: c'est-à-dire que les privilégiés ne nous reconnaissent d'aptitudes que pour produire, afin de les engraisser; et s'il nous arrivaient de les revendiquer ces droits qu'ils nous dénient, oh ! alors « la société s'en va. »

C'est cependant ce qui aura lieu, M. Van Overloop, et vous avez cent fois raison.

Votre société privilégiée s'en va, elle tombe de vétusté, *elle n'a plus de raison d'être.*

Oui, messieurs les bourgeois, votre *maître* à tous le sait bien, lui ; c'est pour cela qu'il dit : « Qu'il faut rassurer les honnêtes gens, et que la question est posée entre ceux qui possèdent et ceux qui *veulent prendre.* »

Nous sommes de son avis sur ce chapitre, et nous disons, avec cette variante pourtant :

Oui, la question est posée *entre eux qui possèdent ;* c'est-à-dire, les parasites, les fainéants de toute espèce ; *et ceux qui ne veulent plus qu'on leur prenne ; et qui aspirent à posséder intégralement le fruit de leurs labeurs !*

Voilà le véritable terrain sur lequel la lutte est établie et les adversaires sont en présence:

D'un côté, le privilège et l'oppression ;

De l'autre, le travail et la liberté !

Et quelque soit la durée du combat, l'issue n'est pas douteuse. La victoire couronnera les efforts des fils du travail; la liberté triomphera!

NECROLOGIE.

On annonce la mort en Belgique. : *De la liberté de la presse*, décédée dans le palais de la Nation, rue de la Loi, le 25 février 1858, à la suite de l'épidémie despotico-tyrannique qui s'est abattue sur l'Europe à la suite du 14 janvier.

Ses funérailles auront lieu ultérieurement dans le *Moniteur*.

L'absoute a été dite le 5 mars *dans une pièce contigüe,* à la maison mortuaire, par M. Tesch, ministre *libéral* de la justice, accompagné de plusieurs de ses collègues.

Les citoyens qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Nous mettons sous les jeux de nos lecteurs, et nous les prions instammant de lire avec attention le petit entre-filet suivant extrait d'un journal belge.

Nous recevons de Paris, dit le *Télégraphe*, le renseignement suivant :

Le prince Jérôme a donné, il y a peu de jours, un grand dîner diplomatique, auquel assistaient les ministres et les principaux dignitaires de l'*Etat*.

Le prince de Chimay etait au nombre des convives.

Après le dîner, M. le ministre de la justice s'est approché de lui et en présence des personnes présentes, il l'a chargé *de remercier M. le ministre de la justice de Belgique, de la manière prompte et intelligente dont il avait fait marcher l'instruction relative à l'attentat du 14 janvier*. Le ministre a ajouté : « CERTAINEMENT, ON N'AURAIT PU MIEUX FAIRE ICI. » Nous livrons le fait à la publicité sans commentaire ajoute le journal qui a inséré la chose.

Nous qui avons de bonnes raisons pour ne pas garder le *silence prudent de la grande presse*, nous rappelerons simplement ce-ci :

Dans notre numéro du 27 janvier qui est aujourd'hui l'objet de poursuites, nous disions:

« Allons messieurs du ministère apprêtez vos » foudres, l'organe de votre seigneur et maître » vous somme d'agir. Le *Constitutionel*, son » digne acolyte s'impatiente déjà de votre len- » teur.

» Montrez que ce n'est plus à Bruxelles, » *mais à Paris que siège la justice de la libre* » *Belgique,* et que le ministère libéral, nous a » procuré l'inapréciable avantage d'échanger » notre titre de citoyens belges, contre *l'hono-* » *rable qualification de sujets de Bonaparte.*

Nous ne nous attendions pas en écrivant les lignes qui précèdent, que les faits seraient venus *sitôt* justifier notre dire et nous donner raison.

M. l'avocat général ne s'en doutait probablement pas, car s'il avait pu prévoir que nous étions si complètement dans le vrai, il se serait dispensé de mettre dans l'acte d'accusation signé de lui, les phrases suivantes :

« Les poursuites (celles exercées contre le *Drapeau* et le *Crocodile*) loin de servir d'avertissement à l'éditeur du journal le *Prolétaire* et à ses rédacteurs; loin de les maintenir dans les bornes de la modération que *commande le respect* dû à un souverain allié de la Belgique, leur fournissait un prétexte de braver l'autorité des lois, de jeter un *défi à la justice*..... »

« Il prodigue à Sa Majesté l'empereur des Français, tout ce que l'*offense* offre de plus blessant; et dans l'aveuglement de sa passion il va jusqu'à jeter l'*insulte et l'outrage à la face de ses juges*, A LA FACE DU JURY. »

Nous ferons remarquer au lecteur, qu'aucune protestation contre les paroles du ministre

français n'est parti du sein de la grande presse, qui à l'en croire, a tant à cœur l'*honneur national!*

Nous ajouterons que, la presse officielle, que le *Moniteur* lui-même a gardé le silence, courbant le front devant l'énoncé d'un fait aussi grave.

Nous voudrions savoir si l'on aurait encore aujourd'hui l'impudence d'oser nous dire que, nous jetons *l'insulte et l'outrage à la face de la justice, à la face du jury belge.*

Notre crime, si crime il y a, c'est d'avoir été plus clairvoyants que beaucoup d'autres, et d'avoir signalé à l'avance à nos concitoyens l'abîme où iront s'engloutir l'indépendance et les libertés de la Belgique!

Le pourvoi en cassation contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation, formulé par notre gérant a été rejetté lundi premier mars.

La conséquence du rejet, en ces matières, entraîne une amende de 150 fr. à laquelle le citoyen Coulon a été condamné.

Dans la même journée, la cour d'assises s'est occupé de l'affaire du *Crocodile*. Le sieur Hallaux a été condamné à quinze mois d'emprisonnement.

Le procès du *Drapeau* est fixé à lundi 8 mars, et le lendemain vient le tour du *Prolétaire*.

Voici l'acte d'accusation dirigé contre nous.

ACTE D'ACCUSATION.

Le procureur général près la cour d'appel de Bruxelles, expose que la cour, par arrêt du quatre février 1858, a renvoyé devant la cour d'assises de la province du Brabant, les nommés :

1° Anne Dejon, veuve de Pierre-Charles Beugnies, âgée de 56 ans, imprimeur née et domiciliée à Bruxelles.

2° Jean-François-Nicolas Coulon, âgé de 41 ans, éditeur et gérant responsable du journal le *Prolétaire*, né à Liége, demeurant à Bruxelles.

Prévenus du délit prévu par l'article premier de la loi du 20 décembre 1852.

En conséquence, le procureur général soussigné a rédigé le présent acte d'accusation, par lequel il expose qu'il résulte des pièces du procès les faits et les détails suivants :

« L'assassinat de Sa Majesté Napoléon III, en compromettant les destinées de la France, pouvait imprimer au mouvement révolutionnaire de la démocratie, un élan dont nul ne saurait mesurer les conséquences, ni limiter les effets pour plusieurs états de l'Europe.

« C'est ce qu'on a généralement compris en Belgique. Aussi la nouvelle de l'attentat du 14 janvier 1858, y fut-elle accueillie avec une indignation profonde.

» Ce sentiment joint à la gratitude envers la providence et la sympathie que tout *cœur généreux* accorde à ceux qui ont été l'objet d'un crime odieux, est le reflet fidèle de l'opinion publique dont la presse nationale se constitua l'organe.

» Cependant deux journaux, le *Drapeau* et le *Crocodile*, dirigèrent contre Sa Majesté l'empereur des Français, à l'occasion de cette tentative homicide des attaques qui, dès le 22 janvier furent déférées aux tribunaux.

» Ces poursuites loin de servir d'avertissement à l'éditeur du journal le *Prolétaire* et à ses rédacteurs; loin de les maintenir dans les bornes de la modération que *commande le respect* dû à un souverain allié de la Belgique, leur fournissait un prétexte de braver l'autorité des lois, de jeter un défi à la justice.

» Obéissant à ses *instincts révolutionnaires*, cette feuille, organe de la démocratie socialiste, publia dans son numéro du 27 janvier, un article dont *l'audace* étonne, dont le *cynisme* provoque le *dégoût*.

» Sans *pudeur* et sans honte, le journaliste y préconise *l'assassinat* politique, et fait de l'attentat de la rue Lepelletier une *apologie enthousiaste*. A ses yeux, les auteurs de cette entreprise sont des *héros*, la *lâcheté* de leur homicide, tenté traîtreusement et par surprise, c'est de la *valeur;* l'expiation qui les attend, c'est le *martyre*.

» Il prodigue à Sa Majesté l'empereur des Français, tout ce que *l'offense* offre de plus blessant; et dans l'aveuglement de sa passion, il va jusqu'à jeter *l'insulte et l'outrage* à la face de ses juges, à la face du jury belge.

» Les développements donnés à l'article incriminé ne permettent pas de le reproduire complètement. En voici quelques extraits : »

(5e Alinéa.) *M. Bonaparte veut, en vertu du danger qu'il a couru, se constituer le grand justicier de l'Europe.*

(6e Alinéa.) Nous en sommes fâchés pour lui et pour son *Moniteur*, mais ses menaces ne nous empêcherons pas d'émettre notre pensée sur l'événement du 14 janvier.

(7e Alinéa.) Allons messieurs du ministère, apprêtez-vos foudres, *l'organe de votre seigneur et maître vous somme d'agir.*

(11e Alinéa.) Une tentative *hardie, audacieuse* a eu lieu à Paris dans la soirée du 14 janvier. Quelques *hommes héroïques*, mûs par un ardent amour de la liberté, inspirés par le génie des révolutions, ont cru pouvoir arriver d'un seul coup à l'anéantissement du *despotisme Européen, en essayant de briser la clef de voûte de l'édifice.*

(12e Alinéa.) Mais la fortune a trahi leurs espérances, et à l'heure où nous écrivons ces lignes, ces *valeureux* soldats de la cause républicaine, attendent au fond des cachots que la justice impériale leur fasse expier le crime de *n'avoir pas réussi.*

(13e Alinéa.) Cette tentative a soulevé de la part de presque tous les journaux, une tempête d'imprécations contre ses auteurs.

(14e Alinéa.) Ce sont, disent ces écrivains courageux, de lâches assassins, d'infâmes scélérats, etc.

(15e Alinéa.) Tout beau messieurs, un peu de *pudeur* s'il vous plait; et avant *de condamner* d'un façon aussi brutale, non seulement l'action, mais encore les intentions de ceux qui ont agi; recueillez-vous un peu, et demandez-vous, ainsi que nous l'avons fait nous-mêmes, quels sont ces hommes, et quel mobile a pu les pousser à une entreprise aussi périlleuse, aussi téméraire?

(16e Alinéa.) Ce sont des proscrits italiens n'est-ce pas? Eh! bien, l'armée française est à Rome; de sa main de fer, elle pèse sur les destinées de ce malheureux pays; par elle toute tentative d'affranchissement, tout espoir d'émancipation devient impossible pour le peuple italien. Or, ne peut-on pas admettre qu'il entrait dans leur pensée, à tort où à raison *que la mort de celui qu'ils espéraient atteindre, devait-être pour leur patrie le signal de délivrance?*

(17e Alinéa.) Quand à ceux qui pouvaient-être, et qui ont été si malheureusement atteints, que pouvait peser aux yeux de tels hommes cette considération, en présence de *ces innombrables victimes, leurs compatriotes, gémissant sur la terre d'exil, où dans les oubliettes de la papauté, par le seul fait de l'occupation française?*

(18e Alinéa.) Et puis messieurs de la presse sérieuse, méditez ces paroles échappées à l'un de vous à la première nouvelle de l'événement. C'est une *éloquente leçon* à l'adresse de ceux qui *veulent faire rétrograder le siècle.*

(19e Alinéa.) Ce cri de la conscience en dit beaucoup plus que tout ce que nous pourrions en dire. C'est un éclatant témoignage porté devant le tribunal de l'opinion publique, contre *ceux dont le despotisme brutal, ne laisse aux citoyens d'autre alternative que l'esclavage ou le martyre.*

(20e Alinéa.) Il faut dites-vous que tous les journaux, sans distinction de parti soient unanimes pour flétrir *ces hommes de sang qui ne reculent devant rien pour satisfaire leur ambition?*

(22e Alinéa.) L'histoire contemporaine est assez bien fournie, ce nous semble, de *cette sorte de gens.* Nous en avons tous connus, nous en connaissons encore, qui sont à bon droit passés maîtres en cette matière, *et dont les citoyens du 14 janvier pourraient bien n'être que les élèves.* Nous en avons vu à *Strasbourg* en 1836, à *Boulogne* en 1840. Ils voulaient monter au pavois coûte que coûte.

(23e Alinéa.) Et en décembre?... Chut! nous dit un ami en arrêtant notre plume : Craignez que la hardiesse de votre langage n'attire sur vous les foudres dont vos confrères viennent d'être menacés.

(24e Alinéa.) Eh! qu'importe ce dont on nous menace....

(25e Alinéa.) Nous n'aurions pas le droit, nous, d'apprécier à notre point de vue des événements tombés aujourd'hui dans le domaine de l'histoire.

(27e Alinéa.) Et si nous sommes traînés devant les tribunaux, *si la prison doit se refermer sur nous*, nous aurons au moins acquis la certitude, *que ce n'est plus à Bruxelles, mais à Paris que siège la justice de la libre Belgique*, et que nous avons échangé notre titre de citoyen belge, contre *l'honorable* qualification de *sujet de Bonaparte.*

« Cet article, on le reconnaîtra sans doute, est digne de figurer dans les colonnes d'un journal qui a pour mission de préparer l'avènement du *communisme*, en provoquant l'anéantissement de *toutes les institutions* sur lesquelles repose la société moderne; et il est digne de figurer dans un journal qui a voué une haine implacable à la *propriété*, à la *bourgeoisie*; qui a déclaré une guerre acharnée à *tout pouvoir*; et qui n'a pas reculé devant la proclamation de cette pensée : IL N'Y AURA NI REPOS, NI PROGRÈS POSSIBLE POUR LES PEUPLES, TANT QUE SUBSISTERA LE PRINCIPE D'AUTORITÉ.

« *Qui le croirait?* Une feuille consacrée à la propagande de semblables idées, se publiant dans un pays civilisé au milieu du XIXe siècle, est habituellement tirée à HUIT CENTS exemplaires; ce nombre a paru *insuffisant* pour le numéro du 27 janvier et il a été porté à MILLE. »

La veuve Beugnies est l'imprimeur du *Prolétaire*, Jean-François-Nicolas Coulon en est à la fois le propriétaire, l'éditeur, et l'un des rédacteurs principaux. Les visites pratiquées pour découvrir le manuscrit, n'amenèrent aucun résultat. La veuve Beugnies déclara que le prévenu Coulon, s'occupait exclusivement de la composition et de la distribution du journal, et qu'il devait avoir l'écrit en sa possession. Coulon de son côté prétendit l'avoir anéanti, tout en reconnaissant que la plupart des articles insérés dans le *Prolétaire* émanaient de sa plume. Il refusa de s'expliquer sur ce point de savoir, s'il avait rédigé celui qui était l'objet des poursuites, se réservant de répondre en temps et lieu à la prévention articulée à sa charge.

Quelle que soit l'attitude que ce journaliste ait jugé convenable de prendre aux débats, lui et sa co-prévenue, n'en sont pas moins responsables des offenses qu'on leur impute, et qui sont de nature à porter le préjudice le plus grand aux intérêts généraux du pays, à ses institutions, à sa nationalité.

En conséquence, les prénommés Anne Dejon, veuve Beugnies, et Jean-François-Nicolas Coulon, sont prévenus de s'être rendus coupables d'offense envers la personne de Sa Majesté l'Empereur des Français, par un article imprimé dans le numéro du journal le *Prolétaire*, portant la date du vingt-sept janvier 1858; ledit article vendu ou distribué à Bruxelles ou ailleurs, commençant par ces mots : *On lit dans le Moniteur français*, et finissant par ceux-ci, *contre l'honorable qualification de sujet de Bonaparte.*

Sur quoi la cour d'assises de la province du Brabant aura à statuer.

Fait au parquet de la cour d'appel de Bruxelles, le 5 février 1858.

Pour le procureur général, l'avocat général,

(*Signé*) E. HENDERICK.

— On lit dans un journal :

« Une jeune fille, employée au blanchiment des dentelles dites applications de Bruxelles, éprouvait depuis quelques temps de violents maux de tête. Les douleurs étant devenues insupportables, elle entra à l'hôpital, *où elle mourut après quatre jours d'atroces souffrances.* Le médecin ne crût pouvoir attribuer ces symptômes qu'à un empoisonnement par le plomb. Une enquête eut lieu et donna les résultats qui suivent :

» Les visères incinérés fournirent, à l'analyse, une quantité notable de plomb, surtout le foie et le cerveau. On interrogea la santé des dentellières, et on trouva qu'elles avaient éprouvé, à plusieurs reprises, des symptômes d'intoxication saturnine, surtout celles qui étaient employées au blanchiment des fleurs. »

» Or, voici en quoi consiste cette opération : on fait adhérer à la surface des tissus, au moyen d'une percussion répétée, une poudre blanche destinée à en mas-

quer la malpropreté, et qui n'est autre chose que du carbonate de plomb, ainsi que l'ont démontré directement les analyses chimiques. On voit dès lors tout le danger que présente cette industrie. »

Il y a des lois protectrices des animaux domestique. — Il est défendu de frapper les chevaux, les chiens, etc. On défend également de leur faire traîner des fardeaux trop lourds.

Mais rien n'empêche les industriels d'*assassiner* leurs ouvriers en leur faisant manipuler des substances délétères dont l'emploi peut les faire mourir au milieu « d'*atroces souffrances !*»

D'où vient donc ce mépris de l'humanité?

Ah ! c'est qu'il faut pour remplacer un beau cheval une somme d'argent assez forte, tandis qu'une dentellière *coûte si peu* à celui qui l'emploie.

Et lorsqu'une de ces malheureuses vient à succomber; d'autres, que *la misère y force*, se disputent sa place, pour la suivre bientôt dans la tombe !

Correspondance particulière du Prolétaire.

Paris, 26 février 1858.

Citoyen Rédacteur,

Dans ma dernière correspondance je vous disais: « On fait de la belle besogne ici, encore une année de ce train là, et l'on cherchera vainement sur la surface du globe, le vestige d'un Bonaparte. »

J'espère que vous ne m'accuserez pas de pessimisme, car nous avons été depuis lors, et nous allons encore tous les jours un véritable train de *malle-poste*; c'est un phénomène qui tient du prodige; et quand on examine froidement cette société officielle, affaissée sur elle-même craquant de toute part sous le poids de ses iniquités et de ses crimes, se précipiter en aveugle, pour se donner un semblant de forces qu'elle n'a plus, dans cette voie sans issue où l'entraîne un esprit malade et en délire; l'imagination reste confondue devant une telle abération jointe à tant de cruauté.

C'est à donner le vertige; on dirait vraiment d'une immense avalanche qui a hâte de s'abîmer dans le gouffre béant des révolutions.

Non ! jamais vous ne pourrez là-bas, vous faire une idée de ce qui se passe ici. Il faut, comme on dit, le voir pour le croire : Un mot, un regard, un geste et votre feuille de route est signée pour *Cayenne* ou autre *lieu de plaisance* analogue.

Du matin au soir, et *surtout du soir au matin*, on entend constamment bourdonner à ses oreilles ces trois mots fatidiques : *Visite domiciliaire ! Arrestation ! Emprisonnement !*

Des mouchards, encore des mouchards, toujours des mouchards ! Ajoutez-y quelques Morny, certaine quantité de Chaix-d'Est-Ange, le tout flanqué de plusieurs milliers de *pousse-cailloux* pour soutenir et protéger la *sequelle* de cette *nouvelle espèce d'honnêtes gens*, et vous aurez la base et le couronnement de l'édifice *supérieur* qu'on *espère* introniser chez nous.

L'éminent personnage dont la *divine* providence a si heureusement gratifié notre trop fortuné pays, n'a pas d'autre science, d'autres raisons gouvernementales à nous donner; ma parole d'honneur, ce serait à pouffer de rire, si ce n'était horrible !

Et tout cela se passe en France, à Paris, au milieu d'un peuple qui a fait 93 et juin 48 !

O ! peuple français, devais-tu donc descendre si bas ! Devais-tu donc donner au monde l'exemple de tant de honte, de tant d'humiliation !!!

Et c'est le 24 février que je vous écris ces choses; c'est-à-dire le dixième anniversaire de notre grande, de notre belle révolution.

Que d'espérance ! Quel horizon de liberté s'ouvrait alors devant nous !

Mais hélas ! que d'amères et cruelles déceptions depuis !

Ah ! haine et malheur sur les infâmes dont la stupide inertie, la ridicule et plate ambition, ont creusé l'abîme où nous sommes tombés, et où se sont englouties toutes nos libertés, toutes les libertés de l'Europe.

Ils avaient reçu des mains du peuple le dépôt sacré de la république; l'Europe révolutionnaire, haletante d'enthousiasme, attendait de leur initiative, le cri de guerre contre les tyrans.

Ils le savaient; ils savaient qu'un signal donné par eux, et s'en était fait du despotisme. Mais ils ne l'ont pas *voulu*, il ne l'ont pas *osé*, ces avortons révolutionnaires; ils ont tout sacrifié : révolution, république, liberté à la *peur* du socialisme et à leur petite personnalité.

Oh ! oui je le répète du fond de ma conscience républicaine, haine et malheur sur eux; et quelque soit la durée du règne de Bonaparte; dit-il avoir le temps de faire disparaître jusqu'au dernier, tous les héroïques combattants de *la grande époque*, le souvenir de leur parjure ne s'efface pas pour cela de la mémoire des prolétaires; car nous transmettons à nos enfants, *afin qu'ils s'en souviennent en temps et lieu*, la haine implacable que nous avons vouée *à ces implacables ennemis de la révolution populaire*; ce sont eux les seuls, les véritables auteurs de tous les maux que depuis dix ans nous avons soufferts, et que nous souffrons encore tous les jours,

Ce sont eux qui, en refoulant l'élan populaire, ont préparé *l'escabeau* sur lequel trône aujourd'hui le despote qui pèse d'un poids si lourd sur notre infortunée patrie, et dont la funeste influence remplit l'Europe de deuil et de larmes.

Etrange chose que la vie humaine, et à quoi tiennent pourtant les destinées des peuples; dire que s'ils l'avaient *voulu*, ces hommes portés au pouvoir par les barricades de février, les nations seraient aujourd'hui indépendantes et libres.

Groupés dans une vaste fédération républicaine, les peuples pourraient, débarrassés des entraves de la royauté, marcher d'un pas ferme et sûr vers un avenir de félicité et de bonheur. Le bruit *harmonieux* des instruments de travail remplaçant le hideux cliquetis des armes; les chants d'allégresses, les hymnes de liberté, succédant aux funèbres cris de guerre, témoigneraient partout de la puissance, de la fécondité du principe républicain !

Jetez, jetez les yeux autour de vous; partout des soldats, des sbires, d'horribles instruments de supplices! Partout la terreur glaçant d'épouvante les peuples atterés! Prisons, bagnes, déserts au climat meurtrier regorgent de victimes.

Entendez-vous ce bruit sourd et lugubre que répercute l'écho au milieu de la sombre nuit? C'est l'échafaud qui se dresse... *à Paris !* Quelles sont les têtes que réclame la hideuse machine *impériale*? Ce sont celles de quatre martyrs de la foi républicaine !

Ah ! nous voudrions pouvoir les sauver, fut-ce même au prix de notre sang; mais hélas ! *la fatalité* retient *encore* nos bras; nous ne pouvons qu'assister mornes, silencieux, à cette sanglante, à cette douloureuse tragédie.

Ah ! pourquoi cet échafaud ! Pourquoi ces hommes généreux qui, volontairement se vouent au sacrifice ? Pour. . . . . .

Je vous le demande, citoyen rédacteur, je le demande à toute âme vraiment républicaine. Est-ce là ce que la révolution de février avait promis au monde?

Est-ce là que nous en serions aujourd'hui, si les *dictateurs* de 48 l'eussent voulu? *Car pour eux, vouloir, alors, c'était pouvoir !!!*

Ils ne l'ont pas voulu, qu'ils soient donc à jamais maudits et exécrés !

Quand à nous, préparons nous pour la lutte suprême, car les temps sont proches. Et puisque M. De Morny invite tous les *honnêtes gens* à se grouper autour de la société menacée; appelons *sous le drapeau de la révolution sociale*, la grande phalange des *affamés*; la puissante et innombrable armée des *porte-haillons*; groupons dans une étroite et fraternelle alliance, tous les *braves vauriens*, tous les éléments de *la glorieuse et sainte canaille !*

L. L.

Les grands principes de 89,
MIS EN PRATIQUE DANS CERTAIN PAYS.

Le beau de France, est un séjour favorisé....., des dieux.

Le préfet du Tarn vient de prendre un arrêté qui *ferme* le café de l'Industrie, tenu à Albi par le sieur Joseph Soulet. Cette mesure est fondée sur ce qu'il résulte de divers rapports que, dans l'intervalle de six mois, trois procès-verbaux ont été dressés contre le sieur Soulet pour contravention aux réglements sur la police des lieux publics et qu'il résulte des mêmes rapports que le sieur Soulet est un homme audacieux, n'ayant de relations qu'avec des *hommes dangereux* pour l'ordre.

— La *Semaine de Cusset* annonce que, depuis l'arrestation du sieur My, d'autres arrestations ont été opérées dernièrement dans l'arrondissement de Lapalisse (Allier). Ce journal cite principalement celle d'un nommé Claude Baillon, tuillier à Neuilly-sur-Donjon, prévenu d'avoir tenu un propos séditieux.

— On lit dans le *Journal de l'Aisne* du 12 février :

L'affaire du sieur Théodule Dain, clerc d'avoué à Laon, prévenu d'offenses publiques envers la personne de l'Empereur à l'occasion de l'attentat du 14 janvier, a été appelée aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Laon.

Dain a été condamné à sept mois d'emprisonnement, à une amende de 700 fr. et aux frais du procès.

— Le tribunal correctionnel de Reims a condamné la femme Lorinet à 3 mois de prison et 500 fr. d'amende, et le sieur Nicolas Jesson, coiffeur, à 6 mois et 500 fr. pour publication d'une fausse nouvelle. Le jugement porte qu'il est constant 1° que la femme Lorinet a dit, le 14 janvier, « que, du 15 au 20, il y aurait quelque chose, que tout le monde *faisait son ballot*; » 2° qu'il est également établi que Jesson a dit dans sa boutique: « Voilà une femme qui vient m'annoncer la révolution pour demain.

— Un arrêté du préfet de la Gironde, en date du 14 février, vu le rapport du commissaire central de police de Bordeaux, duquel il résulte que le sieur Pasquier fils aîné, aubergiste à La Tresne, a tenu, dans son auberge, à l'occasion de l'attentat du 14 janvier, des propos révolutionnaires et qu'il s'est livré dans cet établissement à une propagande contraire à la paix publique, prescrit la *fermeture* immédiate de l'auberge tenue par le sieur Pasquier.

— A Paris, la 6e chambre a jugé samedi successivement trois individus qui se sont rendus coupables d'offenses envers la personne de l'Empereur, ou de cris séditieux à la suite de l'attentat du 14 janvier. Le premier est un nommé François Bourderot, âgé de 58 ans, commissionnaire, rue Saint Jacques, 284; il a été condamné à 6 mois de prison et 16 fr. d'amende.

Le second, Augustin-Henri Chaillou, âgé de 61 ans, forgeron, demeurant à Belleville, a été condamné à 4 mois de prison et 16 fr. d'amende, plus deux ans d'interdiction.

Enfin, Joseph Stanislas Manoury, âgé de 18 ans, serrurier au village Levallois, a été condamné à 6 mois de prison, 16 fr. d'amende et deux ans d'interdiction.

— On a arrêté à Rodez le nommé Galibert, plâtrier, à raison de quelques propos relatifs à l'attentat, qu'il aurait tenus antérieurement à ce crime.

— Le 19 janvier, cinq jours après l'attentat dont l'Empereur et l'impératrice ont manqué d'être victimes, on venait examiner avec curiosité les lieux où le crime avait été commis. Au milieu des groupes qui se pressaient dans la rue Lepeletier, des agents ayant entendu un jeune homme qui tenait des propos très-offensant pour la personne de l'Empereur, procédèrent à son arrestation.

Le jeune homme, âgé à peine de 17 ans, est un nommé Charles Lefay, violoniste, demeurant à la Petite-Villette. Il a été traduit hier devant la 7e chambre. Aux interpellations de M. le président Labour, le prévenu, dont le langage est des plus repentants, avoue humblement qu'il a tenu les propos qu'on lui reproche par étourderie et sans en apprécier les conséquences. Aussi, le tribunal s'est-il montré *indulgent* et n'a condamné Lefay qu'à deux mois de prison et 16 fr. d'amende.

— On lit dans le *Journal de Toulouse* :

Le nommé Izard, ouvrier, a comparu le 18, devant le tribunal de police correctionnelle de Toulouse, sous la prévention d'avoir propagé de fausses nouvelles de nature à troubler la paix publique.

Deux faits étaient reprochés au prévenu :

En premier lieu, d'avoir dit à Toulouse, au commencement du mois de janvier, qu'une révolution, qui

améliorerait le sort des ouvriers, éclaterait avant la fin de l'année, et enfin, d'avoir raconté à peu près à la même époque, au sieur X..., maître d'hôtel, qu'il y avait à Paris 100,000 ouvriers *sans travail et sans pain*.

Le tribunal a écarté le premier chef de la prévention et déclare que le second constitue le délit de propagation de fausses nouvelles, *sans mauvaise foi*, mais de nature à troubler la paix publique.

En conséquence, Izard a été condamné à un mois de prison et 500 fr. d'amende.

Le tribunal correctionnel de Nantes à condamné à quarante jours de prison et 25 fr. d'amende Séraphin Blezeau, prévenu d'offense envers la personne de l'Empereur, en déchirant l'affiche contenant le discours d'ouverture de la session législative.

— Quelques jours avant l'attentat du 14 janvier, trois personnes de l'arrondissement de Wassy, Jean-Nicole Dronot, carrier à Chatoumpt ; Alphonse Dronot, journalier au même lieu ; et Julie Maclou, fille d'un perruquier de Doulaincourt, ayant répandu dans les communes qu'elles habitent de fausses nouvelles et de nature à troubler la paix publique, ont été arrêtées en exécution des ordres de M. le procureur impérial.

Le tribunal correctionnel de Wassy a condamné J.-N. Dronot à dix jours de prison et 50 fr. d'amende, Alp. Dronot et Julie Maclou, chacun à un mois de prison et 500 fr. d'amende.

— Le tribunal correctionnel de Rouen a condamné mercredi à la peine de six mois d'emprisonnement et 500 fr. d'amende, un sieur Delacroix, cordonnier a Rouen, pour apologie d'un fait qualifié crime par la loi, et outrage public envers la personne de l'Empereur.

— Le tribunal correctionel de Montmédy a condamné le sieur Philippe Gilson, de Réthel, à six semaines d'emprisonnement pour offenses envers l'Empereur et emission de fausses nouvelles de nature à troubler la paix publique.

—Dans son audience du 13, le tribunal de Carpentras a condamné à un mois de prison le sieur Mathieu, cultuvateur à Aubignon, reconnu coupable du délit de publication de fausse nouvelle dans le but de troubler la paix publique.

— M. le préfet de la Gironde a rendu, à la date du 20 fevrier, un arrêté qui decide que le café restaurant, tenu par le sieur Joseph Guilhou, quai de Bacalan, 35, à Bordeaux, sera *immédiatement fermé*.

Cette mesure est fondée sur ce qu'un rapport de M. le commissaire central a fait connaître que le sieur Guilhou a sciemment laisse se former dans son établissement des réunions ayant un caractère *dangereux* pour l'ordre public.

— Dans un de ses derniers numéros, le *Courrier de la Gironde* annonce l'arrestation à Bordeaux, pendant la journée du 18 février, de cinq individus accusés d'affiliation à des sociétés secrètes. Le *Mémorial bordelais* dit de son côté : « Plusieurs arrestations d'individus compromettant l'ordre ont eu lieu l'avant dernière nuit. »

Ramener le *calme* dans les esprits, amener le *respect* de la famille et de la proprieté, *sauver* l'ordre social, enfin, tel est le progromme du coup d'Etat de décembre.

On a pu voir par la lecture de ce qui précède que ce programme a été suivi à la lettre.

Le grand nombres d'arrestations opérées, et la fermeture des établissements decrétés par ordre des agents de l'autorité (on sait que pour les chefs de ces établissements, c'est la ruine, c'est la misère) à la suite des mesures dites de *sûretés*, témoignent du *grand respect* que le pouvoir impérial porte à ces institutions *sacro-saintes !*

Un fait qui prouve, jusqu'à la dernière évidence, combien les prolétaires français sont heureux sous la tutelle bienfaisante de l'auteur de l'extinction du paupérisme.

—On lit dans le *Droit :*

Les personnes qui passèrent les premières hier matin, vers 5 heures, rue du Faubourg Poissonnière, à Paris, furent témoins d'un spectacle navrant. Sur le trottoir etait étendue sans connaissance une jeune femme dans un état affreux. Près d'elle gisait, dans une mare de sang, un enfant nouveau-né, non encore séparé du cordon ombilical.

Cette femme était une de ces pauvres ouvrières qui, craignant de dérober quelques heures au travail ingrat qui les fait vivre, attendent au dernier moment pour se rendre à l'hôpital quand elles sont prises des douleurs de l'enfantement.

Dans la cours de la nuit dernière, la femme D..., couturière en robes, sortit ainsi de chez elle, en proie à de violentes souffrances. Elle espérait cependant pouvoir gagner l'hôpital Lariboisière. Mais dans la rue du Faubourg Poissonnière, elle fut contrainte de s'arrêter, et, sur la voie publique, elle mit au monde un enfant du sexe masculin.

En ce moment, la rue était déserte ; ses faibles plaintes ne purent être entendues, et, comme il lui avait été impossible de se délivrer, elle resta ainsi jusqu'à cinq heures du matin. C'est alors qu'on vint pour lui porter secours. Son enfant avait succombé de froid, et elle était elle-même dans l'état le plus déplorable.

Qui oserait encore, d'après ce fait choisi entre mille autres, douter de la sollicitude paternelle du gouvernement *fondé* en vue de procurer aux travailleurs l'aisance et le bien-être?

On pourra objecter qu'on ne peut veiller à tout, et qu'un gouvernement occupé à répartir plusieurs millions pour augmenter le traitement de ses maréchaux et accroître le nombre de ses mouchards, tant à l'intérieur, qu'à l'extérieur, ne peut décemment s'enquérir de ceux qui meurent de misère sur le pave des rues.

Nous savons ces choses.

Mais nous avons voulu en publiant ces lignes, montrer une fois de plus que les gouvernements ne sont pas établis pour donner pain au peuple, mais pour en recevoir de lui !

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Le luxe de *précaution* dont s'entoure le gouvernement français est inoui. A l'intérieur on n'entend parler que d'arrestations. — Le chiffre est énorme.

Les difficultés pour les étrangers de pénétrer dans ce *beau pays* en fait une vraie Chine, à la difference que c'était une muraille qui interdissait l'entree du celeste empire aux profanes ; tandis qu'en France c'est toute une armée de sbires qui en ferme les portes aux voyageurs.

Aussi les réclamations surgissent de tous côtés de la part des personnes que leurs affaires y appellent.

Le nouveau cabinet anglais cherche a faire croire que le rejet du bill, concernant la droit d'asile, n'a eu lieu que, parce que le ministère Palmerston n'avait pas répondu a la dépêche de M. Walewski.

Du reste tout ce qui se passe ne fait que compliquer d'avantage la situat on. Malgré la promptitude avec laquelle le pouvoir federal Suisse, a pris des mesures a l'égard des refugiés, il n'est pas parvenu à satisfaire le gouvernement impérial.

J.-F.-N. COULON, *gerant responsable*.

J. VAN LYDE,

FABRICANT DE MEUBLES DE FANTAISIE,

Rue des Alexiens, 39,

Remets les Meubles Antiques à Neuf, genres Boules, Bois de Couleur, etc., à Bruxelles.

AVIS INTÉRESSANT AUX TAILLEURS,

LE LION BELGE,

Journal des Modes de Bruxelles et de l'Etranger,

Revue mensuelle des Tailleurs,

Paraissant le premier de chaque mois, en français et flamand.

CONDITIONS DE L'ABONNMENET.

Pour un an avec Gravures non coloriées et patron découpé, par trimestre. fr. 4 60 c.
Avec Gravures coloriées. » 5 60 »
Avec un Patron découpé en grandeur naturelle chaque mois. en plus » 4 00 »
Chaque Patron pris à part envoyé franco » 0 60 »

Toute demande d'abonnement et de renseignement doit être adressée franco au bureau du journal rue du Tir, numéro 22, faubourg de Namur, à Bruxelles.

CHAPEAUX

IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BURXELLES

DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable.

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine. **3, RUE DES ÉPERONNIERS, A BRUXELLES.** Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine.

Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche,	1re	qualité.	. . .	.	fr.	12
Idem	id.	ordre	2e	id.	.	fr.	10
Idem	id.	id.	3e	id.	.	fr.	8
Idem	id.	id.	4e	id.	.	fr.	6

Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme. . . . . fr. 8
Idem idem pour jeune homme. fr. 6
Idem idem pour enfant . . . fr. 5

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et Cie,

14, *rue N.-D. du Sommeil*, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

On demande

des Brunisseurs d'orfèvrerie,

Marché-aux Herbes, 95, à Bruxelles.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 *Great Pulteney street Golden Square.*

Informe le public qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ de la Ve BEUGNIES, rue des Minimes, 41

4e Année. N° 6. Bruxelles, le 28 Mars 1858. Prix du N° : 10 Centimes.

Le Prolétaire,

ABONNEMENT
Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 » 00
Trois mois 50

Plus de Privilège. Tout par le Travail.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

Pour la province.
Un an 3 fr. 00
Six mois 1 » 50
Trois mois 80

LE JOURNAL est expédié franco Par la poste.

S'adresser pour tout ce qui concerne le Journal, à l'Imprimerie de la ve Beugnies, rue des Minimes, 41.
Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province peuvent en envoyer le montant en timbres postes.

On s'abonne à Londres à l'association fraternelle des *ouvriers tailleurs*, 25 Great Pulteney street, Golden square.

AVIS.

Nous faisons savoir à nos abonnés, qu'une *Liste de Souscription* est ouverte, relativement à la condamnation du journal le *Prolétaire*, les citoyens qui veulent prendre part à cette œuvre démocratique, peuvent envoyer le montant de leur souscription à l'adresse de l'imprimeur.

Bruxelles, 27 mars 1858.

Le 13 mars 1858, sont tombées sous la hache du bourreau les têtes des citoyens Orsini et Pieri.

Les lois qui régissent *actuellement* notre *libre et indépendante* patrie, ne nous permettent pas d'émettre librement notre pensée sur ce sanglant épisode.

Nous refoulons au fond de notre conscience, les sentiments qui en débordent !

Nous en appelons à la postérité ! ! !

Orsini et Pieri ont été exécutés sur la Place de la Roquette, à sept heures du matin. Il y avait un déploiement de forces extraordinaire pour contenir la foule qui était immense et qui n'a pu assister que de loin à l'exécution des deux proscrits italiens.

Orsini est resté ce qu'il s'était montré depuis le jour de son arrestation ; calme et digne. Pieri n'a pas montré moins de résolution, mais son courage était plus bruyant. — Il plaisantait et discutait avec les gardiens et l'aumônier. Les condamnés devaient marcher à l'échafaud, pieds nus et la tête couverte d'un voile noir. La démarche d'Orsini était ferme, froide et résolue. Pieri chantait le refrain de la chanson des Girondins :

Mourir pour la patrie !

Arrivés sur la plate-forme, un huissier leur donna lecture de leur condamnation. Puis les exécuteurs s'emparèrent de Pieri, qui recommença son chant un instant interrompu et dont la voix expira sous le couperet.

Orsini qui jusque-là était resté silencieux, s'est livré aux mains des exécuteurs, en criant : Vive l'Italie ! Vive la France ! Le couperet retomba, une seconde tête roula et tout fut dit. — Il n'était pas huit heures.

Orsini a laissé un testament. Il a désiré que ses restes fussent recueillis dans un cercueil et a indiqué la destination de divers objets qu'il a légués à des personnes de sa famille, et notamment à sa sœur.

Le citoyen Labarre, auteur de l'article incriminé et inséré dans le journal le *Drapeau*, a été condamné à treize mois d'emprisonnement et douze cents francs d'amende.

Ce citoyen à répondu avec fermeté aux accusations du ministère public : il a terminé en faisant ressortir avec beaucoup de justesse, la différence qu'il y a entre un homme qui a la conviction d'avoir accompli son devoir et un *procureur général*.

COUR D'ASSISES DE LA PROVINCE DU BRABANT.

Audience du 9 mars.

AFFAIRE DU PROLÉTAIRE. — PRÉVENTION D'OFFENSES CONTRE L'EMPEREUR DES FRANÇAIS.

(Présidence de M. le conseiller Bosquet.)

La cour d'assises a été saisie ce matin de l'action intentée à l'auteur et à l'éditeur d'un article publié dans le journal le *Prolétaire*, le 27 janvier 1858, article injurieux et offensant pour l'Empereur des français.

La cour est composée comme à l'audience d'hier. M. l'avocat général Heynderick occupe le fauteuil du ministère public ; MMes Jottrand, père et Alfred Adam siégent au banc de la défense.

La cour entre en séance à 9 heures trois quarts.

M. le président adresse aux deux prévenus les questions d'usage pour la constatation de leur identité. Les prévenus déclarent se nommer :

Anne Dejon, veuve de Pierre-Charles Beugnies, âgée de 56 ans, imprimeur, née et domiciliée à Bruxelles, et Jean-François Coulon, âgé de 41 ans, tailleur et rédacteur du *Prolétaire*, né à Liége et demeurant à Bruxelles.

Il est procédé à la formation du jury qui est présidé par M. Goupy de Quabecq. Le jury installé, prête serment.

M. Wauters, greffier, donne lecture de l'acte d'accusation que nous avons publié.

M. le président. Veuve Beugnies, interrogée devant le juge d'instruction le premier février, vous avez déclaré ne pas savoir quel était l'auteur de l'article publié dans le numéro 2 du *Prolétaire* imprimé le 27 janvier 1858 ; vous avez ajouté que vous ne vous occupiez nullement de la rédaction et de la publication de cette feuille dont le sieur Coulon était gérant responsable. Persistez-vous dans cette déclaration ?

La prévenue. Oui, M. le président.

D. Votre journal est tiré, d'après vos déclarations, à 600 exemplaires ordinairement, et le 27 janvier il a été tiré à mille ? — R. Oui, M. le président.

D. Vous avez déclaré que le prévenu Coulon vous avait remis un écrit dans lequel il assume la responsabilité de l'article incriminé. Avez-vous cet écrit ?

La prévenue présente à M. le président un billet ainsi conçu.

« Je soussigné, Jean-François-Nicolas Coulon déclare accepter la responsabilité des articles publiés jusqu'à ce jour dans le journal le *Prolétaire*.

» Bruxelles, le 6 février 1858.

» (Signé) Coulon. »

M. le Président. Prévenu Coulon, quand vous avez été interrogé par le juge d'instruction, vous avez reconnu être l'éditeur responsable des articles imprimés dans le *Prolétaire* et vous vous êtes réservé de faire connaître l'auteur en temps et lieu. Veuillez faire cette déclaration. R. L'auteur, c'est moi, Jean-François-Nicolas Coulon.

M. Heynderick, avocat général, requiert que la question d'auteur soit posée au jury pour qu'elle soit judiciairement résolue.

Me A. Adam. Messieurs, après la déclaration franche et loyale de M. Coulon, je crois que vous ne pouvez pas hésiter à le déclarer l'auteur de l'article incriminé ; je n'ai donc rien à ajouter au réquisitoire de M. l'avocat général.

Le jury, après quelques minutes de délibération rend un verdict affirmatif, après lequel la Cour, sur le réquisitoire du ministère public, ordonne la mise hors de cause de la veuve Beugnies.

M. Loesberg, commissaire de police à Bruxelles, est cité comme témoin. Le ministère public renonce à son audition.

M. Heynderick, avocat général, Messieurs les membres de la cour, messieurs les jurés, il est un danger qui menace la société, danger très-grand à nos yeux et dont on ne se préoccupe pas suffisamment. Ce danger, c'est le mouvement de la démocratie socialiste qui avec une énergie incessante, mine la société dans ses fondements et l'ébranle dans ses bases. J'ai la conviction profonde que ce mouvement finira par anéantir tout notre édifice social, et par amener un effrayant cataclysme, si les amis de l'ordre ne se réunissent pas pour combattre l'ennemi commun.

Comme les journaux de la démocratie socialiste ont peu de lecteurs parmi les classes élevées et la bourgeoisie, beaucoup de gens se figurent qu'ils sont sans influence. C'est une grande erreur. Les journaux dont il s'agit sont répandus dans les classes inférieures de la société, parmi le peuple dont ils flattent les appétits, les espérances désordonnées, dont ils excitent les désirs.

Et pendant que nous nous endormons dans une fausse sécurité, les socialistes liés entre eux par une association universelle, marchent résolument au bouleversement de tout ce qui existe. Ils ont plusieurs journaux en Belgique. Vous avez eu à vous occuper hier d'un de ces journaux. Ils ont un nombre de lecteurs assez grand ; le *Prolétaire* se tirait à plus de huit cents exemplaires au commencement de janvier dernier. Or, en ne calculant qu'en raison de quatre lecteurs par numéro,

cela fait plus de trois mille personnes en Belgique, sur l'intelligence desquelles agissent les doctrines pernicieuses répandues par le journal le *Prolétaire*. C'est le prévenu Coulon qui est le propriétaire de ce journal. Il en est le rédacteur en chef, le gérant responsable. Coulon est un démocrate socialiste des plus ardents ; il a fait son éducation politique en France et est arrivé en Belgique après février 1848. Depuis lors il n'a pas cessé de faire la propagande la plus active ; il a créé le journal dont il s'agit, et à l'occasion d'articles publiés dans ce journal que le prévenu comparait aujourd'hui devant vous.

Avant de justifier la prévention, il importe que je vous fasse connaître quel est le journal le *Prolétaire*. J'obtiendrai par cet examen un double résultat : vous connaitrez le journal, son esprit, son but, son mobile, sa mission, et vous connaitrez aussi Coulon qui en est le directeur, le propriétaire, le rédacteur en chef et le gérant.

Le ministère public cite un grand nombre d'extraits d'articles publiés dans le *Prolétaire* et en tire la preuve que ce journal, organe de la démocratie socialiste « avait pour but, le renversement de toutes les institutions qui forment le monstrueux état de choses que nous subissons aujourd'hui » ; le partage des biens, l'anéantissement du capital et de la propriété, et l'avènement d'un état de choses « dans lequel le principe d'autorité sera complètement et irrévocablement anéanti. »

M. l'avocat général expose les principes qui ont dicté et motivé la législation qui réprime les offenses contre la personne des souverains étrangers et soutient que cette répression est exigée par les intérêts de la paix, du bien être et de la nationalité du pays. Il définit le sens du mot « offense » et s'attache à démontrer que le délit d'offense caractérisé par la loi existe dans l'article incriminé. Si ces offenses restaient impunies, la Belgique ne pourrait pas continuer à compter sur la bienveillance des souverains attaqués, surtout en ce qui regarde les relations commerciales et internationales. Mais pareil danger n'est pas à craindre ; c'est en vain que, bravant la justice de son pays, Coulon a publié dans le *Prolétaire*, un article qu'aucun journal respectable n'aurait voulu accueillir dans ses colonnes. Cet article n'insulte pas seulement le souverain étranger auquel il s'adresse ; il insulte le jury belge qu'il accuse de se soumettre à une pression étrangère. Cet article n'a pas été écrit par un ami de la Belgique, car il tend à nous aliéner la bienveillance des pays étrangers.

M. le président ordonne l'adjonction au dossier des journaux dont il a été donné lecture pendant le réquisitoire du ministère public.

L'audience est suspendue à 11 heures et 20, et reprise à midi.

Me Jottrand, avocat de Coulon, commence par reprocher au ministère public d'avoir cherché à aveugler la conscience du jury par la peur et de lui avoir soumis la discussion de questions philosophiques relatives aux rapports existants entre le capital et le travail, questions qui ne sont et ne peuvent pas être de la compétence du jury. Coulon est parfaitement libre de donner au principe du libre examen la préférence sur le principe d'autorité, mais il n'a jamais songé à détruire l'autorité considérée comme symbole de la volonté de tous. L'autorité qu'il combat, c'est celle des chefs de la religion qui veulent imposer leurs lois à la pensée et celle des chefs souverains qui prétendent tenir leur mandat de la volonté divine. Nous sommes sur ce point d'accord, dit-il, le jury et nous; la seule différence qu'il y ait entre notre manière de voir, c'est que nous voulons l'autorité déléguée au lieu de l'autorité imposée. Déjà le principe d'autorité déléguée est étendu à certaines classes de la société ; Coulon voudrait l'étendre à la classe des prolétaires. Il a tort d'établir des distinctions entre les bourgeois et les prolétaires, car il n'y a pas en principe des classes privilégiées à priori. Mais de ce que Coulon a pu se tromper dans la distinction des questions qu'il traite, il n'en résulte pas que cette discussion soit coupable. Il a usé d'un droit inscrit dans notre Constitution.

La question n'est pas de savoir quelles sont les tendances des doctrines de Coulon ; la Constitution garantit à chacun le droit de discuter, d'émettre même des doctrines fausses puisqu'elle garantit en même temps le droit de les combattre.

Il ne faut pas craindre des conséquences fatales des discussions philosophiques auxquelles se complait le prévenu Coulon ; depuis 25 ans on a discuté en Belgique des doctrines non moins exagérées, sans qu'il en soit résulté le moindre cataclysme. Au contraire, du choc de ces idées sont nées les réformes qui nous ont été octroyées par le gouvernement en 1848. Le caractère de l'esprit belge est assez solidement trempé pour qu'il puisse entendre sans aucun risque la discussion de pareilles doctrines.

L'orateur, abordant la question du procès actuel, rappelle les tentatives dirigées contre la presse belge par M. le comte Walewski, tentatives écartées à grand'peine par le patriotisme de M. Vilain XIIII, appuyé des sympathies de la nation anglaise et du gouvernement anglais ; il voit dans ces procès accumulés la preuve d'une tendance à nous mettre sous la main d'un gouvernement voisin et nous faire sinon ses serviteurs du moins ses fidèles feudataires. Il cherche à détacher l'affaire du *Prolétaire* des deux autres procès de presse et s'attache à démontrer qu'il n'y a pas eu d'offense, au point de vue de la loi, dans l'article incriminé, contre l'empereur des Français.

Il fait remarquer que la loi récemment votée pour des motifs accidentels met le Roi des belges dans une situation d'infériorité vis-à-vis des souverains étrangers, puisqu'il est obligé de porter plainte, tandis que les souverains étrangers ne devront pas porter plainte et seront défendus d'office par le ministère public.

Il donne lecture de l'article et démontre que cet article peut bien contenir des offenses contre le ministère belge, contre la presse de belgique et contre le jury belge, mais on ne pourrait y trouver d'offenses contre la personne de l'empereur des Français. Il n'y a pas eu offense contre l'empereur, puisque Coulon s'est arrêté au moment de parler des affaires de décembre 1851 ; les observations qu'il a faites au sujet des attentats de Boulogne et de Strasbourg ne peuvent être incriminées, puisque ces sont des actes qui n'ont pas été posés par des souverains étrangers, mais par des particuliers contre des souverains étrangers.

Si le *Prolétaire* était condamné pour un article comme celui qui a été publié, on pourrait dire avec raison que l'Empire est fait en Belgique.

De ce que le jury composé de propriétaires puisse ne pas avoir à souffrir dans ses intérêts dans l'établissement en Belgique du gouvernement impérial, ne peut-on et ne doit-on pas tenir compte de l'importante partie de la population dont les intérêts seraient froisés par ce fait. Songez à notre peuple, qui a besoin de conserver l'habitude de la liberté. Voulez-vous que nous ayons un régime tel qu'il ne puisse plus apprécier ce qui se passe chez lui ou au dehors ? L'article du *Prolétaire* est vif, mais il n'a pas de dangers en Belgique; il ne pousse pas à l'assassinat, car nous n'avons pas ici d'Italie à sauver.

Après les répliques du ministère public et de la défense, Coulon demande à présenter au jury quelques observations.

Messieurs, mon intention n'était point ; tout d'abord, de prendre la parole dans ce débat, me reposant sur mon défenseur du soin de réduire à sa juste valeur, ainsi qu'il l'a fait, tout l'échafaudage si péniblement élaboré par le ministère public.

Mais ce n'est pas seulement un procès, pour offense envers la personne d'une majesté quelconque qui m'est fait, c'est encore *et surtout* un véritable procès de tendance, dirigé, bien plus contre les principes professés dans le journal le *Prolétaire*, que contre l'article *officiellement incriminé*, l'acte d'accusation et le réquisitoire que vous venez d'entendre le prouvent surabondamment.

En effet que vous dit le ministère public pour influencer vos consciences, afin d'obtenir de vous un verdict de culpabilité, quand même : *« bourgeois et propriétaire, vous avez devant vous un ennemi de la propriété et de la bourgeoisie. »*

Puis viennent une foule de citations, toutes extraites d'articles du *Prolétaire*, vieux déjà de plusieurs années, comme si le ministère public *devait* ignorer que la Constitution garantit à tout citoyen belge la libre émission de sa pensée, et qu'il outrepasse son droit, lui en incriminant la nôtre.

Quoi qu'il en soit, on comprendra que devant une telle situation il m'est impossible de garder le silence ; et puisque la discussion est portée sur ce terrain, je l'accepte, non pour justifier nos principes, ils n'en ont pas besoin, mais pour vous les faire connaître ; c'est du reste un spectacle assez nouveau, et dont l'importance ne saurait être contestée, de voir, pour la première fois peut-être la démocratie prolétarienne, (car c'est bien les aspirations, les tendances et les principes du prolétariat qui sont ici en cause) *provoquée* à la discussion par l'un des représentants de la société officielle et conservatrice.

Ah ! sans doute, messieurs, le *Prolétaire*, ainsi que vous l'a dit M. l'avocat général, n'est pas un organe ordinaire, il n'a pas été créé *précisement* pour *béatifier* l'ordre de chose existant, ses fondateurs n'ont pas et n'ont jamais eu la prétention de vous faire croire qu'ils sont *les amis* de vos privilèges, les *admirateurs passionnés* de cette société bourgeoise et capitaliste, vanté tout à l'heure par le ministère public comme un modèle d'organisation.

Non, messieurs, le *Prolétaire*, c'est l'avant-garde d'une puissance nouvelle qui réclame, qui *veut prendre* sa place au grand soleil ; c'est l'avènement à la vie sociale et politique de cette innombrable armée de producteurs, qui aujourd'hui ne jouissent d'aucun droit et sont les véritables parias de votre société.

Ce que nous poursuivons, le but que nous *voulons* atteindre, c'est la transformation complète absolue d'un pareil ordre social, c'est la réédification d'un ordre nouveau basé sur LA JUSTICE ET LA LIBERTÉ.

Or, remarquez-le, messieurs, ce n'est pas là faire la guerre aux hommes *mais aux institutions*, que nous *affirmons* être mauvaises, ce n'est point aux bourgeois mais à *la bourgeoisie* que s'adressent nos attaques, mais le ministère public n'y regarde pas de si près, lui ne connaissant rien de nos principes, il confond tout.

C'est ainsi qu'il parle de surexcitation des appetits désordonnés, comme s'il était besoin de surexciter les appetits de ceux dont la faim est un état chronique et permanent.

Il parle également du communisme qu'il assimile au partage des biens, je regrette vraiment qu'un homme *qui a reçu de l'éducation* ne connaisse pas mieux les choses dont il parle, et qu'il faille lui *apprendre* que communauté et partage des biens, brûlent de se trouver ici ensemble.

Ceci du reste, messieurs, n'a rien de bien surprenant pour nous, la plupart de nos adversaires sont dans le même cas que M. l'avocat général, ils proscrivent, ils condamnent au lieu d'examiner les doctrines que nous soumettons à la discussion, et ils n'en connaissent pas seulement le premier mot.

Et messieurs, au lieu de nous condamner ainsi, que ne faites vous comme Me Jottrand, mon défenseur, il n'est pas prolétaire lui, il ne partage pas toutes nos idées et pourtant c'est avec une entière liberté que nous discutons ensemble, et il n'est pas le seul, croyez-le bien, qui en agisse ainsi, nous connaissons aujourd'hui bon nombre d'autres honorables exceptions qui sont sorties des rangs de la bourgeoisie, pour *s'inondifier* et *marcher* avec le prolétariat ; on vous dit que les ouvriers perdent leur temps, négligent leur travail pour lire les journaux qui répandent des doctrines *aussi monstrueuses*.

Eh bien ! s'il est un fait notoire et facile à vérifier, c'est que les ouvriers qui s'adonnent à l'étude, ceux surtout qui étudient *« ces doctrines monstrueuses »* sont généralement les plus moraux, les plus laborieux, et puis on oublie une chose, qui pourtant est élémentaire ; c'est que plus les peuples sont éclairés, moins les révolutions sont sanglantes, témoin le peuple de Paris en février 48.

Que signifie aussi cette vieille sempiternelle rengaine qui consiste à représenter le parti révolutionnaire comme toujours excitant à la destruction, au pillage, etc.

Et bon Dieu, messieurs, vous le savez aussi bien que

nous, c'était *aux cris de Vive le Roi* que se faisaient les pillages de 1832, on nous parle de respect à la Constitution, mais au *Prado,* lorsque des citoyens réunis en vertu d'un droit écrit dans cette même Constitution, n'est-ce pas encore *aux cris de Vive le Roi* que la salle fut envahie et les citoyens violemment dispersés.

On nous parle des intérêts, de la dignité de la Belgique.

O ! messieurs, plus que personne, nous aimons l'indépendance de notre patrie, mais nous la voulons, non humiliée et avilie, mais fière et respectée, et quelque puissant que soit un voisin, eût-il à son service cinq cent mille bayonnettes, nous disons nous autres prolétaires, qu'il ne peut rien contre la liberté et l'indépendance d'un peuple, quand ce peuple *veut* être indépendant et libre.

Un dernier mot pour finir, le ministère public vient de vous dire que nous poussions à la violence, que nous faisions appel aux mauvaises passions, que nous voulions entraîner les masses vers un bouleversement général, etc., etc.

Non, messieurs, non, telle n'est pas notre œuvre à nous, le despotisme *fait trop de bien*; cette besogne là, par toute l'Europe, pour nous dispenser de nous en occuper nous mêmes, notre tâche à nous *révolutionnaires prolétaires* se borne à étudier la marche des choses à les signaler à nos camarades, à leur indiquer la source du mal, la profondeur des plaies sociales.

Quand nous disons par exemple que la vieille société capitaliste s'en va, qu'elle tombe en ruine, est-ce notre faute à nous, si vous ne le voyez pas, si l'égoïsme de votre situation vous ferme les yeux, et parce que les premiers nous crions au feu, quand la maison brûle, vous nous accusez d'avoir nous mêmes allumé l'incendie, pourtant nous ne faisons que constater un fait palpable que tout démontre, que tout rend inévitable.

Messieurs, je le repète en terminant, nous sommes *révolutionnaires*, nous sommes les *ennemis radicaux* de votre ordre social privilégié, mais laissant aux despotes, qui du reste s'en acquittent a merveille, le soin de préparer les voies à la révolution future.

Nous nous préparons par l'étude nous, afin de ne pas être pris au dépourvu, lors de la grande et suprême lutte que tout *annonce devoir être prochaine et inévitable !* Nous groupons les matériaux qui doivent servir à l'édification de la société future ; telle et la tâche que nous nous sommes imposée, tel est le but que nous *voulons* atteindre.

J'ai fini, messieurs, maintenant j'attends votre verdict quel qu'il soit, avec le calme que donne la conscience du devoir accompli.

M. le président pose au jury la question de culpabilité.

Le jury se retire dans sa salle de délibérations et en sort bientôt avec un verdict affirmatif.

M. Heyndrick, avocat général, requiert l'application de l'article premier de la loi du 2 décembre 1852, en appelant sur le prévenu Coulon toute la sévérité de la Cour.

Me Jottrand réclame l'indulgence en faveur de son client, vu son inexpérience d'écrivain...

Le prévenu. Pardon, j'ai parfaitement réfléchi et senti ce que j'écrivais.

La Cour, après en avoir délibéré, prononce un arrêt qui condamne Jean-François-Nicolas Coulon, à 18 mois d'emprisonnement, à 100 fr. d'amende et aux frais.

Le condamné a été immédiatement arrêté et conduit aux Petits-Carmes.

UNE PANACÉE.

Le ministère libéral, le *grand ami* des libertés de la Belgique et principalement de la *liberté de la presse* (de la bonne entendons-nous) qu'il aime jusqu'à *l'étouffement*, est non moins ami et partisan des *grandes améliorations* qui doivent infailliblement exercer une grande influence sur les destinées des *classes laborieuses*.

Cette œuvre *grandiose* et dont les conséquences seront les plus salutaires à tout égard, c'est..... l'établissement des conseils de *prud-hommes !!!*

Par l'établissement de ce nouveau tribunal, tout va changer de face pour le travailleur, désormais, il sera à l'abri de tous les besoins et une ère nouvelle va s'ouvrir pour lui ; à l'avenir qu'un ouvrier sans travail se plaigne, on lui dira : Mais que demandez-vous encore; le gouvernement dans sa *sage prévoyance* n'a-t-il pas établi des conseils de prudhommes ?

Mais mon salaire est insuffisant pour pouvoir entretenir ma famille. Adressez vous aux conseils de prudhommes. — Mais mon patron est un tyran. — Renvoyez aux prudhommes.

Dans le projet se trouve un article ou il est dit : Que des réglements seront établis dans les ateliers, et que des peines *disciplinaires* seront prononcées contre ceux qui contreviendraient à ces réglements.

Ceci est le plus joli.

C'est vrai qu'un certain nombre de chefs d'ateliers, d'ouvriers même, figureront parmi les membres du conseil.

Mais ces hommes dont l'existence est à la merci des patrons ne se trouvent pas dans des conditions suffisantes d'indépendance, pour pouvoir se prononcer librement au sujet des contestations qui leur seront soumises.

Il n'y a pas égalité entre les producteurs et les exploiteurs.

En résumé, l'établissement de conseil de prud hommes, n'est qu'une *affreuse blague* avec laquelle on *amuse* les badauds, et qui ne changera en aucune façon la position du travailleur

C'est un projet bien digne du ministère libéral, qui en même temps, qu'il démolit la liberté de la presse, et démolira les conquêtes de 1830, cherche a prouver qu'il tient à faire *quelque chose* pour le prolétariat.

Personne ne se trompera sur la valeur de cette *panacée* au moyen de laquelle on veut nous jeter de la poudre aux yeux.

L'un de nos honorables s'écriait l'autre jour au milieu d'une discussion parlementaire : On parle trop au peuple de ses droits et pas assez de ses devoirs !

— Vraiment, M. le représentant, nous sommes fâché de vous le dire, mais, sur ce point, comme sur bien d'autres, au reste, nous ne partageons point votre façon de voir les choses. Il nous semble que le peuple ne doit pas être trop bon catholique et se contenter, dans l'espoir d'une éternité consolante du lot de sacrifice, de labeur et de désespoir que vous voulez lui faire. Il a suffisamment prodigué pour vous autres, ses sueurs et son sang pour qu'il ait droit à une rémunération, et cette rémunération qu'il réclame, c'est l'exercice intégral de ses droits. Nous pensons aussi que l'enfant, avant de témoigner à ses parents sa reconnaissance par des actes, ce qui constitue un DEVOIR familial, a eu un DROIT, c'est le droit à la vie et à la subsistance ; et ce droit primordial a tellement été reconnu en principe qu'il doit exister, croyons-nous quelque part dans vos codes des peines contre l'infanticide. D'où vient donc, qu'en se préoccuppant de l'individu, on ait négligé la race, et que l'infanticide des nations mineures par la privation de ses droits les plus imprescriptibles soit chose naturelle et avouée ?

Allons, un peu de bonne foi et reconnaissez ceci ; à savoir que si le peuple a conquis, au milieu de luttes sanglantes, quelques franchises et quelques libertés, ç'a toujours été au benéfice d'adroits Bertrand qui craignaient de se brûler les pattes en retirant les marrons du feu.

UNE GROSSE NAIVETÉ BOURGEOISE.

Une de ces pleutres d'administrations publiques, machines gouvernementales qui prennent pour devise : Va comme je te pousse ! etait allé faire il y a quelques jours, un voyage à Paris, pour assister au mariage de sa belle-sœur, dont le nom a fait une sensation assez scandaleuse dans les coulisses de l'Opéra.

A son retour à Bruxelles, il entre dans un café où il trouve attablés plusieurs de ses amis, devisant à qui mieux sur la question anglo-française.

Notre homme les regarde d'un air ébaubi, et s'écrie :

Vous êtes étonnants, vous autres ! Vous vous occupez beaucoup plus des intérêts de la France que les français eux-mêmes. Tenez, moi qui viens de passer huit jours à Paris, je puis vous certifier que je n'y ai entendu personne parler de politique ! (*Historique.*)

La Société d'Affranchissement, pour les frais d'inhumation sans le secours du clergé, a trouvé sa contre-partie à Ostende. Il existe dans cette ville un *Mont de Charité* pour les inhumations des ouvriers et des pauvres. Les dépenses consistent dans les *frais à l'Eglise* et au cimetière.

Bravo ! Messieurs les paillasses de sacristie; vous allez vous mettre à parodier les idées de la démocratie.

Mais, en vérité, si on ne vous savait pas si *originaux*, on vous accuserait de plagiat !

— On lit dans l'*Etoile :*

Une pauvre vieille domestique sans place, la nommée Marie-Josephe Vervoort, poussée au désespoir par *l'excès de la misère*, s'est jetée dans l'étang d'Ixelles, espérant y trouver la mort. Sauvée malgré elle de sa tentative de suicide, cette malheureuse, dont l'état était déplorable, a été transférée après avoir reçu les premiers secours à l'hôpital St Pierre.

Sans aucun doute, cette pauvre domestique lisait le *Prolétaire*, et c'était pour satisfaire (*les appetits des espérances désordonnées*) qu'éveille parmi « les classes *inférieures* » la lecture de cette abominable feuille, « poussant au mouvement qui finira par anéantir tout notre édifice social » ainsi que le disait si bien M. l'avocat général Heyndrick à l'audience du 9, dans son réquisitoire ; c'était disons-nous pour *satisfaire des appétits féroces*, que cette malheureuse voulait se suicider.

Oui, messieurs du privilège, défendez votre société, égosillez vous à prouver qu'elle est juste et équitable ; les faits viennent journellement nous donner le démentis les plus sanglants.

VARIÉTÉS.

Dans une des dernières séances du Conseil Communal d'Ixelles, M. Max-Veydt a émis une proposition tendante à ce que l'instruction primaire fût obligatoire pour tous les enfants de 7 à 13 ans.

Nous avons été des premiers à applaudir à cette initiative toute démocratique. La propagation de la science parmi les masses est le plus sûr moyen de hâter la révolution des idées. Borner l'instruction du peuple au catéchisme et aux sermons de son curé, c'est préparer une génération abâtardie et stupide. Par les Léotade et les Van Thilo qui courent, ou commencent à comprendre que l'incarnation de la saine morale n'est ni le confessionnal, ni la chaire *de vérité*. Une sourde révolte contre les anciens préjuges catholiques fermente dans le cœur du peuple ; mais pour qu'il se rende compte de ce

qui se passe en lui, il faut l'éclairer, et jeter la lumière de l'instruction dans les ténèbres de ses doutes. La proposition de M. Veydt est donc à la fois une œuvre philantropique et un pas de plus vers la terre promise du socialisme.

—

A l'occasion de cette même proposition de M. Veydt au Conseil communal d'Ixelles, nous nous sommes posé cette question :

Chaque commune en Belgique a son école primaire où l'instruction est offerte gratuitement aux enfants nénessiteux. Les premiers éléments de la science sont donc mis à la portée de tout le monde, sans que les parents, même les plus pauvres, aient à subir la moindre charge de ce chef.

Pourquoi donc alors est on obligé de les menacer de mesures coercitives, pour les forcer d'envoyer leurs enfants à l'école?

Mettant de côté pour un instant la question de liberté individuelle, nous comprenons qu'on soit obligé de sévir contre le pauvre diable qui ne veut pas donner à l'Etat, pour cinq années, un fils jeune et robuste, dont les deux bras sont la providence de la communauté domestique. Il y a là une question d'intérêt direct; c'est l'avenir de la famille qui se trouve en jeu ; c'est le pain quotidien qui se trouve menacé par l'impôt de la conscription. Si on laissait son libre arbitre au prolétaire, si on ne lui mettait pas devant les yeux une pénalité sévère, il ne se résignerait pas à envoyer son fils *sous les drapeaux*, comme disent les chauvinistes.

Mais ici, il est question d'enfants de 7 à 13 ans, à qui l'on offre, non pas un esclavage de cinq années, mais une instruction primaire qui les mettra à même de se distinguer, dans quelque état que le sort leur destine.

Pourquoi donc cet immense avantage est-il repoussé par un si grand nombre de familles indigentes ? A quoi attribuer cette indifférence d'une grande partie des pauvres ?

Est-ce incurie, ignorance, dédain de la science? Le peuple est-il assez stupide, pour croire à l'inutilité de l'instruction et à la supériorité des bras sur l'intelligence ?

Hélas, non. Mais ici, comme dans la loi sur la milice, il y a une question d'intérêt matériel, qui le force à regimber contre le progrès. L'enfant du pauvre est une charge pour la famille; il faut donc qu'il apporte le plus tôt possible son lopin à la pitance commune. L'estomac a des besoins plus imprescriptibles que l'intelligence.

L'école primaire ne coûte rien, ils est vrai, mais la fabrique rapporte.

Il existe dans les villes des manufactures où l'enfant, dès l'âge de sept à huit ans, peut s'employer pour quelques centimes par jour. Or, quelques centimes par jour; c'est un pain, c'est un kilo de pommes de terre, c'est une mesure de charbon, etc.

L'enfant, il est vrai, doit rester courbé dix à douze heures sur une tâche ingrate et pénible; respirer des miasmes délétères, s'exposer à être broyé dans un engrenage. Rarement il parvient à l'adolescence. Mais il rapporte ! Il a son salaire !! Il gagne son pain !!!

Et vous voulez que le pere, dont le cœur saigne à l'igée que son enfant succombe sur le poids d'une tâche trop lourde; qui le voit dépérir de jour en jour, et se consumer en efforts désespérés, pour s'affranchir de l'inextricable réseau de la fatalité; vous voulez que le père, *qui condamne son fils à mort* pour quelques sous, lasse de gaieté de cœur, l'abandon de ce modique salaire, et envoie son fils à l'école?

Il vous posera ce dilemne désespérant :

Il faut vivre avant tout !

La seule école possible pour le peuple, c'est l'école du malheur !

—

M. Veydt s'est donc généreusement trompé, tout en agissant sous l'impulsion d'une idée hamanitaire et démocratique. Il a voulu émonder la vieille société, quand il fallait l'attaquer dans sa racine.

Quand vous voudrez que l'instruction ait sa place au foyer du prolétaire, commencez par en chasser la faim.

C'est toujours le mot profond du grand comique français :

Je vis de bonne soupe et non de beau langage.

A. N.

MARTYROLOGE DU TRAVAIL.

—

Le rédacteur-gérant du *Prolétaire*, vient d'être condamné par la Cour d'assises du Brabant, à 18 mois d'emprisonnement et 100 fr. d'amende, pour délit de presse.

Le *Prolétaire* est l'hydre de la fable ; quand on lui coupe une tête, il en revient sept.

Le journal continuera à paraître tous les quinze jours.

— On écrit de Gand 21 mars.

Un enfant de 15 ans, Isidore Van Hoeke, employé dans la fabrique de M. Herreman Cambier, en notre ville, a eu les doigts d'une de ses mains pris dans les engrénages et littéralement emportés. Le jeune homme et dans un état alarmant.

— A Renaix, jeudi dernier, cinq maçons travaillant dans une cave, ont été ensevelis sous un éboulément. Quatre ont été retirés vivants, mais grièvement blessés. le cinquième était mort. Il laisse une veuve, mère d'un enfant et enceinte.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Malgre la note du *Moniteur français*, qui dit que jamais la police n'a été moins inquisitoriale, l'opinion publique s'est vivement préoccupée des conséquences de la loi dite de *sûreté générale*. On se demande non sans raison à quoi aboutiront ces arrestations multipliées. qui, si elles continuent, ne tarderont pas à faire de la France un pays désert, un nouveau Sahara.

Depuis l'attentat du 14 janvier, les difficultés internationales se compliquent de jour en jour ; malgré le désir de ne pas en venir aux mains.

Les gouvernements de France et d'Angleterre ont donné ordre d'armer leurs vaisseaux en guerre.

La désignation du duc de Malakoff, comme ambassadeur à Londres, a fait dans le monde politique une profonde sensation.

Une irritation assez vive règne en Suisse à la suite des mesures prises par le gouvernement français. La plupart des journaux de la Confédération, se font l'organe de ce mécontentement.

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

DE

LA Ve BEUGNIES,

41, *rue des Minimes*, 41,

A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labeurs, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprime ri aux prix les plus modérés.

J. VAN EYDE,

FABRICANT DE MEUBLES DE FANTAISIE,

Rue des Alexiens, 39,

Remets les Meubles Antiques à Neuf, genres Boules, Bois de Couleur, etc., à Bruxelles.

CHAPEAUX

IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BURXELLES

DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable,

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine. 3, RUE DES ÉPERONNIERS, A BRUXELLES. Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine.

Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1re qualité.	fr. 12	Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme.	fr. 8
Idem id. ordre 2e id. .	fr. 10	Idem idem pour jeune homme.	fr. 6
Idem id. id. 3e id. .	fr. 8	Idem idem pour enfant. . .	fr. 5
Idem id. id. 4e id. .	fr. 6		

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et Cie,

14, *rue N.-D. du Sommeil*, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A RUXELLES

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et lamodicité de ses prix.

On demande

des Brunisseurs d'orfèvrerie,

Marché-aux Herbes, 95, à Bruxelles.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 *Great Pulteney street Golden Square.*

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la Ve BEUGNIES, rue des Minimes, 41.

4e Année. N° 7. Bruxelles, le 11 Avril 1858. Prix du N° : 10 Centimes.

Le Prolétaire,

ABONNEMENT
Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 » 00
Trois mois 50

Plus de Privilège. Tout par le Travail.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

Pour la province.
Un an 3 fr. 00
Six mois 1 » 50
Trois mois 80
Pour la Suisse et l'Angleterre, 5 francs.

LE JOURNAL est expédié franco Par la poste.

S'adresser pour tout ce qui concerne le Journal, à l'Imprimerie de la ve Beugnies, rue des Minimes, 41.
Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province peuvent en envoyer le montant en timbres postes.

AVIS.

S'adresser pour tout ce qui concerne le Journal (avec prière de remettre au Gérant), à l'imprimerie de la veuve Beugnies, rue des Minimes, 41, à Bruxelles.

Bruxelles, 10 avril 1858.

La loi de courtoisie votée par nos honorables, *cette loi toute paternelle* par laquelle un gouvernement jette son peuple à la merci d'un puissant voisin, comme si c'était un vil troupeau, vient de recevoir dans un de ses partisans le prix de sa complaisance.

En attendant que vienne le tour des autres grands législateurs, qui eux aussi ont bien mérité de la patrie, et de M. *Bonaparte*.

Le *Moniteur* nous apprend, que par décret impérial du 30 mars, M. Ambroes, juge d'instruction à Bruxelles, a été nommé chevalier de la légion d'honneur. L'instruction dont ce magistrat a été chargé dans les affaires des trois journaux poursuivis et condamnés lui a valu cette honorable gratification,

Le sacrifice est consommé. L'élu de Dieu, daigne en vertu de l'holocauste qui lui a été offert récompenser ses fervents adorateurs.

Les victimes qui expient en prison la générosité de leurs sentiments, étaient loin de penser, croyons-nous, qu'ils auraient été la cause d'un pareil honneur.

Ainsi vingt années de la vie d'un homme écoulées dans des privations de toute nature, vouées à un travail pénible, afin d'entraîner ses semblables à une vie de bonheur et de liberté, lui auront valu l'emprisonnement et à ses juges la croix d'honneur.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de tirer la morale d'un pareil ordre de choses.

Quand en 1830, le peuple belge se souleva, chassa l'étranger qui l'opprimait, créa une Constitution qui lui garantissait des libertés plus larges, c'était dans l'espoir que nul n'aurait eu le droit de toucher à cette Constitution qu'il avait cimentée de son sang.

Cependant, depuis 1830, et malgré le dire de nos honorables, pas un jour ne s'est passé sans qu'on n'ait tant soit peu ébréché cette malheureuse Constitution. Pas n'est besoin d'aller bien loin pour prouver ce que nous avançons. depuis l'attentat du 14 janvier, les libertés ont été restreintes à tel point qu'il devient à peu-près impossible d'émettre son opinion sur un fait sans risquer de tomber sous le coup d'une pénalité quelconque.

Nous entendons constamment les journaux les plus importants, crier au sacrilége, sonner le tocsin, en appeler à l'égalité, au droit, à la justice, en un mot remuer ciel et terre et toujours en vain.

Quant à nous, pauvres prolétaires, qui recevons directement les coups portés à nos droits, nous n'avons pas besoin de tant de perspicacité pour savoir d'où nous vient le mal et par conséquent en être fort étonnés; ces hommes en qui la simplicité du peuple belge mit en 1830 sa confiance, avaient bien autre chose à faire qu'à consolider ces droits. Il fallait qu'ils satisfissent à tout prix leur ambition, manants la veille, ils voulaient à tout force être seigneurs le lendemain.

Il n'est donc pas étonnant de voir de pareils hommes se mettre à plat ventre, devant n'importe quelle puissance, qui leur pourrait faire craindre la perte de leur position.

Les intérêts de ces gens étant complétement opposés aux intérêts des travailleurs, autant vaudrait demander à M. Bonaparte de rétablir la république en France, que de leur demander de sauvegarder les libertés de la Nation.

Nous lisons dans le journal le *Drapeau*, sous la date du 4 avril, qu'il circule une liste de souscription en faveur du citoyen Coulon. Nous sommes obligés de relever cet assertion.

Il circule, en effet, une liste portant en tête ces mots : *Liste de souscription en faveur de la condamnation du journal* le Prolétaire.

Cela est bien différent. Cette souscription est faite dans le but d'acquitter l'amende du journal, mais nullement dans celui de venir personnellement en aide au citoyen Coulon. Il a lui-même refusé toute espèce de souscription tendante à remplir un but autre que celui de la continuation du journal.

Le citoyen Coulon, qui, depuis deux ans, a dépensé ses forces et son temps à la publication d'un journal, ayant pour but de mettre l'ouvrier à même de comprendre ses droits et d'aspirer à leur réalisation, ne veut nullement prétendre à une rémunération quelconque pour l'accomplissement d'une œuvre de pur dévouement.

Prolétaire, il a mis au service de ses frères, tout ce qu'il avait de capacités pour la défense de leurs intérêts, qui sont aussi les siens, sûr qu'il est, le cas échéant, de trouver chez eux un égal désintéressement.

Nous faisons cette rectification, afin d'éviter les commentaires d'adversaires prompts à incriminer tous les actes émanant d'un parti opposé au leur.

Notre estimable confrère a répété de bonne foi, une assertion incomplète ou erronée, fournie, nous en sommes persuadés, dans les mêmes conditions, mais qu'il était de notre devoir de relever.

LE PRÉSENT ET L'AVENIR.

Prolétaires,

Quand après une journée de 12 à 15 heures laborieusement remplie par un travail énervant, tu rentres chez toi, dans ton froid galetas, fatigué, brisé, le désespoir et le découragement dans l'âme ; lorsque tu ne vois autour de toi que misère et souffrances, privations et labeurs, ne t'es-tu jamais posé cette question que nous nous adressons souvent nous-mêmes :

A savoir pourquoi, après avoir fait notre tâche nous nous trouvons privés du bien-être que sont en droit de réclamer le travail et le courage du producteur?

Pourquoi l'on voit le paresseux, l'oisif, l'exploiteur, le *capitaliste*, l'intrigant, toute la sequelle de fripons de toute sorte, dilapider les deniers des sinécures, éventrer les budgets ministériels, engraisser leur oisiveté au milieu des Californies gouvernementales, prélasser leurs abdomens dans des équipages soyeux, se gorger des vins les plus exquis, enfin gaspiller en un jour de quoi faire vivre tout un mois une famille de travailleurs et cela, toujours à nos dépens, en nous traitant de misérables et de canailles.

Pourquoi enfin la misère et la mort du côté du travail, et le luxe et les raffinements de l'opulence du côté de l'oisiveté improductive.

Pourquoi, prolétaire, travailleur, producteur, ces monstrueuses anomalies :

Parce que nous le voulons bien !

Quel est l'obstacle qui s'oppose à ce que nous jouissions sans conteste du fruit de nos labeurs ?

Le despotisme ? — L'Eglise ? — Le capital ?

Rien ! absolument rien, de tout cet assemblage absurde, ridicule et avili, lèpre et grangrène des temps passés comme de notre société actuelle ; triple boulet rivé à la cheville du peuple forçat, rien ne peut nous empêcher *si nous le voulons* de vivre heureux et libre.

Si nous n'avons pas peur de notre ombre, ôtons au despotisme la force qui nous opprime sans nous abattre, et qu'il ne tient que de nous-mêmes : Relevons notre front trop longtemps courbé, afin de regarder en face cet ennemi pygmée dont nous faisons un géant.

Apprenons à nos enfants à ne défendre que la liberté et non à être les instruments aveugles des despotes, et il ne restera du monstre que ce prestige doré, que cette enveloppe ridicule sur laquelle nous n'aurons qu'à souffler pour l'anéantir et la faire disparaître à tout'jamais.

Rejetons loin de nous ces préjugés ridicules et stupides avec lesquels le prêtre bat monnaie dans les officines du Vatican, pour entretenir à nos dépens ses Laïs et ses Marions.

La nature a versé dans le cœur de l'homme le sentiment du bien et du mal, du juste et de l'injuste. — Laissons-nous guider par ce sentiment, et le prêtre aura beau battre la grosse caisse et faire son boniment à la porte de sa boutique à indulgences, nous ne tarderons pas à être débarrassés de ces perfides inquisiteurs de la raison et de l'intelligence.

Enfin quand nous aurons chassé du temple de l'égalité ces marchands et ces adorateurs du veau d'or, fléaux du travailleur, sangsues du prolétaire, immonde limon que n'a pu balayer entièrement le flot de 93, aristocratie de l'argent, galonnée d'or et d'infamie, c'est alors que nous pourrons dire :

La misère a fini son bail !

Alors, pauvres parias des temps modernes, nous ne serons plus obligés de conquérir un pain trempé de nos sueurs. — Nous n'irons plus enrichir des maîtres ingrats, qui profitant d'une crise commerciale, comme ils disent, nous imposeront des conditions par lesquelles ils riveront de plus en plus les chaînes de notre esclavage.

Alors, nous ne verrons plus ce vieillard que 60 ans de travail et de fatigues auront rendu infirme, être obligé de tendre la main par excès de probité, se voir arrêter comme vagabond et jeté dans bagne philantropique qu'on appelle le dépôt de mendicité.

Alors, misérable père de famille, on ne viendra plus te voler ton enfant pour en faire de la chair à canon.

Alors, plus de ces exploitations délétères qui étioleront les derniers nés, plus de lupanars qui flétriront ta fille chaste et bien aimée, plus de mont-de-piété, plus d'infâmie, plus de honte, plus d'avilissement, mais la liberté entière, la liberté au plein soleil, la liberté du producteur marchant dans son indépendance et prénant pour devise :

Vivre en travaillant ou mourir en combattant !

LE CABARET.

Nous sommes loin de nous dissimuler l'influence qu'auront sur les esprits bourgeois les lignes qui vont suivre, et nous entendons déjà à nos oreilles le cri de réprobation qui va sortir des poitrines indignées des conservateurs. L'accusation qu'on va nous lancer à la face sera celle-ci : Vous poussez le prolétaire à la débauche et à l'intempérance. — Nous laisserons passer cette avalanche de reproches et nous n'en dirons pas moins notre façon de penser. — Aussi bien, ceux pour qui nous écrivons comprendront notre pensée, et quant aux autres, nous ne nous en soucions guère. — Nous en aurons toujours assez bon marché, quand le moment sera venu de compter avec eux.

Nous entendons répéter à chaque instant : Le cabaret est une source de dépravation pour l'ouvrier qui y dépense en un jour son salaire de toute une semaine. — Il y a dans cette insinuation d'abord une grossière fausseté, et en second lieu une insigne de mauvaise foi. Pourquoi le cabaret serait-il un lieu de dépravation, plutôt que l'atelier, puisque l'ouvrier s'y trouve avec ses pairs et ne fait qu'y continuer le soir, avec un peu plus de liberté les conversations entamées pendant les heures de travail. — Quant à ceux qui dépensent au-delà de ce qu'ils peuvent distraire de leur salaire, ils ne méritent pas que nous nous occupions de leur défense. — Nous avouerons, si l'on veut, qu'il en existe. — Il y a des vices dans toutes les classes de la société, moins cependant chez le prolétaire que chez le riche, dont les passions sont plus raffinées et plus coûteuses.

Messieurs les bourgeois, qui reprochez le cabaret à l'ouvrier, lui ouvrez-vous les portes de vos salons, autrement que pour faire cirer vos planchers ou clouer vos tapisseries ?—Avez-vous dans votre monde un seul plaisir qui soit à sa portée ? — Votre société exclusive et vaniteuse ne le repousse-t-elle pas et ne le met-elle pas dans l'impossibilité de changer ses habitudes ? Et ces plaisirs même où vous trouvez d'autant plus de charme, qu'ils sont plus énervants, qui vous dit qu'il ne les dédaigneraient pas, comme abrutissants et fades. — Ses plaisirs à lui tournent au moins à son intérêt. L'ouvrier, au cabaret, s'occupe encore de l'avenir que la société lui réserve.

On se figure assez communément qu'il boit pour s'étourdir et pour oublier ses chagrins. — Il n'oublie pas ; il raisonne et il cherche à lutter et à combattre. — Vous avez vos cercles et vos salons où vous pouvez ergoter à loisir sur toutes ces petites choses dites sérieuses que vous appelez la politique du jour. — Pour lui qui n'a que sa mansarde ou son grenier, il lui faut un local gratuit et banal, s'il veut profiter du bénéfice de la loi qui permet à tous citoyens de se réunir.

Et puis, quel est donc ce grand crime qu'on reproche au producteur, de passer une soirée de dimanche, non à s'égayer, il y a longtemps que la société égoïste a chassé la joie du foyer du prolétaire, mais à se distraire, à s'instruire dirons-nous en cherchant à réunir par la discussion des idées éparpillées parmi tant de généreuses intelligenses.

Mais direz-vous, c'est au cabaret qu'il lit les journaux et qu'il y puise des idées subversives de l'ordre social ? Et pour qui les écrivez-vous ces journaux. — Ne sont-ce pas des papiers publics, c'est-à-dire, à la portée de tous. — S'il ne lit pas les vôtres, c'est apparemment qu'il n'y trouve pas son compte. — Ne lui défendez pas de lire ceux qui prennent la défense de ses intérêts.

Vouloir que le prolétaire admette vos utopies conservatrices sans examen, c'est le mettre dans la situation d'un homme qu'on attacherait à un poteau et qu'on rouerait de coups sans qu'il pût se défendre.

Lui refuser la libre discussion, ce n'est pas le diriger mais le museler ; ce n'est pas combattre, c'est abattre. — Quel pouvoir a-t-il contre vous, que vous le redoutez si fort. — Ces lois que vous lui opposez, il n'a pas même le droit de les voter. — On lui dénie jusqu'à sa qualité de citoyen, qualité imprescriptible qui est la base fondamentale de toute votre Constitution. — De votre côté, la richesse, la puissance, la force ; du sien la faiblesse et le simple bon sens.

Quand vous avez laborieusement échafaudé votre édifice vermoulu, votre conscience ne vous a-t-elle pas dit : qu'il était bien fragile, puisqu'il suffit d'un cri du peuple pour le renverser.—Vous l'empêchez de parler, parce que sa parole vous tue. — Vous l'empêcheriez même de penser, si la pensée était passible de pénalité.

C'est pourquoi vous-dites que le cabaret est un lieu de dépravation, que le travailleur reste chez lui, dans sa famille ; ajoutez-vous encore ? — Certes nous sommes loin de nier la douceur du foyer domestique. — Mais ici non plus, les conditions ne sont pas égales :

Chez l'un les raffinements du luxe, le confortable et le bien-être que donne l'opulence. — Un hôtel splendide et aéré, des appartements chauds l'hiver, frais l'été, toujours pleins de joie et de parfums. — Une famille heureuse, souriante, satisfaite, ennuyée même parfois d'un bonheur trop complet, qui ne lui laisse rien à souhaiter ; de beaux enfants au visage rose, à la chevelure blonde, s'épanouissant à l'aurore de la vie comme la fleur au soleil, et trouvant toutes larges ouvertes les portes dorées d'une existence facile et enchantée.

Chez l'autre, la misère incessante accouplée à un incessant labeur. — Un galetas humide et malsain, tout imprégné de miasmes nauséabonds engendrés par le manque d'air et de soleil. — Une femme pâlie par le travail et les privations, contemplant d'un œil morne mais résigné, le sombre avenir qui se déroule devant elle. — Des enfants étiolés aux brumes du prolétariat, suant la misère, grelottant de froid, pleurant de faim et ne regardant la vie qu'à travers le dur labeur de leur père et la résignation de leur mère.

Eh bien, cette famille du riche, si confiante et si heureuse, ce foyer domestique si doux et souriant, ce riche même le déserte cependant, pour courir les bals, les spectacles et les concerts, toutes les brillantes inutilités qu'ignore le travailleur. Et vous voulez que celui-ci, à qui le cabaret offre un air plus pur que celui de sa mansarde, une heure de distraction et d'oubli, une faible parcelle de jouissance après ses travaux monotones, vous voulez qu'il reste dans cet enfer, qu'on nomme le ménage du pauvre, quand vous-même vous ne pouvez vous contenter de ce paradis, qu'on appelle le ménage du riche. — Autant vaudrait conseiller au prisonnier des plombs de Venise de fermer son étroite fenêtre à la brise parfumée qui lui vient de l'Adriatique.

A. N.

On lit dans le *National* du 23 mars :

« Les journaux italiens enregistrent à cha-
» que instant le traitement barbare que subis-
» sent certaines victimes politique. Aujourd'hui
» c'est le *Piccolo Corriere*, de Carrare, qui écrit
» que le jeune sculpteur Conserva reçoit tous
» les matins la bastonnade.

» Le désespoir de ce jeune homme, ajoute
» le journal, est arrivé à un tel point que ne
» pouvant plus résister à cette infâme torture,
» il a cherché à se suicider en se brisant la tête
» contre les murs de sa prison. Pour l'empê-
» cher d'accomplir ce projet, on a placé dans
» sa cellule, la sentinelle qui le gardait en
» dehors. »

— Notre siècle ne laissera-t-il d'autre trace dans l'avenir qu'une rumeur sinistre formée de toutes les plaintes, de tous les gémissements, de toutes les clameurs des peuples enchaînés, muselés, déportés, frappés dans leurs plus saints attachements, les flancs meurtris par les hideux stigmates des ongles ensanglantés de toutes les tyrannies ?

L'inflexible histoire ne détournera-t elle pas sa plume terrifiée de cette page hideuse souillée de boue et moite de sang humain ?

O ! pauvre artiste songeur ! Voilà donc à quoi t'a servi le trésor de tes rêves sublimes et de tes actions généreuses ! Après être arrivé à la connaissance du vrai, par l'étude du beau qui n'en est que la conséquence immédiate et forcée, tu as cru pouvoir formuler les saines et fortes aspirations et prononcer hautement les mots de vérité, de justice et de liberté ! — Malheureux insensé qui ne sais pas qu'en l'époque désolée où nous nous traînons, ce crime suffit pour s'attirer la haine et la persécution des puissants.

Ton crime, il consiste non point à vouloir avancer, car alors tu aurais des précurseurs dans ce calvaire aride et brûlé où ont sué et agonisé les Penseurs — Christ ; il consiste non pas même à rester immobile, mais à ne pas reculer, à ne vouloir pas dire au jour qui l'éclaire : Tu mens !

Qu'est-ce donc que ce XIX^e^ siècle, ère perverse de dégradation morale où tous les sentiments sont abâtardis et faussés, où l'on accorde à la brute le respect et la pitié que l'on refuse à la création faite libre et douée d'intelligeuce et de personnalité. — Qui donc ! les mêmes hommes qui punissent le coup de fouet que lance à son cheval rétif le roulier stupide, broient des lois sanglantes qui ont pour objet de pousser un de leurs frères à ce point de désespoir qu'il cherche à se briser le crâne et à faire jaillir, sur les murs infects de sa prison, sa cervelle généreuse, afin d'éviter la honte de se coucher sous l'infâme sceptre d'un argousin !...

Ah ! prenez-y bien garde ! Craignez le moment où le lion, que vous avez cru dompté par la faim et la peur, s'élancera terrible, et brisant sa cage de fer de ses ongles d'acier, passera rugissant sur vos cadavres, pour aller saluer, dans les plaines dorées de l'avenir, le soleil de la liberté !

AUX PRIVILÉGIÉS.

Si nous étions des gens candides et pleins d'illusions, nous serions obligés de gémir lamentablement, et peut-être nous découragerions-nous en voyant la mauvaise foi de nos adversaires. Heureusement pour nous, l'histoire du passé nous fait supporter patiemment le présent, sûrs que nous sommes d'un dénouement heureux pour l'avenir. Si le bandeau de plomb du succès ne pesait aussi lourdement sur leurs yeux, ils verraient, tout aussi bien que nous, que jamais une idée féconde n'a succombé sous les coups de la persécution. Il est inutile de leur dérouler, une fois de plus, le long martyrologe de la pensée ; comme nous, ils en ont feuilleté les pages funèbres, mais ils n'y ont point voulu voir un enseignement : Ils ont des oreilles et ils n'entendent point, ils ont des yeux et ils ne voient point. Pauvres morts !

Là-bas, à l'horizon, le soleil de l'avenir s'élève majestueusement et vient réveiller les nations d'un trop long repos ; eux ferment leurs rideaux, s'entortillent dans leur égoïsme, et bouchant leurs oreilles à tous les joyeux bruits, à tous les hymnes mélodieux de la nature qui ressuscite, ils ne voient que ténèbres et nuit.

Comme le scarabée sous une feuille, ces hannetons de l'intelligence restent tapis sous leur *Constitutionnel* ou leur *Univers*, jusqu'au moment où le peuple, cet écolier du malheur, en faisant l'école buissonnière hors des codes vieillis et des institutions rebattues, les rencontre et les oblige en leur marchant sur les pattes, à faire péniblement un pas en avant.

Au dire de ces philosophe qui ont fait du coffre-fort où ils entassaient leurs écus, une mesquine tribune où toutes les idées, toutes les aspirations de notre siècle sont pesées à leur ignoble trébuchet ; au dire de ces parvenus tout bardés de préjugés, la formidable éruption révolutionnaire de 89, en recouvrant de sa lave brûlante les institutions et les privilèges d'un passé obscur et plein de larmes, a affranchi l'humanité du joug et permis au peuple de mettre de côté ses lisières. Bien que nous ne soyons pas de ces esprits rétifs qui se refusent à toute évidence et qui rejettent systématiquement toute vérité qui ne vient pas de nous ou des nôtres, nous ne pouvons reconnaître et nous ne reconnaissons point qu'un progrès matériel bien notable se soit opéré depuis ce puissant cataclysme.

Nous voyons seulement ces abus et ces privilèges, battus en brèche, sapés par le peuple et violemment renversés par lui, devenir des armes en d'autres mains que celles qui les tenaient précédemment.

Les épaules populaires portent encore aussi lourdement le poids de toutes les tyrannies, de toutes les abjections.

Au lieu de ces sombres inquisiteurs qui buvaient du sang humain dans le calice de leur horrible foi ; bourreaux terribles qui marchaient à travers la fumée des bûchers ou crépitait la chair des martyrs, vers un but éclairé par les rayons de leur monstrueuse ambition ; au lieu de ces prêtres sauvages d'un Dieu de terreur et de mort, qui faisaient courber sous les éclats des foudres papales les têtes orgueilleuses des princes et des empereurs, nous avons de mielleux tonsurés qui cachent soigneusement leur griffe de jésuite sous un gant de velours.

Leurs désirs effrénés n'ont pas décru, mais leurs moyens diffèrent. — Ils ne heurtent plus de front les puissants du jour ; mais, comme de froids reptiles, ils les flattent, les caressent de leur langue bifurquacheuse, et les entourent sourdement des nœuds serrés de leur politique astucieuse. Pas plus que leurs pères ils n'ont renoncé à tous les profits, à toutes les petites douceurs du métier.

Pour percevoir les arriérés de leur dîme, ces créanciers indulgents, attendront patiemment votre dernier jour et pour arriver au payement de cette dette de droit divin, ils n'auront recours qu'à la *contrainte par âme*.

Nous retrouvons encore ouvertes et saignantes, dans la chair du peuple toutes les hideuses plaies qu'y a faites la féodalité. Le capital et l'agio ruinent, pillent et rançonnent tout aussi bien que ne le faisaient les fauves et formidables châtelains du moyen âge ; le prolétariat remplace le servage ; les bras hideux de la guillotine et du gibet dominent encore votre ordre menteur et nous entendons, autour de ce fragile monument social que vous prétendez basé sur des principes de justice et d'humanité, gronder l'océan humain qui se tord et se lamente sous le vent de la douleur.

Et puis vous venez nous parler de Constitutions où se trouvent inscrits les droits des peuples ! Mais vous vautrez à corps perdu sur ces chastes vierges, issues des flancs puissants des nations en travail, et chaque jour vous arrachez traîtreusement une feuille de la couronne que vous avez mise à leur front dans un moment d'indicible terreur !

Non ! nous ne cesserons de le répéter, nous ne verrons point de progrès, et pour nous pas un pas n'aura été fait, tant que subsisteront tous ces abus, toutes ces inégalités, tous ces privilèges que notre société cherche à cacher, comme un lépreux dissimule le morsures de son mal ! tant que le bruit du canon et des fusillades retentira dans les champs de la mort ; tant que des barrières d'intérêt diviseront des peuples unis par le cœur ; tant que le capital, cette monstrueuse idole, trônera sur son sac d'écus et achètera tout ; les bras, les consciences, nos femmes, nos sœurs et nos filles ; accaparera tout : Les instruments de travail, le sol, la nourriture du corps comme celle de l'esprit.

Avant que cette horde immense des affamés trainera ses haillons dans nos rues, et expirera de besoin dans nos mansardes et dans nos hôpitaux ; tant que nous entendrons retentir des cris de rage et de suprême désespoir, arrachés par les tortures de l'exil, du fouet et de la bastonnade ; tant que le retentissement des verrous et des chaines se répercutera dans les corridors des sombres geôles ; tant que toute idée généreuse sera étouffée ; enfin, tant que les saints martyrs du travail, de l'intelligence, de l'art et de la pensée fléchiront et tomberont les entrailles tordues par les étreintes de la faim ou le cerveau brisé par le caillou que leur jettent l'ignorance et la stupidité !

MARTYROLOGE DU TRAVAIL.

Un triste événement a eu lieu ces jours derniers, entre onze heures et midi, dans la rue du Méridien. Un badigeonneur occupé à blanchir la façade d'une des premières maisons du côté gauche de la rue, se retourna trop vivement sur son échafaudage et perdant son équilibre, il fut précipité sur le pavé. Il s'est brisé le crâne dans sa chute.

— Un malheur est arrivé à la Station du pays de Waes (Anvers). Un ouvrier a eu la jambe prise sous un ballot de marchandises ; il a été porté sur une civière à l'hôpital Sainte-Elisabeth. On assurait qu'il avait la jambe cassée en deux endroits.

— Un immense malheur est arrivé dans l'une des fosses du Charbonnage de l'Agrappe, sous Frameries. Treize ouvriers ont péri victimes d'une explosion de feu grisou.

— Un accident est arrivé à Dison (Verviers). Le nommé Melen, ouvrier teinturier, chez M. L..., était monté sur une planche surplombant une chaudière en ébullition ; il perdit l'équilibre et tomba dans la cuve. Retiré dans un état affreux, il est mort quelques instants après. Il laisse une veuve et trois enfants.

SIC VOS NON VOBIS...

AUX PROLÉTAIRES.

FRAGMENT.

Vous êtes, peuple fort, l'abeille industrieuse
Qui butine la fleur du ciel,
Pour remplir au printemps la ruche harmonieuse
De frais parfums et de doux miel.
Vous êtes, peuple fort, qu'à la glèbe on accouple,
Le bœuf au cou large et puissant,
A la jambe nerveuse, à la démarche souple,
Au regard vague et caressant.
Vous êtes, peuple fort, le mouton de la plaine
Qui broute l'herbe du pré vert,
Et dispute aux buissons cette ondoyante laine
Dont la nature l'a couvert.
Vous êtes, peuple fort, l'intelligent reptile
Eclos au soleil des étés,
Qui dérobe au mûrier son hermine, et qui file
La soie aux reflets argentés.
Quand l'égoïme-roi, sur vos têtes courbées
Aura posé ses pieds vainqueurs,
Qu'il aura, sous le poids des anciennes idées
Sans relâche broyé vos cœurs ;
Lorsque viendra pour lui le temps de la récolte,
Vous aurez beau verser des pleurs ;
Si vous n'appelez pas contre lui la révolte,
Il se rira de vos douleurs.
Alors, ô pauvre abeille, au printemps revenue,
Les trésors par vous amassés
Auront été ravis. La ruche sera nue,
Les rayons du miel dispersés.
Alors, ô pauvre bœuf, fouilleur infatigable,
Cette plaine aux beaux épis d'or
Ne vous montrera plus qu'un long désert de sable,
Que vous devrez creuser encor :
Alors, pauvre mouton, cette toison si douce,
Que l'on aimait à caresser,
Sous le fer des ciseaux tombera sur la mousse
Et l'hiver viendra vous glacer.
Alors, ô tisserand, pauvre ver de la terre,
Sans pitié pour vos lents efforts,
L'homme vous brisera la tête sur le pierre
Pour vous enlever vos trésors.....

Alfred N.....

RÉSUMÉ POLITIQUE.

—

L'Union du 2, parle dans une correspondance de Paris, de la découverte d'une conspiration qui devait éclater le jour de l'inauguration du boulevard de Sébastopol.

Ce fait admis, nous demanderons aux gouvernements quels sont les fruits des mesures de sûreté avec lesquelles ils prétendent comprimer l'esprit révolutionnaire.

— Suivant une correspondance de Londres, il se préparerait dans la Cité, une manifestation contre le système de poursuites organisé depuis quelque temps, contre les brochures politiques.

— A Padoue, des placards manuscrits ont été affichés, portant ces mots : *Morti ai Tedesci* (mort aux Allemands).

— L'autorité autrichienne redouble partout de rigueur. On assure que le comte Gyulay, le gouverneur militaire de la Lombardie, a prescrit des mesures telles qu'on en pourrait prendre pour réprimer une révolution.

— On lit dans le *Globe* du 8 :

« Le grand jury a rendu de véritables bills » (mis en accusation) contre Simon Bernard, » Thomas Allsopp, Felice Orsini, Pieri, Gomez » et De Rudio, pour conduite criminelle en » conspirant pour causer la mort de l'empereur des Français.

» Le grand jury a rendu, en même temps » de véritables bills contre Edward Truelove » et Stanislas Zcherwenski (Polonais), pour » conduite criminelle en publiant une brochure, fausse et malveillante, tendant à » exciter des personnes à assassiner l'empereur des Français.

» Quant à la prévention articulée contre » Simon Bernard d'avoir été complice, avant » le fait, de la tentative d'assassinat contre » l'empereur des Français.

» L'accusation sera portée devant le grand » jury, convoqué en vertu de la commission » spéciale, qui siégera demain dans Newcastle. » Lord Campbell viendra exprès pour faire » son réquisitoire. Le procès aura lieu lundi. »

— Le comte de Reigersberg, ministre de l'intérieure de Bavière, déclare qu'il est impossible de gouverner ce pays, sans l'introduction de la bastonnade.

Ainsi les cris de misère et de désespoir, sorti des entrailles d'un peuple malheureux, devront être comprimés à coups de bâtons. Et ne nous trompons pas, cet homme n'est que l'écho de la pensée de nos gouvernants d'aujourd'hui, qui eux aussi ne reculerons devant aucun moyen pour forcer les peuples à s'incliner devant leur loi.

Que le sang des martyrs de la liberté retombe sur la tête des hommes assez lâche, pour se soumettre à pareil ignominie.

— Il paraît que la fameuse, révolte indienne, n'est pas tout a fait étouffée, comme les journaux anglais aiment à le dire.

Voici ce que nous apprend à ce sujet les dernières nouvelles des Indes.

Pendant que le gros de l'armée anglaise agissait dans le royaume d'Oude, il s'opérait un grand rassemblement d'insurgés du côte de Etawhameerpore, province de Canara. Par suite de ce fait on considérait la frontière de la présidence de Bombay comme étant sérieusement menacée. On avait également des inquiétudes pour le district de Rajpootana.

Les indigènes de Renah et de Futtyghur avaient remporté quelques avantages sur les troupes européennes.

Le 15 mars, Nana-Saïb et d'autres chefs de l'insurrection se trouvaient à Jehanpoor.

Ces mêmes nouvelles parlent d'une panique qui serait survenue à Calcutta le 3 mars. Des craintes s'étant élevées au sujet des Cipayes de Barrackpore, qui devaient relever la garnison du fort et qui n'attendaient, disait-on, que des armes pour attaquer la ville, le président du conseil a fait convoquer les volontaires et braquer des canons sur les ponts. Cependant tout s'est passe tranquillement.

En Bosnie, dit la *Gazette des Postes*, les propriétaires mahométans continuent à exercer les plus cruelles exactions contre les malheureux rayahs.

— On mande du village de Marinée (Nahia de Novlia) que quarante habitants n'ayant pu payer les redevances qu'on exigeait d'eux, furent trainés par les Turcs de la manière la plus odieuse. On les dépouilla de tous leurs vêtements et les attacha deux à deux à des arbres; on leur versa ensuite de l'eau sur le corps jusqu'à ce qu'il se fût formé une croûte de glace sur la peau. On les laissa ainsi pendant toute la nuit dans cette position. Trois d'entre eux sont morts de froid; plusieurs autres sont dangereusement malades.

Fléau de l'humanité quand aurez vous disparu de la surface de la terre.

— On nous apprend que la Cour de Cassation, s'occupera dans sa séance de lundi 12 avril, du pourvoi présenté par le citoyen Labarre, à propos de la condamnation du journal le *Drapeau*.

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES
DE
LA Ve BRUGNIES,
41, *rue des Minimes*, 41,
A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labeurs, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie aux prix les plus modérés.

J. VAN EYDE,
FABRICANT DE MEUBLES DE FANTAISIE,
Rue des Alexiens, 39,
Remets les Meubles Antiques à Neuf, genres Boules, Bois de Couleur, etc., à Bruxelles.

CHAPEAUX
IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.
(SYSTÈME BREVETÉ.)
FABRIQUE A PARIS ET A BURXELLES
DE DUPONT, PÈRE ET FILS,
Seuls inventeurs du Chapeau imperméable,
Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine. 3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES. Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine.

Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche,		1re qualité.			fr.	12	
Idem	id.	ordre	2e	id.	fr.	10	
Idem	id.	id.	3e	id.	fr.	8	
Idem	id.	id.	4e	id.	fr.	6	

Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme.		fr. 8
Idem	idem pour jeune homme.	fr. 6
Idem	idem pour enfant.	fr. 5

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

COMMERCE DE CHARBONS.
B. Loriaux, Vervoorn et Cie,
14, *rue N.-D. du Sommeil*, 14,
ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,
Le long du Canal,
Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,
A RUXELLES.
Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et lamodicité de ses prix.

On demande
des Brunisseurs d'orfèvrerie,
Marché-aux Herbes, 95, à Bruxelles.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE
DES
OUVRIERS TAILLEURS
SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,
Etablie à Londres, 25 *Great Pulteney street Golden Square.*
Informe le public qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la Ve BRUGNIES, rue des Minimes, 41

4e Année. N° 8. Bruxelles, le 8 Mai 1858. Prix du N° : 10 Centimes.

Le Prolétaire,

ABONNEMENT
Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 » 00
Trois mois 50

Plus de Privilège. Tout par le Travail.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

Pour la province.
Un an. 3 fr. 00
Six mois 1 » 50
Trois mois 80
Pour la Suisse et l'Angleterre, 5 francs.

LE JOURNAL est expédié franco Par la poste.

S'adresser pour tout ce qui concerne le Journal, à l'Imprimerie de la ve Beugnies, rue des Minimes, 41.
Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province, peuvent en envoyer le montant en timbres poste.

AVIS.

Nous faisons savoir à nos abonnés, qu'une *Liste de Souscription* est ouverte, relativement à la condamnation du journal le *Prolétaire*. les citoyens qui veulent prendre part à cette œuvre démocratique, peuvent envoyer le montant de leur souscription à l'adresse de l'Imprimeur.

S'adresser pour tout ce qui concerne le Journal (avec prière de remettre au Gérant), à l'imprimerie de la veuve Beugnies, rue des Minimes, 41, à Bruxelles.

Bruxelles, 7 mai 1858.

Lundi 19 avril, la séance de la Chambre était fixée à deux heures. A deux heures 3/4, M. le secrétaire, qui avait prononcé l'appel nominal, a fait connaître que 52 membres seulement avaient répondu à l'appel. M. le président à déclaré que la Chambre n'était pas en nombre.

Plusieurs membres sont entrés au moment où la séance venait d'être levée.

Ainsi voilà qui est clair... La Chambre des Représentants va se mettre à faire le lundi. — Cette débauche dont la déplorable tradition commençait à se perdre et dont la généralité avait fini par comprendre l'immoralité, la voilà réfugiée parmi nos législateurs. Les honorables font la *loupe*. Au fait nous comprenons qu'après leurs immenses travaux politiques et leurs grandes luttes parlementaires, les quinze jours de vacances et de repos qu'ils viennent de s'octroyer étaient insuffisants pour leur rafraîchir le sang. — Seulement nous leur demanderons si cette école buissonnière est bien dans le programme que les libéraux nous avaient formulé l'an dernier. — Il nous paraît qu'après les luttes et les bouleversements populaires qui ont présidés à leur avènement au pouvoir, le pays était en droit d'attendre d'eux plus de zèle et de dévouement. Les belles promesses du ministère libéral devaient-elles aboutir à nous donner le spectacle de nos honorables ronflant à la Chambre ou désertant les fauteuils parlementaires pour aller au bois cueillir la noisette. Et les victimes de mai, qui ont payé de leur liberté l'avantage de leur donner leurs grandes entrées dans le Palais de la Nation, n'auraient-elles pas un peu le droit de se plaindre, d'avoir comme on dit: Travaillé pour le roi de Prusse?

Etait-il bien nécessaire de casser un peu les vîtres de M. Malou, pour un résultat aussi négatif et de troquer son cheval borgne contre un aveugle.

Ceci est encore une leçon pour tous les démocrates à demi-moyens, qui se figurent que le libéralisme est l'incarnation de la liberté! Avant d'abuser des absences et des demandes de congé qui se renouvellent si souvent, Messieurs les Représentants devraient se rappeler qu'ils ont accepté le dévouement du peuple et qu'ils se sont engagés à prendre sérieusement en mains la défense de ses intérêts.

Ceci est encore une preuve de plus à l'appui de cette vérité incontestable : Que le prolétaire comprenne une bonne fois que tant qu'il chargera de ses intérêts des hommes qui n'ont aucune raison de sympathiser avec lui, il perdra le fruit de ses efforts et sera obligé de suivre ces hommes dans l'ornière banale des vieux préjugés et du privilége. Au *prolétaire* seul appartient le droit de remédier aux besoins du *prolétaire*, de chercher à établir un juste équilibre entre le *travail* et le *salaire* et de passer le niveau démocratique sur le terrain des inégalités sociales.

LA BANQUE DE LA CHARITÉ.

La charité, qui est la plus belle des trois vertus théologiales, comme disent les roués de sacristie, nous semble la plus adroite et la plus jésuitique des spéculations. Elle met le prolétaire vis-à-vis du riche dans la situation d'un caniche à qui l'on offre un petit morceau de foie à la condition de se laisser rouer de coups de bâton. C'est une espèce de muselière qu'on met au peuple pour l'empêcher d'aboyer à son maître.

Une charité faite adroitement dans un moment d'effervescence populaire est plus puissante pour arrêter l'émeute qu'une escouade de sergents de ville. Les consciences timorées et pusillanimes croient à la générosité de l'exploiteur qui lui jette un os à ronger en lui disant : Attrape canaille !

Vous croyez donc bonnes gens que c'est votre misère qui intéresse le riche. Allons donc! Votre misère, mais il ne veut pas la connaître ; loin de s'y apitoyer il en détourne les yeux : votre intérieur sordide lui soulève le cœur ; vos guenilles troublent sa digestion.— Vous croyez qu'il vous plaint quand il vous craint. Ce qui le dirige, ce n'est pas le cœur, mais la peur. — Il est satisfait de votre avilissement, il en jouit, cela établit à ses yeux des distinctions sociales bien tranchées ; plus il vous abaisse, plus il s'élève.

Mais il ne veut pas pousser la chose trop loin cependant.

Il n'ignore pas que la faim est une rude conseillère et qu'il vient un temps où la résignation cesse et où la vengeance commence. C'est pourquoi il a inventé la charité. Pour garder son or il vous jette ses gros sous. — Que faire à cet homme opulent qui vous dit : Prends et mange. — Rien sans doute, pauvres insensés, du moment où vous croyez à la sincerité de l'aumône et où vous ne voyez pas la griffe de Bazile sous le gant glacé qui vous jette votre obole.

La charité, c'est le suisse cauteleux et papelard mis en vedette devant le temple du capital.

Le jour où on aura démoli le temple, le gardien n'aura plus de raison d'être.

Il leur sied bien en vérité de faire de la générosite à la façon d'Escobard et de jeter un épi pour empêcher qu'on ne leur prenne la gerbe.

Ils flattent le peuple ; ils l'appellent : Pauvre diable et mon cher ami, ils lui jettent la pâtée en lui disant sournoisement : As-tu déjeûné Jacquot ? — C'est la fable du lion de Lafontaine à qui on promet monts et merveilles pour lui couper plus aisément les griffes.

Prolétaires, mes chers amis, gardez-vous de faire patte de velours avec le capital.

LES MACHINES.

Une chose remarquable et bien digne de l'attention de ces gens qui veulent bien marcher en avant, mais tout doucement et sans s'essouffler, c'est que, ce qui ferait la force et la richesse d'un corps social appuyé sur des

bases rationnelles et normales, devient une source de ruine et de misère générales dans une société vicieusement organisée.

Ainsi, l'emploi des machines, ces filles du génie humain, bien que multipliant dans une proportion énorme les objets de consommation, n'a cependant pour résultat direct que d'augmenter actuellement, d'une manière sensible et progressive, la misère du travailleur.

D'où cela provient-il ?

Tout simplement d'un manque d'équilibre entre la production et la consommation.

Au lieu de concentrer dans un petit nombre de mains, la fortune qui donne le moyen d'acheter et de se servir des fruits de l'activité humaine, répandez-la dans toutes les classes de la société, et vous mettrez tout le monde à même de participer à la consommation.

Il est bien évident que le petit nombre des particuliers ou des familles qui détiennent, à leur profit, la richesse de tous, ne peut suffire à absorber la quantité de produits qui sortent des manufactures. La demande n'étant pas en rapport avec l'offre, tout équilibre est détruit. Il faut que, jusqu'au moment où les produits, qui ne s'écoulent que très-lentement, désobstruent les magasins, la mécanique cesse de fonctionner et conséquemment que l'atelier se ferme.

Aussi l'ouvrier, qui, souvent ne voit pas la cause directe de son mal, crie haro sur la machine, qui cependant lui épargne les travaux les plus pénibles sous lesquels il succombait précédemment. Il voudrait détruire ce qui est une des plus belles manifestations de la puissance humaine.

Qu'il comprenne bien que le mal ne vient nullement de la mécanique, mais bien de l'injuste répartition de la fortune publique qui défend les abords de la consommation à la presque totalité des citoyens.

Qu'il comprenne que, si tout le monde consommait dans la mesure de ses besoins, les appareils et les forces dont nous disposons actuellement, pourraient à peine suffire à la production nécessaire.

Ces fortes filles de la civilisation, ces fières travailleuses au souffle haletant et à la chevelure de flamme, gardez-vous d'y toucher ; craignez de porter sur elles une main sacrilége, car ce sont elles qui feront l'orgueil et la richesse des organisations sociales de l'avenir.

L'UNIVERS ET L'ANGLETERRE.

Au milieu de la morne affliction et du silence de mort qui pèsent si lourdement sur l'Europe consternée, une voix généreuse, la voix d'un peuple resté libre et fort au milieu de la tourmente générale, vient de se faire entendre.

Un rugissement d'énergique réprobation, sorti de la poitrine du vieux lion d'Angleterre, a retenti, repoussant énergiquement tous ces vains compromis, avec la conscience et la dignité des peuples, que l'on qualifie lois de courtoisie dans notre constitutionnelle Belgique. Le jury anglais, organe en cela, nous osons dire, de l'opinion presque générale en Europe, vient d'arracher Bernard du banc des accusés, de cette sellette qui, de nos jours, a souvent été un piédestal où la voix des peuples opprimés honorait le courageux défenseur de ses libertés.

L'élan a été enthousiaste et spontané.

La satisfaction qu'ont éprouvés, à l'occasion de cet acquittement, tous les sincères amis de la liberté, vient, néanmoins, d'être troublée par le cri strident d'une crécelle de sacristie. L'*Univers* se traîne le long du verdict du jury anglais, pour baver l'article que voici :

« Le jury anglais a acquitté Simon Bernard ; le peuple anglais a salué de ses hourrahs le couronnement de la procédure ; les juges anglais, forcés de retenir l'accusé, se sont, autant qu'ils l'ont pu associés au scandale de son acquittement en l'admettant à donner caution. Tout cela est complet et tout cela est cynique. Rien n'y manque. Pendant l'instruction du procès, Mazzini a publié un écrit, réproduit par plusieurs journaux, où l'insolence et les provocations contre l'Empereur, surpassent ce que les réfugiés s'étaient jusqu'alors permis de plus révoltant.

» Si le gouvernement anglais n'a pas voulu ce résultat, c'est le *Times* qui gouverne l'opinion. S'il l'a voulu, alors le *Times* a été l'organe de sa pensée. Dans les deux cas, la France est éclairée sur le fond du cœur anglais.

» Comme nous ne sommes ni les répondants, ni les chevaliers de la civilisation moderne en général, et de la civilisation anglaise en particulier, nous n'avons rien de plus à dire. Entre deux nations puissantes et amies s'élève un débat que l'on peut appeler la *question des assassins ;* l'une de ces deux nations tranche le débat au détriment de l'autre, en faveur des assassins. Voilà le dernier trait et l'un des plus marquants de la politique européenne au XIX^e^ siècle.

» Soyons sincères, et ajoutons que, dans la situation réelle des choses, les infâmes hourrahs du prétoire de Londres, nous paraissent bien préférables aux compliments empesés dont la municipalité de Douvres fatiguait un jour auparavant la franchise du duc de Malakoff. Dans leur étalage de loyauté, ces compliments étaient sans doute très-anglais ; mais les hourrahs poussés en triomphe autour de Simon Bernard, c'est le cœur de l'Angleterre elle-même. »

LE CHEMIN DE LA CROIX.

L'avalanche de croix qui dégringole sur tous les humbles serviteurs de *la loi de courtoisie* et qui est venue s'étaler en forme de *crachat* sur la poitrine de certain juge d'instruction, a troublé le sommeil d'un honorable substitut, dont le récent dévouement mérite au moins un *accessit* de la part du grand dispensateur des *libelots* d'honneur. — Nous sommes loin de chercher à combattre une aussi louable ambition. — Seulement, nous voudrions que tout en accordant la croix à ce digne fonctionnaire, *on la lui mît sur le dos*, pour la variété de la chose.

Le supplice *de la croix*, appliqué au Christ, qui selon l'expression de Camille Desmoulins, était *le premier sans culotte*, n'est plus infligé aujourd'hui qu'aux ennemis de la démocratie.

La grande armée des mouchards, par suite de sa glorieuse campagne de la rue Lepelletier, compte désormais dans son sein une nouvelle catégorie de *chevaliers*. — Seulement en présence de la brume qui épaissit l'horizon de nos voisins, ne pourrait-on pas nommer ces Messieurs : *Les chevaliers du brouillard.*

En présence de tous ces faits, nous nous étonnons que le Catholicisme s'en tienne toujours à ses anciennes formules et n'ai pas remplacé dans son mystique vocabulaire ; *Le signe* (cygne) *de la croix par le canard de la croix*.

La nouvelle dignité à laquelle M. Ambroes vient d'être élevé, va lui attirer toutes les sympathies de notre journal. — Ne se range-t-il dès à présent dans la catégorie des prolétaires, puisque comme eux, il va *porter sa croix*.

La géometrie et Legendre sont décidement détrônés. Ils disent quelque part qu'une croix est formée d'une *verticale* et d'une *horizontale*. — Comment se fait-il qu'une échine servilement *courbée* sur une brochette de décorations vienne donner un démenti à cette définition.

Dans notre dernier numéro, en relevant une assertion erronée du journal le *Drapeau*, nous avions dit quelques mots au sujet de la liste de souscription ouverte au bureau du *Prolétaire*.

Diverses observations qui nous ont été faites à ce sujet par plusieurs de nos amis ; nous ayant convaincus que notre pensée n'avait pas été bien comprise, nous croyons devoir donner ici quelques mots d'explication, afin de rétablir les faits.

Nous n'avons pas voulu dire, ainsi que quelques-uns de nos amis ont semblé le croire, que cette souscription avait été ouverte *uniquement* pour couvrir les frais de condamnation du journal et à l'exclusion du citoyen Coulon.

Ce que nous avons voulu dire (et nous sommes étonnés que l'on ne l'ait pas compris tout d'abord) c'est qu'elle avait pour but, ainsi que l'indique son titre, d'obvier à la situation fâcheuse créée par la condamnation du *Prolétaire ;* c'est-à-dire, que le montant de la dite souscription était destinée *à couvrir les frais du procès et à aider notre ami à supporter le moins mal possible sa trop longue captivité.*

Nous avons dit aussi que le citoyen Coulon, avait lui-même refusé toute espèce de secours. Cela ne doit s'étendre et cela ne s'applique en effet qu'aux offres personnelles *qui lui ont déjà été* et qui pourraient encore lui être faites en dehors de la souscription ouverte par ses amis.

Deux jeunes filles, l'une âgée de 13 et l'autre de 9 ans, avaient été forcées de quitter la maison paternelle, dans le courant de la semaine dernière, pour aller chercher du travail ou tâcher d'entrer en service, leurs parents, qui demeurent dans la quatrième section à Anvers, se trouvant hors d'état de nourrir une famille très-nombreuse. Désespérées d'une foule de démarches inutiles faites pendant plusieurs jours, épuisées de fatigue et de privations, et n'osant plus retourner chez elles, les pauvres enfants avaient formé le projet de se suicider en se jetant dans les eaux des fosses du fort, hors la porte des Béguines. Elles allaient accomplir leur acte de désespoir dans l'après-midi. Déjà la plus âgée des deux avait déposé son tablier et son bonnet sur le bord de l'eau, lorsqu'une personne qui se promenait non loin de l'endroit, où elles voulaient se noyer, accourut et parvint, non sans peine, à les faire renoncer à leur funeste dessein. Accompagnées de cette personne, elles se sont rendues à Contich, dans l'espoir de trouver de l'occupation chez l'un ou l'autre campagnard.

Que diront les heureux du jour en présence de tels faits ? Probablement qu'aucune société ne peut-être parfaite et qu'on verra toujours des êtres que la misère

poussera aux dernières extrémités pour s'affranchir d'une vie toute de privations. — Ils se mettront les pieds dans la flanelle et répéteront entre deux bâillements, comme le docteur Pangloss que *tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.* — N'ont-ils pas d'ailleurs leurs philosophes à citer pour justifier leur impitoyable logique.

Quand une créature déshéritée invoquera hautement *le droit au travail,* ils lui ouvriront *Malthus* et ses disciples et montreront à la société des passages comme ceux-ci : Nous citons textuellement : Un homme qui naît dans une société déjà occupée, si sa famille n'a pas le moyen de le nourrir, ou si la société n'a pas besoin de son travail, cet homme *n'a pas le droit de réclamer une portion quelconque de nourriture ; il est réellement de trop sur la terre.* (Malthus.)

Que chacun en ce monde réponde de soi et pour soi : *Tant pis pour ceux qui sont de trop ici-bas ;* on aurait trop à faire si l'on voulait donner du pain à tous ceux qui crient la faim : *Qui sait même s'il en resterait assez pour les riches,* la population tendant sans cesse à dépasser les moyens de subsistance. (Malthus.)

Quand les demandes de travail sont trop nombreuses, le gain des travailleurs décline au-dessous du taux nécessaire pour qu'ils puissent se maintenir en même nombre ; *les familles les plus accablées d'enfants et d'infirmités dépérissent.* (J.-B. Say.)

A force de privations, le nombre d'ouvriers se trouve réduit et l'équilibre se rétablit. (Ricardo.)

Voilà les détestables principes de cette école de conservateurs, détestable logique jetée à la société pour justifier le capital, l'exploitation et l'héritage.

Mais contre ces principes qui prononcent l'arrêt d'extermination du genre humain, une voix généreuse s'élève, qui répond :

Non ce n'est pas la loi de la nature, ce n'est que la loi d'un état social très-factice qui entasse sur une poignée d'individus une si énorme surabondance, et leur prodigue aveuglement les moyens de se livrer à toutes les sottes dépenses, à toutes les jouissances du luxe et de la perversité, tandis que le corps du genre humain est condamné à languir dans le besoin et à mourir d'inanition.

— On lit dans le *National* du jeudi 15 avril :

Nous avons dit la condamnation du *Progrès de Chambéry*, pour offenses envers L. Napoléon, dont la personne donne bien de l'occupation aux tribunaux français et étrangers. Il paraît que la défense du *Progrès* a été médiocrement libre, si nous en jugeons par la lettre suivante qu'il vient de recevoir de son honorable avocat :

Chambéry, 10 avril 1858.

Mon cher ami,

Jules Favre a pu en France défendre Orsini, et je n'ai pu défendre en Savoie, suivant ma conscience et mon droit le journal le *Progrès*, poursuivi pour offense envers S. M. l'empereur des Français.

Interrompu à deux reprises différentes, dès le début de ma plaidoirie par M. le président du tribunal, il m'a semblé que la liberté de la défense était méconnue.

J'ai donc dû protester et me retirer ; car je maintiens que, dans ce que j'ai dit, comme dans ce qui me restait à dire, il n'y a eu et il n'y aurait eu aucune idée, aucun mot que M. le président de la Cour impériale de Paris eut voulu supprimer,

A vous de cœur,

J. J. Rey.

Il paraît que la devise, aujourd'hui effacée et oubliée, que maître Dupin avait fait graver avant ses *Etudes nouvelles* sur son cachet : *Libre défense des accusés*, ne s'est pas réfugiée chez les magistrats savoisiens ; tant pis pour ces magistrats...

GALERIE DE PROLÉTAIRES.

A côté du prolétariat en haillons qui peuple nos manufactures et nos ateliers ; à côté du prolétariat qui meurt à la tâche ingrate qui lui est dévolue par notre société sans entrailles ; à côté de tous ces forçats rivés à la machine et au métier dans le bagne de l'industrie moderne ; à côté de tous ces ilotes de la production matérielle, méprisés par leurs seigneurs et maîtres, aux mains blanches et aux pieds luisants, il y a un autre prolétariat qui cache ses misères et recoud proprement ses guenilles : C'est le prolétariat en habit étriqué et blanchi aux coudes, c'est le prolétariat de l'intelligence et de la pensée.

Son armée est innombrable et compte des soldats valeureux et dévoués. Vous verrez marcher dans ses rangs des hommes au front puissant, où la pensée a creusé ses profonds sillons. Ceux-là sont entrés hardiment dans ce Sahara de l'étude et de l'art où la source limpide et l'oasis bienfaisante sont si rares. La nécessité, cette mère aux mamelles de pierre, est leur guide.

Respect et pitié à ces martyrs inconnus, car ils ne connaîtront ni trêve ni repos ! Toutes ces nobles flammes de la jeunesse qu'on appelle illusions, seront noyées par les larmes amères qui tomberont de leurs yeux brûlés par les veilles incessantes.

Enfermés dans leurs ateliers mystérieux, dans leurs cabinets pleins de livres poudreux et d'instruments étranges, courbés sur une table d'amphithéâtre, entourés de substances dont les émanations sont mortelles ou dont l'explosion peut les anéantir, ils suivront ardemment la pensée dont la réalisation doit charmer, éclairer ou soulager l'humanité.

Et le jour où ils tomberont, le cœur brisé par d'effroyables douleurs, ou le cerveau meurtri par le labeur ardu de la pensée, cette société ingrate qui, vivants, leur refusait aide et secours, qui leur laissait dépenser, dans des luttes mesquines contre les nécessités du moment, la force dont ils avaient tant besoin pour parachever leur œuvre énorme, s'emparera insolemment et se fera gloire d'un nom qu'ils avaient su conquérir par la seule puissance de leur génie.

A côté de ces hommes, voici venir la foule modeste de ces salariés de la plume, que l'on nomme employés d'administration, bureaucrates, clercs, commis, etc. Si leur mission est moins élevée, elle n'en est pas moins exempte de douloureux mécomptes et d'amères injustices.

De naïfs jeunes gens, aux yeux desquels on fait miroiter le mirage menteur d'une belle place et de gros appointements, consentent à mettre le pied dans cette galère administrative, ignorant la lenteur du voyage et les naufrages fréquents de la traversée. Vous les voyez, durant plusieurs années, pendant lesquelles la famille s'impose de cruelles privations, arpenter périodiquement les trottoirs boueux en grignottant le pain sec de leur déjeûner, et se couler le long des murailles, afin de dissimuler l'honnête misère de leurs habits râpés.

Après ce temps, où ils ont supporté, presque seuls, le fardeau des travaux du bureau ; fait les courses des employés supérieurs après s'être humilié dans les cabinets des patrons ou des chefs, après avoir fait, en un mot, ce qu'on appelle leur surnumérariat, ils obtiennent une place mesquine et des appointements imperceptibles. Encore faut il pour cela qu'ils aient eu l'échine élastique et une conduite exemplaire ; qu'ils n'aient jamais écouté les sollicitations d'un joyeux rayon de mai ou cédé aux entraînements d'une musique de bal masqué. Il faut que jamais une minute de ce temps, qu'on ne leur paie pas, n'ait été dépensée à autre chose qu'à aligner des chiffres, faire des rapports ou rédiger la correspondance bureaucratique. Un livre, une feuille de papier dont les lignes commencées se termineraient par des rimes, cela suffirait, trouvé dans le fond d'un pupitre ou entre les feuillets protecteurs d'un registre, a entraîner leur expulsion immédiate.

Messieurs les employés supérieurs peuvent dormir la grasse matinée, déjeûner durant de longues heures, errer d'un air ennuyé dans les corridors et les bureaux, s'absenter, aller, venir au gré du caprice du moment, les malheureux surnuméraires n'ont rien à y voir. Valets de ces engloutisseurs de budgets, il faut qu'ils préparent la litière moëlleuse où ils se prélassent et s'engraissent, le regard plein d'une douce quiétude, perdu dans les horizons calmes de leur avenir souriant.

Cette place de commis, si ardemment désirée, sollicitée avec tant d'ardeur leur est enfin accordée. Leur âme s'ouvre à toutes les joies. Leur officine malsaine devient un lieu de délices, peuplé des fantômes de leur imagination.

Leur travail du petit employé est bien encore aussi pénible, mais que lui importe, il est payé. Il a 600 fr. par an, il faut qu'avec cette somme il trouve le moyen, s'il n'a derrière lui une famille ayant de quoi subvenir à ce pénible apprentissage, de se loger, de se nourrir et surtout de pourvoir à son entretien ; et c'est là pour lui la question principale ; car, contrairement à l'homme des travaux purement manuels, il ne lui est pas permis de se présenter à son bureau sans un vêtement convenable. (C'est lui qui a inventé les devants de chemise et les faux-cols en papier.) Il faut l'habit noir de rigueur avec lequel on fait à ses chefs les visites officielles du jour de l'an, et surtout les visites de sollicitations.

Plus tard, s'il a bien mérité on l'élèvera à 800 fr. Pour beaucoup c'est le bâton de maréchal. Et je ne parle point des retenues opérées en faveur de caisses de toutes sortes, des cautionnements, de la privation de journées d'honoraires comme peine disciplinaire. Mais à quoi bon nous appesantir sur les détails d'une carrière ingrate dont tout le monde connaît les traverses. Qu'il nous suffise de dire que plus tard, si l'employé n'est suffisamment *épaulé* ; s'il n'a recours à toute espèce de petitesses pour se concilier la bienveillance de ses patrons ; si parfois même, quand les circonstances l'exigent ; il ne peut condescendre à une petite infamie, il croupira et mourra avec 1000 francs d'appointements.

Il aura végété toute sa vie, perdu sa jeunesse, il sera devenu chrysalide, homme à petites manies, tracassier, bon à rien, hors à poser des chiffres, lui qui eût pu faire, en employant à d'autres travaux les loisirs qu'on ne lui a pas accordés, un citoyen utile et peut-être un grand citoyen.

Et si l'employé est marié, il créera une race de petits employés qui suivront l'ornière du père et s'abâtardiront comme lui. Car l'ambition du père se déversera sur la tête de ses fils. Lui, cheval poussif, il se fera remplacer par un autre, plus jeune et plus vigoureux, dans cette course au clocher qu'on appelle chasse aux emplois.

Plus bas encore que ces hommes, vous verrez d'autres pauvres hères, enfermés aussi dans un étui de drap râpé : C'est toute la séquelle des garçons de bureaux, des huissiers, des magasiniers, des commissionnaires, etc.

Puis les garçons de recette, ces Tantales de notre civilisation, qui portent, sur leur épaule, tous les fruits dorés de l'opulence et du bien être enfermés dans un sac de toile que la probité écarte de leurs lèvres avides.

(*La suite au prochain numéro.*)

La Cour impériale de Riom a condamné dans son audience du 14 avril, le nommé Tarion à cinq ans de prison, cinq ans de surveillance, cinq ans d'interdiction des droits civiques et 10,000 francs d'amende, comme coupable par récidive d'offenses publiques envers l'empereur.

Des 50 francs, des 100 francs, des 1000 francs, des 10,000 francs d'amende... Voilà qui est réjouissant pour le trésor public. Nous entendons déjà un législateur quelconque proposer à chaque état de l'Europe un ministère de l'injure, et les Chambres législatives approuver les articles du budget de l'insulte. Il faut régulariser cette nouvelle source de revenu et établir le tarif des prix des différents outrages, afin qu'on puisse calculer d'avance le revenu annuel que pourront retirer les souverains de l'inquisition des opinions de chaque citoyen.

LE PAUVRE EST LE HOCHET DU RICHE!

Quelle est cette jeune fille à peine âgée de vingt ans? Sa démarche est lente et timide. Les souffrances l'ont vieillie, l'ont mincie, ont altéré sa beauté, car elle a été belle, vous le savez, vous, ô riche, qui avez profité du moment où le vent du malheur et de la misere soufflait sur elle et sur sa famille, pour faire briller à ses yeux votre or corrupteur.

Cette jeune fille, c'est aujourd'hui la honte de sa mère, c'est une fille, ô riche, que vous avez trompée, c'est l'enfant du peuple que vous avez achetée...

Aujourd'hui que vous l'avez abandonnée, vous la repoussez quand elle vient vous demander un modeste salaire moyennent un travail long et pénible; sa présence serait contagieuse dans vos hôtels, son pied salirait votre parquet luisant..... ou plutôt laisserait l'empreinte de votre honte, de votre crime et comme un fantôme vengeur elle se montrerait à vous au milieu de vos orgies.

Cependant la faim presse encore cette jeune fille comme au jour, où vous avez été l'attendre à la sortie de son atelier — car elle travaillait alors — pour imprimer sur son front pauvre mais pur le stigmate de la honte et de la démoralisation.

Désormais, la misère, mais une misère immense marchera sur ses pas, l'abandon de sa mère et de ses compagnes l'ont mise dans un isolement mille fois plus terrible que les privations qu'elle souffre.

Ne savez-vous donc pas, ô riche, pour agir ainsi, que le pauvre, dans son grenier, éprouve envers sa femme et ses enfants les mêmes sentiments que vous dans vos salons envers les vôtres; il les aime et quand son salaire ne peut suffire pour leur procurer le pain quotidien, il souffre amèrement, cruellement, mais c'est surtout de voir souffrir, sa pauvre femme, ses pauvres enfants...

O combien doit vous maudire, ô riche, la pauvre mère à qui vous avez ravi la fille!

Tous les citoyens sont égaux devant la loi nous dit-on chaque jour, à chaque instant. Dérision amère!

Quand, ô grands de la société, votre fils a abandonné le chemin que vous *appelez celui de l'honneur, quelquefois* il se voit traîné devant les tribunaux: souvent pour lui la loi devient inapplicable et ses juges trouvent son acquittement de cette façon: *C'est un enfant de bonne famille, soyons indulgents...*

Et tous les citoyens sont égaux devant la loi, et il n'y a plus de priviléges...

Et cette loi, devant laquelle nous sommes égaux, vous permet de profiter lâchement de la misere d'une famille, pour assouvir vos passions brutales, et pour charmer les heures de votre desœuvrement!... Dérision amère, mille fois amère.

Et parce que nous, prolétaires, nous constatons, nous signalons ces faits, sommes-nous révolutionnaires? Autant vaudrait dire que celui qui vous découvre un precipice, un guet-apens sur votre chemin est un malfaiteur, ou un assassin.

Ce cri, ô riche, que vous entendez quelquefois du salon où vous faites vos orgies, c'est le cri du désespoir... C'est le cri vengeur...

E. G.

MISERERE DU TRAVAILLEUR.

Amis le ciel est noir et la terre est aride;
Nous avons froid, nous avons faim.
Chaque aurore à nos fronts vient marquer une ride,
Chaque jour nous promet un triste lendemain,
Nous manquons de bois et de pain.

Par nous, par nos efforts la nature se pare;
L'été vient jaunir nos moissons.
Nous donnons nos sueurs à cette terre avare;
Nous luttons nuit et jour, et le riche accapare
Notre bonheur et nos chansons.

Enfants du désespoir, notre tâche est ardue,
Soit que nous marchions au labeur,
Soit que nous descendions, l'arme au poing, dans la rue,
Jamais sur notre front inondé de sueur
Ne luit un rayon de bonheur.

Et cependant un cœur bat dans notre poitrine;
Nous aimons et nous envions.
Nous aimons le printemps, nous aimons la colline;
Pour nous, comme pour tous, le soleil s'illumine
Et de splendeurs et de rayons.

Cette règle n'est pas une règle équitable:
A tous les chemins sont ouverts.
Au banquet fraternel ne dressons qu'une table;
Aimons-nous travailleurs, et chassons les pervers
Qui veulent nous donner des fers.

A. N.

L'AVENIR. AU POÈTE.

— FRAGMENT. —

O poète, brise la chaîne
Des vieilles superstitions;
Salue une aurore prochaine,
Fille des révolutions.
A cette époque de tourmente
Où l'idée en germe fermente,
Où le faible au fort va s'unir;
Par ta voix je veux à la terre
Dévoiler l'éternel mystère:
Je suis l'esprit de l'avenir.

Arrière l'antique croyance,
Comptoir de tous les intérêts.
Du travail et de la science
Naîtront l'amour et le progrès.
L'intelligence émancipée,
Devant toute force usurpée
Relèvera son front vainqueur,
Et châtiera, sainte cohorte,
L'égoïste opulent, qui porte
Un sou vert-de-grisé pour cœur.

On verra les noirs prolétaires,
A la voix rude, aux bras velus,
Chasser les auteurs volontaires
Des souffrances et des abus.
Ceux que la vanité chamarre:
Ce qui porte étole ou simarre;
Jeune noblesse ou vieux blason;
Ceux qui, sous la robe de bure,
Font trafic de leur imposture
A l'ombre d'un noir capuchon.

Pour arracher à notre époque
Son masque honteux et vénal,
Arme toi du fouet d'Archiloque
Ou des verges de Juvénal,
Soutiens l'opprimé qui chancelle;
Porte la divine étincelle
Dans les antres de la douleur,
Et, comme un autre Jérémie,
Va, criant à ce siècle impie:
Malheur! Jérusalem, malheur!

A. N.

PETITE CORRESPONDANCE.

Nous avons reçu du citoyen T. J. B., de Liége, la liste de souscription montant à la somme de 29 francs.

Idem de la Société des Tailleurs de Londres, 29 francs 75 centimes.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Depuis l'acquitement du citoyen Bernard par le jury anglais, rien n'est venu troubler l'ordre de chose actuelle, et cela au grand étonnement des gouvernements pusillanimes, qui ne craignaient rien moin peur l'Angleterre qu'une invasion Française.

En présence des observations des fondateurs du journal le *Prolétaire*, de ce que les opinions émisent dans le journal n'était pas redigées dans un sens aussi prolétarien qu'avant la condamnation du citoyen Coulon Nous avons cru de notre devoir nous retirer en laissant à d'autres (de nos camarades) le soin de la rédaction; ce qui fera probablement, que le journal subira un retard momentané dans sa publication.

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

DE

LA Ve BEUGNIES,

41, *rue des Minimes*, 41,

A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labeurs, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie aux prix les plus modérés.

J. VAN EYDE,

FABRICANT DE MEUBLES DE FANTAISIE,

Rue des Alexiens, 39,

Remets les Meubles Antiques à Neuf, genres Boules, Bois de Couleur, etc., à Bruxelles.

CHAPEAUX

IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BURXELLES

DE DUPONT, PÈRE ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable,

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine. 3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES. Deuxieme maison en entrant par la rue de la Madelaine.

Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche,	1re	qualité.	. . .	fr. 12	Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme.		fr. 8
Idem	id.	ordre	2e id.	fr. 10	Idem	idem	pour jeune homme. fr. 6
Idem	id.	id.	3e id.	fr. 8	Idem	idem	pour enfant. . , fr. 5
Idem	id.	id.	4e id.	fr. 6			

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et Cie,

14, *rue N.-D. du Sommeil*, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A RUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

On demande

des Brunisseurs d'orfèvrerie,

Marché-aux Herbes, 95, à Bruxelles.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 *Great Pulteney street Golden Square.*

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la Ve BEUGNIES, rue des Minimes, 41

4 Année. N° 9. Bruxelles, le 23 Mai 1858. Prix du N° : 10 Centimes.

Le Prolétaire,

ABONNEMENT
Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 » 00
Trois mois 50

Pour la province.
Un an. 3 fr. 00
Six mois 1 » 50
Trois mois 80
Pour la Suisse et l'Angleterre, 5 francs.

Plus de Privilège. Tout par le Travail.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

LE JOURNAL est expédié franco Par la poste.

S'adresser pour tout ce qui concerne le Journal, à l'Imprimerie de la Ve Beugnies, rue des Minimes, 41.
Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province, peuvent en envoyer le montant en timbres postes.

AVIS.

Nos abonnés de la province sont priés de nous faire parvenir sans retard le montant de leur abonnement en timbres-postes, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envois du journal; la modicité du prix ne nous permettant pas de faire des frais d'encaissement.

Nous faisons savoir à nos abonnés, qu'une *Liste de Souscription* est ouverte, relativement à la condamnation du journal le *Prolétaire*, les citoyens qui veulent prendre part à cette œuvre démocratique, peuvent envoyer le montant de leur souscription à l'adresse de l'Imprimeur.

S'adresser pour tout ce qui concerne le Journal (avec prière de remettre au Gérant), à l'imprimerie de la veuve Beugnies, rue des Minimes, 41, à Bruxelles.

Bruxelles, 22 mai 1858.

Après la révolution de 1830, le peuple belge plein de confiance dans les nouveaux maîtres qu'il s'était donnés, attendait patiemment une amélioration à son sort; il croyait à la sincérité du gouvernement de la bourgeoisie.

Pendant plusieurs années à l'ouverture des Chambres législatives, une foule de prolétaires se portaient aux abords du Palais de la Nation, avides de connaître le contenu du discours du trône, qui tous les ans surenchérissait de pompeuses promesses à l'adresse des classes laborieuses.

Trompé dans son attente, d'écu dans ses espérances, le peuple désillusionné, comprit enfin que la classe dominante ne pouvait ou ne voulait rien pour lui.

C'est à cet époque que prit naissance ce grand mouvement d'idées qui n'a cessé de travailler la classe déshéritée et qui se manifeste aujourd'hui de plus en plus nettement.

Désabusés sur les intentions du gouvernement bourgeois à leur égard, les travailleurs voulurent rechercher par eux-mêmes et la cause de leurs maux, et le remède à y apporter.

Ce fut d'abord le cahos, que ce premier et libre mouvement intellectuel du peuple. Mille idées diverses se firent jour; idées baroques, absurdes souvent, mais idées à lui.

C'est le premier acte de volonté de la pensée populaire.

Les uns confus, honteux, d'avoir servis de marche-pied aux ambitieux, maudissaient la révolution et regrettaient le passé.

D'autres accusaient la science de jeter la perturbation dans l'industrie, par l'introduction des machines, comme moyen de production, chaque invention, chaque procédé nouveau était accueilli par les malédictions de l'ouvrier, qui n'y voyait qu'un terrible concurrent, l'exposant tout à la fois à la baisse du salaire et au chaumage. Le salut pour lui et selon lui, était la suppression des mécaniques, eut-il dû pour y parvenir employer la révolte et la violence.

Quelques lignes suffiront pour répondre à cette interpellation.

Nous n'avons jamais eu et n'aurons jamais la prétention de diriger l'opinion d'un parti; nous ne voulons être, ni les serviteurs ni l'organe d'aucune cotterie, ni les apôtres d'aucune doctrine exclusive.

Nous l'avons déjà dit.

Etant du peuple nous-même, c'est chez lui que nous puisons nos idées; notre route est toute tracée; c'est d'après ce modèle géant que nous modelons nos pensées.

Comme lui, nous savons à quoi nous en tenir sur le compte des gouvernailleurs passés, présents et avenirs.

Comme lui, nous ne nous passionnons pas aux bruits des débats et des luttes des représentants du privilége (à moins qu'ils ne veulent nous ravir des libertés acquises); et si parfois nous nous occupons de leurs actes, c'est pour mettre à nu la mesquinerie, la petitesse, l'impuissance même du gouvernement bourgeois: c'est pour constater la décadance de la bourgeoisie.

Elle agonise la pauvre sotte! Elle n'aura pas vécu longtemps! Son égoïsme et sa vanité la suffoquent.

Et nous prolétaires, qui avons foi dans l'avenir, nous irions abandonner notre poste avancé, user notre énergie à discuter des réformes avec ces momies; nous irions transiger, pactiser avec ce cadavre, au moment où la terre promise nous apparaît à l'horizon sous le rayon vivifiant de l'astre de la vérité.

Non! mille fois non!!!

Nous maintiendrons notre devise intacte: Plus de privilége, tout par le travail, tout pour le peuple et par le peuple; point de concessions. Nous jouons tout ou rien!

Une troisième catégorie de prolétaires se croyant plus éclairés que les autres travailleurs, se ralièrent aux mécontents de la bourgeoisie ou se rangèrent sous les drapaux des diverses écoles socialistes, qui à cette époque avaient un grand retentissement en France et en Allemagne.

Il y eut alors dans le peuple des républicains de toutes les nuances, des phalansteriens, des communistes, etc., etc... On connaît l'histoire de leur déception depuis 48.

L'agitation des dernières années, le choc des opinions, l'expérience acquise par des événements encore récents, modifièrent profondément les idées jusqu'alors vagues et confuses des masses.

Aujourd'hui on ne regrette plus le passé; les machines ne sont plus le point de mire des haines populaires; les sectaires des diverses écoles savent à quoi s'en tenir sur le compte des réformateurs, des sauveurs de sociétés, des fabricants de systèmes, etc.

L'ouvrier sait qu'il n'y a qu'un obstacle à son bonheur et sa liberté, qu'un seul joug subi par lui dans la société actuelle. — La loi, ou plutôt la tyrannie du capital, imposée et maintenue par une poignée d'oisifs priviligiés. — Il sent instinctivement qu'à lui seul appartient la réalisation de l'œuvre de son émancipation définitive.

En politique, il est d'une morne indifférence pour tout autre sujet; les faits et gestes du gouvernement constitutionnel ne le préoccupe guère; et si par hasard attiré par le son de la grosse caisse, il jette un regard ébahi sur une des farces jouées par nos saltimbanques politiques, c'est pour s'écrier: « Cette comédie nous coûte chère! »

. . . . . .

Nous demandons pardons au lecteur de l'avoir peut-être fatigué par ce long préambule, mais il nous était nécessaire, indispensable, pour pouvoir répondre catégoriquement à une question qui vient de nous être posée: Quelle a été et quelle sera désormais la ligne de conduite du *Prolétaire?* (Le journal.) Quels sont ses principes.

Ce que nous étions le 14 janvier 1858, nous le sommes encore aujourd'hui ; le cœur et la pensée du *Prolétaire* sont restés tout ce qu'ils étaient, c'est à-dire l'expression sincère des besoins de cette grande majorité des peuples partout exploitée, tyranisée et repudiée par ceux même qui vivent du prix de ses sueurs.

Si nous sentons la nécessité de mettre en deux mots bien simples sous les yeux de nos amis et lecteurs, ce qu'on appelle notre profession de foi, ou pour mieux dire ce que nous voulons, c'est pour que l'on sache bien que la condamnation de notre gérant, le citoyen Coulon, n'a point énervé notre courage, et que toutes les manœuvres d'un despotisme éhonté n'ont point affaiblit la croyance inébranlable des droits sacrés des ouvriers contre leurs oppresseurs de tous les jours.

Pour nous résumer il nous suffira de répéter ce que le citoyen Coulon a dit avec tant d'énergie devant la Cour d'assisses :

Nous voulons l'abolition de l'exploitation du travail par le capital.

Lundi 10, à 11 heures, l'Association belge des anciens frères d'armes du premier empire français, s'est rendue à l'église collégiale des SS. Michel et Gudule, pour assister à une grand'messe de *Requiem* qu'elle faisait célébrer pour le 37e anniversaire de la mort de l'empereur Napoléon Ier et en commémoration des membres de cette association, décédés durant l'année écoulée.

Les années précédentes, le corps de musique des sapeurs-pompiers marchait en tête du cartége de l'Association de ces vieux debris, ce qui pouvait à la rigueur faire donner un caractère quasi-officiel à la démonstration. Aujourd'hui, cette musique était remplacée par une société d'harmonie bourgeoise.

Six drapeaux dont trois aux couleurs nationales belges, deux aux couleurs françaises et un en velours rouge brodé d'or, les trois derniers surmontés de l'aigle impérial, figurait dans le cortege qui est parti du local de la *Louve*, Grand'Place.

Dans le grand chœur de l'église de Sainte-Gudule, un coussin voilé d'un crépe de deuil et disposé sur le cénotaphe, portait un modèle du petit chapeau traditionnel de l'Empereur.

A l'issue de l'office auquel assistaient la plupart des médaillés de Ste-Hélène et des députations de diverses provinces, un des assistants a plusieurs fois de suite, et dans l'église même, poussé le cri de : *Vive l'Empereur!*

Après s'être formée de nouveau en cortége, l'Association, suivie de quelques centaines de curieux, au lieu de retourner à son local par le chemin le plus court qu'elle avait suivie pour se rendre à l'église, a pris par le Treurenberg, la rue Royale et est venue défiler sur la Place des Palais; puis elle s'est rangée militairement en ligne de bataille devant le palais du Roi.

Les tambours ont battu aux champs, la musique a joué la *Brabançonne*, et quelques cris de : *Vive le Roi* se sont fait entendre dans les rangs. Les drapeaux s'inclinèrent.

Nous devons ajouter que les spectateurs sont restés complètement impassibles en présence de cette démonstration qui pouvait donner lieu, dans les circonstances, à interprétations diverses.

Le cortége a ensuite terminé son itinéraire en traversant la place Royale, les rues de la Madeleine, du Marché-aux-Herbes, de la Colline et la place de l'Hôtel de Ville.

Plusieurs manifestations de ce genre ont eu lieu dans bon nombre de communes du pays.

Nous plaignons du fond de notre cœur ces vieux soldats d'un despotisme oublié d'être ainsi les jouets de quelques agents d'une politique étrangère, qui n'a d'autre but que d'étouffer les sentiments d'indépendance du peuple belge, et de détruire surtout cette irrésistible répulsion qu'il a toujours manifestée pour tous les modes, de recrutement, conscription et milice : qui du temps du premier empire lui furent imposés et furent exécutés sur une si vaste échelle.

Certes, ces manifestations d'une vanité décrépie ne nous émeuvent pas beaucoup, nous ne nous livrerons pas contre elles à des attaques fulminantes, seulement nous demanderons individuellement à chacun de ces vieux glorieux d'aujourd'hui de se rapporter à l'époque de son incorporation dans l'armée impériale.

C'était alors pour chaque famille une époque de désolation de douleurs. On maudissait l'ogre, *l'ante-christ* comme le nommaient les mamans. Ici un vieillard éploré, était privé de son seul soutien ; là un jeune conscrit était violemment arraché à sa vieille mère, à ses sœurs au désespoir, beaucoup préféraient se cacher et vivre dans des grottes, de vieille masures abandonnées, que de rejoindre leur drapeau ; les forêts s'emplissaient de réfractaires armés; la gendarmerie avait souvent à soutenir des luttes sanglantes.

Chaque bulletin de victoire était une circulaire de mort à l'adresse des miliciens, des mères de familles. Nouvelles larmes, nouvelles douleurs.

Ah! si nous voulions faire ici le procès de cette époque de désolation, de dévastations, de sang et de meutres, nous en aurions pour longtemps ; notre seul but en écrivant ces lignes, est de démontrer à nos anciens de la vieille ou de la jeune, qu'il est ridicule, qu'un morceau de bronze jeté à leur orgueil enthousiaste, puisse convertir en événements mémorables ce qui fut jadis l'objet de leur malédiction.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE.

L'enfant de l'ouvrier, sera-t il forcé par la commune d'aller s'instruire sur les bancs de l'école, ou laissera-t-on aux parents la liberté de le faire instruire ou non ?

Telle est la question sur laquelle discutent depuis quelque temps les grands et les petits journaux.

Inutile de dire que dans cette question comme dans toute autre, nous sommes partisans de la liberté la plus absolue.

Cependant, il nous est bien permis de trouver fort absurde dans la bouche du bourgeois démocrate, cette phrase : *Ne portons pas atteinte à la liberté des parents.*

Comment, vous nous arrachez nos enfants pour les faire détruire, pour le fer et la mitraille, et vous osez parler de notre liberté, l'orsqu'il s'agit de leur donner l'instruction ?

N'est-ce pas là la plus infâme dérision ? Disons-le franchement, vous savez que l'instruction obligatoire vous amènerait à combler d'autres besoins ; oui, il faut que l'enfant soit nourrit et vêtu avant d'aller en classe, tandis qu'un grand nombre reste en haillons, pieds nuds et presque sans nourriture dans le sombre réduit de la famille !

Comme on le voit, du moment que l'on veut toucher à une pierre de l'édifice sociale, le tout ménace de s'écrouler, et cela parce que tout est solidaire et s'enchaîne, et qu'il est impossible de restaurer le monument de la société moderne, pourrit dans ses fondements, il ne reste qu'une chose à faire, le détruire, et après, nous verrons !

Sans doute, des hommes bien intentionnés, demandent l'instruction obligatoire, ce serait pour nous une transition préférable à bien d'autres où sur nous pèsent comme toujours toutes les charges sans aucun avantage, mais nous voulons constater ici que le prolétaire ne se laisse pas plus tromper sur des apparences de bon vouloir à l'aide desquelles il fut et sera toujours berné.

Ceux qui vivent par le fruit de son ignorance qui est la racine de sa bonhomie et de sa docilité, ne lui donneront jamais les instruments qui doivent miner son état d'asservissement.

Les écoles sont en quelque sorte les ateliers d'apprentisage de la révolution, et les possedants la feront plutôt arriver par les besoins brutes du peuple, que par le développement de son intelligence.

AVIS AUX PARENTS DES MILICIENS.

Pour les enfants de tous les citoyens hors d'état de se faire remplacer, il ne suffit pas d'avoir la douleur de quitter ses parents, ses amis et son travail ; arrivé au corps, l'injure, la menace et les brutalités, les conduisent souvent à des actes de désespoir, de la nature de celui que nous transcrivons ci-dessous d'après le *Précurseur d'Anvers* :

« Un sergent instructeur s'est livré samedi matin, à Anvers, à des brutalités révoltantes contre un conscrit. C'était sur les terrains vagues situés hors la Porte-Rouge; les choses en sont arrivées à tel point que le malheureux conscrit est allé se jeter dans le fossé de la ville. Il a été retiré de l'eau par deux caporaux et un sous-lieutenant, qui lui ont donné les soins les plus efficaces dans un cabaret voisin. Le sergent inhumain a été conduit en prison sous bonne garde. »

On ne doit donc pas s'étonner des nombreux suicides qui ont eu lieu depuis quelques années dans notre armée, et surtout la garnison de Mons, s'est distinguée par le nombre de ses soldats malheureux qui se sont donnés la mort.

Et dire après cela que nos ministres libéraux se sont trouvés fort surpris de voir des milliers de signatures demandant à la Chambre l'abolition de la loi sur la conscription!

PROPAGANDE BONAPARTISTE.

Dans le plaidoyer de Me Jottrand, pour le journal *Le Prolétaire*, on trouve le passage suivant :

Si vous condamnez le Prolétaire, l'empire est fait en Belgique.

Tout ce qui se passe depuis quelque temps vient confirmer ce que disait cet avocat. C'est surtout la fameuse médaille de Ste-Hélène, qui donne un libre cours à cet épanchement torrentiel du bonapartisme, par la bouche des vieux *grognards* (dit vieux de la vieille), qui tremblottent d'émotion à l'aspect de la redingotte grise et du petit chapeau ; aussi trouvez-vous de ces bonnes et vieilles machines plus contentes de la médaille, que nos enfants le jour de la Saint-Nicolas.

Cela fait pitié ! Qui l'aurait cru, de trouver encore tant d'empiriques dans notre bonne Belgique ?

Il nous répugne d'en parler sérieusement ; nous laissons parler le *Sancho*, dont nous extrayons le passage suivant, qui ne manque ni de sel, ni de justesse :

Manifestation des vaincus de Waterloo.

En espérant que la société des partisans du gouvernement impérial, des droits-réunis, de l'omnipotence de la police et de l'oppression des nationalités européennes, en espérant, disons-nous, que la société des vaincus de Waterloo s'abstiendrait par pudeur et par un sentiment de convenance d'assister cette année à la messe commémorative du 5 mai, nous avions trop auguré du patriotisme de ces messieurs, et nous n'avions pas tenu compte de la volonté *supérieure* qui dirige cette légion de pseudo-Belges pour lesquels le *bon temps* était celui où la Belgique opprimée, pillée, sans commerce, sans industrie, sans libertés, sans dignité, comptait *quarante mille* réfractaires !

Ils ont tenu à exhiber leur oiseau impérial, symbole de rapines, de carnage facile et d'oppression des faibles, et, lundi dernier, après s'être préparée à l'estaminet de la *Louve* à la solennité du jour, la cohorte des vaincus de Waterloo s'est dirigée, drapeau français en tête, vers l'église de Sainte-Gudule, où le rituel a été enrichi de vociférations impérialistes qui ont scandalisé les fidèles pour lesquels le temple a été un moment transformé en un de ces établissements où l'on se préparait à la représentation du 2 décembre.

Les journaux de Bruxelles ont consigné cette scandaleuse et séditieuse manifestation qui s'est faite avec privilége et approbation du ministère et de la police municipale. Pas une dénégation n'a été produite, pas une explication n'a été donnée. Nous prenons acte pour l'avenir de cette tolérance.

Seulement, nous demanderons à M. de Bavay et à M. Tesch, ministre de la justice, comment il faut expliquer leur silence et leur bienveillante tolérance vis-à-vis des insultes qui ont été prodiguées lundi à la nationalité et à la royauté belges bravées place du Palais par l'exhibition du drapeau étranger, comme le sentiment religieux de la nation avait été bravé et outragé dans l'église de Sainte-Gudule.

Est-ce que ces messieurs donneraient déjà des gages et se ménageraient des transitions pour des *éventualités futures* ? Ces choses se sont déjà vues, et il ne manque pas de gens qui trouvent que la plus belle partie est celle qui donne les plus beaux appoitements.

On lit dans l'Étoile Belge :

« Nous avons reçu une lettre dans laquelle se révèle de la façon la plus navrante le vrai caractère de la terrible période que la France vient de traverser. Cette lettre était adressée à une grande dame de Paris et l'auteur, dont nous avons le nom, était un médecin renommé d'une ville de province. Il n'avait pris aucune part aux affaires politiques depuis de longues années et s'occupait exclusivement de sa clientèle. Mais il a été saisi, livré à d'horribles tortures, et exilé en Algérie pour cette seule raison qu'un homme aussi actif et aussi populaire devait avoir de l'influence et que cette influence était un péril.

Oran, 7 avril.

« Madame, je suis enfin autorisé à vous écrire et à vous parler des événements qui me sont survenus, événements si imprévus que je crois rêver, quand je cherche à m'en rendre compte. Dans la nuit du 25 février, à trois heures du matin, j'entendis des pas ; croyant que c'étaient des malades, je descendis à la hâte, et fus arrêté sur-le-champ et mis dans une chaise de poste sans pouvoir prévenir personne.

« Je fus ensuite incarcéré dans la prison de S... et tenu au secret pendant 28 jours, sans être admis à parler ou à écrire. Dix jours après, le secrétaire général de la préfecture vint me voir et me dit textuellement ce qui suit : « Nous savons que vous êtes très-connu, très-estimé et très-influent ; vous pourriez dans certain cas, malgré vous-même, devenir un drapeau autour duquel le peuple se rallierait. Nous ne voulons pas qu'il en soit ainsi. C'est pour cela que vous serez exilé. Nous savons qu'aucune société secrète n'existe chez vous, et que vous n'avez jamais été membre d'aucune société de ce genre. » — Je répondis : « Vous m'avez nommé médecin des pauvres et il n'est pas étonnant que je sois devenu populaire. — C'est vrai, répliqua-t-il ; c'est pénible, mais vous devez partir. » Depuis lors je n'ai vu personne, mais j'ai appris qu'une pétition ayant été signée après mon départ, on avait dit à la perfecture que si je n'avais pas été mis en état d'arrestation, cette manifestation aurait suffi pour l'amener. J'appris aussi que le maire de D... avait dit au maire de P..., depuis longtemps, que j'étais un homme bien trop influent pour ne pas être dangereux. Chacun sait que depuis mon retour je ne me suis pas un seul instant occupé de politique, que je vivais isolé ne voyant personne. D'autres part, Madame, je vous déclare que tous les exilés que j'ai pu voir à Marseille et ailleurs sont des hommes honorables, calmes et paisibles, la plupart des pères de famille, bannis parce qu'ils étaient estimés et connus.

« Après 28 jours de detention rigoureuse à S..., M. N. qui, ainsi que moi était détenu, et qui avait été gardé au secret, fut placé avec moi dans une voiture cellulaire affreuse, l'une des plus horribles inventions faites pour les galériens. Nous avions un petit compartiment de 18 pouces carrés, solidement verrouillé, avec juste assez d'air pour ne pas étouffer. Nous étions douze dans chaque voiture. Après trois jours et deux nuits d'immobilité absolue, nous arrivâmes expirants à Marseille. Voyager ainsi est le plus horrible supplice que l'on puisse inventer. Nous fûmes déposés dans les casemates du fort St-Nicolas à Marseille, où nous fûmes couchés sur des drapeaux rongés par la vermine. Nous fûmes obligés de manger dans une écuelle.

« Le lundi 1er avril, on nous embarqua à 56 pour Oran. La traversée fut mauvaise. Le jour de Pâques vous fûmes emprisonnés à Mer-Sel-Bebir où lon nous caserna comme des soldats ; hier enfin le lieu de notre destination nous fut annoncé et nous obtînmes la permission d'aller à Oran nous procurer des moyens de transport ; je dois être rendu à mon lieu d'exil vendredi. Que devindrai-je dans cette petite ville ? Déjà il s'y trouve trois médecins proscrits, qui ne peuvent trouver d'ouvrage. Notre convoi de 56 personnes, comprenait 8 médecins, 2 avoués, 8 avocats, négociants, commis-chefs et seulement quatre ouvriers. Il y en avait de tout âge, de 25 à 70 ans.

« Si les ministres pouvaient voir quels sont ceux qu'on persécute, ils auraient honte de leurs actes. Ces jours derniers un employé du ministère de la guerre, envoyé ici en mission, n'a pu s'empêcher d'exprimer son indignation. Un gouvernement doit être absolument fou pour employer de tels moyens, et se faire l'instrument de misérables haines locales. Je vous dirai franchement, madame, que si je n'avais pas de vieux parents dont j'espère fermer les yeux, une famille aimée et de nombreux patients pauvres que j'avais pour devoir de consoler, je ne me serais pas préoccupé de quitter le pays pour vivre au loin : mais hélas ! je suis en Algérie, pour y vivre et peut-être pour y mourir. Cette pensée est une torture ajoutée à toutes celles que j'ai endurées ; elle devrait m'absoudre de tous mes pêchés politiques si j'en avais avais commis. »

UN CRIME.

Le présent supporte encore dans beaucoup de contrées avec tout l'odieux privilége du moyen-âge, *le duel*, qui consiste dans le droit de blesser et même de tuer un homme, lorsque l'on se prétend offensé dans ce que l'on ose appeler l'honneur, et le plus adroit est toujours celui qui a raison de l'autre.

C'est ainsi qu'un spadassin, ou comme on dirait un homme fait pour le métier très-agréable de tuer les autres, si vous le payez, va se battre pour vous. *C'est la force qui triomphe* de la raison *et de la justice*, c'est bien ce qui se passe aujourd'hui dans la belle France !

En effet, un duel vient d'avoir lieu au bois de Vésinet, près le bois de Boulogne, entre M. De Pène, rédacteur du *Figaro* et M. Courtiel, parent du ministre de l'intérieur, le général l'Espinasse. Après un court combat à l'épée, ce dernier reçut une légère blessure au poignet ; les adversaires se donnèrent la main et tout semblait terminé, lorsqu'un autre sous-lieutenant, collègue de M. Courtiel, intervint comme un furieux et malgré les témoins et tout le monde, un second duel qui finit par être un crime commença ; M. Hyène, le second adversaire afin de ne point manquer une aussi belle affaire, pour montrer combien l'armée était utile à la bourgeoisie, avait d'abord frappé M. De Pène à la figure, puis comme disent les braves, ils se mettent en garde, M. Hyène (le nom est heureux), d'un coup d'épée traverse le poumon de son adversaire, et pendant qu'il chancelle et s'affaise, lui porte un coup du côté gauche, qui lui perse le foie.

Sur son lit de douleur, de nombreux officiers venaient encore pour lui lancer des cartels.

A cet égard nous empruntons les lignes suivantes à la correspondance du journal le *Nord* :

« Ce que je dois encore ajouter, c'est qu'hier matin, tandis que le malade ne laissait guère plus d'espoir, deux capitaines se sont présentés, demandant à ce que M. De Pène allât se battre avec eux. Je me hâte d'ajouter que ce n'est pas ainsi qu'ont agi et pensé un grand nombre d'autres officiers. Ces deux capitaines ont donné pour motif de leur demande qu'ils avaient été sous-lieutenants, à quoi il leur a été répondu, fort justement, qu'à ce point de vue tous les quatre cent mille soldats de l'armée française pourraient venir demander à se battre avec M. De Pene, en donnant pour raison que chacun d'eux est, a été ou a l'espoir d'être un jour sous-lieutenant. »

Il est vrai que dans le journal le *Figaro*, M. De Pène avait accusé MM. les sous-lieutenants de se tenir dans les bals et soirées, toujours près des buffets et d'y avoir déchiré les robes des dames.

C'est ici que l'on voit combien *la plume et l'épée*, sont utiles au peuple sous le bienheureux règne de M. Bonaparte.

Ce fait démontre ce que vaut la petite et mesquine opposition bleue de la bourgeoisie française, contre le règne du sabre ; mais encore cette nouvelle leçon ne suffira pas. C'est qu'elle voudrait quelque chose pour elle, et rien de plus. Elle ne veut pas du remède qui pourait la faire expirer avec ce qui gouverne !

Elle voudrait survivre ! Hélas !...

On lui dit : *Paye-nous, obéi-nous, fais travailler* et *tais-toi*.

C'est son rôle dont elle ne peut sortir que pour succomber avec le passé !!!

Dans l'état actuel des choses en France, nous attachons bien peu d'importance aux élections qui viennent de s'y faire, sans parler du caractère de ces élections, tout nous y paraît faussé ; il n'en peut-être autrement dans un pays où règne le plus affreux despotisme, qui pour notre époque est plus humiliant qui celui que règnait au temps barbare et au moyen-âge. Ce-

pendant, à part la chûte du candidat bonapartiste à Paris, nous trouvons sur 32,000 votants. 12,000 abstentions, appartenant à peu-près toutes au parti ouvrier. On voit que malgré tous les sacrifices que fait M. Bonaparte pour Paris, au détriment de la France, le bonapartisme est loin d'y prendre racine.

« Toute la presse impérialiste et bonapartiste continue à garder le plus complet silence sur le résultat du dernier scrutin électoral. On dirait que la nomination de M. Picard et le rude échec de M. Eck, le candidat des Tuileries, les ont frappés de mutisme. Le *Constitutionnel*, le *Pays*, la *Patrie* qui, la veille encore, stimulaient le zèle, gourmandaient les tièdes, n'ont pas un mot aujourd'hui pour faire l'aveu de leur défaite.

L'*Univers* seul hasarde quelques reflexions au fond desquelles on aperçoit une insinuation aussi odieuse, que jésuitique. « Il ne faut pas attacher une grande importance à cette élection, dit la feuille de M. Veuillot, et tout aussitôt elle ajoute : « Qu'il faut y voir un indice sérieux de la violence des passions qui fermentent encore dans Paris. » Y a-t-il dans ces derniers mots un appel indirect à de nouvelles mesures de compression? L'*Univers* trouverait-il le régime actuel trop doux et trop facile? »

Enfin, pour couronner le despotisme du ministre de l'intérieur par sa circulaire aux autorités, sur l'élection du Haut-Rhin, et le ridicule du comte Migeon, qui fut condamné il y a six mois, à un mois de prison pour port illégal de décoration, ce dernier vient de l'emporter de nouveau sur le candidat du choix de l'empereur, comme le disait le général l'Espinasse, ministre.

M. Migeon est d'ailleurs un bonapartiste malgré l'empereur.

Que ne verons-nous pas encore dans cette pauvre France, qui avec ses prétendus lauriers, rampante et avilie aux yeux de tous les peuples, ploie humblement le genou sous le sceptre de fer le plus humiliant comme le plus odieux?

Là, où la pensée peut à peine respirer, que peuvent faire les bulletins que vous allez jetter dans l'urne électorale?

On lit dans l'ÉCHO FRANÇAIS, de New-York :

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Orsini, Pianori, Pieri, Milano, et d'autres victimes inconnues de nom ont subi la torture, l'étranglement, la guillotine. Leurs corps sont en dissolution, mais l'Humanité s'est incorporé leurs âmes; ils vivent maintenant en nous tous, ils vivront dans nos descendants. La fête d'hier était le suprême jugement de ces grands morts . . . . . .

Le cortége est parti d'*Union square*; il a suivi Broadway jusqu'à Graet John street, d'ou il s'est dirigé sur Bowery qu'il a parcouru jusqu'à Canal street. Il a suivi cette dernière rue pour rentrer dans Broadway; puis, faisant le tour du parc, il y a pénétré par la porte orientale et s'est groupé autour d'une estrade dressée vis-à-vis la façade de l'Hôtel-de-Ville.

M. Otto et MM. Sanger et Scheibel a cheval, dirigeaient le cortége. Après eux venait une compagnie de *Turners* allemands, sous le drapeau de la République Universelle portant l'inscription : Liberté, Egalité, Fraternité, et le drapeau américain dans les vaste plis duquel on lisait : Liberté, Egalité, Solidarité, Union sociale.

Ils étaient suivis d'un groupe de dames et de jeunes filles qui portaient de petits transparents portant le mots *Martyrs de la Liberté.*

A ce groupe succédait une foule de citoyens, le bras ceint d'un crêpe et le chapeau entouré d'un ruban rouge, suivis d'un corps de musique exécutant des marches funèbres et précédant le catafalque.

Ce char mesurait de vastes proportions; il avait la forme d'une pyramide; il était recouvert d une draperie noire parsemée de lauriers, de couronnes, d'immortelles, de crêpes et de larmes d'argent; au faite une urne dorée couverte d'un crêpe; quatre immenses bouquets de plumes noires décaraient l'entablement et de chaque côté était inscrit en italien : *Ai Martiri della Liberta, à Orsini, à Pieri, à Pianori e Milano.*

Le catafalque était trainé par huit cheveaux caparaçonnés de noir; les patriotes italiens marchaient derrière abrités du drapeau des Etats-Unis et de leur drapeau national de la révolution de 1848, portant la légende : *Deo e Popolo*, « Dieu et le Peuple. »

Ensuite un corps de *Turners*, fort de deux mille hommes à peu près et l'association des travailleurs du 20e Ward, déployant sur sa bannière une inscription allemande dont voici le sens : « La Société pour l'avancement des travailleurs honore les tyrannicides. »

Enfin, les bannières de la Confédération Suisse, de diverses sociétés allemandes et de nombrenx groupes de citoyens français, anglais, américains, irlandais, hongrois, etc.

Le « Steuben House, » n. 291-293, Bowery, était brillamment illuminé. Sur le toit flottait le pavillon américain, arboré à mi-mât; plus bas, le drapeau rouge; autour se détachaient trois transparents, portant ces inscriptions et ces allégories :

Les noms d'Orsini, Pieri, Pianori et Milano.

La Déesse de la Liberté. — Un blanc tenant par la main un nègre et un Indien, avec des fers brisés à leur pied. — En haut la devise : « Liberté, Egalité, Fraternité. » — En bas, les mots : « République Universelle. »

Les noms des martyrs de la Liberté germanique : Robert Blum, Jellinsk, Elsenhans, Bidenfeld, Tiedman, Heilig, Boning, Minievski, Mexenhauser, Becker, Kilman, Streuber, Jauson, Dortu, Höfer, Irityeheler, Fuquer.

Cet immense cortége, défilant à la lueur de mille flambeaux, produisait l'effet le plus imposant. Il s'avançait sur 8 à 12 personnes de front; son passage, sur un point quelconque, sans halte, durait près d'une heure. Il traversait des multitudes innombrables entassées sur les trottoirs, aux débouchés des rues, aux fenêtres. Le Parc offrait à l'œil ébloui une masse compacte de têtes éclairées par les torches, qui interrompaient par de fréquents applaudissements les discours.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

En France même prostation, même platitude, même chauvinisme qui pousse à la réorganisation de la vice royauté de l'Algérie.

— En Angleterre, il y a lutte à mort dans la Chambre des Communes, entre les conservateurs et les libéraux, nous attendons le résultat.

— En Turquie, l'armée a essuyée une défaite contre les Monténegrins; l'Autriche pousse d'un côté, la France et la Russie de l'autre; enfin, la sainte-alliance des rois va décider et faire le bonheur de ce peuple.

Pour le reste partout calme, plat, en attendant un orage prochain et inévitable!

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

DE

LA Ve BEUGNIES,

41, rue des Minimes, 41,

A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labeurs, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie aux prix les plus modérés.

J. VAN EYDE,

FABRICANT DE MEUBLES DE FANTAISIE,

Rue des Alexiens, 39,

Remets les Meubles Antiques à Neuf, genres Boules, Bois de Couleur, etc., à Bruxelles.

CHAPEAUX

IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.

(SYSTÈME BREVETÉ.)

FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES

DE DUPONT ET FILS,

Seuls inventeurs du Chapeau imperméable,

Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine. 3, RUE DES ÉPERONNIERS, A BRUXELLES. Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine.

Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche,	1re	qualité.	. . .	fr. 12	Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme.		fr. 8
Idem	id.	ordre	2e	id. fr. 10	Idem	idem pour jeune homme.	fr. 6
Idem	id.	id.	3e	id. fr. 8	Idem	idem pour enfant. . .	fr. 5
Idem	id.	id.	4e	id. fr. 6			

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et Cie,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et lamodicité de ses prix.

On demande

des Brunisseurs d'orfèvrerie,

Marché-aux Herbes, 95, à Bruxelles.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 *Great Pulteney street Golden Square.*

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la Ve BEUGNIES, rue des Minimes, 41

4e Année. N° 10. Bruxelles, le 10 Juin 1858. Prix du N° : 10 Centimes.

Le Prolétaire,

ABONNEMENT
Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 » 00
Trois mois 50

Plus de Privilège. Tout par le Travail.

Pour la province.
Un an. 3 fr. 00
Six mois 1 » 50
Trois mois 80
Pour la Suisse et l'Angleterre, 5 francs.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

LE JOURNAL est expédié franco Par la poste.

S'adresser pour tout ce qui concerne le Journal, à l'Imprimerie de la ve Baugnies, rue des Minimes, 41.
Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province, peuvent en envoyer le montant en timbres postes.

AVIS.

Nos abonnés de la province sont priés de nous faire parvenir sans retard le montant de leur abonnement en timbres-poste, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du journal; la modicité du prix ne nous permettant pas de faire des frais d'encaissement.

Nous faisons savoir à nos abonnés, qu'une *Liste de Souscription* est ouverte, relativement à la condamnation du journal le *Prolétaire*, les citoyens qui veulent prendre part à cette œuvre démocratique, peuvent envoyer le montant de leur souscription à l'adresse de l'Imprimeur.

S'adresser pour tout ce qui concerne le Journal (avec prière de remettre au Gérant), à l'imprimerie de la veuve Beugnies, rue des Minimes, 41, à Bruxelles.

ERRATUM.

Dans notre dernier numéro le metteur en page a entièrement défiguré notre premier article. La partie qui commence par ces mots: *Quelques lignes suffiront pour répondre à cette interpellation* et qui finit par: *Nous jouons tout ou rien*, devait former la fin de l'article et a été intercallée au milieu. Nous espérons que de semblables bévues n'auront plus lieu à l'avenir.

Bruxelles, 9 juin 1858.

OU ALLONS NOUS!

Certe, pour l'esprit observateur, poser une telle question c'est la résoudre, car, tout l'indique, nous marchons à pas précipité vers une révolution sociale européenne!!!

L'époque que nous traversons est une époque essentiellement transitoire, une de ces dates néfastes et dont l'histoire offre plus d'un exemple, où les sociétés, en proie à des agitations sourdes mais continuelles, tourmentées jusque dans leurs fondements par l'esprit novateur et révolutionnaire, cherchent à se reconstituer sur des bases nouvelles, plus en harmonie avec l'esprit et les besoins nouveaux des populations.

La société actuelle en est arrivé à cettee période de décrépitude et de décadence, signe précurseur et irrécusable des grands cataclismes, elle se débat au milieu de la plus grande confusion; tout ce qui existe est factice et cet amas de choses sans nom, qui constitue ce que l'on appelle l'*ordre présent* à l'aspect du plus effroyable *chaos* qu'on puisse s'imaginer.

Les directeurs de cette société, pour faire subir leur despotisme, sont forcés de se réclamer de la *révolution*, de parler progrès pour donner le change à l'opinion et montrer une confiance que déjà ils ne possèdent plus eux-mêmes.

Les précautions dont s'entourent les pouvoirs autocratiques ou constitutionnels; les mesures qu'ils prennent, soit qu'elles aient un caractère répressif, ou bien qu'ils fassent adopter quelques-unes de ces lois, destinées d'après eux à apporter de grandes améliorations dans la contidion des classes déshéritées, ces mesures tendent toutes au même but: resserrer d'avantage les anneaux de la lourde chaîne qui retient le prolétariat dans la servitude!

Et bien! malgré tous ces efforts, malgré tous ces moyens employés pour conserver le *statu-quo*, si favorable aux privilégiés, la scission devient plus profonde de jour en jour, entre la bourgeoisie et le prolétariat, les gouvernants et les gouvernés, les conservateurs et les révolutionnaires, que si l'on embrasse d'un coup-d'œil, l'ensemble de la situation, si l'on considère la marche des gouvernements, toujours en lutte avec la grande masse des citoyens, si l'on réfléchit sur toutes les conditions faites à la classe des producteurs, il ressort clairement de cet examen, ainsi que nous le disions en commençant, que l'Europe entière se précipite vers une révolution sociale!!!

Quel sera le caractère de cette révolution? Quels changements apportera-t-elle dans les conditions du plus grand nombre? Sur quelles bases enfin devra s'établir l'ordre nouveau?

Les protestations émanant du sein du prolétariat, ses tendances, répondent à l'avance à cette triple question.

La société future doit avoir pour bases: LE TRAVAIL, pour courronnement: LA LIBERTÉ!!!

Mais, pour que cette liberté ne soit pas un vain mot, une *blague politico-bourgeoise*, il faut que le travailleur, débarrassé de toutes entraves, délivré des étreintes du capital, prenne en main la direction des affaires.

Car qu'on ne s'y méprenne pas, la solution du grand problème social, ne *peut* sortir que des entrailles du peuple; c'est la *vile multitude* qui seule doit le resoudre.

Toutes les déceptions passées ont eu pour cause, l'oubli de cette vérité banale, à savoir, que *ceux-là seuls pour qui se fait une révolution sont aptes à la mener à bonne fin!!*

Or, la révolution future *devant* se faire pour le prolétariat *au détriment* de la bourgeoisie, il serait donc souverainement absurde d'en vouloir confier les destinées à ceux qui ont le plus d'intérêt à la conservation des privileges qu'elle est appelée à détruire.

Donc au jour *suprême* (et tout présage l'approche de ce grand jour), point d'irrésolutions ni de tatonnements et sans plus écouter les harangues mielleuses des *faiseurs* habiles, il faut que le prolétariat saisisse le gouvernail d'une main sûre et ferme, il faut qu'il opère *immédiatement* et d'une façon complète, le déménagement de la boutique capitaliste, religieuse, politique et judiciaire.

Il faut qu'il jette au vent le dernier code avec le dernier catéchisme.

Il faut en un mot qu'il lance la révolution avec une telle résolution, une telle audace, que la *boutico-cratie* attérée, courbant le front devant l'attitude populaire, n'ait pas même *la pensée d'essayer* de faire la moindre opposition.

Car, que le prolétaire ne l'oublie pas et que le bourgeois se le tienne pour dit une bonne fois, la révolution, *c'est la conquête à l'intérieur*, elle s'affirme par le seul fait de son triomphe et c'est au peuple, *son incarnation vivante*, qu'incombe, *exclusivement*, la mission de la maintenir et d'en organiser les forces!

Mais, nous le répétons, pour accomplir cette immense besogne, aucun n'est assez fort; il faut la force et le concours de tous et surtout point de délégation de pouvoir

UN PEUPLE QUI DÉLÈGUE, ABDIQUE.

Une révolution est une transformation totale d'un ordre de choses existant. Toute révolution qui s'arrête ou retourne au passé est un avorton. La révolution doit anéantir les causes qui l'ont enfantée.

L'innégalité et l'oppression ont produit toutes les révolutions passées et avortées; elles feront encore naître la révolution future; et l'avenir

nous promet, cette fois, à nous prolétaires, pauvres déshérités, qu'elle ne manquera pas son but.

Elle fera disparaître les inégalités en tuant le monstre parasite qui dévore le travailleur, *le capital oppresseur du travail;* forme et force gouvernementales disparaîtront également, car la force résidera dans le peuple et n'aura d'action que par lui.

La société future n'a pas besoin de gendarmes, ni d'agents; de prêtres, ni de mendiants; de juges, ni d'avocats; de ministres, ni de rois, et ce n'est que lorsqu'elle se sera entièrement débarrassée de l'oppression, sous quelque forme qu'elle se présente, que la révolution aura atteint son but.

Ah ! s'écrieront les honnêtes gens, défenseurs de l'ordre actuel, voyez ces partageux, ces destructeurs de toute société ! Ils en veulent à nos biens, à notre argent !! Le peuple, les producteurs n'ont jamais partagé et ne partagerons jamais le bien d'autrui, Messeigneurs, mais si partageux il y a, c'est bien à vous très-honnêtes gens, que doit s'appliquer l'épithète, car depuis des siècles le prolétaire est exploité, volé et ce qui aurait dû lui appartenir a toujours été le partage de ceux-là même qui nous traitent aujourd'hui de partageux.

Comptez les millards de biens communaux qui ont été vendus et partagés ; faites-en la statistique ; voyez ce qui se passe en ce moment chez nos voisins où quelques centaines de millions de propriétés communes seront vendues sous peu et dites-moi de quel côté sont les partageux ?

Ennemis du capital, nous ne nous en cachons pas, parceque nous le considérons comme la cause première de tous nos maux. C'est lui qui opprime les masses, exploite le travail ; c'est lui qui engendre tous les vices, tous les crimes.

Pour nous le capital, c'est la séduction et la débauche, l'espionnage et la délation, l'égoïsme et la trahison, le vol et le meurtre, le ver rongeur de la société, le fléau de l'humanité !

Les oppresseurs ont besoin d'un gouvernement et surtout d'un gouvernement fort. A cet effet, ils entretiennent de formidables armées, soldées avec les deniers du peuple, prêtes à agir contre lui et à étouffer dans le sang de ses martyrs le sentiment de la liberté.

Ils ont encore à leur service, une bande d'hommes noirs, lâches hypocrites, vivant aussi du peuple, et qui ont pour mission de fouiller dans la conscience humaine, pour extraire tout ce qu'il y a de bon, d'intelligent, de vivace en elle et d'y substituer leurs doctrines énervantes, superstitieuses, abrutissantes, dégradantes et haineuses.

Prolétaires ! tant qu'existeront toutes ces choses qui ont maintenu l'humanité dans la servitude et l'avilissement, la révolution ne sera point accomplie.

La révolution c'est la conquête de la société par le peuple.

Au grand jour de la rénovation populaire, que le peuple soit fort, qu'il ne laisse le soin de son organisation qu'à lui-même, et la ruse et la force brutale auront fait place au règne de la liberté.

J. P.

Les adversaires du socialisme sourient, nous prennent en pitié, lorsque nous parlons d'égalité.

« Le règne de l'égalité est chose impossible, » disent-ils, la nature humaine, elle-même s'y » oppose. L'humanité entière se révolterait » contre cette monstrueuse utopie de quelque » manière qu'on veuille en faire l'application.

» La nature a créé les hommes inégaux au » moral comme au physique.

» Il y a des forts et des faibles, des intelligents » et des bornés. Il y a là inégalité flagrante. » Voulez-vous trouver l'égalité dans les devoirs » et le travail de chaque individu ou dans les » valeurs produites par chacun?

» Ici encore, il y a injustice, car les forts et » les adroits mèneraient une vie agréable, » tandis que les faibles d'esprit et de corps, » pour arriver à égaler la somme de produits » des premiers, seraient soumis à un travail » incessant et pénible.

» Pensez-vous la trouver dans l'égale répar- » tion des produits à chaque membre de la » société? (Ce qui équivaut à l'égalité des sa- » laires.) Les goûts, les appetits et les besoins » ne sont pas les mêmes chez tous, et partant, » une pareille répartition ne se ferait pas à la » satisfaction générale.

» Parlerez-vous de l'égalité des droits politi- » ques? Nous vous croyons à peu près d'accord » avec nous sur les résultats de l'application de » cette chimère ! »

Ainsi parlent nos contradicteurs.

Il est vrai que nous pourrions supprimer de notre vocabulaire démocratique le mot d'égalité comme nous avions déjà depuis longtemps abandonné le mot de : Fraternité.

Nous n'avons qu'une seule expression, qu'un seul mot, pour résumer l'ensemble de toutes nos idées, de tous nos principes :

La Liberté.

Et si nous nous servons encore du mot d'égalité, c'est pour mieux définir celui de liberté.

Les membres de la société future jouiront d'une somme égale de liberté, c'est-à-dire qu'ils jouiront librement de toutes leurs facultés, qu'il satisferont tous leurs besoins sans empiéter sur la liberté d'autrui.

Sans l'égalité, la liberté n'existe point. — Sans la liberté, il n'y a point d'égalité.

Bruxelles, le 8 juin 1858.

Monsieur le rédacteur,

Un fait dont j'ai été la victime vient une fois de plus démontrer combien il est dangereux, stupide même pour un prolétaire d'adérer aux manifestations des partis intermédiaires de l'opposition bourgeoise, ne fut-ce que par un acte de présence.

Aux troubles du mois de mai dernier, dénoncé par un agent de police, je reçus une citation pour comparaître par devant le tribunal correctionnel, sous l'accusation d'avoir empêché l'arrestation d'un des émeutiers.

Je crus que je n'avais rien mieux à faire pour sortir de ce mauvais pas que d'aller trouver un des orateurs de la gauche qui avait fait retentir la Chambre des discours les plus fulminants, et avait puissamment contribué par ses déclamations passionnées à faire naître l'agitation, afin de me procurer un défenseur ou tout au moins recevoir quelques bons conseils.

Il me reçu froidement et me répondit avec un dédain simulé que je n'aurais pas dû me mêler de semblables affaires; qu'il ne pouvait rien pour moi ! (Sic.)

Comment, lui dis-je, vous remuez, vous bouleversez tout un pays par vos discours et vous n'avez pas un mot de consolation pour les victimes que vous avez faites par vos péroraisons.

Il me regarda fixement, tira sa bourse et m'offrit une pièce de 5 francs.

Les hommes de ce parti ne croient qu'à la puissance du métal ; ce trait là les caractérise tous.

Je fus condamné à six semaines de prison et je les fis.

L'homme à la pièce de 5 francs, occupe aujourd'hui une position élevé dans la législature.

Recevez, Monsieur, S....

Nos démocrates bourgeois, qui avaient mordu à l'hameçon des promesses libérales et qui s'étaient donné tant de mal aux dernières élections, pour faire arriver les libéraux au pouvoir, se virent dédaignés dès le lendemain de la victoire due à leurs efforts.

Plus tard la doctrine à nié les services qu'ils avaient rendus.

La leçon est bonne Jeannot !

Bafoués, réniés par leurs amis de la veille, ils reçoivent aujourd'hui le coup de pied de l'âne.

On lit dans une feuille liégeoise :

« Il faudrait cependant en finir avec ces mots de libéralisme avancé, progressif, démocratique, dont on fait un abus ridicule. La presse cléricale les recueille comme une menace, elle s'en sert près des gens crédules pour leur inspirer des craintes qu'elle ne partage pas. « Le ministère est bien près d'être débordé, s'écriait hier l'organe de M. Dechamps, à Charleroi; le flot monte et devient de plus en plus menaçant; on a caressé les instincts démocratiques qui se font jour partout; aujourd'hui on ne peut plus les contenir. » Ce sont pourtant trois ou quatre journaux sans principes, sans antécédents avouables, sans racines dans le passé, sans vitalité dans le présent, qui alimentent ces feintes terreurs de la presse cléricale.

« Tous les jours, ils rabâchent de progrès qu'ils ne definissent pas et pour cause, de démocratie qu'ils n'ont jamais comprise, et que leurs hommes d'Etat ont plus mal appliqués encore. C'est à donner des nausées à ceux qui connaissent ce qu'il y a au fond de ces drogues mal dissimulées sous l'argot de 1848.

» Nous avons vu leur démocratie, dit Proudhon, tour-à-tour paléo-chrétienne et néo-chrétienne, protestante, déiste, panthéiste, métempsycosiste, druidique, magique, mystique, fanatique, de tout bois et de toute farine. En économie, elle est tout ce qu'on voudra, communiste, féodaliste, anarchique, monopoliste, philanthrope, libre-échangiste, anti-égalitaire. En politique gouvernementale, dictatoriale, impériale, centralisatrice, absolutiste, chauvinique, machiavélique, doctrinaire, dédaigneuse du droit, ennemie jurée de toute liberté locale et individuelle... Elle a pris tous les systèmes, toutes les utopies, toutes les charlataneries, n'ayant su rien découvrir dans la pensée qui l'a produite. Arrive Février 1848. La démocratie se trouve sans génie, sans vertu, sans souffle !

» Il y a deux ans, ces trois ou quatre journaux, qui représentent le libéralisme avancé, progressif, démocratique, voulaient nous entraîner dans une propagande protestante, unitaire, que sais-je ? Nous étions des arriérés qui défendions la *religion de nos pères*, un parti momie, pétrifié. Tour-à-tour libres-échangiste et protectionnistes, ils approuvaient ou combattaient les meetings économiques. Hier ils luttaient contre le droit de

succession ; aujourd'hui ils demandent une répartition plus équitable des impôts.

» Les notabilités les plus marquantes dans le libéralisme étaient jadis d'affreux doctrinaires, de grands Lamas devant lesquels les libéraux étaient toujours en adoration ; aujourd'hui les radicaux se vantent de les avoir élevés au pouvoir, et ils en exigent une soumission absolue à leurs ordres. Ils se plaignent de les avoir jugés trop favorablement. Ces hommes d'Etat n'ont pas répondu à l'attente qu'ils avaient conçue, ils les ont indignement trompés, etc., et autres extravagances de ce genre.

» Nous comprenons qu'il existe des démocrates, des socialistes même, qu'ils désirent avoir des organes de leurs opinions. Le *National*, de 1830 à 1848, avait fait une propagande active, intelligente. Son admiration de la politique du comité de salut public, son regret des frontières du Rhin perdues par le gouvernement impérial, lui avaient fait des partisans. *La Reforme*, empreinte des idées socialistes, avait exercé une action incontestable sur les masses. La *Démocratie pacifique* de Considérant avait séduit de jeunes imaginations ; mais ces organes de la presse ne se consumaient pas en petites intrigues pour satisfaire de petites ambitions. Ils n'avaient pas la prétention d'exercer une action sur les ministres et les chambres de la monarchie de juillet. Jugeant mieux la situation que nos démocrates de toutes couleurs, ils ne prétendaient pas diriger la politique de M. Thiers, parce qu'ils l'avaient aidé à renverser M. Molé et le maréchal Soult.

« Leurs maladroits copistes de Belgique ramassent toutes les questions que le libéralisme a défendues sans eux et souvent contre eux. Ils s'en font les inventeurs ; ce sont eux qui les ont amenées au point de maturité, il faut qu'on les résolve, à leur ordre et sur l'heure. Quant à celles qui leur sont chères, qui sont l'essence même de leurs doctrines, ils n'en soufflent mot. Ils les renieraient au besoin. Donnez-nous le libre-échange et sasisfaites les économistes, disent-ils, eux les plus mortels ennemis des économistes. Faites une loi de la charité, disent-ils, eux qui appellent *aumône* toute charité, et qui ont des systèmes tout prêts pour la rendre inutile.

» Etrangers aux luttes que nous avons soutenues et pour la liberté commerciale, et contre la loi d'enseignement primaire, et contre la convention d'Anvers, ne sachant rien des obstacles que nous avons rencontrés et des impossibilités devant lesquelles nous ne voulons pas nous heurter, ils nous traitent presque de renégats parce que nous ne voulons pas les aider à poursuivre le but qui leur est assigné, courir avec eux les aventures, et faire la partie belle à nos adversaires.

» Les trois ou quatre journaux, prétendus auxiliaires du libéralisme, en sont les plus dangereux ennemis. Ils lui donnent un caractère qui effraie et dont les cléricaux se servent pour le combattre. Leurs aspirations comme leurs réticences, leurs sympathies comme leurs antipathies, rappellent des temps d'odieuse mémoire ; il n'y a pas jusqu'à leur jactance qui ne soit compromettante. Quand ils citent un journal libéral et qu'ils déclarent adhérer à ses vues, ils le rendent suspect, ils amoindrissent son influence. Etre d'accord en un point avec eux, c'est en quelque sorte être leur complice.

» Vous les verrez, à chaque progrès que réalisera le libéralisme, s'en vanter comme d'une conquête qu'ils auront faite. Ce seront eux qui l'auront provoquée, c'est un jalon qu'ils auront posé. Et la presse cléricale de prendre au sérieux leurs vanteries, de s'écrier : *Le flot monte ; il devient de plus en plus menaçant !*

» Heureusement les dupes sont rares. Quelque adroitement qu'ils s'affublent du manteau libéral, ils ne parviennent pas à cacher leur défroque de 1848. Toujours ils se découvrent par quelques points. Rien ne leur sert de recueillir dans leurs rangs les amours-propres froissés, de mettre leur baume démocratique et social sur les blessures qu'a faites le libéralisme. Les groupes qu'ils ont formés se désunissent aussitôt, parce qu'aucun lien ne les retient. Nés des circonstances, leur influence éphémère disparaît avec elles. Ils croyaient naguère être revenus à flot, parce que la faveur populaire s'était attachée aux hommes qu'ils avaient patronés pour les élections communales ; les élus eux-mêmes se sont empressés de décliner toute solidarité avec leur politique. »

PENSÉES DE PROUDHON

(DE SON DERNIER OUVRAGE.)

« Le droit divin imposé par le peuple ou supposé par le chef, témoigne de la souveraine méfiance que les hommes, dès le principe, ont eue de la moralité du pouvoir, autant que de sa solidité. »

—

« ...Le droit divin ne fit jamais défaut au pouvoir. En fait comme en droit, c'est toujours lui, lui seul, qui intronise le gouvernement. La démocratie du XIXe siècle a crié plus haut que celle du moyen-âge, *Vox populi, Vox Dei*, ce que M. Mazini traduit par ces mots : *Dio e popolo*. Grâce à cette maxime, Napoléon Ier, Louis-Philippe, sortis de la dictature populaire, purent se croire aussi légitimes que XVIII et Henri. V. Il n'y avait de changé que le mode d'enregistrement. » Page. 366.

—

« Qui pourrait compter les millions qui s'engloutissent chaque année dans les fantaisies du culte ? Je fais abstraction de ce qu'en distruient les ecclésiastiques mondains.

Sainte-Geneviève, un million.—Sainte-Clotilde, plusieurs millions. Saint-Eugène ou Eugénie, 1,400,000. Notre-Dame, 10 millions. Les églises de France, ensemble, et par un seul décret, 60 millions. Les plus pauvres bourgades, les moindres hameaux suivent le branle de la capitale : c'est là surtout qu'il faut étudier ce gaspillage. »

—

« Tandis que le ministère espagnol vend les biens de l'Eglise, la reine proteste de son dévouement à l'Eglise et fait cadeau d'une tiare au pape ; la chère dame tient à dégager sa cause de celle de ses sujets. Il y a soixante ans cela aurait passé en France pour trahison. . . . .

Et toutes ces prodigalités, tout cet orgueil marié à tout ce dénûment, afin que les Châteaubriand de l'avenir, témoins de quelque nouveau 93, écrivent des lamentations en prose poëtique sur le génie chrétien, le style ogival, le son des cloches, le gâteau des rois, la procession de la Fête-Dieu, et le pauvre vicaire de campagne, cheminant à minuit par la bruyère, le sacrement dans les mains, vers le paysan moribond qui attend son Dieu sur la feuillée, pendant que sa vieille épouse lui récite les prières des agonisants. O bavards !... »

—

—On écrit de Vienne, 27 mai :

Un steeple-chasse a eu lieu, avant-hier, près du château de Pottendorf, appartenant au prince Esterhazy. Le terrain à parcourir était d'une longueur de trois milles anglais, et sur cette étendue se trouvaient disséminés vingt-quatre obstacles plus ou moins difficiles à surmonter. Les plus dangereux étaient le premier, consistant en une haie, haute de 4 pieds, derrière laquelle se trouvait un fossé d'une largeur d'environ 3 pieds, et le second, formé par une haie d'une hauteur pareille à la première, derrière laquelle il y avait également un fossé large de 6 pieds. La première course, à laquelle cinq cavaliers prirent part, eut lieu à midi.

A peine arrivés au premier obstacle mentionné, trois des cavaliers tombèrent de leurs chevaux, dont deux furent légèrement blessés et mis hors d'état de continuer la course ; le troisième se releva, ce qui permit à celui qui le montait de suivre les deux autres cavaliers ; mais, au second obstacle, son cheval manqua de nouveau et tomba avec lui dans le fossé.

Les deux cavaliers qui atteignirent le but étaient le baron Breitbach, arrivé le premier, et le prince de Croy, qui le suivait de près.

A deux heures et demie, la seconde course eut lieu sur le même terrain, qui entre-temps avait été débarrassé des deux obstacles décrits plus haut. Trois cavaliers seulement y prirent part, parmi lesquels le prince de Tour et Taxis, fut le vainqueur.

Un accident effrayant arriva pendant cette seconde course, qui heureusement n'a pas eu les conséquences terribles qu'on en redoutait au premier moment. Le cheval du comte Zichy, arrivé devant une haie qu'il avait à franchir, se cabra, quitta le terrain, se rua sur un groupe composé de plusieurs cavaliers qui se trouvaient là en spectateurs, et se heurta contre le cheval de l'archiduc Guillaume avec une violence telle que les deux chevaux tombèrent en même temps. Heureusement l'archiduc ne reçut aucune blessure grave et put être conduit en voiture au château du prince Esterhazy, où les premiers soins lui furent donnés par un médecin de Vienne qui, par hasard, avait assisté aux courses. Pendant environ dix minutes, l'archiduc est resté privé de connaissance, mais bientôt après, il s'est entièrement remis et a pu retourner, dans la soirée, à Vienne.

Le comte de Zichy n'a également essuyé qu'une légère blessure, mais son cheval, qui a eu l'épine dorsale brisée, est resté mort sur place.

Pa suite de cet accident, qui naturellement avait assombri cette fête hippique, la troisième course, dans laquelle le capitaine Joëlsohn a remporté la victoire, n'offrit plus aucun intérêt.

L'archiduc est entièrement rétabli aujourd'hui ; on apprend que, dans la journée, S. A. I. a déjà pu signer plusieurs pièces.

Si des paysans avinés au sortir d'une orgie de kermesse, eussent commis de telles extravagances en faisant courrir à travers champs et haies, leurs chevaux de labours, au risque de se casser le cou et de tuer leur monture, l'*Etoile* eût signalé ce fait avec une sainte indignation et eut crié au scandale, à la répression de pareils méfaits. Mais ce sont des princes et seigneurs, et le journal des boutiquiers se garde bien d'y trouver à redire.

Ceci à son bon côté et c'est de faire sentir au travailleur combien il est supérieur, lui, producteur de tout ce qui est utile et vraiment beau, à cette classe d'orgueilleux oisifs, dont le plus grand talent est de crèver quelques chevaux et s'exposer à se casser bras et jambes, chose qui du reste nous est fort indiférente.

LES SUITES D'UN ENTHOUSIASME DYNASTIQUE.

Chers enfants, chantez, dansez, votre âge échappe à l'orage... Mais non pas aux créanciers.

Festoyons, mangeons, dînons, donnons-nous des indigestions ! Etourdissons-nous beuglaient les ventrus aux jours de banquets et de festins.

Aujourd'hui qu'il faut payer la carte, ils veulent lésiner, faire des économies.

On lit à ce sujet dans un journal de cette ville :

« La section centrale a terminé samedi l'examen des crédits supplémentaires pour les fêtes du 21 juillet 1856. Elle a réduit à une somme globale de 15,000 fr. les honoraires des architectes et n'a alloué que 10,000 fr. au lieu de 30,000 pour l'album resté inachevé de M. Lagye. Les économies opérées par la section centrale s'élèvent à une trentaine de mille francs. En revanche, elle a dû voter un autre crédit supplémentaire de 19,521 fr. pour décorations de l'ordre de Léopold, décernées à l'occasion de ces fêtes nationales ; 800 décorations environ ont été accordées. Le surplus de cette dernière dépense a été généreusement supporté par la liste civile. M. Pirson a été chargé du rapport en remplacement de M. Coomans, démissionnaire.

MARTYROLOGE DU TRAVAIL.

Un bien déplorable accident a eu lieu le lundi de la Pentecôte, au puits Notre-Dame de la concession des mines de Saint-Chamond. Cinq ouvriers mineurs travaillaient au fond de ce puits qui a 400 mètres de profondeur. La benne qui sert à l'extraction des eaux et des débris de rocher, soulevée du fond, reprenait sa marche ascendante, lorsque le câble s'est rompu à sa partie supérieure, 400 mètres de câble sont donc venus s'abattre sur les malheureux ouvriers, qui ont tous été tués.

— Un grand malheur est arrivé à Rumbeke. Un cultivateur qui conduisait un chariot attelé de deux jeunes chevaux, a été écrasé sous les roues du véhicule. Les chevaux avaient pris le mors aux dents et par suite d'un choc contre un monticule de sable qui se trouvait sur la voie publique, le cultivateur fut précipité de son siége sous les roues du chariot. Quand on releva le malheureux, il ne donnait presque plus signe de vie. Il est mort quelques instants après l'accident.

— Un malheureux accident est arrivé à la station de Charleroi. Un ouvrier chargé de la formation des trains, le citoyen Vanolder, âgé de 23 ans, en descendant d'un waggon, est tombé sous les roues et a eu la jambe gauche broyée. L'amputation a été faite par les docteurs Piérard et Dupret. Son état est assez satisfaisant.

—Samedi après-midi (29 mai), un affreux malheur est arrivé au bassin d'Anvers. Des ouvriers étaient en train de décharger des marchandises au moyen de la grue, lorsque tout-à-coup, on ne sait comment, la chaine se déroula trop précipitamment, et la lourde caisse qui y était attachée, tomba à terre. Un ouvrier eut les deux jambes coupées et un autre une jambe cassée. Les deux malheureux ont été transportés à l'hôpital.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

A Paris, mille bruits divers continuent à circuler et à agiter sourdement la population.

Prudhon vient d'être condamné à 3 ans de prison, 4,000 francs d'amende; Garnier son éditeur à un mois et 1,000 francs.

Le décret de la vente des biens communaux rencontre de plus en plus de l'opposition; le gouvernement recule devant cette opposition. Le décret sera sans doute modifié.

Il semble que la diplomatie ait inventé la question des provinces danubiennes pour occuper les niais et amuser les gobe-mouches. C'est interminable.

L'attitude de la France à l'égard de l'Autriche, et l'Autriche à l'égard de la France, à propos des affaires du Montenegro, soulève beaucoup de commentaires. Depuis bien longtemps, d'ailleurs, le champ des commentaires ne s'est ouvert devant nous avec de plus vastes horizons.

Le *Moniteur universel* a publié hier un décret qui nomme deux préfets et trois sous-préfets. L'un des deux préfets remplace, dans le département d'Ille-et-Vilaine, M. Pastoureau, qui a été mis en non-activité.

Le journal officiel publie aussi d'autres décrets ou lois, parmi lesquelles celle qui concerne l'usurpation des titres de noblesse.

La chambre des communes a consacré une grande partie de la séance de mercredi à une conversation parlementaire sur les affaires de Chine.

La dernière malle n'ayant point apporté de renseignements positifs sur l'état des négociations entamées par les plénipotentiaires alliés avec l'empereur de Chine, on en avait généralement conclu que le succès des négociations était douteux, et même que ces dernières étaient rompues.

Interpellé sur ce point par M. Kinglake, M. Disraeli a déclaré que les négociations continuaient, mais que le plénipotentiaire chinois, chargé de traiter avec les alliés, au lieu de se rendre à Shang Haï, où se trouvait lord Elgin, s'était dirigé, par ordre de l'Empereur, à Canton, où lord Elgin avait reçu l'invitation de retourner pour s'entendre avec l'envoyé de l'Empereur.

En dernier lieu, M. Kinglake demandait au gouvernement de faire connaître les instructions envoyées à lord Elgin, relativement aux réparations qui sont exigées du gouvernement chinois; mais sur ce point le chancelier de l'Echiquier a formellement refusé de répondre.

Dans sa séance du 4, le sénat piémontais a voté le projet de loi relatif aux conspirations, à la presse et au jury, par 55 voix contre 50. On voit que les adversaires de la loi ont été beaucoup plus nombreux au sénat que dans la chambre des députés.

Une insurrection vient d'éclater dans l'île de Candie.

« Les premiers mouvements ont eu lieu au village de Coumia, dans le district de La Canée, au sujet de la perception d'un nouvel impôt et de corvées imposées aux habitants pour la construction des routes. La population refusa de s'y soumettre. Vely-Pacha envoya contre ce village un détachement de 300 hommes de troupes turques pour procéder à des arrestations. Une lutte s'engagea, dans laquelle plusieurs furent blessées et les soldats durent se retirer en emmenant six prisonniers.

» Dans la matinée du 4/16 mai, un grand nombre de villages du district de La Canée, Laki, Morkla, Thérion, etc., prirent les armes; les insurgés, au nombre de deux mille hommes, se portèrent sur Malaxa, position forte et importante qui domine les communications de la ville avec les environs, et s'en emparèrent sans coup férir. Vely-Pacha était absent de La Canée lorsque éclata l'insurrection; il se trouva à Héraclion, à quelque distance de là. A la première nouvelle il envoya l'ordre à Oser-Bey, directeur de la police, de déloger les révoltés de leurs position et de tâcher d'étouffer les mouvements dès leurs naissance. Oser-Bey réunit le peu de troupes qui se trouvaient dans la ville et marcha contre Malaxa. Il somma les insurgés de se disperser, mais il fut reçu à coups de fusil, et, voyant son détachement insuffisant pour soutenir la lutte, il se replia sur La Canée.

» Les chefs des révoltés ont envoyé demander une entrevue avec le gouverneur en présence des consuls des puissances européennes. »

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES
DE
LA Ve DEUGNIES,
41, rue des Minimes, 41,
A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labeurs, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie aux prix les plus modérés.

J. VAN EYDE,
FABRICANT DE MEUBLES DE FANTAISIE,
Rue des Alexiens, 39,
Remets les Meubles Antiques à Neuf, genres Boules, Bois de Couleur, etc., à Bruxelles.

CHAPEAUX
IMPERMÉABLES CONTRE L'EAU ET LA TRANSPIRATION.
(SYSTÈME BREVETÉ.)
FABRIQUE A PARIS ET A BRUXELLES
DE DUPONT ET FILS,
Seuls inventeurs du Chapeau imperméable,
Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine. 3, RUE DES ÉPÉRONNIERS, A BRUXELLES. Deuxième maison en entrant par la rue de la Madelaine.

Prix-Courant : Chapeaux imperméables.

Soie de Lyon, garniture riche, 1re qualité.	fr. 12	Chapeaux de castor souple, toutes couleurs, pour homme.	fr. 8
Idem id. ordre 2e id. .	fr. 10	Idem idem pour jeune homme.	fr. 6
Idem id. id. 3e id. .	fr. 8	Idem idem pour enfant. . .	fr. 5
Idem id. id. 4e id. .	fr. 6		

Assortiment de Casquettes, depuis 2 fr. 50 c. jusqu'à 5 fr.

COMMERCE DE CHARBONS.
B. Loriaux, Vervoorn et Cie,
14, rue N.-D. du Sommeil, 14,
ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,
Le long du Canal,
Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,
A RUXELLES.
Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

On demande
des Brunisseurs d'orfèvrerie,
Marché-aux Herbes, 95, à Bruxelles.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE
DES
OUVRIERS TAILLEURS
SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,
Etablie à Londres, 25 *Great Pulteney street Golden Square.*
Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la Ve DEUGNIES, rue des Minimes, 41

4e Année. N° 11. Bruxelles, le 22 Juillet 1858. Prix du N° : 10 Centimes.

Le Prolétaire,

Plus de Privilège. Tout par le Travail.

ABONNEMENT
Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 » 00
Trois mois 50

Pour la province.
Un an. 3 fr. 00
Six mois 1 » 50
Trois mois 80

Pour la Suisse et l'Angleterre, 5 francs.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

LE JOURNAL *est expédié franco* Par la poste.

S'adresser pour tout ce qui concerne le Journal, à l'Imprimerie de la ve Beugnies, rue des Minimes, 41.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

MM. les abonnés de la province, peuvent en envoyer le montant en timbres postes.

AVIS.

Nous faisons savoir à nos abonnés, qu'une *Liste de Souscription* est ouverte, relativement à la condamnation du journal le *Prolétaire*, les citoyens qui veulent prendre part à cette œuvre démocratique, peuvent envoyer le montant de leur souscription à l'adresse de l'Imprimeur.

S'adresser pour tout ce qui concerne le Journal (avec prière de remettre au Gérant), à l'imprimerie de la veuve Beugnies, rue des Minimes, 41, à Bruxelles.

A NOS ABONNÉS.

Le journal le *Prolétaire* rédigé exclusivement par des ouvriers, est momentanément dans l'impossibilité de paraître régulièrement.

Deux ouvriers, nos rédacteurs principaux, l'un le citoyen Coulon, gérant du journal, condamné depuis le mois de mars, pour complaire vous savez à qui—doit laisser son intelligence derrière les verroux ; l'autre le citoyen A. B., est depuis la même époque atteint d'une maladie tellement grave qu'il ne sait plus pour rien contribuer à la rédaction.

D'autres ouvriers continueront sa publication et maintiendront les principes prolétariens purs et intacts.

Bruxelles, 21 juillet 1858.

Les gouvernements sont aux peuples, ce que les chenilles sont aux arbres, *ils les rongent et les dépouillent*, voilà tout.
(Pensée d'un anarchiste).

Augmentation toujours croissante des objets de première nécessité, diminution constante des salaires voilà en deux mots, le bilan de la situation présente.

Misère à droite, misère à gauche, misère partout !!! Tel est notre lot, à nous autres travailleurs, au milieu de l'*abondance générale, créée par notre travail*, voilà ce que nos bons, nos excellents, nos spirituels bourgeois appellent, « *un ordre social parfait* » et auquel il est défendu de toucher du plus petit bout du doigt, sous peine de se voir condamner à la réprobation universelle, par messieurs les... « *politiques de cœur* » (style nouveau à l'usage des saltimbanques).

Allons prolétaires, le pain est hors de prix, les pommes de terres sont inabordables, le beurre et les œufs sont devenus un luxe que peut seul se permettre les gens du beau monde; qu'importe, n'avons nous pas, le *pain noir et le sirop de poires*, c'est bien suffisant, ce nous semble, pour des gens du commun et puis de quoi nous plaindrions nous, s'il vous plait, nos maîtres ne se plaignent pas, eux, la cherté des vivres ne les préoccupent guère, et quand ils ont bien dîné et qu'ils sortent de table *est-ce qu'il peut nous être permis, à nous, ...* d'avoir faim! Soyons donc patients et résignés et au lieu de fatiguer les oreilles, de troubler la digestion de *nos bons amis*, par de vaines et intempestives criailleries, bénissons, au contraire la divine et *bourgeoise* providence qui veut bien nous octroyer le droit... *de souffrir pour l'amour d'elle-même;* au surplus, n'avons-nous pas l'inapréciable bonheur de posséder le « *plus sage, le plus paternel* » des gouvernements? La Belgique n'est-elle pas proclamée tous les jours, un pays « *heureux et libre* » entre tous? La richesse et la prospérité de son commerce et de son industrie, ne sont-elles pas citées dans cent et cent lieux divers, que nous faut-il donc de plus !

Il est vrai, que de temps à autres la misère, la hideuse, l'horrible misère vient s'abattre sur nous ; *qu'elle décime périodiquement nos familles*, mais bah. qu'est-ce que cela, et devons nous nous arrêter à ces vètilles, depuis 28 *années* que nous sommes « *indépendants et libres* » il en a été toujours ainsi, *libéraux* et *catholiques* ont beau *se passer et se repasser les cordons de notre bourse*, la situation pour nous ne fait qu'aller de mal en pis : Inclinons-nous donc devant *les décrets de la providence*, et continuons à souffrir sans nous plaindre.

Nous incliner ! Souffrir ! Mais cependant nous sommes des hommes et les plus utiles, les plus indispensables, c'est par notre intelligence, par notre activité, par notre labeur incessant, que se créent toutes ces merveilles qui font la richesse et la gloire de notre pays; ceux qui en jouissent, qu'ont-ils fait pour cela? Rien, absolument rien, ils sont incapables de rien créer, de rien produire, les droits qu'ils s'arrogent, la part *colossale* qu'ils prélèvent sur les produits de notre travail, sont une usurpation flagrante, un vol audacieux !

Etres oisifs et parasites, ils ne peuvent rien sans nous, sans eux nous pouvons tout, nous ! Pourtant ils ont des droits, et nous n'avons que des devoirs, ils commandent et nous obéissons, ils sont les maîtres *nous sommes les esclaves!!!*

A eux les plaisirs, les jouissances, les honneurs et toutes les joies d'une existence douce et facile ; à nous, les privations, les fatigues, les humiliations et toute l'amertume d'une vie de souffrance et de douleur ; d'où vient cette grossière anomalie? Pourquoi cette monstrueuse iniquité?

Parce que nous sommes un troupeau d'esclaves sans cœur et sans énergie ; de volontaires instruments de servitude et d'oppression ; de misérables machines ; parce que nous préférons croupir dans la fange adjecte de l'ignorance et de l'avilissement, et léguer à nos enfants, l'*héritage de notre misère, de notre honte, de notre dégradation*, plutôt que de *redevenir hommes* et secouer le joug humiliant que nous impose une caste implacable.

Que sont-ils donc ces maîtres arrogants, pour que nous ayons tant à les craindre? ils ne sont pas

« .....: Ce qu'un vain peuple pense :
« Notre crédulité fait toute leur science. »

En effet, s'ils sont puissants et redoutables, c'est que nous sommes *lâches et pusillanimes;* s'ils sont fiers et insolents, c'est que nous sommes *soumis et humbles;* s'ils sont habiles et savants, c'est que nous sommes *stupides et bêtes;* en un mot s'ils sont quelque chose, c'est que jusqu'à ce jour nous avons *consenti* à ne *vouloir être rien !!!*

Mais il ne peut en être toujours ainsi, le prolétaire ne peut rester éternellement couché dans cette ornière d'ignominie ; son long et honteux asservissement doit avoir une fin et le jour n'est peut-être pas éloigné ! ou sentant un cœur d'*homme libre*, battre dans sa poitrine, il relevera fièrement la tête et reclamera impérieusement sa place au banquet de la vie !!!

Voyez déjà au loin ce point noir qui apparaît à l'horison, c'est la révolution qui, semblable aux flots soulevés par la tempête, s'avance, menaçante et terrible ; entendez-vous ces bruis sourds et confus, ces cris de désespoir et de haine, ces tintements lugubres, ce sont

les mugissements de la vague populaire, les *hurlements* des multitudes affamées, c'est le glas funèbre qui annonce la mort du vieux monde: c'est enfin le génie des révolutions qui appelle sous sa bannière libératrice, LES SOMBRES ET REDOUTABLES BATAILLONS DE LA MISÈRE ! TRAVAIL ET LIBERTÉ !!! Tel est son cri de guerre; arrière donc fainéants *titrés et patentes* PLACE, PLACE AU PROLÉTARIAT !!!

Toute révolution, disait *Robespierre*, qui n'a pas pour but d'*améliorer profondément le sort* du peuple est un crime substitué à un autre crime; nous disons, nous, toute révolution qui n'a pas pour but d'AFFRANCHIR, RADICALEMENT et INTÉGRALEMENT le peuple, est un crime substitué à un autre crime !!!

Roberpierre était *bourgeois* et il vivait en 93, nous vivons en 58 nous, ET NOUS SOMMES PROLÉTAIRES il affirmait l'autorité, nous nions le principe autoritaire, nous affirmons LA LIBERTÉ !!!

Nous autres, prolétaires, nous nous inquiétons fort peu des discussions, des polémiques et des préoccupations gouvernementales. Si parfois nous nous occupons des faits et gestes de ces messieurs, c'est pour faire ressortir leur mesquinerie, leur incapacité et l'anomalie de leur existence tyrannique.

Dans la discussion qui s'est élevée à propos du crédit relatif au 25e anniversaire du règne bienheureux que nous subissons, règne que l'on a tellement bien choyé et fêté, que nos ministres ont dépensé le quadruple de la somme votée, dans cette discussion, disons-nous, nous avons vu les représentants bourgeois faire des sorties, fort peu parlementaires, il est vrai, mais éminenment drôlatiques et originales.

Ils ont commencé à parler de vol, de tromperies, de lâchetés et de trahisons; de plus ils ont cherché à nous persuader que tous nos architectes avaient la conscience plus ou moins large, et n'étaient pas des honnêtes gens.

Enfin ils ont fait un pompeux étalage de leur dévouement à la chose publique, tout en reconnaissant que la Belgique n'avait jamais été plus riche et plus prospère... Ils entendaient sans doute parler au point de vue du chiffre du budget, et en cela ils n'avaient pas tout-à-fait tort.

Il faut en effet que ce chiffre soit énorme pour entretenir une armée si bien pourvue de grosses épaulettes, sans oublier toute la sequelle des ministres, ambassadeurs et autres inutilités, charançons des revenus publics, rongemailles des deniers de l'Etat, auxquels la Belgique *riche et prospère* propose encore d'accorder des augmentations. Ne faut-il pas qu'ils représentent dignement le pays ? — Pauvres diables ! Sans compter la bande noire des Baziles et des Rodins, qui fricotte gaiement des millions aux fourneaux des sacristies, sans préjudice des impôts qu'elle prélève sur les bonnes âmes qui croient encore à ses momeries.

Autre question à l'ordre du jour. — On commence à avoir peur. On redoute une invasion. — Diable ! que va-t-on faire ! — Ah bah ! votons encore quelques millions pour fortifier Anvers. — Mais d'où viendra l'ennemi. — Sera-ce l'Angleterre, la Hollande, ou *le Coup-d'Etat* pour qui nous avons déjà fait tant de concessions et qui a déjà mordu à si belles dents, le gourmand, dans la plus belle portion de nos libertés... Mais messieurs les gouvernementalistes et savantissimes bourgeois, permettez-nous de vous le dire tout bas à l'oreille, dans tout ceci il y a bien eu un peu de votre faute. — Si vos craintes doivent se réaliser, vous avez bien mal pris vos mesures pour repousser l'invasion étrangère.

Voulez-vous que nous vous apprenions, en confidence, ce que vous aurait dû conseiller la saine et rationnelle politique et que nous vous disions avec la logique du bon sens ce que vous auriez dû faire, et ce que vous pouvez faire encore, si toutefois il n'est pas trop tard ?

D'abord il fallait maintenir intégralement et dans toute sa plénitude l'hospitalité dans notre pays, sans faire de concessions à tel ou tel voisin, quelque puissant ou quelque croquemitaine qu'il se montre.

En second lieu, il ne fallait pas jeter sur le pavé une bonne partie de travailleurs, dans le but de favoriser certaines industries étrangères.

Il ne fallait pas laisser influencer vos convictions à l'époque de vos élections, par la polémique de certains folliculaires d'outre frontière.

Enfin, au lieu de laisser attenter à vos libertés, vous auriez dû les élargir et maintenir haut et ferme votre indépendance dans toute son intégrité ; ne pas donner à l'Europe le désolant spectacle d'une nation incapable de se gouverner elle-même et d'opposer de la résistance à une puissance étrangère. Vous avez eu peur, et, faisant contre fortune bon cœur, vous avez laissé escamoter vos libertés et vous avez fait des courbettes aux escamoteurs en les appelant les sauveurs de la société. — Vous avez eu peur de la justice et du bon droit. — Vous avez eu peur de voir triompher la vérité. — Vous avez eu peur du travailleur et vous le persécutez. — Comme le tigre vous déchirez la main qui vous nourrit !

Vous voulez des droits pour vous seuls, des privilèges pour vous seuls, du bien-être pour vous seuls. Plutôt que de céder à cette caste qui produit tout et qui défraie votre luxe, au prolétaire enfin; vous appelez à votre aide les plus puissantes infamies, les plus tyranniques autorités, et quand celles-ci parviennent pour quelque temps à sauvegarder la fange où vous croupissez, vous les proclamez les soutiens de l'ordre et les sauveurs de la société.

O ! race bourgeoise et abatardie, vous ne comprenez donc pas que si l'élan populaire vous déborde vous serez châtiée par où vous avez pèché.

Si vous aviez stimulé l'élan populaire par un ardent amour de la liberté ; si vous aviez renvoyé dans ses foyers votre armée vénale et coûteuse, vous auriez pu organiser une armée formidable toute nationale et toute dévouée, en distribuant des armes aux citoyens de toutes les classes de la société, en établissant des compagnies d'élite, desservies par des hommes volontaires qui se seraient présentés pour combattre au premier rang, en cas d'invasion.

Feuilletez vos annales, consultez les glorieuses pages de l'histoire, vous y verrez qu'un peuple qui combat pour la liberté a toujours été invaincu et sera toujours invincible. — Rappelez-vous la Flandre, bousculant les colossales phalanges de Philippe-le-Bel ; voyez les luttes gigantesques de la Hollande contre l'Espagne ; voyez les cantons helvétiques secouant le joug des tyrans ; contemplez l'attitude de l'Angleterre sous Cromwell et celle de la République française se prenant corps-à-corps avec toute l'Europe coalisée.

Sans chercher à marcher dans la vieille ornière et à exciter les nations contre les nations, vous pouviez enseigner aux peuples que tous sont égaux en courage et en héroïsme, mais qu'il existe toujours une différence entre le soldat du droit et le défenseur du despotisme.

Voilà ce que vous deviez faire, ce que vous pouvez faire encore. Alors, soyez-en assurés, quel que soit l'envahisseur, à la première attaque, comme à la seconde, comme à la troisième, il sera battu, car avant de succomber au nombre comme Rome et Varsovie ces deux illustres victimes du XIXe siècle, nous serions secourus par les nations voisines qui ont intérêt à ce que la Belgique demeure indépendante.

Mais pour nous, prolétaires, que nous importe ? Laissons la tyrannie se débattre dans les convulsions de son agonie. — Elle marche à sa fin. — Les temps sont proches. — Pour nous, point de libéralisme, d'absolutisme ou de théocratie, mais la grande révolution sociale qui fera refleurir dans le cœur des peuples le saint amour de la justice et de la liberté !

L'ORAGE.

Une chaleur suffoquante accable tous les êtres vivants d'une contrée de la terre, les rayons éclatants du soleil ont développé les substances gazeuses, l'air n'est plus pur, il n'est plus dans son état normal, l'homme étouffe !

Un point noir se montre à l'horizon ; il approche, il grandit ; le ciel se couvre de nuages, la foudre éclate avec un fracas formidable ; l'homme timide ; la femme et l'enfant prient et pleurent, mais le tonnerre augmente, une maison brûle, des arbres sont brisés.

L'homme raisonnable voit avec tranquillité cet effrayant travail de la nature. C'était un combat nécessaire, pour d'étruire l'inégalité des substances atmosphériques et rendre l'air sain et respirable.

La loi de la nature marche toujours vers l'égalité ; les substances inégales se choquent, se brisent, s'enflamment et se confondent jusqu'au nivellement. La pluie tombe à larges gouttes pour rafraîchir la terre, alimenter les sources et les fleuves ; bientôt le ciel s'éclaircit et le soleil reparaît radieux et serein.

Ainsi que dans la nature, les inégalités dans l'ordre social, se choqueront et viendront se confondre pour rétablir la société dans son état normal. (La destruction de tout privilège, le règne de l'égalité.)

Ne voyez-vous pas poindre à l'horizon populaire, la foudre qui grossit et approche ; bientôt elle éclatera terrible et détruira cette vieille société caduque pavée d'intrigues et d'injustices.

Les despotes, les usuriers, les hypocrites et les égoïstes trembleront et verseront des larmes, mais les hommes justes et raisonnables de toutes les castes se réjouiront parce qu'ils sont convaincus qu'après ce renversement terrible, épouvantable, de l'ordre actuel, on verra apparaître une société nouvelle où le producteur ne manquera plus du nécessaire, tandis que les oisifs vivent dans l'abondance où l'honnête homme ne souffrira plus la faim, lorsque le criminel a l'existence garantie ; où les invalides du travail n'iront plus tendre la main, tandis qu'un grand nombre d'hommes encore valides sont grassement pensionnés, enfin, où toutes ces anomalies auront disparu, pour faire place au bonheur social pur et sans mélange, bonheur que les heureux du jour n'ont jamais su comprendre, car ils s'imaginent, les niais, qu'ils peuvent jouir d'un bonheur véritable, quoique entourés d'êtres misérables.

L'homme intelligent verra donc avec satisfaction le torrent populaire balayer les ordures sociales et ne laisser debout après lui, que la liberté la plus absolue basée sur l'égalité.

Les menus propos de Jean Mouton.

PREMIER ARTICLE.

I.

Je vous le dis en vérité, la société ne sera sauvée qu'en fermant sa bourse, en prenant elle-même la clef de la caisse et se nommant son propre caissier.

Tous les gouvernements m'assurent qu'ils me gouvernent et me prennent mon argent pour faire mon bien. « Si je gardais mon argent et faisais mon bien moi-même? » disait l'autre jour Jean Mouton. — Ce mot naïf est le premier mot d'une politique inconnue jusqu'à ce jour ; c'est toute une législation, tout un code nouveau. Cette formule vulgarisée, c'est la Constitution de demain. Jean Mouton a découvert le Nouveau-Monde.

II.

J'ai eu peur longtemps comme les autres. Je me disais : Voici la société bien malade ; elle est triste, chagrine, ses fils sont divisés ; l'un veut rouge, l'autre blanc, l'autre bleu, personne n'est d'accord ; comment sortir de là, car l'affaire est grave ? Est venu Jean Mouton qui m'a enseigné à mettre tout le monde d'accord, et m'a guéri de la peur.

Jean Mouton m'a dit : « Si tout le monde est divisé, ce n'est pas que tout le monde ne soit d'accord. »

Ceci à l'air d'un paradoxe et est vrai pourtant et clair comme le soleil.

Tout le monde est divisé, parce que les uns aiment mieux payer un roi, les autres une république ; ceux-ci Pierre le Diable, ceux-là Jean le bon Dieu ; voilà où tout le monde est divisé !... Mais voici où tout le monde est d'accord : c'est qu'il vaudrait mieux ne payer personne! Donc, puisque nous cherchons l'union, l'harmonie, la bonne entente de tous, la voilà trouvée ; il n'y aura là-dessus qu'une voix, j'en réponds.

Partant de cette base, les solutions vont vite, les plus grands problèmes se simplifient, et simplifiant les problèmes, mettant la science sociale à la portée de tous, nous aurons trouvé la démocratie ; grande question qui doit être simple et facile comme une question de pot au feu. Pour être la démocratie, la démocratie doit et veut être comprise de tous, acceptée par tous, reconnue par tous. Chacun étant souverain en démocratie, doit-être aussi compétent que tout le monde. Pour que chacun voie clair dans les affaires publiques, il faut que les affaires publiques soient claires. Le budget qui a besoin d'être débrouillé par des savants, est un mauvais budget. Un simple citoyen doit connaître l'Etat comme il connait son ménage, et pouvoir l'administrer comme il administre sa maison, puisqu'en définitive, l'Etat c'est lui, rien que lui, pas autre chose que lui. C'est ainsi qu'en démocratie chacun pouvant dire : *l'Etat c'est moi !* Chacun est souverain ; c'est ainsi que la démocratie est le vrai, le seul règne de l'égalité.

Or, voulez-vous un budget clair? Prenez celui de Jean Mouton. Voulez-vous une Constitution claire? Prenez la Constitution de Jean Mouton. Voulez-vous voir clair dans les affaires de l'Etat ? Soyez l'Etat, et vous administrez vous même, selon le conseil de Jean Mouton.

Chacun faisant soi-même ses affaires ou les faisant faire près de soi, sous son œil, sous sa main, selon ses besoins, au lieu de se fier à des gens qu'il ne connait pas et qui sont à cent lieues ; chacun, dis-je, redevenant maître de lui-même, son propre tuteur, son propre roi, son propre Dieu, ne sera responsable de lui que devant lui-même, — et voilà la véritable souveraineté !

III.

Ah ! oui, j'entends : « Et la société ? Chacun n'a-t-il pas une responsabilité vis-à-vis de la société? Les devoirs privés ! les devoirs publics ! » Je connais ces grands mots. Mais j'ai l'honneur de vous répéter, moi, que la société, c'est moi ; que quand j'ai rempli mes devoirs envers moi, j'ai rempli mes devoirs envers la société. Est-ce clair ? Laissons les phrases, rhéteurs, embrouilleurs, et je dirais volontiers blagueurs, n'était mon respect pour le style noble, dont je suis très-amoureux. La société, c'est moi, vous dis-je ! Est-ce que j'ai un intérêt qui ne soit le sien, un seul? Montrez-m'en un seul ! Est-ce que boire, manger, travailler, dormir, aimer, jouir, tout cela ne m'est pas commun avec tout le monde ? Est-ce que je peux avoir un plaisir où quelqu'un ne trouve le sien? Est-ce que pour faire mes affaires, je n'ai pas besoin de tout le monde, comme tout le monde de moi? Et cette solidarité naturelle, primitive, supérieure, ne détermine-t-elle pas d'elle-même, sans que vous vous en mêliez, la limite de mes droits, la mesure de mes devoirs ?

Où le devoir devient incertain et arbitraire, où le droit devient obscur, c'est où vous mettez la main, avec vos lois, vos règlements, vos chartes et vos constitutions. Voilà où est l'obscurité, le doute, la défiance ; voilà où trouvent leur place le vol, la fraude, le mensonge, la spoliation et tous les crimes que peut enfanter l'horrible manie de gouverner les autres. La maxime inscrite au fronton du temple de Delphes disait : *Connais-toi toi-même*, tu connaîtras tout le monde.

Et moi je dis : Gouverne-toi toi-même, et tout le monde sera bien gouverné.

IV.

Il ne faut pas qu'on croie que nous sommes seuls de notre opinion. Labruyère, qui n'était pas un sot, je crois, a dit :

« Un homme sage ne se laisse gouverner ni n'aspire à gouverner les autres. Il veut que la raison gouverne seule et toujours. »

La raison ! me dit quelqu'un, mais tout le monde a-t-il *la raison* ? Oui, certes. La raison naturelle, la raison saine, la raison de la conscience, tout le monde l'a, je le soutiens. Chacun possède la raison nécessaire pour savoir ce qu'il veut, ce qui lui convient. Mais il y a une autre raison, une raison que je ne sais trop comment nommer, une sorte de raison politique, savante, gouvernementale, qui a besoin de s'apprendre, qui ne peut-être apprise, qu'à peu près personne n'apprend, et que chacun néanmoins est censé de par la loi, savoir au bout du doigt. Celle-là, ce sont les gouvernements qui l'ont inventée ; c'est celle-là qui établit, enseigne, distingue les délits, les crimes politiques, les mille et un modes d'attentats au gouvernement, à la forme du gouvernement, à la personne du gouvernement, aux procureurs, aux gendarmes, aux mouchards du gouvernement ; attentats par pensées, par paroles, par actions, par signes, par grimaces, etc., etc., etc.

C'est cette raison là par laquelle on discerne comment on peut être un fripon et passer pour un honnête homme ; voler, piller, assassiner impunément au nom de l'autorité, au nom de la morale, au nom du salut de la patrie, et surtout de la religion, de la famille et de la propriété. Cette raison là, que les gouvernements ont glorieusement inventée, et qu'ils entretiennent il est juste, raisonnable, légitime, indispensable au bonheur de chacun de nous en particulier et de la société en général, que nous ne puissions lire ce qui nous plait, écrire ce qui nous plait, manger comme il nous plait, boire quand il nous plait, marcher, fumer, danser, négocier, contracter, prêcher, enseigner, apprendre, plaider, médeciner, consulter, voyager, chanter quand et comme il nous plaît !

Grâce à cette raison-là, nous voilà au carcan, ne pouvant sans l'autorisation expresse du gouvernement, bouger pieds ni pattes ; si bien qu'à courir, payer, pétitionner, légiférer, plaider, batailler, révolutionner, pour avoir et souvent n'avoir pas la permission de faire nos affaires, le pauvre monde perd une moitié de son temps ; — heureux s'il ne passe pas l'autre en prison !

V.

Je dis que tout le monde à la vraie raison, la raison de son droit et de son devoir de créature humaine et sociable : mais l'autre raison, celle que je viens d'exposer, celle qui enseigne aux gens à se mouvoir en société, conformément au bon plaisir du gouvernement celle-là, messieurs, elle est trop difficile à apprendre et elle coûte trop cher. Je vois qu'il va falloir y renoncer, et nous tenir purement et simplement au simple bon sens, si nous voulons avoir la paix.

Il faut que les gouvernements s'en aillent ; c'est eux qui mettent tout le désordre à la maison. C'est eux qui fondent les balles, c'est eux qui arment les révolutions, c'est eux qui font les barricades. Le gouvernement, c'est l'ennemi !

Quand je dis le gouvernement ; je ne précise pas, j'entends le fait de gouvernement quel qu'il soit, d'où qu'il vienne, bleu, blanc, rouge, tricolore. Je dis que tous sont mauvais.

Et qu'un peuple est pendable après les avoir faits.

JACQUES LE RAISONNEUR.

LA BLAGOCRATIE.

Le parti borne (une variété de jésuite), vient d'envoyer M. *Louis de Fré* à la Chambre, pour y défendre aussi lui, les intérêts de la boutique libérale.

D'ordinaire, ces sortes de *parades politico-burlesque*, qu'on appelle des élections, nous intéressent assez peu, pour que nous n'ayons pas à nous en occuper et cette fois encore, nous n'aurions point dérogé à nos habitudes, n'était le désir de signaler à nos lecteurs, afin qu'ils s'en souviennent en temps et lieu, les quelques paroles, à l'adresse de la république, prononcées par M. *le nouvel élu*, dans un discours qu'il à cru devoir débiter à ses commettants.

Après avoir dit que ce jour (le jour de son élection) était un « *beau jour pour lui*, » qu'il venait de recevoir le « ..... BAPTÊME POPULAIRE » et une foule d'autre jolies choses du même genre. Ce M. « *progressif* » ajoute :

« Messieurs, on a été prendre dans le sac de Bazile des armes pour combattre votre candidat ; on lui a jeté à la face les mots de révolutionnaire, d'homme de désordre, *de républicain. Républicain, moi républicain !* Mais qu'on lise donc mes écrits. *Moi, avoir défendu la république ; mais si elle avait triomphé chez nous, la patrie serait perdue, elle n'existerait plus*, et la patrie, messieurs, voilà ce qu'il faut défendre avant tout.

» IL N'Y A PAS DE PARTI RÉPUBLICAIN EN BELGIQUE, il y a des républicains, ET ILS ONT LE DROIT DE L'ÊTRE ; *la république ne peut donc pas venir de l'intérieur*, et, si l'étranger nous l'apportait, *ce ne serait plus avec la plume, mais avec le fer* QUE JE LA COMBATTRAIS. » (*Applaudissements prolongés.*)

Certes, le fer de MM. les *blago-crates* n'est pas chose si dangereuse en soi, qu'il faille s'en effrayer outre mesure ; mais il est bon que le

peuple puisse de temps à autre, apercevoir *le bout de l'oreille* de nos libéraux bourgeois!

« *Si la république venait de l'étranger je la la combattrais par le fer!* » Peste M. le représentant de « *la politique de cœur* » vous n'y allez pas de main morte ; il y a pourtant une chose qui nous *tarabuste, un tantinet*, nous qui sommes *républicains et qui avons le droit de l'être*, comme vous le dites si spirituellement; c'est que vous ne nous dites pas, ce que vous feriez, si, *par impossible* la république venait de l'intérieur, car nous ne voulons pas vous faire l'injure de prendre au sérieux cette *plaisante bouffonnerie :* « QU'IL N'Y A PAS DE PARTI RÉPULICAIN EN BELGIQUE. »

Tenez, voulez-vous que nous vous le disions, ce que vous feriez, nous qui savons par expérience, ce que vaut la monnaie de tous les grands marchands de : « *probité politique.* » Et bien ! le jour où elle arrivera, cette république que vous conspuez tant aujourd'hui, qu'elle vienne de l'extérieur ou de l'intérieur, vous crierie plus fort que les autres : *Vive la République !!!*

Seulement mon brave *ferailleur*, il sera trop tard, car les prolétaires se souviendront de vos paroles, et s'ils venaient à les oublier, nous les leurs rappellerions, nous qui n'oublions rien, non que nous attachions une bien grande importance à votre personne, mais parce que vos paroles, ont ici traduit la pensée de la caste infernale à laquelle vous appartenez.

Or, entre cette caste et le prolétariat, la guerre est déclarée, guerre implacable, sans trève ni merci et dont le succès ne saurait être douteux.

Oui, vous aurez beau faire et tous *vos grands morceaux de fer* n'y pourront rien, *il faut* que vous et les vôtres disparaissiez de la scène politique ! Il y va du salut du peuple !

Le règne des blagueurs est passé!

LE RÈGNE DE LA LIBERTÉ COMMENCE !!!

Namur, le 5 juillet 1858.

Citoyen Rédacteur,

Fidèle a ses principes, la démocratie Namuroise vient de se réunir pour fêter par un banquet de famille ses frères martyrs tombés héroïquement sous le glaive de l'égorgeur de juin.

Les plus vifs sentiments de fraternité y ont été exprimés par tous les prolétaires qui s'y trouvaient réunis.

Le président *Marin*, à ouvert le banquet par un discours et a porté à la suite un toast

A LA CAPTIVITÉ DU CITOYEN COULON !

Puis le citoyen *Sairé* à entonné le chant *du Départ* qui à été applaudi et redemandé et à porté un toast à *L'avènement de la république démocratique et sociale!*

Le citoyen *Simon Staage* à la suite d'un discours, à également porté un toast

A l'anéantissement du capital !

A la solidarité des travailleurs !

Le citoyen *Laverdure*, nous a chanté ensuite, *a genoux devant l'ouvrier*, et un toast

A la liberté du travail.

Le citoyen *Lanneaux* a prononcé le troisième discours et porté un toast

A l'avènement des peuples!

A la vie politique et sociale!

Plusieurs chants prolétariens ont continués le banquet nombre de toasts ont été portés

Aux martyrs et aux défenseurs de la cause du peuple.

Le banquet s'est ainsi prolongé jusquà onze heures du soir, et les citoyens se sont dispersés au milieu des *plus* vives et des plus fraternelles sympathies.

Nous avons reçus un nouveau journal qui vient d'être fondé à New-York, *Le Libertaire;* l'espace nous manquant aujourd'hui, nous renverrons au prochain numéro, le compte-rendu que nous voulons en donner, nous en dirons autant de la brochure du citoyen Talandier, *la poste aux marchandises.*

Nous lisons dans le *Confédéré* de Fribourg :

A Neuchâtel la Constituante, réunie depuis lundi, vient de décréter la liberté ILLIMITÉE de la presse. Voici l'article tel qu'il est libellé : « La presse est libre. L'exercice *ne peut être réglé, entravé ni suspendu* PAR AUCUNE LOI. La répression de ses abus rentre dans le droit commun. »

Avis aux législateurs de notre libre Belgique !!!

VARIÉTÉ.

BEAUCOUP DE CHOSES EN PEU DE MOTS.

— Dis-moi mon garçon pourquoi chez vous vous apprend-t-on l'alphabet de l'Abbé de l'Epée, vous n'êtes pourtant pas muets?

—Oh non M'sieu, mais papa dit que c'est la nouvelle langue française.

(*Carillon de St-Gervais.*)

RÉSUMÉ POLITIQUE.

D'un bout de l'Europe à l'autre, le flot démocratique monte et va toujours *cressendo !*

Quand nous disons l'*Europe*, c'est une façon de parler, car à l'heure qu'il est, le monde entier est en ebullition.

Ici, se sont les *Monténégrins*, qui luttent pour l'indépendance de leur pays, contre la domination turque; là, se sont les diverses populations du même empire, *Candie, Belgrade, d'Jeddah*, etc., etc., qui s'insurgent et massacrent les autorités indigènes ou étrangères.

Dans les Indes, l'insurrection prend tous les jours plus d'extension, les mitraillades en masse, les massacres en grand, ordonnes et exécutés avec une froide atrocité par les dominateurs, n'on fait qu'enflammer et surexciter le courage de ces héroïques révolutionnaires qui luttent depuis tantôt deux années avec toute l'énergie que peut donner l'amour de la liberté, contre cette odieuse et implacable tyrannie qu'on appelle la domination Anglaise.

La persévérance et l'abnégation de ces intrépides combattants, nous rappellent les luttes gigantesques qu'ont eu à soutenir, autre fois les Américains, contre les mêmes oppresseurs ; aussi ne desespérons nous pas de voir un jour la république proclamée, dans ces vastes contrées, à l'instar des Etats-Unis.

En Russie les paysans s'insurgent contre la domination féodale de ce vaste empire.

C'est un s'ymptôme qui doit réjouir tous les amis de la révolution, car le russe, qu'on ne l'oublie pas, est un peuple jeune, plein de sève et de vigueur, qui aspire à la vie politique, c'est de plus, un peuple puissant, dont l'affranchissement exercera une influence décisive, sur les autres peuples du Nord.

En Italie, les autorités sont sur les dents. la révolution déborde de toute part dans ce pays de cratère et de volcan.

En Espagne, madame *Isabelle* se voit forcée d'appeler à la tête de son gouvernement, le sanglant O'Donnell, *le Cavaignac espagnol*, afin d'avoir une *lame* devouée... *et libérale*, qui puise et veuillez au besoin la protéger, contre les conséquences *facheuses* que pourraient entraîner *certaines* lettres, écrites à *certains petits damoiseaux*, par cette trop sensible *poulette.*

Lettres qui paraît-il, seraient tombées entre les mains d'un époux, beaucoup trop susceptible sur le chapitre de la fidélité conjugale.

Ô PEUPLE A QUOI TIENNENT VOS DESTINÉES !!!

La France et l'Angleterre vont, encore une fois, se donner la main, à *Cherbourg*, dans la personne de leur maitres respectif, si l'ont veut juger de la sincérité qui anime ces deux nations, on n'à qu'à lire l'article suivant, que nous extrayons du *Times.*

« Nous ne mettons pas un seul instant en doute la convenance de la présence de la Reine dans une telle circonstance ; il est possible que ce soit la conduite la plus magnanime qu'elle puisse tenir, mais nous hasardons à suspecter la délicatesse et le tact de l'invitation.

» Une chose est tout à fait claire : si l'oubli du passé et l'amitié dans l'avenir n'empêchent pas l'empereur Napoléon de poursuivre des travaux d'un caractère *si hautement agressif*, au milieu d'une profonde paix, ils ne devraient pas nous empêcher, en restant dans le même esprit d'oubli et d'amitié, de prendre d'amples mesures de défense contre une aussi formidable démonstration. Avec l'oubli du passé, *équipons et armons une flotte dans le détroit ;* avec notre amitié pour l'avenir, *garnissons-la des combattants*, maintenons la milice sur pied, augmentons les troupes de ligne.

» Après avoir ainsi donné carrière a nos sentiments, nous pouvons, avec un tact également exquis, pour nous servir des expressions du *Moniteur de la Flotte*, inviter notre grand allié à nous rendre visite, pour qu'il juge de l'état de nos préparatifs et se réjouisse de leur achèvement.

» La sympathie qui existe entre les deux notions est beaucoup trop complète pour faire naître le moindre mauvais sentiment à ce sujet. Aujourd'hui l'empereur des Français nous invite à nous réjouir de ce qu'il a achevé une œuvre qui peut le mettre en mesure de nous envahir ; faisons demain un appel à ses félicitations, parce que nous nous serons mis dans des conditions qui nous permettront de résister à l'invasion. L'empereur est beaucoup trop notre ami pour désirer que nous n'existions que par tolérance, et il sera très-charmé de trouver qu'un aussi bon allié se soit rendu indépendant même de son ami et de son frère d'armes.

» Nous savons que Cherbourg n'est qu'une plaisanterie bien montée, mais nous ne vaudrions pas que notre plaisant voisin nous surpassât en facéties. Lorsque nous aurons fêté l'achèvement de ses moyens d'attaques, ce ne sera, de nôtre part, que répondre à ses civilités, que de l'appeler à nous offrir ses félicitations sur les proportions données à nos moyens de défense. »

M. Bonaparte et Madame *Albert*, on le voit, n'ont pas oubliée ces paroles d'un de leur devancier.

« *Si la bonne fois et la vérité était bannis de tout le reste du monde, elles devraient se trouver dans la bouche des rois !!!* »

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

DE

LA Ve BEUGNIES,

41, *rue des Minimes*, 41,

A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labeurs, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie aux prix les plus modérés.

J. VAN EYDE,

FABRICANT DE MEUBLES DE FANTAISIE,

Rue des Alexiens, 39,

Remets les Meubles Antiques à Neuf, genres Boules, Bois de Couleur, etc., à Bruxelles.

Brux., Typ. de la Ve BEUGNIES, rue des Minimes, 41

4e Année. N° 12. Bruxelles, le 17 Août 1858. Prix du N° : 10 Centimes.

Le Prolétaire,

ABONNEMENT
Payable d'avance pour Bruxelles,
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 » 00
Trois mois 50

LE JOURNAL
est expédié franco
Par la poste.

Plus de Privilége. Tout par le Travail.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

S'adresser pour tout ce qui concerne le Journal, à l'Imprimerie de la ve Beugnies, rue des Minimes, 41.
Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

Pour la province.
Un an. 3 fr. 00
Six mois 1 » 50
Trois mois 80

Pour la Suisse et l'Angleterre, 5 francs.

MM. les abonnés de la province, peuvent en envoyer le montant en timbres postes.

AVIS.

Nous faisons savoir à nos abonnés, qu'une *Liste de Souscription* est ouverte, relativement à la condamnation du journal le *Prolétaire*. les citoyens qui veulent prendre part à cette œuvre démocratique, peuvent envoyer le montant de leur souscription à l'adresse de l'Imprimeur.

S'adresser pour tout ce qui concerne le Journal (avec prière de remettre au Gérant), à l'imprimerie de la veuve Beugnies, rue des Minimes, 41, à Bruxelles.

Bruxelles, 16 août 1858.

NECROLOGIE.

Dimanche premier août, un concours nombreux de citoyens accompagnait au cimetière de Saint-Josse-ten-Noode. Les dépouilles mortelles du citoyen Arnaud Bataille, décédé à l'hôpital Saint Jean.

La foule qui suivait le modeste cercueil, venait rendre hommage à la mémoire de ce prolétaire, dont le dévouement à la cause révolutionnaire était connu de tous. Le socialisme belge perd en Bataille un de ses fils les plus dignes. et le *Prolétaire* un de ses rédacteurs des plus éclairés.

Quoique bien jeune encore (Arnaud Bataille est né en 1816), il était un des vétérans de la cause prolétarienne à laquelle il a voué toute son existence, ses convictions dataient de loin et mûries par l'étude, elles étaient profondes.

Sa rare intelligence, son dégagé de toute espèce de préjugés avaient fait de lui un homme supérieur, aussi n'admettait il aucune idée sans l'avoir soumise au jugement de la logique et de la raison.

Dans sa longue lutte contre le despotisme, Bataille a éprouvé bien des vissicitudes comme révolutionnaire et comme travailleur. Plus d'un fois la main du pouvoir s'est appesantie sur lui et il a subi plusieurs condamnations qui l'ont privé de sa liberté ; comme travailleur, il a ressenti les cruelles atteintes de la misère sans que ses convictions en aient été ébranlées.

Les circonstances pénibles dans lesquelles il s'est trouvé, lui fournissaient matière à étude, et il y puisait des enseignements qu'il faisait servir à la propagation des idées révolutionnaires.

Ce qui l'avait frappé surtout, c'était l'impuissance des vieux systèmes politiques pour arriver à une rénovation de la société : et il avait conclu que le grand obstacle à l'affranchissement du prolétariat est le principe d'autorité qu'il faut anéantir à tous prix, qu'alors, *mais seulement alors*, le peuple peut aspirer à la régénération, si non, non !!!

Il voulait à la place *de cette défroque de la vieille société qui croule de toutes parts*, non le « *règne de la loi, du droit et de la justice*, » comme on a osé le dire et l'imprimer, mais *la liberté* rien que la liberté dans sa plus complète et sa plus absolue acception.

C'est en traitant la question sociale sur ce terrain que Bataille a consacré les dernières années de son existence en travaillant à la rédaction du *Prolétaire*, à la quelle il à contribué jusqu'à son dernier moment. — La fin de ce citoyen si dévoué, si calme, si courageux à été ferme et digne, son dernier acte posé a été une protestation énergique contre l'*autorité religieuse*.

Affirmant ainsi la liberté dont il a été un des plus zélé et des plus infatigables défenseurs.

LYKDIGT

Uytgesproken over het graf van Arnoldus Bataille,

DOOR J. PELLERING.

Wy komen onzen vriend, tot aen het graf geleyden.
Hy dagte, met ons nog, hier lang te kunnen stryden,
Tegen het bygeloof, en tegen dwinglandy,
Als waeren stigter, der bevryding- maetschappy.
De dood, de vreede dood, die heeft hem ons ontnomen;
De regtvaerdige dood, die tot ons al zal komen,
Heeft zyn verligten geest, te vroeg van ons ontrukt.
Om dat hy alles wist hoe men het volk verdrukt,
Wie dat de stroopers zyn en wie ons t' meeste plaegen,
En wat dat men zou doen om ons geheel t'onslaegen
Van onregt, dwinglandy, en bygeloovigheyd,
Van list, en eygenbaet, en alle overheyd. —
En hoe dat wy te saem', naer vryheyd moeten streven.
Om in het kort, aen t' volk zyn regten doen te geven,
Want zegde onzen vriend, het is welhaest gedaen,
Die oude maetschappy, die kan niet blyven staen,
Den voortgang kunnen zy nu niet meer beletten,
Met al hunne kanons, en al hun bayonetten,
Zyn zy niet sterk genoeg want als het volk opstaet,
Om tegen stand te doen, tirans het is te laet.
Verdrukking zal door broedermin worden vervangen.
Den oorlog moordery, zal niemand meer verlangen,
De schatkist zal het werk, dan nimermeer verdrukken,
Den werker die is vry, hy moet voor niemand bukken,
Want al wat er bestaet en al wat dat men siet,
Wat zou het worden, hadden zy de werkers niet;
Het viel al overhoop, hoe zou men kunnen leven
Het geld, en goud, en goed, kan ons geen voedsel geven,
Den arbeyd is 't alleen, die ons hier leven laet,
T' is zeker wel daerom dat er geschreven staet,
Ik zeg het u voorwaer, een ieder mag het weten.
Die hier niet werker wil die moeten ook niet eten.

Maer zegden onzen vriend, nu is het al verkeert,
Het werk die is versmaet, de luiheyd word geëert,
En dat is tog geen wonder luyheyd zien te eeren,
Als de nietsdoende klas, de aldoende regeren.
De vryheyd moet er zyn, en regt voor iedereen,
Maer geen gouvernement, die drukt op t'algemeen.

Weg met het staetsbestuer, voor wie men moet betaelen,
En die dan nog daerby, ons zoonen komen haelen,
Aen wie dat men dan leert blinde gehoorzaemheyd.
Niet aen het volk of regt, maer voor hun overheyd,
Zy moeten gereed zyn, om altyd op te vaeren,
Ja tegen broeders volk, voor al die ambtenaeren
En dat is zeker schand, een ambtenaer is knegt.
En men laet aen den knegt, het oppermeester regt. —

Hoe kan het anders zyn, zy die het volk regeren.
Bezitten alle magt, om hunne broers te scheren,
Zy hebben de moezaers. Zy hebben de polis,
Zy hebben de gendarmen, al dat wat edel is;
Zy hebben onze zoons, zy hebben al het waepen.
Z'hebben de doovers klik van jezuiten en paepen,
Zy hebben de jongheyd, ook onder hunne magt.
Want door het onderwys svervalschen z' hun gedagt:
Zy leeren hun den God, en d'overheden vreezen.
Om dat het staetsbesteur, altyd zou magtig weezen,
En wat is hunnen God, anders als huiglaery.
En wat is d'overheyd, anders als stroopery. —
Dit ryk die moet te niet, die rust op valsche gronden,
Men heeft ons lang genoeg, met dweepery gebonden,
Het volk moet lieber zyn, het staetsbesteur zyn wy, —
Zoo lang het zoo niet is, en is het volk niet vry.

Ja, zoo sprak onzen vriend, zoo waeren zyn gedagten.
Wy allen die hier zyn, en die hem allen agten,
Wy brengen aen zyn graf, ons laest erkentenis
Want hy heeft niets begeert, als wat regtvaerdig is. —
Stantvastig als een muer, heeft hy altyd gebleven,
Vervolging tegenspoed, dat kon hem niet doen beven,
En aen zyn laeste uer, tot zynnen laesten blik,
Kwam nog dit luy gespan, der zwarte doovers klik
Om hem nog wat te tergen, maer hy greep naer zyn beker
Hy dreeg, maer viel, en sterft; wat eerder, dat is zeker.
. . . . . .
Maer, onzen vriend, die is daer door tog niet vermoort,
Maer is 't niet gruwelyk, dat men een sterfling-stoort,
O modder maetschappy, gy zult het eens bezueren,
Want d'onregtvaerdigheyd die zal niet eeuwig dueren.

En gy ons beste vriend, die in het graf daer ligt,
Uw taek die is volbragt, wy houden onze pligt,
Wy zullen eens als u, zoo durf ik wel vemeenen,
Met eeu volbragt gemoed, van vrienden afscheyd nemen
En nu zeggen wy u, ô goede vriend, rust wel.
Uw laeste woorden was, aen de vrienden vaerwel.

Brutsel den eersten augustus 1858.

Traduction française du poème précédent.

—

Notre ami que nous accompagnons jusqu'au bord de la tombe, avait cru pouvoir longtemps encore combattre avec nous les préjugés et la tyrannie, en véritable fondateur de la Société des *affranchis*, mais il nous fut enlevé par l'inexorable mort... La mort juste, qui n'épargne personne, nous a trop tôt privé de son esprit intelligent.

Il savait comment on opprime et exploite les peuples, mais il savait aussi comment les peuples doivent s'y prendre pour se délivrer une bonne fois de l'injustice, de l'intrigue, de l'égoïsme des tyrans et de toute autorité. Il savait par quel moyen nous marcherions à la liberté, à la conquête des droits sacrés des peuples!.. Oui, disait notre ami ; « La vieille société ne peut rester debout, malgré tous ses canons et ses baïonnettes ; elle est dans l'impuissance d'arrêter le progrès, son omnipotence ne suffira plus quand les peuples se lèveront, oui, tyrans, il sera trop tard alors pour faire de la résistance ; la tyrannie fera place à la fraternité. Plus de guerres et de massacres, le travail ne sera plus opprimé par le capital, et alors on ne méconnaîtra plus l'ouvrier, car, sans lui tout tomberait en ruine. Comment pourrait-on vivre sans le travailleur? Les biens, l'or et l'argent, ne peut nous nourrir, seul, le travail nous donne l'existence ; n'est-ce pas pour ce motif qu'il fut écrit. *Celui qui ne veut pas travailler ne doit point manger?* »

Bataille nous disait aussi : « Tout est à rebours ; on méprise le travail, et l'on honore la paresse, cela n'est pas étonnant, quand on voit les improductifs régir les producteurs. Ce qu'il nous faut, c'est la justice, pour arriver à la liberté pour tous, mais non par des gouvernements oppressifs.

Arrière les gouvernements que nous payons, et qui viennent nous enlever nos fils pour leur apprendre une obéissance aveugle, non des droits du peuple, mais à l'autorité et surtout l'obligation au premier commandement à se lancer sur le peuple leurs frères ; il est honteux de voir des employés que nous payons comme des serviteurs s'arroger notre droit, le droit du maître suprême.

Qui pourrait s'en étonner, alors que ceux qui nous gouvernent possèdent tous les moyens pour tondre leurs frères ; ils ont les mouchards, la police, les gendarmes, la noblesse, nos fils, les armes et la bande des éteigneurs catholiques et jésuitiques, le pouvoir dans l'instruction de la jeunesse, et peuvent ainsi corrompre leur intelligence naturelle, et y prennent pour base fondamentale de morale le principe de la crainte de Dieu et du respect à l'autorité.

Qu'est-ce donc que leur Dieu ? Ce n'est autre chose que de l'hypocrisie, et leur autorité un moyen d'écorcher les peuples.

Est-ce assez de sottise, ce règne de fausseté doit avoir une fin. Nous devons être les gouvernements, et tant que cela ne sera pas, le peuple n'aura pas de liberté. » Ainsi étaient les pensées et les paroles de celui que nous estimons tous, et nous apportons sur sa tombe un dernier hommage de reconnaissance, parce qu'il n'a rien voulu qui ne fût juste et équitable.

Il est resté ferme et inébranlable dans les persécutions et la misère, et à ses derniers moments il fut tourmenté par la sale bande noire et paresseuse ; mais il prend sa pinte, veut la lancer, tombe et meurt un peu plus tôt. Sans vouloir dire qu'il fut assassiné. Nous constatons qu'il est horrible de voir que ces vautours ont troublé ainsi les derniers moments de sa vie.

O société de boue ! votre règne ne durera pas éternellement, et vous, notre cher ami qui reposez dans cette tombe, votre tâche est finie, nous avons encore à accomplir notre devoir, et nous espérons que quand le jour sera venu de nous séparer, nous nous quitterons comme vous, avec une conscience satisfaite et pure.

Et maintenant, nous vous disons, ami, reposez bien; votre dernière parole était : *Aux amis, salut !...*

Discours prononcé par le citoyen Puraye :

Citoyens,

Qu'il me soit permis d'improviser sur la tombe d'un ami tout ce que je ressent d'émotions et de profondes douleurs.

Il y a quelques années, nous sommes venus dans cette même enceinte, y déposer notre ami *Emile Frédérick*, fils de la bourgeoisie, ce n'est pas sans peine, qu'aidé du concours de notre ami *Bataille*, nous sommes parvenus, par la raison et la persuasion, à le rallier à nos principes.

Qui de nous eut pu prévoir alors que nous aurions eu, quelques années plus tard, à accomplir le triste devoir qui nous incombe aujourd'hui.

Arnaud Bataille naquit à Bruxelles, mais par le cœur il était de tous les pays.

Depuis plus de vingt ans que je le connais, il fut tel qu'il est mort, un démocrate sincère, il fut bercé et mourut en démocrate; c'est une carrière que nous devons tous envier et tâcher d'avoir à cœur de terminer comme lui.

Jeune encore, après avoir obtenu les premiers prix de l'Athenée, croyant qu'il fallait, pour être quelque chose en ce monde, faire un travail utile à la société, il prit le marteau et se fit aide maréchal ferrant.

Bientôt son intelligence se developpa, et l'on peut dire qu'il devint l'un des principaux fondateurs de la démocratie à Bruxelles, non de cette démocratie criarde, tracassière et tapageuse, mais de la démocratie ouvrière bien raisonnée et dont nous recueillons aujourd'hui les fruits, voilà, citoyens le plus beau titre auquel nous puissions aspirer !

Nous sommes nombreux, mais dans les jours difficiles, c'est alors que l'on vit toujours notre ami *Bataille* sur la brèche.

Pour ses besoins et ses plaisirs, il fut toujours d'une sobriété sans exemple, rien ne lui coûtait, pour être utile, il oubliait et lui-même et ses premières besoins.

En 1840, j'eus à partager avec lui les jours de prison, qu'il a subi pour la cause du peuple, avec un courage et un sang-froid admirable, il marcha d'un pas toujours égal et ferme à la conquête des droits du travailleur, il fut infatigable et supporta avec dévouement et probité toutes les privations possible, *même la misère !* Il faut pour cela, posséder, comme lui, une conviction, que rien ne peut ébranler.

Je l'ai suivi pas à pas, et je m'honore de l'avoir connu et de suivre ses traces, heureux si le courage et le temps me permettent d'arriver au moment qu'il demandait de tous ses vœux, l'anéantissement de toutes les exploitations de l'homme par l'homme, l'abolition de tout ce qui peut être un obstacle au triomphe de la cause des ouvriers !

Si je puis voir ce beau jour, alors *Bataille* je penserai à toi, et je me souviendrai de ton courage et de tes efforts de tous les jours pour la cause sacrée de l'humanité !

Oui, *Bataille*, nous perdons en toi un ami devoué, un pivot de la démocratie ouvrière, un libre-penseur, un écrivain du *Prolétaire*, et plus, un soutien *irretrouvable* peut-être.

Heureux le citoyen comme toi, qui après une vie si belle et si pleine de dévouement, attire, par l'estime et la reconnaissance, de véritables amis qui viennent rendre un hommage éclatant à ta conduite. Les cœurs disent plus que nous ne pouvons exprimer, sur ton caractère. Voyez le peuple et ses souffrances et vous retrouverez l'image vivante de notre frère, de notre ami.

C'est nos cœurs qui viennent parler au pied de cette tombe.

Arrière la parole salariée du prêtre. *Bataille*, jusqu'au dernier moment a résisté aux tentations de la bande noire, et ce noble ami a bravé les hypocrites, pour mourir en homme, en libre penseur !!!

Bataille, tu as bien rempli ta tache sur cette terre, que ton exemple nous sois profitable pour la cause du peuple.

Ami Bataille, adieu, adieu.

Discours prononcé par le citoyen Kevels :

Citoyens, encore un vide dans les rangs des soldats de la liberté. Arnaud *Bataille* n'est plus ! Il vient d'être enlevé, bien jeune encore à la cause révolutionnaire dont il était un des plus ardents défenseurs, et à ses nombreux amis, desquels il avait su conquérir l'estime, par tant de qualités qui faisaient de lui un grand citoyen.

Comment retracer cette existence toute de labeurs et d'études ; comment rappeler les services rendus à la cause sociale, par ce prolétaire philosophe, aussi modeste que désintéressé. Ah ! citoyens, je sens mon impuissance à remplir une pareille tâche et à payer un juste tribut à la mémoire de cet ami tant regretté.

Le courant électrique de 1830 avait éveillé en *Bataille* les aspirations à la liberté ; il partageait les généreuses illusions de la génération d'alors, il croyait que l'heure du progrès avait sonné pour la Belgique ; mais hélas! ce fût une immense déception, le peuple trompé retomba bientôt sous le joug, plus misérable qu'auparavant, le sang des martyrs de la révolution avait coulé en vain. *Bataille*, de même que tous les patriotes sincères, ne pouvait accepter l'ordre nouveau qui venait d'être établi; il avait entrevu la république!

Aussi fût-il constamment, depuis lors, au nombre de ses plus zèlés partisans ; il se mit à la recherche des problèmes sociaux dont il fit une étude approfondie, il prit part à plusieurs publications ; il fût l'un des fondateurs du *Prolétaire*, et sur son lit de douleurs, au milieu de souffrances atroces, il ne cessa jusqu'à sa dernière heure de coopérer à sa rédaction de propager l'amour de la liberté, et la haine du despotisme. Il voulait voir le travail affranchi des terribles étreintes du capital, la misère et l'abjection dans lesquelles se trouve plongé le prolétariat disparaître à jamais.

Ah ! citoyens, ici mon émotion redouble en parlant de l'œuvre à laquelle *Bataille* a consacré les derniers moments de son existence,

quand je remarque l'absence de l'ami dont il a partagé les travaux.

Le citoyen *Coulon* aurait pu, mieux que je ne puis le faire, vous dire à quelle élévation d'idées avait conduit l'intelligence et le savoir de celui que nous pleurons, lui seul eut pu nous montrer l'homme telle qu'il fût, qu'elles étaient ses aspirations en travaillant à la régénération sociale. Mais hélas! le citoyen *Coulon* est sous les verroux, privé de sa liberté pour avoir soulevé un coin du voile, derrière lequel se cache *la raison d'Etat*, il n'a pu, grâce à une politique servile et lâche qui impose silence à l'écrivain prolétaire, venir dire un suprême adieu, à celui qui fût son ami, *son frère en révolution !!!*

Huit jours avant l'arrêt qui l'a frappé si rigoureusement, le citoyen *Coulon* conduisait *Bataille* à l'hôpital, où il est mort, après cinq mois de souffrances. Ainsi pour l'un des rédacteurs du *Prolétaire*, la prison, pour l'autre l'hôpital !!!

L'hôpital ! mot horrible et pourtant c'est là que le pauvre va terminer sa triste carrière; c'est là que le producteur exhale son dernier râle, après avoir enrichi les exploiteurs et les fainéants, privé des consolations, des siens, et encore ses derniers moments sont-ils troublés par ses insectes, qu'on appelle religieux; voilà ce que réserve la société bourgeoise et privilégiée à ceux qui la nourrissent. Mais citoyens, quelsque soient les coups qui nous frappent, ne perdons pas courage ! L'avenir est à nous; prolétaires, luttons pour la conquête de la liberté; la route est tracée, avançons ! Ton souvenir, ô *Bataille* ne s'effacera jamais de notre mémoire, ton esprit habitera parmi nous, à ton exemple, notre dernier soupir sera POUR LA LIBERTÉ !!!

Adieu BATAILLE, adieu!

Un quatrième discours a été prononcé par le citoyen Brismée, et a été reproduit dans le journal *le Drapeau*.

Les menus propos de Jean Mouton.

DEUXIÈME ARTICLE.

VI.

Gouvernement pour gouvernement, qu'est-ce que cela me fait, je vous prie, qu'une loque rouge ou bleue pende à l'oreille de l'Hôtel-de-Ville?... Payer pour payer, qu'est-ce que cela me fait, que mes écus s'en aillent à Pierre ou à Paul, alors que ni Pierre ni Paul ne m'en donnent pas plus l'un que l'autre pour mon argent?

Pauvres contribuables ! Malheureuse race traitable et corvéable à merci ! Vous voilà bien avancés, sur ma parole, quand au lieu du gouvernement de Pierre pour vous tondre et vous écorcher, c'est le gouvernement de Paul qui tient les ciseaux ! — Vos révolutions sont magnifiques, assurément, vaillants enfants de Paris; ce n'est pas moi qui contesterai votre héroïsme, et surtout cette noblesse, cette grandeur, cette générosité suprême qui vous fut payée plus tard par les mitraillades, les pontons et l'exil ! Mais je vous assure, citoyens, que vous pourriez mieux employer la victoire. Peuple spirituel entre tous les peuples, il n'y a que les révolutions où vous ne sachiez pas mettre un peu d'esprit... Mais qui ne manque jamais d'esprit? C'est le gouvernement qui sort des pavés. Celui-là recommence toujours avec le même succès l'apologue du cuisinier et de ses canards.

VII.

Les canards d'un homme d'Etat de février ayant ouï parler de la révolution autour des cuisines, se mirent en tête de faire aussi leur révolution. Les intelligentes bêtes s'étant cotisées pour un banquet, se dirigent bravement vers la salle à manger, en chantant *les Girondins*. Le maître dînait. Furieux, il veut mettre les volatiles à la porte; mais les insurgés s'abattent sur le couvert, brisent les cristaux et les porcelaines, renversent les sauces, et s'en vont emportant triomphalement un de leurs frères, victime gisante au milieu d'un plat de navets. Ils voulaient, comme dans *la Mort de César*, promener le cadavre dans les marécages voisins pour soulever le peuple. La situation était grave. Le maître du logis prit le prudent parti de changer son ministère, et les canards, informés de cette nouvelle *par un ami*, rentrèrent dans l'ordre.

Le lendemain, le premier marmiton, devenu cuisinier en chef, armé d'un grand couteau, se présente devant les citoyens emplumés convoqués dans la basse-cour. — « Mes amis, leur dit il, l'infâme gouvernement » qui vous opprimait a été balayé par vos puissantes » ailes. L'opinion publique m'a naturellement appelé » au pouvoir. Je dois cette faveur à dix-huit ans d'une » opposition sourde et ferme à tous les cuisiniers qui se » sont succédés chez M. Falempin. Désormais vous serez » libres, et pas un de vous ne sera plumé, rôti, bouilli, » fricassé, truffé ou autrement, sans avoir été consulté. » Ainsi donc, citoyens, vous allez aujourd'hui même » exprimer, pour le dîner, votre volonté souveraine.

» A quelle sauce voulez-vous être mangés?

» — Comment ! à quelle sauce? Mais nous ne voulons » pas être mangés du tout !

» — Vous n'êtes pas dans la question?... Il ne s'agit » pas de savoir si vous devez être mangés, il s'agit de » savoir à quelle sauce. Votez librement, mes amis; le » peuple canard est souverain ! »

Les pauvres bêtes se regardaient bêtement. Elles ne voulaient pas voter, et le cuisinier les mit à la broche. Il est vrai qu'elles étaient libres de se faire mettre à la broche ou aux navets...

Après chaque révolution, le peuple jouit tout juste de la liberté des canards, avec cette différence qu'il est un peu plus bête que ces animaux aux larges pattes, puisqu'il choisit et paye lui-même les cuisiniers.

VIII.

Monarchie absolue, monarchie constitutionnelle, république ou royauté, quelle différence jusqu'à présent, je vous prie, sinon la sauce où nous sommes mangés? Et c'est justice, après tout ! Que voulez-vous que fasse un cuisinier, s'il ne plume, rôtit ou fricasse? Que voulez-vous que fasse un gouvernement, s'il ne perçoit, arrange, dérange, moucharde, vexe, inquisitionne, bavarde, juge, condamne, fusille quelquefois et demande de l'argent toujours?

Mais quand il n'y a de mal nulle part, il faut bien qu'il en fasse pour le punir après. Quand tout le monde se tait, il faut bien qu'il fasse du bruit, pour avoir le prétexte de le calmer ! Quand tout va bien, il faut bien qu'il dérange pour avoir quelque chose à arranger ! Il faut bien qu'il trouve, bon gré mal gré, des coupables, des criminels ! Il faut bien qu'il fasse des lois sur quelque chose, qu'il réglemente à tort et à travers ! Il faut bien qu'il travaille, enfin, pour avoir l'air de gagner l'argent qu'on lui donne, pour faire croire à sa nécessité !

IX.

A bas la politique ! Vivent les affaires ! Voilà le dernier mot !

La politique c'est une superstition.

Des fripons ont inventé la superstition religeuse pour extorquer l'argent des niais; d'autres ont inventé la superstition politique pour le même objet; c'est de part et d'autre la même exploitation, la même industrie. Obéis et paie ou tu es damné; obéis et paie ou la société est perdue.

Paie Dieu ou tremble !... Paie César ou tous les maux vont pleuvoir sur toi ! — Or, nous avons à peu près cessé de payer Dieu, et ne faisant plus ses affaires il est parti... Si nous cessions de payer les gouvernements, ils prendraient peut-être la même route.

X.

J'ai un ami revenu depuis quelques années des solitudes du Nouveau-Monde. C'est un homme d'esprit, fier et libre, si libre qu'il sait l'être, même au milieu de la servitude de son pays, — car il est Français.

Mon ami débarqua en France, le 23 février 1848; le 24 il était à Paris. Au bas de l'Hôtel-de-Ville, il rencontra un jeune ouvrier de belle mine, l'air brave et intelligent et la lèvre tachée de poudre, qui montait la garde sur le perron. Ils causèrent. L'ouvrier radieux parlait avec ivresse de la victoire du peuple :

— Ah ! cette fois, du moins, s'écriait-il, on ne nous escamotera pas le succès.

— Eh ! mon ami, dit avec un mélancolique sourire le sauvage du Nouveau-Monde, c'est déjà fait !...

— Déjà fait !... Comment cela ?...

— *Ne venez-vous pas de faire un gouvernement ?...*

JACQUES LE RAISONNEUR.

Dans notre dernier numéro, nous avons publié une correspondance de Namur, contenant le compte rendu sommaire d'un banquet, qui a eu lieu parmi les prolétaires de cette ville, en commémoration des glorieuses journées de juin 48.

La publication de cette correspondance a, paraît-il, soulevé les clameurs furibondes de la sainte et atrabilaire compagnie des encapuchonnés; car leur organe *béni*, l'*Ami de l'ordre* (du leur, bien entendu), a fait entendre, à ce sujet, un de ces *croassements gutturaux*, qui sont chez certains animaux les symptômes précurseurs et irrécusables d'une violente colère.

Quelque répugnance que nous éprouvions à remuer cette *malfaisante vermine qui grouille* au fond des sacristies, nous nous disposions pourtant, surmontant notre dégoût à soulever du bout de nos pincettes, *les guenilles dorées*, qui recouvrent cette *fange immonde, ce limon putride*. Mais nous avons reçu une nouvelle correspondance, en réponse aux *charitables et onctueuses* paroles adressées à la classe ouvrière, par le *béat* organe, de la canaille *pieuse* et *immaculée*.

Nous laissons donc la parole à nos camarades namurois.

Voici cette correspondance :

Namur, le 3 août 1858.

Citoyen Rédacteur,

L'Ami de l'Ordre, organe des jésuites de la ville de Namur, rend compte, d'après *le Prolétaire*, d'un banquet démocratique, ayant eu lieu dans cette ville à l'occasion des *immortelles* journées de juin 1848.

La sainte feuille fait précéder ce compte, rendu sommaire, de l'appréciation suivante :

« Le *Prolétaire*, pamphlet bruxellois, qui se prétend » l'organe des ouvriers, publie une correspondance de » Namur. *Qui sera lue avec une profonde affliction.*

» C'est la relation d'un banquet démocratique et so- » cial, dans lequel ont été prononcés plusieurs discours » que le correspondant s'abstient de reproduire, mais » dont on peut juger par les toasts qui ont suivis. » D'après le correspondant, le banquet avait pour objet » de fêter les frères martyrs tombés héroïquement sous » le glaive de l'égorgeur de juin.

» De tels sentiments nous n'avons pas besoin de le » dire, *sont repousses avec horreur par l'immense ma- » jorité des ouvriers namurois.* Nous protestons en leur » nom, cette lettre servira d'avertissement aux ouvriers, » qui faute de réflexion pourraient se laisser affilier à » certaine société démocratique. C'est le motif qui nous » engage à la publier. »

Quelle profonde affection, quelle tendre sollicitude, ces bons jésuites n'ont ils pas pour la classe ouvrière de Namur. Quelle prévoyance pour son bien-être et son avenir. Heureux ouvriers namurois, vous ne sauriez vous détacher du giron de cette sainte société qui se préoccupe tant de vos bienheureuses destinées, vous fuiez avec horreur le contact impur de vos frères les

démocrates, vous serez sourds aux doctrines perverses, aux idées subversives de tout ordre social, propagées par ces malheureux tentés du démon.

Sainte vénérée et puissante Ignorance, protectrice de toutes les iniquités, de toutes les infamies de ce monde, voilà le langage que te tiennent tes dévotes courtisans dans ce siècle dit de lumière, car tant qu'ils tiendront ouverts ces sombres voiles, la lumière de l'astre radieux de la liberté et du libre examen n'affectera pas ta vue débile.

Il nous répugne d'aborder les questions religieuses, nous laissons volontiers les cultes pour ce qu'ils sont, et leurs ministres pour ce qu'ils valent; laissant l'appréciation des faits et choses au simple bon sens.

Mais puisque les aimables disciples de Loyola cherchent à nous décrier envers leurs ouailles, à nous vilipender et à dénaturer nos idées, nos tendances, nos intentions, mettons en regard leur conduite et la notre. Sans être initiés aux secrets de leur organisation.

Il y a les actes apparents qui indiquent les tendances et le but de cette illustre société. — Réunir entre leurs mains toutes les richesses, n'importe par quels moyens, c'est-là le principal levier de leur puissance, se faire des créatures parmi les individus aux appetits grossiers, aux instincts égoïstes, aux idées timorées : Leur puissance occulte par ses machinations ténébreuses ne souffre pas de rivale, mais elle s'allie avec tout ce qui peut accroître ses forces, son influence. Parmi eux communauté apparente, mais hiérarchie de pouvoirs, direction aux plus roués, aux autres la subordination absolue, aveugle, muette et secrète comme la mort, par leur enseignement, ces hommes étouffent, abrutissent tout instinct du beau, du vrai, du juste chez les malheureux enfants abandonnés à leur garde.

Quand a nous, quel est notre plus ardent désir? *L'instruction, la liberté, la solidarité !!!* LE DROIT DE VIVRE PAR LE TRAVAIL! — Que l'oisif cesse de s'approprier les fruits de ce que le travailleur à semé et doit moissonner. Nous n'exprimons et exposons que les simples notions du juste et de l'injuste.

Il n'y à que la malveillance et la mauvaise foi qui voient autre chose dans nos actes et nos paroles.

Que l'on compare, d'un côté l'universalisation du bien-être, l'humanité relevée de la dégradation, de l'abjection dans laquelle les maîtres la tiennent plongée; — de l'autre, perpétuation de la misère et de la brutalité pour la plus grande gloire des potentats et de leurs courtisans.

Voilà le socialisme révolutionnaire!

Voila l'ordre social des jésuite, que nos frères les travailleurs jugent et choisissent!

Recevez nos salutations fraternelles,

Pour nos amis, P. S.

LE LIBERTAIRE.

Nous ne saurions, sans manquer à notre devoir, omettre de faire part aux amis de la cause du peuple, de l'apparition du journal le *Libertaire*, qui fera époque dans les annales de la liberté des peuples.

Cette publication qui vient de paraître à New-York, se lance hardiment dans le mouvement social, et la liberté complète de la presse dans cet Etat. lui permet d'avoir des allures franches et décidées; aussi, c'est à coups de hache qu'il sape les fondements d'une société pourrie et agonisante!

Il lui faut, sans doute, des armes bien puissantes pour extirper de cette contrée l'esclavage des noirs qui s'y maintient encore avec toutes les horreurs de cette infame tyranie.

Organes des exploités et de la libre pensée, nous saluons cette publication comme un nouvel astre dont la lumière vient éclairer les peuples pour prendre avec plus de sécurité le chemin de l'avenir, de la révolution!

Ce journal, entre dans des longs détails sur la brutalité, l'immoralité et la corruption que que l'on fait subir aux esclaves, et surtout dans la Nouvelle-Orléans, ou pour comble d'abjection la femme esclave, est obligée de se prostituer pour donner à ses maîtres le prix de sa dégradation.

Rien ne semble pouvoir donner une idée de la triste position de ces êtres, car il faut vraiment surmonter toutes les répugnances de ce monde pour lire cette naration vivante de l'esclavage aux Etats-Unis.

A côté de tant de dégoûts, cette avant-garde des peuples, publie un article sur les *hautes-œuvres de la bourgeoisie universelle*, dans lequel celle de la France surtout obtient la part qui lui est bien méritée.

Son coup d'œil est juste, et c'est avec la conviction des droits sacrés de la liberté de chacun contre tous les despostes des gouvernements, qu'il écrit les lignes suivantes dont la portée sérieuse n'échapera pas à personne:

«Et déjà qui empêche, même en dépit des lois actuelles, de fonder dans chaque ville une Société d'assurance mutuelle contre la violence. Est-ce que, à la Nouvelle-Orléans, à New-York comme partout aux Etats-Unis, nous n'avons pas le droit d'association? Pourquoi ne pas réprimer par l'éclat d'une retentissante publicité, par une réprobation collective les attentats de lèse-liberté? Pourquoi ne pas mettre la brutalité au poteau d'infamie? clouer le nom du coupable au dessus de son acte et les exposer, ainsi accolés l'un à l'autre, sur le parvis de l'éternelle justice? Pourquoi ne pas se grouper dans une idee sympathique? Groupons-nous donc, afin de participer mutuellement à la défense de notre liberté personnelle. Mais, si vous m'en croyez, bannissons à l'avance de cette Societé tout président, tout comité directeur, tout pouvoir officiel; ne permettons pas à un seul de ses membres de déléguer, c'est-à-dire d'abdiquer son initiative individuelle; autrement, au lieu d'une mutuelle fraternité, nous n'obtiendrons qu'un mutuel fratricide. Ne l'oublions pas, nous sommes tous solidaires des bonnes ou des mauvaises organisations qui constituent les sociétés soit particulières, soit nationales. Il ne suffit pas de proclamer un but, il faut encore que les moyens ne soient pas contradictoires avec ce but.

Si nous voulons l'harmonie, sachons être libres; si nous voulons être libres, sachons être égaux.»

Nous trouvons dans tous les journaux de la capitale un échantillon très-précieux, de ce que la justice permet de faire pour payer les huissiers, les avoués et les plaideurs; ces braves gens, qui ont perdus toute pudeur, ne sont pas honteux de ruiner une pauvre famille pour quelques écus.

Voici ce dont il s'agit :

Hier matin, un rassemblement considérable de curieux stationnait sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles, autour de deux charrettes de déménagements qui contenaient le chétif mobilier et la récolte de froment en gerbes, saisis par autorité de justice à charge d'un petit cultivateur de la commune d'Ever, qui avait été condamné au paiement d'une faible somme du chef de calomnie. Les frais s'étaient considérablement accrus par suite de l'obstination du plaideur condamné. C'est la première fois que l'on a vu vendre publiquement à l'ancan, sur la Grand-Place de Bruxelles, les grains d'une récolte. Le propriétaire récalcitrant habitait la commune d'Ever. Des amis ont presque tout racheté. Par suite du transport et de la manipulation, les gerbes de froment avaient perdu la moitié de leur valeur.

Il y a quelques années on avait vu sur la même place, une vente par autorité de justice, de tout un magasin de cercueils et à l'aspect de cette funèbre marchandise les passants s'enfuyaient effarés.»

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Absence complète de tout évènement qui soit de nature à être remarqué. Les fêtes de Cherbourg, où a eu lieu l'entrevue de M. Bonaparte avec la reine d'Angleterre, ne sont même pas dignes d'attention; car, malgré toutes les protestations de paix, il n'en restera pas moins vrai que les défiances resteront les mêmes et que les armements en voie d'exécution continueront, comme par le passé, et c'est pour cela qu'on a tiré 30,000 coups de canon, ce qui coûte plus de 600,000 francs, mais il est vrai, le peuple est riche!

C'est une déclaration de paix par trop bruyante pour être sincère.

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES
DE
LA Ve BEUGNIES,
41, rue des Minimes, 41,
A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labeurs, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie aux prix les plus modérés.

COMMERCE DE CHARBONS.
B. Loriaux, Vervoorn et Cie,
14, rue N.-D. du Sommeil, 14,
ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,
Le long du Canal,
Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,
A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et lamodicité de ses prix.

J. VAN EYDE,
FABRICANT DE MEUBLES DE FANTAISIE,
Rue des Alexciens, 39,
Remets les Meubles Antiques à Neuf, genres Boules Bois de Couleur, etc., à Bruxelles.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE
DES
OUVRIERS TAILLEURS
SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,
Etablie à Londres, 25 *Great Pulteney street Golden Square.*

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

Brux., Typ. de la Ve BEUGNIES, rue des Minimes, 41

QUATRIÈME ANNÉE. N° 13. BRUXELLES, 6 SEPTEMBRE 1858. PRIX DU N° : 10 CENTIMES.

LE PROLÉTAIRE

Abonnement :

Payable d'avance pour Bruxelles.

Un an . . . . 2 fr. 00
Six mois . . . 1 » 00
Trois mois . . . 0 » 50

LE JOURNAL
est expédié franco
Par la poste.

Plus de Privilège. Tout par le travail.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, chez Morvoet, rue de Christine, 13.

Les lettres et les paquets ne seront reçus qu'affranchis.

Pour la province :

Un an . . . 3 fr 00
Six mois. . . 1 » 50
Trois mois . . 0 » 80
Pour la Suisse et l'Angleterre, 5 francs par an.

MM. les abonnés de la province, peuvent en envoyer le montant en timbres postes.

AVIS.

Pour changement d'imprimerie.

A dater de ce jour, les lettres et les envois à l'adresse du journal *Le Prolétaire* doivent être expédiés franco, Rue de Christine, 13, chez Morvoet.

Nous prions nos amis qui ont des listes de souscriptions, relatives à la condamnation du journal LE PROLÉTAIRE, *de bien vouloir les faire parvenir à la nouvelle adresse ci-dessus.*

Bruxelles, 5 septembre 1858.

Le *Prolétaire*, organe des travailleurs, exclusivement rédigé par des ouvriers, doit à ses principes, dont la franchise et la loyauté est reconnue, même par ses plus cruels ennemis, d'être resté debout dans les plus mauvais temps possible, pour la cause de la démocratie la plus radicale, non de cette démocratie qui s'attache aux vaines personnalités, mais bien à des principes, des idées, dont la conséquence immédiate est de porter un remède complet aux souffrances, à l'exploitation que nous subisssons tous les jours, nous n'avons pas, comme on le dit vulgairement, *tourné autour du pot.*

Notre ennemi, nous l'avons attaqué en face et nous lui avons dit : Nous voulons vous frapper au cœur, votre propriété n'est rien par elle sans le travail, hors il y a injustice à donner à celui qui ne fait rien ce qui revient à celui qui a travaillé, de là nous avons mis tous nos efforts en œuvre, pour détruire cette injustice criante, rien de plus logique, c'est notre devoir auquel nous n'avons pas failli.

Ce devoir fait notre force et la persévérance avec laquelle nous travaillons des pieds et des mains pour arriver au but, a tout naturellement l'appui des hommes qui se trouvent dans la grande majorité révolutionnaire, les exploités du moment, à soutenir cet œuvre unique en Europe, et nous pouvons dire que le *Prolétaire* est le premier qui a osé dire la vérité complète sur la position sociale des ouvriers, et là est le titre que nous revendiquons et qu'à la quatrième année de notre existence à travers mille périls, les persécutions, l'emprisonnement et la mort, nous pouvons montrer à nos amis en esclavage social, que nous avons sans relâche travaillé à la délivrance de tous.

Voilà pourquoi le *Prolétaire*, qui est vierge de toute plume d'avocat, est resté la voix fidèle de tout homme souffrant. Il s'est maintenu par la faible bourse de l'ouvrier, et fort des hommes qu'il représente, il compte pouvoir marcher avec la même énergie et vivre longtemps, vivre surtout plus longtemps que son ennemi et pouvoir vous dire un jour : Le règne du vol et de la paresse est passé.

La Bourgeoisie.

Après un long et douloureux enfantement, c'est en 89 que naquit politiquement et socialement la bourgeoisie en traduisant devant le tribunal du peuple ses deux sœurs aînées, la noblesse et le clergé, elle gagna révolutionnairement son procès et partagea bientôt tous leurs vices : paresse, cupidité et corruption, et partant de ces trois fléaux elle arriva, comme ses sœurs devancières, à l'exploitation des travailleurs.

La soif de l'or la pousse, et pour en obtenir tous les moyens lui sont bons : par le commerce, l'industrie, les falsifications des denrées alimentaires, les tripots de bourse, etc., etc.

Elle est intriguante, flatteuse et perfide, lorsqu'il y a quelques dangers à exposer sa vie et sa liberté. Les émeutes de mai 1857, nous en donne un frappant exemple. Les excitateurs ont des places et les ouvriers, qui y ont pris part, sont en prison.....

Sa trahison est à chaque page de l'histoire en lettres de sang ; nous la voyons, livrant au bourreau, les têtes des hommes chauds et généreux, qui lui avait conquis des privilèges sous des règnes despotiques.

On la voit aussi abandonner le peuple qui s'était battu pour elle, caresser et prôner le tyran, pactiser avec lui pour abattre tout homme qui a la moindre teinte démocratique.

Jouir, toujours jouir, et à tout prix ; que lui importe la conscience, la faim du pauvre, et ceux qui ont été assez sots pour lui servir de marche-pied ; elle se mettra toujours et en tout avec les vainqueurs du moment, peu lui importe que le drapeau soit rouge ou blanc, elle veut jouir.

On vit encore cette même bourgeoisie à l'œuvre en 1848, après avoir planté avec le peuple et son auxilliaire le prêtre, l'arbre de la liberté elle fit chorus avec les lâches Lamartiniens, qui déjà avaient vendus et trahis la cause démocratique, en proclamant, par la bouche de leur prophète, le respect à tous les gouvernements établis, à toutes les royautés.

On peut dire ici, que le poète endormeur étouffa l'enfant dans son berceau, son parfum de langage était le beaume de la mort.

Elle rétablissa de suite le gouvernement fort, fit rentrer les troupes dans les murs de Paris et releva la tête. Alors, le peuple voyant qu'il était dupé, voulut faire de la résistance, mais le rusé bourgeois avait un plan organisé et ses batteries dressées, le peuple fut sabré, mitraillé et redevint encore une fois cette canaille du 23 février, pour laquelle il ne fallait ni merci, ni pitié.

Non, la cause de l'humanité n'est point celle de la bourgeoisie, sa cause est le respect du comptoir sur lequel elle peut voir arriver deux, trois et même quatre fois, s'il ce peut, la valeur de ce qu'elle vous débite. Cela est tellement agréable que nous concevons qu'elle y tienne beaucoup, cela ne brille pas de probité, de fraternité et moins encore d'égalité, mais excessivement commode, et voilà pourquoi on fait tout pour conserver cette position. Elle a raison, mais on conviendra bien plus facilement encore que nous sommes loin d'avoir tort en voulant le contraire. Nous disons, nous :

La terre par elle n'est rien. Or, ce qu'elle produit revient à celui qui a travaillé, donc celui qui ne travaille pas ne saurait avoir droit à un épis. à un morceau de pain.

Cependant, c'est positivement aujourd'hui celui qui n'a rien fait, qui récolte le fruit de celui qui a produit. Voilà ce que nous trouvons injuste, voilà ce que nous voulons détruire avec la bourgeoisie.

Elle pense avoir sauvé la société, *quand elle a* sauvé son comptoir.

Ce ne peut pas être une erreur, c'est une hypocrysie.

Quoi ! quand peut-être 1 sur 1000 seulement joui à votre façon dans cette société que vous dites parfaite, vous croyez l'avoir sauvée.

Prenez-y garde, le moment de vous détromper n'est peut-être *pas bien loin.*

La mort et le prêtre.

Les circonstances du moment nous amènent à nous occuper du prêtre, de sa conduite au sujet des prétendues conversions dont il n'a pas honte de se prévaloir même dans ses prétendues chaires de vérité.

Rien ne lui coûte, sa mauvaise foi, ses promesses, la peur, les artifices et les manœuvres de toutes espèces, tout est mis en œuvres pour parvenir à obtenir non de notre intelligence et de notre raison, mais bien de notre faiblesse, un semblant, un simulacre de conversion dont il puisse faire fracas aux yeux des hommes qui n'ont pas encore reconnus l'astuce et le charlatanisme des hommes en soutane.

Pour le prêtre, rien n'est sacré, votre liberté indestructible de penser, votre domicile, votre

souffrance, rien ne l'arrête, son zèle va si loin qu'il veut vous sauver malgré vous. Son dévouement pour sauver votre âme est réellement touchant, mais fort heureusement nous ne sommes pas prêts à nous y laisser prendre, et la bonté des cléricaux nous est trop connue, pour que sa clique nous fasse croire un seul instant à ses jongleries.

L'homme à la force de l'âge, dans la plénitude de sa raison, rejette et méprise votre boutique, sa vie entière est une protestation contre vos mensonges, et vous n'avez pas honte de venir près de son lit de douleurs, à l'approche de la mort, non lui demander, de sa raison et de son intelligence qui le quitte, mais de sa faiblesse, qu'il veuille se jeter dans vos bras.

Oui, c'est quand il est sous l'empire de la mort, alors qu'il retombe dans l'adolescence, que par vos incessantes obsessions, lorsque vous avez tout mis en œuvre, la peur, les promesses, l'intérêt, et tous les artifices dont vous avez l'habitude si facile et si pernicieuse, que vous parvenez à enlever, non plus un être pensant et agissant librement, mais une machine, un cadavre.

Vos triomphes deviennent donc votre propre condamnation. L'homme qui raisonne vous rejette, et lorsqu'il est près de mourir, vous n'avez pas honte de venir mendier son cadavre, que vous enlevez par tous les moyens possible, et même en marchandant le prix.

L'homme vous échappe, mais comme l'oiseau de proie vous tenez au cadavre.

Il est en effet plus facile de règner sur les morts que sur les vivants. Ce sont des machines dont on fait ce que l'on veut. Il en est de même des gouvernements, dont les armées ne possèdent pas un homme de conviction pour les défendre, aussi l'autorité de prêtre et l'autorité de roi sont deux sœurs à l'agonie, et qui doivent mourir ensembles.

Depuis quatre ans que la société de l'*Affranchissement* est établie à Bruxelles, il y a lutte à outrance entre les libres penseurs et le clergé; cette société enterre ses membres au grand jour et bien entendu, sans le concours du prêtre, ce sont des manifestations qui produisent un bon effet sur le peuple, et doivent finir par le dégager complètement des préjugés que le prêtre a tant d'intérêt de maintenir en lui.

Aussi, venons-nous d'apprendre que le clergé vient de commettre un espèce d'enlèvement, qu'un homme prêt à mourir et ayant manifesté sa libre volonté de mourir comme il a vécu, sans le ministère du prêtre, a été par les bons soins d'un membre de la société de St-Vincent de Paul arraché de son lit et de sa famille et transporté en voiture dans une autre demeure, où on lui a immédiatement tiré le diable hors du corps.

Voilà encore une victoire qui est une défaite, la vie de cet homme est une protestation constante de tous les jours, contre le prêtre qui, par d'infâmes machinations, fini par enlever son cadavre.

Oui, vous avez ces cendres, mais sa pensée est là et protestera toujours dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connus, contre l'action, la spoliation odieuse que vous venez de commettre.

Et vous, libéraux voltairiens, hommes sans conviction, sans entrailles et sans principes, hommes qui connaissez le ver rongeur, vous nous le montrez du doigt, mais vous vous gardez bien de le détruire, et vous vous en servez tout aussi bien que le clergé, pour nous exploiter. Vous savez que du moment que vous renversez l'idole, vous devez tomber avec lui.

Le clergé représente le principe d'autorité, il sait ce qu'il veut, mais vous, voltairiens, bourgeois doctrinaires, vous n'agissez que par un honteux esprit de boutique, et c'est pour couvrir vos tripots, que plus lâche, plus faux que Tartuffe, vous jouez l'infâme comédie d'encenser ce que vous savez être faux.

Vous qui ne parlez que du pouvoir occulte des prêtres, de ses captations de testaments de leur mille et une floueries dictées par la rapacité vous leur confiez vos enfants. C'est donc dans l'école du vice et du crime que vous mettez vos fils et vos filles.

N'est-ce pas vous qui, après avoir chassé la parti prêtre du pouvoir en 1847, avez donné en 1848 l'infâme représentation du baiser de Judas.

Vous avez le même intérêt que le prêtre, comme lui vous nous dominez, vous nous exploitez, sans principes avouables, sans autre idée que l'exploitation par la religion, qui maintient dans le peuple un vain respect pour des idoles quevous avez vouées aux bouchers.

Honte à ces hommes qui se servent d'une religion qu'ils détestent, et dont ils font usage dans un seul esprit, celui de la boutique.

Ils sont plus vils, plus verreux et plus lâches que l'infâme Saint-Ignace dont ils font leur grand cheval de bataille!....

Sans nous écarter de notre sujet, nous avions sur le cœur un morceau bourgeois, qu'ils nous étaient impossibles de digérer, maintenant que nous avons en toute franchise exprimés ce que nous pensions en religion sur nos fameux libéraux, nous nous sentons le cœur plus à l'aise.

Nous nous résumons avec la certitude que nous avons dit de grandes vérités aux cléricaux, tout comme aux libéraux, et que nous avons prouvés, pour nous servir de l'expression qui devient heureusement populaire : *L'un ne vaut pas mieux que l'autre*, et nous devons, nous, ouvriers, prouver par notre conduite que nous commençons à comprendre que le prêtre et nos mauvais libéraux ne sont rien sans nous.

Le Scandale.

Nous vivons à une époque de décadence. Le monde n'est peuplé que de cadavres ambulants.

Tout ce qui se meut, se meut avec lenteur. Une souveraine indolence pèse sur les nations et sur les individus. Cependant, en regardant profondément dans ce charnier humain, on aperçoit la vie souterraine qui s'agite, pullule, et s'aventure parfois à la surface. Notre siècle est un siècle de transition; sous son apparente inertie s'opère une immense transformation. Ce n'est pas encore la mort entière du vieil ordre social, et déjà c'est le commencement du nouveau. L'opération, pour être latente n'en n'est pas moins réelle. Gouvernement, propriété, famille, religion, tout ce qui composait l'organisme des sociétés civilisées se détraque et tombe en pourriture. Il n'y a plus de morale; la morale du passé n'a plus de sève, celle de l'avenir n'est encore qu'un germe.

Ce qui pour l'un est le bien, pour l'autre c'est le mal. La justice n'a d'autre critérium que la force; le succès légitime tous les crimes. La pensée comme le corps se prostituent dans le commerce des intérêts mercantiles. Il n'y a plus de joies possibles, si ce n'est les joies de la brute. La dignité, l'amitié, l'amour sont bannis de nos mœurs, gisent séparés l'un de l'autre, ou périssent strangulés sitôt qu'ils veulent se faire jour à travers cette société officiellement bourgeoise. Il n'y a plus ni grâce ni beauté dans ce monde, ni naïf sourire ni délicat baiser. Le sentiment de l'art remplacé par le goût de l'ignoble et du grotesque. La société, dans sa décrépitude, a recours à de sanglantes flagellations pour surexciter sa vieille carcasse et se donner parfois encore d'affreux semblants de virilité. L'atonie, la gangrène ont émoussé toutes ses facultés pour le travail comme pour le plaisir. Elle ne peut plus jouir de rien. Pour elle, le travail est une peine et le plaisir un travail. Elle ne sait ni ce qu'elle veut ni ce qu'elle ne veut pas. Tout lui pèse; elle trébuche et s'affaisse dans toutes les débauches et dans toutes les lâchetés. Elle voudrait sortir de cet horrible cauchemar, secouer ce fardeau de dégradation qui l'étouffe; elle a hâte de se réveiller; elle sait qu'elle n'a qu'à se dresser sur ses pieds pour anéantir cette oppression, et elle est tellement énervée qu'elle n'a pas la force de se relever, pas le courage de vaincre son engourdissement. Et cependant l'idée fermente en elle, et l'illumine intérieurement dans son sommeil, en attendant qu'elle soit assez puissante pour lui faire ouvrir les yeux et rayonner par sa prunelle. Un pan de sa vie, sa robe charnelle, est pris dans le sépulcre du passé; un autre pan, son esprit, flotte au vent de l'avenir.

C'est à nous, révolutionnaires, lambeaux de l'humanité que le souffle du progrès soulève, haillons sociaux que la lumière colore de ses feux pourpres, et qu'elle arbore au-dessus des civilisés comme un épouvantail ou un drapeau,—épouvantail pour ceux qui veulent rester stationnaires, drapeau pour ceux qui veulent s'élancer en avant,—c'est à nous d'activer l'œuvre de décomposition, à nous d'essayer de déceler la pierre qui retient l'Humanité dans l'immobilisme, à nous de lui frayer les voies de l'universelle régénération.

Deux manières d'agir se présentent à celui qui veut se faire le propagateur des idées nouvelles. L'une, c'est la discussion calme, scientifique, qui, sans rien abdiquer des principes, les expose et les commente avec une exquise courtoisie, avec une ferme modération. Ce procédé consiste à infiltrer goutte à goutte la vérité dans les intelligences déjà préparées, intelligences d'élite, encore en proie à l'erreur, mais animées de bonne volonté. Missionnaires de la Liberté, prédicateurs au regard souriant, à la voix caressante, (mais n'on pas hypocrite,) ils versent avec le miel de leur parole la conviction dans le cœur de ceux qui les écoutent; ils initient à la connaissance du vrai ceux qui en ont le sentiment. L'autre, c'est la discussion acerbe, bien que scientifique aussi, mais qui, campée dans les principes comme dans une cotte de mailles, s'arme du Scandale comme d'une hâche pour frapper à coups redoublés sur les crânes bardés de préjugés, et les forcés à s'agiter sous leur épaisse enveloppe. Pour ceux-là, il n'y a pas de paroles assez acérées, pas d'expressions assez tranchantes pour faire voler en éclats toutes ces ignorances d'acier trempé, cette pesante et sombre armure qui aveugle et assourdit les lourdes masses populaires. Tout leur est bon—le darg aigu et l'huile bouillante—pour faire tressaillir jusque dans leur for intérieur et sous leur écaille de tortue ces intelligences apathiques, et faire résonner, en les déchirant, ces fibres qui ne résonnent pas. Circulateurs agressifs, damnés et damnateurs errants, ils marchent, sanglants et saignants, le sarcasme aux lèvres, l'idée au front, la torche au poing, à travers les haines et les huées, à l'accomplissement de leur fatale tâche; ils convertissent comme l'esprit de l'enfer convertit: par la morsure et par le feu.

Les deux manières de procéder sont bonnes et utiles selon les genres d'auditeurs que l'on rencontre sur sa route. Il en faut des uns et il en faut des autres. C'est pour les uns et pour les autres une affaire de tempérament, une question de condition dans la société actuelle. On peut même alternativement être l'un et l'autre, selon la disposition d'esprit ou le milieu dans lequel on se trouve. Les uns comme les autres, s'ils ne bronchent pas dans les principes, s'ils restent fermes dans la liberté, sont les agents provocateurs de la Révolution. Seulement, dans nos sociétés civilisées, c'est le petit nombre qui est disposé à écouter, c'est le grand nombre qui fait la sourde oreille, et c'est par le Scandale qu'on lui perce le tympan.

Comment, d'ailleurs, ne pas employer des mots forgés avec la langue du mépris pour pénétrer dans ce fumier du monde où se pavanent, comme des champignons vénéneux, les rondes et plates faces de l'ignominieuse bourgeoisie.

Peut-on employer autre chose que les dents d'une fourche pour parler à ces végétations de matières légales? Est-ce que tout cela a le sentiment? est-ce que tout cela a la peusée? Un homme de cœur peut-il vivre dans uue pareille société? Cela s'appelle-t-il vivre que de traîner ses jours parmi cette cohue immonde? Est-ce ma faute à moi, est-ce notre faute à nous, qui avons au cœur la poésie de l'avenir, si la nature nous a donné des fibres pour aimer, une intelligence pour le bien, de l'enthousiasme pour le beau, et si nous ne rencontrons à chaque pas que des difformités intellectuelles et morales? Est-ce notre faute à nous si dans pareille société nous ne trouvons à dépenser que de la haine, si nous ne pouvons nous y repaître que de dégoûts.

O scandale! furie vengeresse, soit toujours ma compagne tant que le monde sera le vieux monde, tant que l'obésité et l'obscénité bourgeoises s'épanouiront sur le velours de l'exploitation, tant que la servilité et la crétinité ouvrières ramperont dans l'ornière et sous le licou du capital.

Oui, il en faut comme moi, il en faut comme nous— les maudits, les rebelles — pour marcher inflexibles dans la direction du progrès, pour remuer les blocs inertes, affronter les avalanches de cailloux et aplanir le chemin à ceux qui ont le même but, mais qui font la propagande avec des formes moins irritantes, de la polémique avec des épithètes plus pacifiques.

Scandale, furie vengeresse, à toi ma plume et ma lèvre!

C'est par toi que la honte entre dans le cœur de l'homme. C'est par toi que son esprit s'éveille à la lumière. C'est par toi que le méchant tremble, c'est par toi que le bon espère.

S'il y a encore, ou plutôt s'il y a déjà quelque pudeur dans le monde, Scandale, furie vengeresse, grande redresseuse des mœurs, c'est à toi qu'on le doit.

C'est toi qui force les ennemis de l'idée nouvelle de servir cette idée en la critiquant. Tout ce qui parle de socialisme, en bien ou en mal, propage le socialisme en propageant son nom. Tôt ou tard la vérité se dégage de la contre-vérité, elle a raison à la longue de ses détracteurs. Le mutisme seul lui est nuisible, et c'est toi, Scandale, qui impose la parole aux muets et, bon gré mal gré, les contraint à se faire les héraults de ce qu'ils persécutent.

Scandale, autorité anarchique, tu es plus puissante que toutes les autorités du monde officiel. Les rois et les bourgeois, les empereurs et leurs sujets ne peuvent que mettre le baillon de la mort sur la bouche des hommes; toi, voix stridente, fibre électrique, tu fais parler même les bornes!

O Scandale! grand éducateur des sourds et muets, souffle revolutionnaire, déité satanique, déploie tes ailes et vibre sur le monde; fais jaillir l'idée de tous ces cerveaux de granit, comme les sons sibyllins du fond des grottes.

Scandale, tu es l'orgue qui fait que les fronts des civilisés se prosternent dans leur opprobre et que leur pensée s'élève jusqu'aux sphères de l'harmonie future.

Mugis et tonne encore, tempête provocatrice. L'éclat de tes mugissements est un hymne salutaire.

A toi ma plume et ma lèvre, Scandale!

(*Le Libertaire.*)

La petite mouche qui tombe sur la toile d'araignée, y reste acrochée, et bientôt dévorée par la maîtresse de la toile, tandis que la grosse mouche y passe en narguant l'araignée.

Comme on le voit tous les jours, il en est de même entre le grand et le petit voleur. Voici la petite mouche attrapée.

Tribunaux.

Jean Palud et sa femme, pauvres gens de la Bourgogne, sont venus aux environs de Paris pour y faire la moisson. La leur n'a pas été abondante, car, s'il faut en croire certain procès-verbal, ils auraient été surpris tous deux assis au bord d'un fossé et mangeant des carottes toutes crues. Encore si ces carottes avaient été leur propriété, il n'y aurait eu là qu'un exemple de frugalité; mais le même procès-verbal constate qu'*elles avaient été arrachées* du champ du père Nicolet, et qu'un certain sac trouvé à leurs pied contenait des pommes de terre encore humides de l'humus qui les avait nourries. Arrêtés tous deux par le garde-champêtre, ils comparaissent devant le tribunal sous la prévention de vol de récoltes non détachées du sol.

Vous êtes cultivateurs, leur dit M. le président; mieux que d'autres vous devez savoir combien doivent être sacrées les récoltes des champs, abandonnées à la bonne foi publique. Quand vous avez semé quelque chose, êtes-vous content de le voir recolter par d'autres?

JEAN PALUD. Je ne pourrais pas vous dire l'effet que ça me ferait; je n'ai rien semé pour mon compte.

M. LE PRÉSIDENT. On conçoit que la faim, une faim pressante, décide à mettre la main sur ce qui ne vous appartient pas; mais vous n'êtes pas dans une position si malheureuse qu'on pourrait le croire; quand on vous a arrêtés, on a trouvé sur vous de l'argent.

JEAN PALUD. Si on mangeait tout dans le beau temps, qu'est-ce qu'on mangerait dans la mauvaise saison?

LA FEMME. Et trois enfants que nous avons au pays; est-ce qu'il ne faut pas leur en garder?

M. LE SUBSTITUT. On a écrit au pays des deux prévenus pour avoir des renseignements sur leur moralité et leur manière de vivre; l'adjoint de la commune a répondu par le document que voici, qui, s'il n'est pas un modèle de style académique, est un modèle d'honnêteté et de bonté de cœur. Voici la réponse de l'adjoint, qu'il a rédigée sous forme de certificat:

« Je soussigné, adjoint au maire de la commune de....., certifie que Jean Palud et Marie Lieurdois se sont mariés d'eux-mêmes, n'ayant pas eu les moyens d'acheter les papiers pour la loi, et qu'ils ont eu naturellement trois enfants, les premiers de la commune pour la belle croissance et la force des membres.

» Pour ce qui est de la moralité de Jean Palud, je certifie qu'il est rude à l'ouvrage, mais que les hivers étant plus rudes que lui, il a pris des pommes de terre qu'il n'avait pas semées; mais étant dans mes pièces à moi, je n'ai pas considéré la chose comme des vols. Pour ce qui est de la goumandise, Jean Palud et sa famille en sont exempts, car je les ai vus manger lesdites pommes de terre sans sel, et que je leur ai acheté pour pas qu'ils s'étouffent. Pour ce qui est de la toilette, ça ne serait pas en sabots qu'ils se ruineraient, les enfants ayant les pieds aussi durs que la corne des chevaux de marcher toujours avec.

» En foi dequoi j'ai signé le présent, et souhaite qu'il leur porte bonheur. »

Nous espérons, ajoute M. le substitut, que le tribunal sera indulgent pour ces pauvres gens qui, s'ils sont allés jusqu'au délit, ne l'ont pas commis pour satisfaire de coupables passions.

Le tribunal, conformément à la pensée du ministère public, a condamné Jean Palud et sa femme à huit jours de prison.

Dans notre dernier numéro, on a pu en faire la remarque, nous avions dans le compte-rendu des funérailles de notre ami *Bataille*, publié tous les discours prononcés sur sa tombe, moins celui du citoyen Brismée.

Cette omission a été toute volontaire et parfaitement réfléchie de notre part.

En voici la raison :

Un de nos amis, le citoyen Kevels, a adressé une lettre à l'éditeur du *Drapeau*, le citoyen Brismée, pour lui demander des éclaircissements sur certains passages de son discours. Ce dernier ayant jugé de garder le silence, notre ami peu flatté, comme bien on le pense, d'un pareil procédé, nous en a alors remis la copie, accompagnée de quelques réflexions sur la *singulière* façon d'agir des hommes du *Drapeau*.

Etant tout spécialement intéressé dans la question, soit comme révolutionnaire, soit comme membre de la société d'*Affranchissement;* d'un autre côté, le but *qu'on cherche à atteindre*, nous étant parfaitement connu depuis longtemps déjà, nous avons donc accueillli avec empressement une lettre qui est, pour le citoyen Brismée, une véritable mise en demeure, d'avoir à expliquer le discours *inqualifiable* qu'il a *osé* prononcer sur la tombe de l'un des plus énergiques et des plus intelligents soldats de la cause socialiste! et afin de faire le public juge entre nos adversaires et nous, nous avons alors décidé de publier ce discours, séparément, en le faisant suivre de la lettre du citoyen Kevels.

Voici donc ces deux pièces.

(Nous prions le lecteur de remarquer dans le discours les passages en *italique*).

Compagnons,

En mon nom, comme ami intime et sincère, et aussi en celui de l'association *les Solidaires*, je crois de mon devoir de ne pas se laisser fermer cette fosse où repose la dépouille de notre courageux et intelligent camarade, sans lui adresser une parole d'adieu.

C'est dans ce triste et solennel moment que la vérité peut être dite, que les qualités peuvent être vantées.

Arnaud Bataille, noble et digne enfant du peuple, tu possédais toutes les qualités du vrai républicain: un cœur loyal, franc et compatissant, un courage à toute épreuve, une philosophie sans exemple. Tu as supporté, avec un courage heroïque, toutes les vicissitudes de la vie humaine! Retracer tes souffrances morales et physiques serait chose impossible, car tu as connu toutes les privations, tu as éprouvé toutes les déceptions!

Homme de savoir et d'intelligence, tu sus résister à toutes les tentations, car tu ne connaissais ni l'orgueil, ni l'ambition, ces deux lèpres de notre époque. Tu conseillais, mais dans l'ombre; tu travaillais au grand jour, avec force, avec ardeur, avec conviction, à renverser les iniquités, à démasquer l'hypocrisie, et tu voulais à la place de cette défroque de la vieille société, qui croule de tout part, quoi? le règne de la *loi*, du droit et de la justice! Tu voulais du bien-être pour tous, de la dignité pour tous! enfin, tous les sincères souhaits, les ardents désirs de ces hommes de cœur, qui de nos jours peuplent les prisons et la terre d'exil.

Chez toi, le raisonnement faisait place au actes. En effet, n'étais-tu pas un des premiers lorsque nous avons constitué l'association l'*Affranchissement?* oui, et tu es resté fidèle à ta foi, inébranlable dans tes principes.

Il y a six jours, lorsque pour la dernière fois, je te serrais la main, tu me disais, avec une force inconcevable, comment tu avais éloigné de ton lit de douleur le représentant du catholicisme, cet être peu habitué à rencontrer des hommes comme toi. Tu nous fis tes adieux en nous priant d'assisterà ton dernier convoi et nous sommes tous fidèles à notre promesse.

Pour terminer, je voudrais, sur ta tombe, brave et digne frère, pouvoir acquérir la certitude que bientôt l'union la plus sincère, la plus étroites, unira les affranchis aux solidaires.

Repose en paix, Bataille, tu vivras éternellement dans le souvenir des démocrates et des libres-penseurs.

Citoyen rédacteur,

Voudriez-vous avoir l'obligance de donner place dans les colonnes du *Prolétaire*, à la lettre suivante, que j'ai adressée au citoyen *Brismée*, éditeur du *Drapeau*, et sur laquelle il a jugé prudent, fidèle en cela à la louable habitude *de certains démocrates*, de garder le silence le plus absolu.

Salut fraternel,

PIERRE KEVELS.

Citoyen, rédacteur du *Drapeau*,

Dimanche, 1er août, aux funérailles de notre ami Arnaud Bataille, tant regretté, le citoyen Brismée, prenant la parole en son nom ainsi qu'au nom des *Solidaires*, a prononcé un discours. Dans ce discours, reproduit dans votre dernier numéro, se trouvent les paroles suivantes :

« Chez toi, le raisonnement faisait place aux actes.
« En effet, n'étais-tu pas un des premiers lorsque nous
« avons constitué l'association l'*Affranchissement?* oui,
« et tu es resté fidèle à ta foi, inébranlable dans tes
« principes. »

C'est l'exacte vérité.

Le citoyen Brismée fut aussi l'un des promoteurs de la société l'*Affranchissement.*

Depuis il a jugé convenable de s'en retirer pour prendre part à la fondation de l'association *les Solidaires*, laquelle a pourtant le même but que son ainée, bien que les statuts de l'*Affranchissement* laissent aux citoyens qui en font partie toute latitude de proposer la révision des articles du réglement, susceptibles d'être améliorés ou supprimés.

En agissant ainsi, le citoyen Brismée a usé de son droit. Nul ne le conteste.

Mais la fin de son discours contient une phrase, au sujet de laquelle je désirerais obtenir quelques éclaircissements.

La voici :

« Pour terminer, je voudrais sur ta tombe, brave et « digne frère, pouvoir acquérir la certitude que bien- « tôt *l'union la plus sincère, la plus étroite, unira les « affranchis aux solidaires.* »

Je voudrais donc que le citoyen Brismée voulut bien indiquer sur quels principes il entend baser cette *union* qu'il paraît tant désirée; car à mon avis, pour que l'union puisse être cimentée, il ne suffit pas d'y faire appel, il faut *nécessairement* qu'une idée supérieure, un grand principe, soit en évidence pour que l'*union* soit possible et durable entre les divers groupes des citoyens qui luttent pour la liberté.

Recevez, citoyen rédacteur, mes salutations fraternelles.

PIERRE KEVELS,

Bruxelles, 5 août 1858.

Nous avouons ne rien comprendre aux motifs qni ont pu porter le *Drapeau* à refuser l'insertion de cette lettre.

Serait-ce qu'on manquait de sincérité et qu'on *visait uniquement* à produire un *certain* effet, lorsqu'on nous conviait à une communion fraternelle? ou bien, se sentant trop faible pour soutenir une discussion, trouverait-on plus sage et surtout beaucoup plus commode de garder le silence?

Dans l'un comme dans l'autre cas, cette façon d'agir est, on en conviendra avec nous, au moins *très-curieuse* de la part d'hommes qui se disent partisans de la liberté.

Quoi qu'il en soit, le mutisme du *Drapeau* montrera une fois de plus à nos camarades ce que valent, dans la bouche de *certains* républicains, toutes ces balivernes, qu'on nous débite si souvent et avec tant de profusion.

C'est un rôle si facile, en effet, que celui-là, on se pose sur un tréteau quelconque, on lance à la foule ébahie trois ou quatre phrases, ampoulées et ronflantes, on parle « *d'union, de la nécessité de resserrer les liens de la démocratie,* etc, etc. »

Puis, au milieu des applaudissements, on saute en bas des planches, du revers de la main on s'essuie le front, on brosse son chapeau avec la manche de son habit, et l'on s'éloigne d'un air satisfait, en se disant à part soit : « *Je ne suis vraiment pas fâché de leur avoir dit cela;* » — et si un importun ose se permettre de demander des explications, on lui répond par un superbe et dédaigneux silence.

Ah! M. Brismée, c'est trop fort, et nous ne pensions pas apprendre de vous que ce n'est pas seulement au sein de la bourgeoisie qu'on trouve des *républicains bourgeois!!!*

Nécrologie.

L'une des femmes les plus illustres de notre époque, la citoyenne Blanqui, mère du grand martyr, vient de mourir, à Paris, dans sa 79me année.

C'est une perte bien sensible, nous pourrions même dire irréparable, pour la démocratie, car les femmes comme celles-là sont rares de nos jours.

Ce n'était point, ainsi qu'on pourrait le croire, par ce qu'elle était la mère du premier révolutionnaire des temps modernes, qu'elle comptait au premier rang, parmi les soldats de la révolution, mais bien parce que son existence entière fut consacrée, sans partage, au service de la cause populaire, et l'on peut dire que, si elle devait être fière d'avoir un tel fils, c'est avec un noble orgueil, qu'il doit se souvenir, lui, d'avoir une telle mère!!!

Ah! ce n'était pas une républicaine pour rire celle-là non; sa devise était celle des grands montagnards, (le lecteur comprendra qu'il ne s'agit point ici des arlequins étriqués de 48) « *pour le révolutionnaire il n'y a du repos que dans la tombe* » Aussi, le repos fut-il toujours chose inconnue à cette âme d'élite, car malgré son grand âge, elle luttait encore avec toute la vigueur, toute l'activité, toute l'énergie de sa première jeunesse. Intelligence supérieure, courage à toute épreuve, dévouement, sans borne, abnégation poussée jusqu'à l'héroïsme; voilà, en quelques mots, l'histoire de cette grande citoyenne, dont les vertus privees égalaient les vertus civiques.

Elle n'est plus, l'héroïne révolutionnaire, elle est tombée sur le champ de bataille, martyre de la foi républicaine!!!

Elle n'est plus et sa perte, nous le répétons avec une profonde et douloureuse conviction, se fera vivement et cruellement sentir dans les rangs de la démocratie populaire.

Martyrologe du travail

Un malheur est arrivé à Deurne. Le domestique du fermier Daems, étant occupé à panser le cheval de son maitre, a reçu un coup de pied dans la figure, et a eu le menton totalement écrasé. On a transporté le malheureux à l'hôpital de notre ville, dans un état qui inspire les plus vives inquiétudes.

—

Avant hier, le nommé A. Cornil, meunier à Bol, commune de Chimay, tandis qu'il travaillait à graisser les rouages de son moulin, fut pris pas ses vêtements et entraîné dans les engrenages; lorsqu'on parvint à le dégager, il avait une cuisse broyée et une horrible déchirure au ventre. On craint que ce malheureux ne survive pas à ses blessures.

—

Deux ouvriers avaient trouvé bon de grimper sur un tas de pièces de draps que l'on remontait par une trappe dans les ateliers supérieurs, lorsque la corde cassa et les précipita d'une hauteur assez elevée. L'un avait le bras cassé et des contusions assez graves, l'autre, qui a éprouvé par la secousse des désordres intérieurs, est dans un état assez alarmant.

—

Un malheureux accident est arrivé à Anvers, à la fabrique de M....., rue des Nattes. On essayait pour la première fois les machines de cette fabrique dont l'objet est d'extraire l'huile des graines de coton. Apres avoir fonctionné pendant 2 ou 3 heures, l'une des meules servant à la pression des graines éclata et l'un des morceaux fut lancé horizontalement avec une grande force. Il vint tomber au milieu d'un groupe de cinq ouvriers et atteignit le mécanicien Boschaert qu'il coupa littéralement en deux. Ce malheureux laisse une femme et cinq enfants. Un autre ouvrier a été également atteint, mais ses blessures sont légères.

—

On mande de Tournai, le 30 août :

Hier, vers 11 heures 1/2 du matin, une dizaine d'ouvriers etaient occupes à placer des sommiers en fer destinés à soutenir une partie de construction. Par une triste fatalité, un des supports de ce sommier glissa et entraina avec lui une lourde pièce de bois, sur laquelle se trouvaient les ouvriers. L'un deux tomba à la renverse et se brisa la tête contre un sommier en fer déposé sous l'échafaudage. Ce malheureux est mort sur le coup, la tête horriblemen fracassée. Cinq autres infortunés ont été grièvement blessés. La victime est père de quatre enfants. Les blessés ont été immédiatement transportés à l'hôpital, après les premiers soins donnés sur les lieux. Ce malheur a répandu la consternation dans toute la ville. Il ne peut être attribué à l'imprudence; un hasard malheureux l'a seul causé.

—

Vendredi dernier, un manœuvre de maçon, chargé d'un bac de mortier, montait à une échelle appuyée contre la façade d'une maison de la Grand'Place, à Tournai, lorsque parvenu à une certaine hauteur il laissa tomber le bac dont il était chargé, perdit l'équilibre et parvint à se raccrocher à l'échelle. Soutenu par une seule main, l'enfant sentit bientôt son bras s'engourdir, et force lui fut de lâcher prise et de se laisser tomber sur le pavé, où il se contusionna assez gravement. L'enfant n'a pas quitté le lit depuis l'accident.

—

Un jeune homme travaillant à la démolition de la grille, devant l'Eglise de la Chapelle, en cette ville, a ete grièvement blessé, et on a du le transporter à l'hôpital, une plinthe de la grille s'était soudainement détachée.

Nous apprenons que le 18 de ce mois, l'incendie a dévoré la presque totalité du vaste hôtel de ville de New-York.

Il parait que cette année est une annnée d'incendies, chaque pays a payé son tribut à ce desolant fléau.

On nous apprend qu'il y a quelques jours, que le bourreau de Bruges est venu en cette ville, pour y visiter l'instrument de la peine de mort.

Cette visite nous donne des prévisions qu'il faut espérer ne pas voir s'accomplir.

On sait qu'après la mort du bourreau de la capitale, il ne fut pas remplacé.

Il en fut de même à Mons.

Cela parait de bonne augure pour l'avenir.

Cependant, comme il en reste encore, attendons sans préjuger, et dans quelques jours nous verrons.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

France. Le fracas impérial y poursuit son chemin, et c'est dans sa capitale, où M. Bonaparte a déclaré qu'il basait sa politique sur les grands principes de 89, que la conférence des potentats de l'Europe vient, dans sa tendre sympathie pour les peuples et la liberté, de décider de la liberté des principautés danubiennes.

C'est touchant!

Angleterre. Le ministère conservateur qui a remplacé le cabinet libéral de Lord Palmerston, semble mieux comprendre son rôle, aussi il doit pour tenir le pouvoir se montrer plus libéral que les libéraux.

On lui doit, chose remarquable, l'admission des juifs à la chambre des communes.

Russie. L'Empereur y prépare l'avènement d'une petite bourgeoisie, on sait ce qu'elle vaut, mais ce pauvre peuple doit peut-être encore passer par ce trou.

Nous demandons quelle position fera l'Empereur aux cadets des grandes familles, bien que nous nous inquiétons fort peu d'eux, nous croyons qu'il faudra leur donner une part dans ce remaniement social.

Italie. Où tous les gouvernements sont enracinés cléricaux, le brigandage y est à l'ordre du jour.

L'amour évangélique des maîtres fait sans doute effet sur l'amour des peuples.

Piémont. Le journal : *L'Italia del popolo* annonce qu'elle a subi 38 saisies dans le courant du premier semestre de cette année.

On sait que le gouvernement Sarde est très-libéral, et qu'il comprend à la Bonaparte, ou à peu près, la liberté de la presse.

Modène. Le duc règnant vient d'abolir, conformément à l'Evangile toutes les lois sur la mendicité et de déclarer libre la profession de mendiant.

Les journaux libéraux trouvent fort mauvais que le pauvre demande la charité, et fort bon que les bourgeois la prennent fort à l'aise; c'est à cette fin qu'ils ont abolis la loi sur l'usure en Piémont, il y a un an.

Au peuple de la Lombardie, l'Autriche fait des grimaces de tendresse libérale, que le peuple a de bonnes raisons pour ne pas écouter.

L'Espagne vient de revoir au pouvoir le maréchal O' Donnell, ce grand sauveur de liberté du sabre. Il vivra ce que vivent les arlequins doctrinaires.

Chine. Le gouvernement vient de conclure quatre traités de paix avec l'Amérique, la Russie l'Angleterre et la France; à peine cette nouvelle est-elle parvenue en Europe que déjà l'on apprend que les chinois, reprenant l'offensive à Canton, ont tués quelques-uns de leur nouveaux amis les alliés.

On voit par cela ce que fait de mal cet antagonisme religieux, véritable tour de Babel, qui se fait rudement sentir, en Turquie, en Grèce, en Chine et surtout dans l'Inde anglaise.

N'est-il pas temps de les abolir toutes?

Petite correspondance.

Nous prions notre ami A. H. à Londres, de bien vouloir répondre à la lettre de Exs. de Bruxelles.

TYP. DE A. FISCHLIN, RUE DES PIERRES, 43.

QUATRIÈME ANNÉE. N° 14. BRUXELLES, 19 SEPTEMBRE 1858. PRIX DU N° : 10 CENTIMES.

LE PROLÉTAIRE

Abonnement :

Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an . . . . 2 fr. 00
Six mois . . . 1 » 00
Trois mois . . . 0 » 50

LE JOURNAL **est expédié franco** Par la poste.

Plus de Privilège. Tout par le travail.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, chez Morvoet, rue de Christine, 13.

Les lettres et les paquets ne seront reçus qu'affranchis.

Pour la province :

Un an . . . 3 fr. 00
Six mois. . . 1 » 50
Trois mois . . 0 » 80
Pour la Suisse et l'Angleterre, 5 francs par an.

MM. les abonnés de la province, peuvent en envoyer le montant en timbres postes.

AVIS.

Pour changement d'imprimerie.

Les lettres et les envois à l'adresse du journal *Le Prolétaire* doivent être expédiés franco, Rue de Christine, 13, chez Morvoet.

Nous prions nos amis qui ont des listes de souscriptions, relatives à la condamnation du journal LE PROLÉTAIRE, *de bien vouloir les faire parvenir à la nouvelle adresse ci-dessus.*

Bruxelles, 18 septembre 1858.

De la Démocratie.

Ce qui, à notre époque, caractérise la démocratie populaire, ce qui fait sa force, c'est que les citoyens qui ont pris pour guide le drapeau de la révolution et pour devise : *mort au despotisme!* ont compris que le dévouement à la chose publique ne suffit plus, et que la liberté réclame, *surtout*, des défenseurs intelligents et éclairés, auxquels rien de ce qui est du domaine de la cause qu'ils ont embrassée ne doit être étranger.

Aussi, se livrent-ils avec ardeur à la recherche des problèmes sociaux.

Pour ne point faire d'efforts stériles et marcher droit au but, ils se sont débarrassés du *fatras* des vieilles idées et des anciennes tactiques des *grands révolutionnaires bourgeois;* nient hardiment cette société décrépite et vermoulue; affirment hautement la liberté!

L'étude du terrain sur lequel ils doivent manœuvrer, leur a démontré que, dans le camp de la révolution, tout le monde doit être général en même temps que soldat. L'idée seule doit être le *chef de file*, et pour reconnaître l'excellence de ce chef (*l'idée*), ils la soumettent au préalable à la discussion la plus minutieuse. Ce n'est qu'après l'avoir passée à son crible qu'ils suivent ce qu'elle a prescrit.

Donc l'armée révolutionnaire, à l'opposé des hordes du despotisme, où des mercenaires courbés sous le joug de la discipline, sont forcés d'obéir quand même, de fonctionner avec l'impassibilité d'une machine que l'on fait mouvoir à volonté; l'armée révolutionnaire, disons-nous, ne peut et ne doit se composer que d'*hommes libres*, sachant où ils vont, n'acceptant aucune consigne, ne s'inclinant devant aucune autorité.

Telle est aujourd'hui la marche suivie par les pionniers de l'avenir.

Nous savons que cette marche désespère les *grands républicains*, partisan *de l'autorité, du pouvoir fort*, et leur fait jeter les hauts cris.

« Eh quoi! s'écrient ces *braves fossiles*, vous ne tenez compte de rien? — Vous prétendez que chaque citoyen suive en toutes choses ses opinions personnelles? — Mais, grands dieux! quel chaos, quelle anarchie! Comment? vous méconnaissez la valeur de cette belle devise : *l'union fait la force*, et si vous oubliez que sans cette *union* si nécessaires entre les diverses fractions de la démocratie, il n'existe aucun espoir de la voir triompher de ses ennemis!

« Dans quel abîme ne serions-nous pas entraîné si de pareilles idées prévalaient. Où nous conduirait-elles? »

Nous arriverions promptement, citoyens trembleurs, l'extirpation radicale du principe *autoritaire* sous quelque forme qu'il se présente, et à la conquête de la liberté. Or, pour conquérir ces biens précieux, il faut que l'homme de lutte s'appartienne, et ne laisse pas en autrui une portion de son être en faisant abstraction de sa raison, de son individualité, pour suivre les avis plus ou moins désintéressés de ceux qui prétendent diriger ses actions.

Eh! d'abord, nous demanderons aux hommes sincères, quels avantages à jamais retiré, la cause qu'ils défendaient lorsqu'ils ont fait l'abandon de leurs principes en faveur de l'*union?*

Ils avoueront franchement que cette conduite a toujours eu pour résultat de favoriser quelques individualités, qui, par leurs intrigues, parvenaient à satisfaire leur ambition personnelle, au détriment de ceux qui avaient placé en eux leur confiance. (Le rôle de Raton, joué dans ces derniers temps par les *avancés* de notre pays, prouve l'exactitude de nos assertions).

Les conséquences fatales qu'entraînent les *unions batardes, les baisers d'amourette*, sont bien connus des phalanges révolutionnaires; c'est cette connaissance qui leur fait déployer la bannière de la liberté, sur laquelle est inscrit : AFFRANCHISSEMENT DU PROLÉTARIAT, et qu'il convient à leur frère à travailler à l'œuvre émancipatrice qui doit régénérer le monde.

Vienne le jour de délivrance; de tels soldats animés par le feu sacré de la révolution seront invincibles.

Alors de quelque côté que vienne la résistance que ce soit des vieux partis coalisés, ou que de nouveaux *sauveurs*, prêchant la modération, la légalité, cherchent à enrayer le char révolutionnaire, leur tentative sera vaine; ils viendront se briser contre le torrent qui engloutira la vieille société, et son hideux cortège de crimes et d'infamies!

Alors nous verrons régner, non l'*union*, mais L'UNITÉ PAR LA LIBERTÉ!!!

Le Règne du Sabre.

Le règne honteux de la force semble plus que jamais vouloir reprendre son empire en Belgique, des soldats effrénés parcourent la ville de Gand le sabre à la main, sabrant bourgeois et ouvriers, entrant dans les cabarets et y brisent les meubles, les verres et les vitres.

Qu'on ne nous dise pas que c'est là un cas tout exceptionnel, produit de l'ivresse, non, cela ne peut-être vrai, puisque ces scènes de brigandages de la soldatesque, se sont renouvelées plusieurs jours de suite, sans que l'autorité militaires aie pris les mesures nécessaires pour arrêter un pareil scandale.

Voilà les hommes que l'on prend de vive force du sein de la classe ouvrière et campagnarde, et vous voyez le fruit de l'éducation que reçoivent de la part du gouvernement, nos frères et nos fils, dans cette grande institution dite nationale : *l'armée.*

Et dire après cela, que les hommes de ce bon gouvernement traitent les ouvriers bien pensants qui veuillent discerner et discuter leurs actions, et connaître leurs droits, de bêtes féroces, voulant faire revenir la société aux siècles de la barbarie.

Peut-on plus violemment abuser de la langue française et soufleter la vérité?

Peut-on trouver un langage assez révoltant, assez sévère pour condamner, nous ne dirons pas l'incurie, l'apathie, mais le mauvais vouloir de l'autorité militaire supérieure pour mettre fin à ce carnage d'hommes furieux qui par l'ivresse et l'astuce que l'on implante dans l'esprit militaire, se croient le droit de la férocité et du crime.

N'est-ce pas assez de prendre nos enfants pour en faire des paresseux à votre service et de nous faire travailler pour eux, faut-il encore que dans l'éducation vous leur donniez comme règle indispensable, le droit de nous égorger à merci?

Il est temps que le peuple ouvre les yeux sur votre position militaire que vous dites devoir être forte et respectable, et que vous appelez : neutralité armée.

L'indignation ne saurait être assez forte, assez profonde, pour dire à nos gouvernants l'énorme responsabilité qui pèse sur eux, non seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir.

La voici :

« Pour terminer, je voudrais sur ta tombe, brave et « digne frère, pouvoir acquérir la certitude que bien- « tôt *l'union la plus sincère, la plus étroite, unira les « affranchis aux solidaires.* »

Je voudrais donc que le citoyen Brismée voulut bien indiquer sur quels principes il entend baser cette *union* qu'il parait tant désirée; car à mon avis, pour que l'union puisse être cimentée, il ne suffit pas d'y faire appel, il faut *nécessairement* qu'une idée supérieure, un grand principe, soit en évidence pour que l'*union* soit possible et durable entre les divers groupes des citoyens qui luttent pour la liberté.

Recevez, citoyen rédacteur, mes salutations fraternelles.

PIERRE KEVELS,

Bruxelles, 5 août 1858.

Nous avouons ne rien comprendre aux motifs qni ont pu porter le *Drapeau* à refuser l'insertion de cette lettre.

Serait-ce qu'on manquait de sincérité et qu'on *visait uniquement* à produire un *certain* effet, lorsqu'on nous conviait à une communion fraternelle? ou bien, se sentant trop faible pour soutenir une discussion, trouverait-on plus sage et surtout beaucoup plus commode de garder le silence?

Dans l'un comme dans l'autre cas, cette façon d'agir est, on en conviendra avec nous, au moins *très-curieuse* de la part d'hommes qui se disent partisans de la liberté.

Quoi qu'il en soit, le mutisme du *Drapeau* montrera une fois de plus à nos camarades ce que valent, dans la bouche de *certains* républicains, toutes ces balivernes, qu'on nous débite si souvent et avec tant de profusion.

C'est un rôle si facile, en effet, que celui-là, on se pose sur un tréteau quelconque, on lance à la foule ébahie trois ou quatre phrases, ampoulées et ronflantes, on parle « *d'union, de la nécessité de resserrer les liens de la démocratie,* etc, etc. »

Puis, au milieu des applaudissements, on saute en bas des planches, du revers de la main on s'essuie le front, on brosse son chapeau avec la manche de son habit, et l'on s'éloigne d'un air satisfait, en se disant à part soit : « *Je ne suis vraiment pas fâché de leur avoir dit cela;* » — et si un importun ose se permettre de demander des explications, on lui répond par un superbe et dédaigneux silence.

Ah! M. Brismée, c'est trop fort, et nous ne pensions pas apprendre de vous que ce n'est pas seulement au sein de la bourgeoisie qu'on trouve des *républicains bourgeois!!!*

Nécrologie.

L'une des femmes les plus illustres de notre époque, la citoyenne Blanqui, mère du grand martyr, vient de mourir, à Paris, dans sa 79me année.

C'est une perte bien sensible, nous pourrions même dire irréparable, pour la démocratie, car les femmes comme celles-là sont rares de nos jours.

Ce n'était point, ainsi qu'on pourrait le croire, par ce qu'elle était la mère du premier révolutionnaire des temps modernes, qu'elle comptait au premier rang, parmi les soldats de la révolution, mais bien parce que son existence entière fut consacrée, sans partage, au service de la cause populaire, et l'on peut dire que, si elle devait être fière d'avoir un tel fils, c'est avec un noble orgueil, qu'il doit se souvenir, lui, d'avoir une telle mère!!!

Ah! ce n'était pas une républicaine pour rire celle-là non; sa devise était celle des grands montagnards, (le lecteur comprendra qu'il ne s'agit point ici des arlequins étriqués de 48) « *pour le révolutionnaire il n'y a du repos que dans la tombe* » Aussi, le repos fut-il toujours chose inconnue à cette âme d'élite, car malgré son grand âge, elle luttait encore avec toute la vigueur, toute l'activité, toute l'énergie de sa première jeunesse. Intelligence supérieure, courage à toute épreuve, dévouement, sans borne, abnégation poussée jusqu'à l'héroïsme; voilà, en quelques mots, l'histoire de cette grande citoyenne, dont les vertus privées égalaient les vertus civiques.

Elle n'est plus, l'héroïne révolutionnaire, elle est tombée sur le champ de bataille, martyre de la foi républicaine!!!

Elle n'est plus et sa perte, nous le répétons avec une profonde et douloureuse conviction, se fera vivement et cruellement sentir dans les rangs de la démocratie populaire.

Martyrologe du travail

Un malheur est arrivé à Deurne. Le domestique du fermier Daems, étant occupé à panser le cheval de son maitre, a reçu un coup de pied dans la figure, et a eu le menton totalement écrasé. On a transporté le malheureux à l'hôpital de notre ville, dans un état qui inspire les plus vives inquiétudes.

—

Avant hier, le nommé A. Cornil, meunier à Bol, commune de Chimay, tandis qu'il travaillait à graisser les rouages de son moulin, fut pris pas ses vêtements et entraîné dans les engrenages; lorsqu'on parvint à le dégager, il avait une cuisse broyée et une horrible déchirure au ventre. On craint que ce malheureux ne survive pas à ses blessures.

—

Deux ouvriers avaient trouvé bon de grimper sur un tas de pièces de draps que l'on remontait par une trappe dans les ateliers supérieurs, lorsque la corde cassa et les précipita d'une hauteur assez elevée. L'un avait le bras cassé et des contusions assez graves, l'autre, qui a éprouvé par la secousse des désordres intérieurs, est dans un état assez alarmant.

—

Un malheureux accident est arrivé à Anvers, à la fabrique de M....., rue des Nattes. On essayait pour la première fois les machines de cette fabrique dont l'objet est d'extraire l'huile des graines de coton. Apres avoir fonctionné pendant 2 ou 3 heures, l'une des meules servant à la pression des graines éclata et l'un des morceaux fut lancé horizontalement avec une grande force. Il vint tomber au milieu d'un groupe de cinq ouvriers et atteignit le mécanicien Boschaert qu'il coupa littéralement en deux. Ce malheureux laisse une femme et cinq enfants. Un autre ouvrier a été également atteint, mais ses blessures sont légères.

—

On mande de Tournai, le 30 août :

Hier, vers 11 heures 1/2 du matin, une dizaine d'ouvriers étaient occupés à placer des sommiers en fer destinés à soutenir une partie de construction. Par une triste fatalité, un des supports de ce sommier glissa et entraina avec lui une lourde pièce de bois, sur laquelle se trouvaient les ouvriers. L'un deux tomba à la renverse et se brisa la tête contre un sommier en fer déposé sous l'échafaudage. Ce malheureux est mort sur le coup, la tête horriblemen fracassée. Cinq autres infortunés ont été grièvement blessés. La victime est père de quatre enfants. Les blessés ont été immédiatement transportés à l'hôpital, après les premiers soins donnés sur les lieux. Ce malheur a répandu la consternation dans toute la ville. Il ne peut être attribué à l'imprudence; un hasard malheureux l'a seul causé.

—

Vendredi dernier, un manœuvre de maçon, chargé d'un bac de mortier, montait à une échelle appuyée contre la façade d'une maison de la Grand'Place, à Tournai, lorsque parvenu à une certaine hauteur il laissa tomber le bac dont il était chargé, perdit l'équilibre et parvint à se raccrocher à l'échelle. Soutenu par une seule main, l'enfant sentit bientôt son bras s'engourdir, et force lui fut de lâcher prise et de se laisser tomber sur le pavé, où il se contusionna assez gravement. L'enfant n'a pas quitté le lit depuis l'accident.

—

Un jeune homme travaillant à la démolition de la grille, devant l'Eglise de la Chapelle, en cette ville, a été grièvement blessé, et on a du le transporter à l'hôpital, une plinthe de la grille s'était soudainement détachée.

Nous apprenons que le 18 de ce mois, l'incendie a dévoré la presque totalité du vaste hôtel de ville de New-York.

Il parait que cette année est une annnée d'incendies, chaque pays a payé son tribut à ce desolant fléau.

On nous apprend qu'il y a quelques jours, que le bourreau de Bruges est venu en cette ville, pour y visiter l'instrument de la peine de mort.

Cette visite nous donne des prévisions qu'il faut espérer ne pas voir s'accomplir.

On sait qu'après la mort du bourreau de la capitale, il ne fut pas remplacé.

Il en fut de même à Mons.

Cela parait de bonne augure pour l'avenir.

Cependant, comme il en reste encore, attendons sans préjuger, et dans quelques jours nous verrons.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

France. Le fracas impérial y poursuit son chemin, et c'est dans sa capitale, où M. Bonaparte a déclaré qu'il basait sa politique sur les grands principes de 89, que la conférence des potentats de l'Europe vient, dans sa tendre sympathie pour les peuples et la liberté, de décider de la liberté des principautés danubiennes.

C'est touchant!

Angleterre. Le ministère conservateur qui a remplacé le cabinet libéral de Lord Palmerston, semble mieux comprendre son rôle, aussi il doit pour tenir le pouvoir se montrer plus libéral que les libéraux.

On lui doit, chose remarquable, l'admission des juifs à la chambre des communes.

Russie. L'Empereur y prépare l'avènement d'une petite bourgeoisie, on sait ce qu'elle vaut, mais ce pauvre peuple doit peut-être encore passer par ce trou.

Nous demandons quelle position fera l'Empereur aux cadets des grandes familles, bien que nous nous inquiétons fort peu d'eux, nous croyons qu'il faudra leur donner une part dans ce remaniement social.

Italie. Où tous les gouvernements sont enracinés cléricaux, le brigandage y est à l'ordre du jour.

L'amour évangélique des maîtres fait sans doute effet sur l'amour des peuples.

Piémont. Le journal : *L'Italia del popolo* annonce qu'elle a subi 38 saisies dans le courant du premier semestre de cette année.

On sait que le gouvernement Sarde est très-libéral, et qu'il comprend à la Bonaparte, ou à peu près, la liberté de la presse.

Modène. Le duc règnant vient d'abolir, conformément à l'Evangile toutes les lois sur la mendicité et de déclarer libre la profession de mendiant.

Les journaux libéraux trouvent fort mauvais que le pauvre demande la charité, et fort bon que les bourgeois la prennent fort à l'aise; c'est à cette fin qu'ils ont abolis la loi sur l'usure en Piémont, il y a un an.

Au peuple de la Lombardie, l'Autriche fait des grimaces de tendresse libérale, que le peuple a de bonnes raisons pour ne pas écouter.

L'Espagne vient de revoir au pouvoir le maréchal O' Donnell, ce grand sauveur de liberté du sabre. Il vivra ce que vivent les arlequins doctrinaires.

Chine. Le gouvernement vient de conclure quatre traités de paix avec l'Amérique, la Russie l'Angleterre et la France; à peine cette nouvelle est-elle parvenue en Europe que déjà l'on apprend que les chinois, reprenant l'offensive à Canton, ont tués quelques-uns de leur nouveaux amis les alliés.

On voit par cela ce que fait de mal cet antagonisme religieux, véritable tour de Babel, qui se fait rudement sentir, en Turquie, en Grèce, en Chine et surtout dans l'Inde anglaise.

N'est-il pas temps de les abolir toutes?

Petite correspondance.

Nous prions notre ami A. H. à Londres, de bien vouloir répondre à la lettre de Exs. de Bruxelles.

TYP. DE A. FISCHLIN, RUE DES PIERRES, 43.

C'est par un vain amour propre tout militaire, que le gouvernement s'obstine, en dépit des conseils, de la prudence et de la raison, à ne point vouloir que les militaires sortent sans armes pour faire leurs promenades de cabarets.

La longue expérience de l'inutilité des armes hors du service, un passé qui laisse de nombreuses victimes, le danger permanent, rien ne peut lui ouvrir les yeux.

Dans tout ceci, il y a certainement une autre idée qui domine nos gouvernements, *il faut que l'homme armé* ai constamment le prestige *de la force et de la supériorité sur l'homme civil, qu'on lui conserve le droit de la force dont les gouvernements de nos jours ne peuvent se passer sous peine de mort.*

Nous avons la certitude que c'est bien là, l'explication vraie des motifs pour lesquels le gouvernement fait la sourde oreille, quand on lui demande de ne point permettre aux soldats de porter l'arme hors de service.

Les choses iront si loin qu'il nous faudra avoir recours au moyen suivant, que nous extrayons de la *Gazette de Mons :*

» Si l'autorité refuse de faire droit à ces nouvelles déclarations, nous demanderons qu'on laisse aux bourgeois la faculté de porter, eux aussi, des armes pour se protéger contre les façons tapageuses de nos soldats. »

Quand un journal aussi modéré tient ce langage, on ne peut douter de la gravité des faits que commettent les défenseurs de l'ordre.

Nous croyons l'institution des armées permates, le plus grand fléau de notre époque et même un danger constant pour la liberté des peuples.

Aussi, n'hésitons pas à le dire, nous voulons l'abolition complète de toute armée permanente.

Les armées furent toujours les pivots de tous les tyrans; pour le prouver nous ne rappellerons pas tout ce que l'histoire nous offre de triomphes de la force brutale des armées sur la justice et la raison. Contentons-nous de citer le 18 brumaire et le 2 décembre dont les crimes et les atrocités sont encore présents à notre mémoire.

L'armée et la *liberté* sont deux principes tellement incompatibles que l'un ne saurait exister en même temps que l'autre; or, de deux choses l'une, qui veut le maintien des armées permanentes ne peut vouloir de la liberté, et celui qui veut la liberté des peuples ne peut vouloir de l'armée.

Telle est notre conclusion logique et forcée.

Pour édifier nos lecteurs, nous laissons la parole à l'*Echo des Flandres*, ainsi qu'à une correspondance de Gand :

— On lit dans l'*Echo des Flandres*, de Gand:

« Depuis quelque temps, les soldats du régiment du génie, en garnison à Gand, sont devenus réellement indisciplinables. Tous les jours, nous avons à constater de nouveaux actes de brutalité, commis par des militaires, soit sur des bourgeois inoffensifs, soit sur les habitants des estaminets où ses tapageurs ont la louable habitude de s'enivrer comme des brutes.

« Hier encore, deux faits isolés, mais qui prouvent une certaine connivence entre leurs auteurs, ont mis en émoi la rue de la Grange et la rue des Chanoines en cette ville.

» Après avoir bu une énorme quantité de liqueurs fortes, dans un cabaret du Kattenberg, les militaires dont nous parlons, ont refusé de payer leur écot et sur les observations du maître du cabaret, ils ont mis le sabre au clair et ont brisé tout ce qui se trouvait à leur portée.

» La police de la 5e section est intervenue et a dû employer les armes pour avoir raison des furieux qui se ruaient sur quiconque les approchait. La bataille a été terrible; plusieurs personnes ont été blessées, entre autre un soldat du 12e de ligne qui a reçu un coup de sabre à la joue.

» La police s'est parfaitement bien conduite en cette circonstance; les agents P. Bontinck et H. Decok se sont surtout distingués. Plusieurs arrestations ont été opérées.

» Pendant que cette affaire mettait en émoi les habitants du Kattenberg et des rues voisines, des scènes analogues se passaient dans la rue du Mont-au-Chaume et de la Grange.

» Différents cabarets ont été complètement pillés et ont eu leurs vitres cassées par des soldats ivres. »

— On écrit de Gand :

« Quelques soldats ont essayé hier de renouveler les scènes de désordres de la veille. Une bande d'environ cent mineurs a traversé la rue de la Grange en poussant des cris. La police a fait aussitôt occuper les issues de cette ruelle et des ruelles environnantes; et le passage en a été interdit aux militaires pendant toute la soirée. »

— « Des faits extrêmement regrettables, dit de son côté le *Journal de Gand*, se sont passés mardi soir sur divers points de la ville de Gand. Quelques soldats du régiment du génie ont livré bataille dans la rue des Chanoines. Des coups de sabre ont été distribués en masse; plusieurs personnes ont été blessées, entre autres un soldat du 12e de ligne qui a reçu un coup de sabre à la joue.

» Apres ce premier exploit, d'autres désordres ont eu lieu à la plaine St.-Pierre. Un groupe de six mineurs se mit à la poursuite des agents H. De Cock et P. J. Bontinck, qui emmenaient un prisonnier. Plusieurs coups de sabre ont été échangés; les capotes des agents étaient zébrées de déchirures, force est restée à la loi. Deux caporaux et un simple soldat ont été arrêtés.

» Une autre troupe de soldats de la même arme a fait invasion dans les maisons de tolérance et autres de la rue de la Grange, la rue des Couturières et celle de la Corne. Les sabres ont été également mis au clair et bon nombre de carreaux de vitres on été brisés. On a fait également plusieurs arrestations. »

Le lendemain on lisait dans le même journal :

» Les scènes de désordre que nous signalions hier, se renouvelaient en plein jour, au moment où nous mettions sous presse. De nombreuses bandes de soldats du génie parcouraient, en vociférant et le sabre au clair, les ruelles de la Grange et de la Tortue. Ils sont entrés dans quelques estaminets et y ont fait quelques dégats. Plusieurs arrestations ont été encore opérées.

» On craint pour dimanche jour de solde, le renouvellement de ces actes de brutalité. Nous espérons qu'on prendra les mesures nécessaires pour mettre un terme à ces scènes déplorables. On nous rapporte qu'un jeune homme a été blessé à la figure d'un coup de sabre.

» Si nous ne faisons pas de commentaires sur ces faits éminemment regrettables, c'est qu'ils parlent avec une éloquence assez significative. »

Erreurs et Malveillance.

Mille reproches de contradictions sont adressés aux hommes qui défendent la cause du peuple, c'est-à-dire, *la liberté la plus complète, la plus absolue en tout et pour tous.*

Les uns sont les tristes résultats de l'ignorance et de l'erreur dans laquelle sont restés tant d'hommes pour tout ce qui regarde les affaires publiques, qui sont les affaires de tous.

Les autres nous arrivent des hommes malveillants, qui se plaisent à confondre notre unique but, qui tend par tous nos efforts à briser tous les entraves, de quelques natures qu'ils soient, lorsqu'ils s'opposent à notre marche vers la liberté.

On nous reproche souvent la défaite des hommes de 1848, tandis qu'il existe tout un précipice entre eux et nous; ces hommes voulaient du gouvernement fort; pour nous, qui ne voulons du gouvernement, de l'autorité, à aucun prix, il nous est fort indifférent que l'on nomme le pouvoir : royauté ou république; au fond, l'un vaut l'autre, et nous ne voulons ni l'un, ni l'autre.

1848 ne fut rien, et ne pouvait rien être comme résultat immédiat, mais il fut, il est encore un immense levier du génie révolutionnaire par la discussion, par la parole et la presse, à ce titre, il est un fait qui produira dans un moment donné tous les fruits de la propagande sortie de la crise du 24 février.

A cette époque tous les petits maîtres d'écoles sont montés en chaire, où ils ont développés et prônés leurs théories sociales, Cabet, Pierre Leroux, Considérant, Louis Blauce, et tant d'autres, après d'inutiles efforts de mise en pratique, ont prouvés tous leur impuissance de réorganisation, ils croyaient avec les rouages d'une machine pourrie, pouvoir faire marcher la société future. Ses faiseurs miopes n'ont point compris qu'il fallait poursuivre la destruction de tous les engrainages de la vieille société.

Le capital se trouvait devant eux, et au lieu de lui dire : Retirez-vous, votre règne est passé, ils le prirent par la main et lui dirent d'une voix doucereuse : Les ouvriers sont vos frères et de part la fraternité, associez-vous avec le travail.

Telle fut la tentative sotte et ridicule de ces roitelets de la république! O! niais, nous ne sommes point dupes de vos comédies!

Comme on le voit, nous sommes loin des hommes dont on nous parle souvent, comme si notre pensée, notre but était le même.

Nous croyons, nous, que nous ne pouvons arriver à quelque chose de bon que par la liberté, et qu'il n'est donné à personne de connaître la volonté de la révolution future, qu'au peuple seul dans la plénitude de son pouvoir, il appartiendra de manifester sa volonté qu'il ne peut produire encore, tant que les entraves à son libre arbitre n'auront pas été réduits en poudre.

Arrière donc, organisateurs de la révolution, arrière ces prophètes aux petits pieds, qui pour le moment où nous aurons brisés les chaînes du présent, nous en montrent déjà des nouvelles!

Un homme, athlète en logique, d'une raison puissante et concise, qui fait la terreur de tout ce qui tient aux odieux privilèges du présent, a compris le devoir révolutionnaire comme nous. Cet homme, c'est Proudhon, dont la plume a impitoyablement terrassé tous les prétendus régénérateurs de la société.

Qu'on ne nous parle donc plus, ni des endormeurs de 1848, ni des écorcheurs de juin même année, ni des ateliers nationaux, ni de Cabet en Icarie, ni des Phalanstères de Fourrier, ni même de Ledru-Rollin, des rouges, des bleus et des roses, nous ne connaissons ni les hommes, ni les couleurs. Nous n'avons qu'un principe, la *Liberté*. Mais cette liberté doit être entière, complète, impitoyable, écrasant tout ce qui veut lui barrer le passage; elle ne veut pas plus de l'autorité d'un garde champêtre que de l'autorité d'un roi; elle ne connaît ni douane, ni frontière, sa patrie est l'univers tout entier.

Donc, chez nous, point de solidarité avec les faiseurs de la société qui doit sortir du prochain

mouvement des peuples, et nous déclarons considérer comme fourbe au fou, celui qui essaie de stipuler une réorganisation quelconque pour l'avenir.

Tout homme qui veut sincèrement la délivrance des peuples, peut, sans s'engager dans aucunes des théories usées sur le socialisme, nous tendre la main et marcher en avant.

Maintenant, que nous avons dit et démontré, ne rien avoir à soutenir ni à défendre des idées émises jusqu'ici, que nous avons refoulés tous ces épouvantails à l'aide desquels on fait un appel constant à la crainte et à la peur des hommes faibles, nous disons :

Si vous persistez dans vos reproches, votre erreur devient la plus insigne stupidité, et vous, hommes perfides et malveillants, vous resterez ce que vous êtes, mais l'homme qui veut, qui cherche la vérité, nous aura compris, vous jugera, et pourra suivre notre principe, la liberté!

L'intolérance.

Un acte inouï d'intolérance de la part des prêtres romains s'est passé il y a quelque temps à Bologne dans les états du pape, un jeune enfant juif, a été enlévé de force par le clergé, sous prétexte qu'une servante des parents l'avait secrètement baptisé.

Voilà de quelle manière nos prêtres, grands défenseurs de la famille, respecte les parents, la famille et la liberté.

Malgré toute la violence et l'indignation que ce fait rencontre, le clergé romain devait le surpasser par un autre dont l'atrocité dépasse toutes les limites de l'imagination et d'inhumanité en matière d'intolérance.

A Genève, une Israélite, fille d'un commerçant d'Alexandrie, mit au jour deux enfants jumeaux, la nourrice d'un de ces enfants, femme très bigotte, pour mettre sa conscience à l'aise crut devoir consulter le curé, qui lui conseilla de laisser mourir cet enfant de faim, mais de le baptiser au dernier moment.

D'heureuses circonstances empêchèrent que cet imfâme projet, ce lâche assassinat fut commit, et les deux bêtes féroces du préjugé sont traduites devant la justice.

Il fallait disait le prêtre : que ce petit être innocent échappa aux griffes de satan.

Saurait-on s'élever avec trop de force contre une idée aussi montrueuse? et quand on pense que tous les jours encore on place nos enfants entre les mains de ces hommes et qu'on leur confie leur éducation; que surtout à la campagne où ils ont tant d'influence sur nos pauvres campagnards, et qu'il leur implante, au nom d'une prétendue religion d'amour et de paix les sentiments les plus ignobles et les plus révoltants; ne sommes-nous pas en droit de nous demander, combien de crimes de cette nature n'ont pas été commis dans l'ombre, et restés impunis?

Qui n'est pas avec nous est contre nous, tel est l'odieux principe généralement admis par nos prêtres et l'on voit ce qui leur coûte pour arriver à leurs fins.

Partout c'est un ennemi implacable, le fer, le poison sont ses armes habituelles, mais *laisser mourir un enfant de faim!....* réellement les expressions nous manquent pour dire tout ce que nous éprouvons de dégout et d'horreur en face d'un crime aussi épouvantable.

Aussi voulons-nous saisir toutes les occasions que nous rencontrerons pour démontrer combien sont lâches et vils, ces hommes qui exploitent, par les préjugés et l'ignorance, combien ils sont peu digne de la confiance dangereuse qu'on a la stupidité de leur accorder.

Si cette engeance de tous les crimes est encore debout, ce n'est pas à nous qu'on en fera le reproche; aussi nous croyons de notre devoir de travailler sans relâche à la destruction, à l'anéantissement de tout ce qui est entrave à la liberté.

L'intolérance, c'est l'oppression, l'abrutissement, un crime contre la pensée, et encore tout cet honteux cortège ne pouvait suffire au prêtre, pour être satisfait il fallait l'assassinat prémédité.

Voilà ce que nous vouons au mépris, à la haine, à l'exécration de tous les hommes!

Un peu de modestie.

Le *National* ne pouvait mieux se donnner un brevet de patriotisme, qu'en reproduisant dans ses colonnes un article du *Sancho*, où il est dit qu'il n'y a plus à Bruxelles que le *National* et le *Sancho* qui tiennent haut et ferme le drapeau de la patrie et de la liberté, c'est bien en d'autres termes ce qui y est dit.

Pour ce qui concerne la patrie, nous leur abandonnons volontiers ce sentiment qui ne dépasse pas nos frontières; notre patriotisme à nous ne connaît point de limites, et n'a pas le besoin de faire l'apologie des rois.

Mais pour ce qui concerne la liberté, halte là, quoi c'est vous deux seuls qui en porte le drapeau.

Mais qui donc êtes-vous? Connaissez-vous bien le terrain sur lequel vous êtes placés?

Nous doutons réellement de vos connaissances *libertaire*, sur ce qui se passe dans la classe la plus saine de notre ville, la classe ouvrière.

Croyez-vous, par hasard, que vous êtes ces organes, ou mieux que cela, comme bien d'autres de votre bord, qu'elle n'existe pas encore assez pour la compter pour quelque chose?

Chez nous point de *brimborions*, point de drapeau, point de rois, point de question d'hommes, ce qui est la même chose.

Nous n'avons qu'un principe, la *liberté*, non de cette liberté qui élève un piédestal aux *Bonface*, mais de cette liberté sans barrière, et qui ne veut point qu'un homme arrivant au monde ne puisse, à défaut de vêtements et de pain, entrer à l'école, et par défaut de matière première, manquer de travail manuel et et intellectuel, or, de cette liberté qui brise toutes les entraves que lui oppose aujourd'hui la propriété et le capital.

Voilà donc peut-être *illitérairement*, mais très-nettement la liberté, comme nous l'entendons, nous doutons fort qu'elle soit du goût du *National*, mais puisqu'il croit, lui et le *Sancho*, tenir seul la liberté dans nos murs, il était de notre devoir de relever cet oubli et de lui dire que nous ne sommes pas réduits à sa manière de professer la liberté, et qu'avant de se vanter aussi pompeusement d'en être le symbole, il ne devrait pas oublier aussi volontairement qu'il y a derrière lui l'immense majorité du travail qui ne sait que faire de son étroite et mesquine liberté.

Nous verrons si le *National* aura le courage de nous répondre et de nous expliquer autrement que par les paroles du *Sancho*, la façon dont il entend la liberté, non-seulement la liberté de la presse, car pour vouloir la liberté pour tous, il faut commencer par la liberté de vivre!

C'est sur ce terrain que nous l'attendons avec impatience.

Les crimes impunis.

Nous extrayons le passage suivant de la circulaire que le gouverneur du Brabant vient d'adresser aux autorités communales de la province :

« La loi du 17 mars 1856 sur la falsification des substances alimentaires donne à l'autorité les moyens de réprimer cet acte coupable.

» Cependant cette falsification *continue*, et elle se pratique même *presque au grand jour* pour certaines denrées. Ainsi, la *chicorée* qui entre pour une si large part dans la consommation, SURTOUT CHEZ LES FAMILLES PAUVRES, *subit les altérations les plus graves!*

» On emploie pour sa fabrication *l'ocre, la brique, les glands, le bois pourri, le sable;* et bien que ces opérations frauduleuses soient *généralement connues, elles restent impunies par suite de l'*INERTIE DE L'AUTORITÉ chargée de les signaler.

» De telles infractions à la loi NE SAURAIENT ÊTRE TOLÉRÉES PLUS LONGTEMPS !!!

« *De telles infractions à la la loi ne sauraient être tolérées plus longtemps.* » Nous répétons cette phrase, car elle est sublime de naïveté!

Ainsi, on nous vole, on nous empoisonne, on nous vend pour nourriture « *de l'ocre, della brique, du bois pourri et des glands,* » (jusqu'à lors ce dernier ingrédien était exclusivement réservé aux cochons, mais.... ô progrès de *l'industrie* bourgeoise) et ces « *opérations* (nous dirions ce brigandage, nous) *sont généralement connus, elles se font presque au grand jour,* » et malgré cela, « *elles restent impunies.* »

Et pourquoi, s'il vous plaît?

» PAR SUITE DE L'INERTIE DE L'AUTORITÉ. »

Est-ce assez monstrueux, assez inique!!!

Ah! s'il s'agissait de punir un pauvre diable, qui, pressé par le besoin, aurait dérobé quelques misérables légumes. Oh ! alors, point d'*inertie*, mais la plus active vigilance, car celui qui dérobe, parce qu'il a faim, ne peut-être qu'un *sans le sou, un homme de rien*, et dans ce cas, la loi ne saurait être trop rigoureuse, l'autorité trop sévère.

Mais qu'un *honorable industriel* vole et empoisonne ses concitoyens, en leur vendant, sous le nom *substance nutritive, d'horribles et morbifiques drogues*, c'est autre chose. Devant un crime aussi infame, la *loi reste muette, l'autorité est sourde et aveugle*; car dans ce cas le coupable ne peut-être qu'un *homme établi*, il appartient à la classe *aisée* de la société, il est patenté, électeur, etc., et ça ne peut-être pour d'aussi *honnêtes* gens qu'ont été inventé les tribunaux; et puis, les victimes de ses criminelles actions, ne sont en général que des prolétaires, des misérables, des pauvres enfin. (C'est la circulaire du gouverneur qui le dit).

Et de ces gens-là, il y en aura toujours assez!!!

Mais alors, diront quelques esprits timorés, que devient ce principe sacro-saint, qui est la base de notre droit public? « *Tous les hommes sont égaux devant la loi.* »

Et, mon Dieu, il reste ce qu'il est, et ce qu'il a toujours été, une lettre morte sur du papier vermoulu.

Car, bonnes gens que vous êtes, ce ne sont pas les hommes, mais les ÉCUS DE CENT SOUS qui sont égaux devant la loi!

Quand on prend... des précautions, on n'en saurait trop prendre, surtout quand on en a le trac!

Voici un fait, entre mille autres, qui prouve le degré de confiance qu'à, *la grande majesté,* dans ses bien heureux sujets :

« Les journaux de Bretagne parlent de la *mésaventure assez amusante* arrivée au correspondant du *Morning-Post* à Auray, où *sa ressemblance* avec un individu *suspect* de *mauvais desseins contre l'Empereur,* l'a fait séquestrer pendant vingt-quatre heures. »

Gageons que ce correspondant du *Morning-Post,* avait le malheur de ressembler à un honnête homme, à un homme de cœur! et par le temps qui court, c'est chose parfois très-dangereuse, qu'une telle ressemblance, surtout *dans certain pays!*

Nos *grands journaux* ont l'impudence d'appeler cette arrestation, une « *amusante mésaventure* » les cuistres, les misérables.

Que dire, après cela, de cet enthousiasme, « *libre et spontané,* » des populations, sur le passage de *Monsieur et Madame l'Empereur,* enthousiasme, que durant 15 jours, tous les *béotiens* de la presse patentée nous ont *bredouillé* sur toutes les gammes.

Ça n'est certes pas malin à comprendre; le moyen, en effet, de ne pas paraître satisfait sous un pareil régime et quand le plus petit motif de suspicion peut entraîner les plus terribles conséquences!

Hélas! en voyant l'effrayante épuration, qui, au préalable, avait été faite dans chacune des localités que devait traverser le *lugubre cortège,* les bons paysans bretons ont dû se rappeler ces vers de Béranger :

« *Craignons sa haine et disons qu'en bon père,*
« *A ses enfants il a sourit.* »

Le travail est quelque chose ou rien.

On trouve dans l'*Impartial* de Bruges, que M. Rey aîné, possédant une fabrique dans les environs de cette ville, fabrique où doit se trouver un atelier d'apprentissage, duquel établissement M. Rey va envoyer cent ouvriers à la fête de l'instruction moyenne qui doit avoir lieu le 25 courant à Bruxelles, qu'ils auront des blouses, pantalons et casquettes neuves et uniformes, puis le journal ajoute :

Les ouvriers comprendront le rôle utile qu'ils jouent dans notre société.

Ce passage est excellent dans la bouche du journal liberal doctrinaire. Ah! vraiment, vous croyez que l'ouvriers est quelque chose dans notre société? c'est là certainement un aveu bien incomplet, mais dont, en passant, nous prenons acte.

Nous disons nous : Le travail est tout où il n'est rien, de deux choses l'une; s'il est quelque chose comme vous le dites, il est tout, où nous aimons mieux que vous le considériez comme rien.

Il n'y a pas à sortir de ce dilème.

Nous reviendrons sur ce sujet important.

Progrès dans la Typographie.

Toute invention nouvelle est utile à la révolution. C'est à ce titre que nous apprenons avec plaisir, qu'un nouveau mode de case, pour la composition vient d'être inventé à Paris, et que bientôt une grande imprimerie de cette capitale, la mettra en pratique, ce qui amènera nécessairement le chômage d'une bonne partie des ouvriers compositeurs.

C'est un progrès réel que d'abréger les peines que l'homme doit se donner au travail, mais comme le bénéfice de toute invention économique revient au capitaliste et à l'inventeur, les ouvriers qui se trouveront sur le pavé, auront le temps de se demander s'il n'est pas temps de reformer un ordre de choses qui les exposent tous les jours à se trouver sans gite et sans pain.

Il ne *s'agira plus du maintien des prix,* voir même *d'augmentation,* et de se dire *que les autres tâchent d'en faire autant.* On se rappellera peut-être alors des malheureux tisserants des Flandres, et de l'époque où l'on riait de la solidarité des peuples, en disant : *Nous faisons notre affaire sans nous occuper du reste.*

Loin de nous la pensée de nous réjouir du mal d'autrui, mais il entre fatalement dans l'ordre de la société actuelle, par la marche incessante du progrès, de faire sentir, tantôt à droite tantôt à gauche les oscillations d'un corps social mal organisé, et c'est alors que l'on ressent le besoin de ne faire qu'un.

Ne traiter ses intérêts que par corporation, c'est par trop oublier que la cause des travailleurs est commune et tomber dans les pièges que nos maitres nous tendent, d'après la maxime de Machiavel : *Il faut diviser pour régner.*

La comète.

Chose étrange, extraordinaire, la science infuse de nos astrologues, se trouve cette fois en défaut, ils n'ont point prévu, annoncé, terrible chose, la comète, car une comète est toujours terrible, surtout avant son apparition; on fait commentaires sur commentaires, il peut en résulter quoi? et comme on ne le dit pas pour la première fois, des catastrophes épouvantables, que sai-je, la fin du monde!... et sur ce thême très-élastique nos savants de villages et nos citadins de crier par-dessus les toits, sur mille tons plus ou moins lamentables toutes les prévisions désastreuses qu'il est possible d'inventer.

Mais si l'on croyait que tout se résume à des commérages, l'on se tromperait fort, le cerveau ramolit de nos bigottes pense à chose plus sérieuse, il faut sauver son âme, entendez - vous, ici bref de plaisanteries, on songe au testament, aux messes et aux neuvaines.

Pour ce qui est des testaments nos chers petits neveux et nièces, ces tendres enfants pour qui l'on donnerait sa vie n'auront besoin de rien puisqu'ils filerons avec nous, que faire? Laissons nos biens à l'église, mais dit-on que l'église doit finir avec nous! Oh! non, cela n'est pas possible, Dieu ne voudra pas renverser sa maison; s'il le fait, c'est une bêtise, et dans ce cas, il sera toujours assez malin pour tenir compte de la bonne intention.

Là-dessus nos bons pasteurs, bons et désintéressés comme au temps où Jésus chassait les trafiquants du temple, enregistrent les saints noms pour lesquels ils doivent incontinent demander des passeports à St-Pierre, le détenteur des clefs du céleste séjour de la béatitude.

Enfin, comme toujours, le prêtre prie gratis, et fait une renonciation générale de tous les testaments en faveur des hommes qui se trouvent dans les prisons et les dépôts de mendicité, la touchante fraternité qui les guide, n'a plus de bornes. Un nouveau St-Job, mange gras le vendredi à la table d'un archevêque; les prêtres surexcités par un élan de charité, vendent à l'encan, tous les objets d'orfévreries qui, jusqu'à ce jour ont ornés les murailles de nos églises, mieux vaut meubler le ventre.

Mais le bon Dieu, touché de tant de bonté et de mensuétude, désarmé de son courroux, envoie la comète au diable, qui a le grand soin d'en emporter même la queue, mais le tour est joué, et bien des gens n'y perdent pas leur latin—lorsque le rideau tombe!

Martyrologe du travail

Un déplorable accident est arrivée au palais d'été de la reine Christine, en construction à Sainte-Adresse (Seine-Inférieure).

On venait d'achever une partie de voûte destinée à supporter le perron qui sera placé au-devant du pavillon, Deux ouvriers charpentiers, les citoyens Lebas père et fils, étaient occupés à décinter cette voûte, Le travail ne fut pas exécuté sans doute avec toutes les précautions nécessaires, et l'enlèvement trop brusque des faux-cintres entraîna l'écroulement de la voûte; les deux malheureux ouvriers furent engloutis sous les décombres.

Les témoins de cet événement se sont empressés d'accourir au secours des victimes; mais déjà l'un des ouvriers, le père, ne donnait plus aucun signe de vie; le fils n'a reçu que quelques contusions sans gravité.

Le malheureux Lebas, qui exécutait les travaux de charpente en qualité de tâcheron, était âgé d'une cinquantaine d'années; son fils n'a que seize ans.

—

Un malheur est arrivé à la station de Charleroi. Le citoyen Pierron, employé au chemin de fer du Nord en qualité d'ouvrier coketier, a été atteint par une locomotive, tandis qu'il traversait la station. Ce malheureux est tombé sur les rails, devant les roues de la locomotive qui lui ont affreusement mutilé la jambe. Il a dû subir l'amputation.

—

Le 3, le citoyen D. De Vos, âgé de 55 ans, ouvrier à Moen, est tombé mort en descendant dans un puits pour travailler au souterrain du canal de Courtray à Bossut.

—

Un accident est arrivé chez MM. Tahon, meuniers à Charleroi. Un apprenti menuisier, E. Cinet, de Marchienne, a été saisi par une courroie qui lui a cassé le bras droit à plusieurs endroits et fracturé une jambe.

—

Un jeune garçon de 7 ans a eu le bras écrasé entre un engrenage, dans la fabrique de M. Delise-Scribe, rue de la Monnaie, à Gand. L'amputation devra être faite.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Partout à la surface, il existe un de ces silences presqu'incroyable dans l'état actuel des choses. Cependant l'air est étouffant à un tel point que l'on respire à peine, et pour peu que l'on sonde dans les replis sociaux, on découvrira qu'en effet ce calme n'est que tout superficiel.

En France, à côté d'un bonheur toujours croissant pour ceux qui appartiennent à la meute bonapartiste, bien que la peur soit l'ordre du jour constant; et pour dormir plus tranquille on vient d'expédier le plus grand nombre des détenus politiques de Belle-Isle en Corse et le reste est allé subir les douceurs du régime de la prison au Mont-Saint-Michel.

D'un autre côté les miracles les plus stupides se succèdent comme par enchantement, tandis que certains préfets défendent la vente des bibles protestantes.

Enfin, pour comble de liberté, l'*Indépendance* et le *Nord* viennent d'être encore arrêté à la poste.

En Angleterre l'orgueil britanique vient d'orner la couronne de la reine Victoria d'un nouveau fleuron, en y ajoutant le titre d'impératrice de l'Inde.

Il est bon d'y prendre note de l'esprit d'intolérance religieuse qui se fait jour dans ce pays, comme partout. Trois personnes y ont été condamné à l'amende pour avoir travaillé à la moisson le dimanche.

Italie. A Venise une démonstration anti-autrichienne et très-énergique a eu lieu au théâtre et a failli être cause de l'arrestation de la fameuse tragédienne Mme Ristori.

A Milan, l'uniforme autrichien y est tellement détesté, que l'archiduc Maximilien lui-même trouve prudent de ne se montrer qu'en habit bourgeois.

A Rome, le gouvernement papal est loin de se raffermir, malgré les bayonnettes étrangères, puisqu'on annonce que l'armée française va y être renforcée.

En Piémont, l'*Italia del Popolo* vient d'y cesser sa publication pour paraître à Londres, sous les auspices de Mazzini et de Kossuth, et cela grâce aux fruits du libéralisme.

En Prusse, nous trouvons encore une preuve d'intolérance, l'aumonier de la prison de Posen vient d'être condamné pour avoir fait brûler 2 bibles appartenant à deux prisonniers.

Amérique. Le *Dolphin,* bâtiment de guerre, vient de capturer un vaisseau négrier, qui avait à bord 327 esclaves, il en avait 470, qu'il avait emporté des côtes d'Afrique, mais ils étaient tellement entassés qu'en 40 jours plus de 140 de ces malheureux périrent en route.

Ceci prouve que cet honteux trafic se pratique encore sur une vaste échelle.

Belgique. On n'y trouve rien qui soit digne de fixer l'attention.

A voir les affiches monstres pour les fêtes de septembre; on pourrait s'y croire dans le pays de Cocagne, si la triste réalité de la situation ne nous frappait tous les jours.

Petite correspondance.

Reçu du citoyen D. V. de Verviers, une lettre et la somme de 16 fr. 50.

TYP. DE A. FISCHLIN, RUE DES PIERRES, 43.

QUATRIÈME ANNÉE. N° 15. BRUXELLES, 5 OCTOBRE 1858. PRIX DU N° : 10 CENTIMES.

LE PROLÉTAIRE

Abonnement :

Payable d'avance pour Bruxelles.

Un an . . . . 2 fr. 00
Six mois . . . 1 » 00
Trois mois . . . 0 » 50

LE JOURNAL
est expédié franco
Par la poste.

Plus de Privilège. Tout par le travail.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, chez Morvoet, rue de Christine, 13.

Les lettres et les paquets ne seront reçus qu'affranchis.

Pour la province :

Un an . . . 3 fr 00
Six mois. . . 1 » 50
Trois mois . . 0 » 80
Pour la Suisse et l'Angleterre, 5 francs par an.

MM. les abonnés de la province, peuvent en envoyer le montant en timbres postes.

AVIS.

Pour changement d'imprimerie.

Les lettres et les envois à l'adresse du journal *Le Prolétaire* doivent être expédiés franco, Rue de Christine, 13, chez Morvoet.

Nous prions nos amis qui ont des listes de souscriptions, relatives à la condamnation du journal LE PROLÉTAIRE, *de bien vouloir les faire parvenir à la nouvelle adresse ci-dessus.*

Bruxelles, 4 octobre 1858.

Depuis un mois, le public belge s'occupe de la *combinaison* qui met entre les mains d'une compagnie française, représentée par M. *Carton de Wiart*, les journaux suivants: *l'Observateur* le *Télégraphe*, *le Précurseur*, *l'Avenir*, *le Journal de la Belgique*, *Schelde et le Tockomts*.

Ces différentes feuilles sont placées sous la *haute* direction de M. *Esprit-Privat*, ancien rédacteur de la *Patrie*, de Paris.

Mais la *pensée dirigeante*, où peut-elle se trouver, se demanda ce bon public si naïf?

Sans être devin, on peut répondre que l'*Egérie* habite un cerveau *empirique* quelque part sur les bords de la Seine.

Une émotion, bien naturelle du reste, s'est emparée de la grande presse, *si honnête et surtout si désintéressée* (nous parlons de celle qui est à vendre), on comprend facilement l'effet que la nouvelle de l'affaire a pu produire: Le marchand est toujours épouvanté de l'apparition d'un nouveau concurrent venant s'établir dans son quartier.

Nos grands journaux *bien pensants*, ont donc entretenu leurs lecteurs de cette grave affaire, discuté à perte de vue sur les *principes* que vont défendre LES VENDUS.

Des polémiques très virulentes ont eu lieu et un sentiment de défiance très prononcé s'est fait jour dans les divers organes quotidiens.

Un seul, *le National*, se frotte les mains, et pourtant il a grand tort, car que va-t-il devenir, n'ayant plus à refaire le même article, publié par centaines de fois, pour prouver à son antagoniste *l'Observateur*, que les doctrines du jeune libéralisme sont infiniment supérieures à celles soutenues par les vieux libéraux.

Cet acte d'ingratitude ne peut s'expliquer que par les liens de parenté qui ont existé entre lui *et* le *Télégraphe* passé dans le camp français.

O! puissance du népotisme!

Malgré tout ce qui a été publié par la *bonne presse*, tout n'a pas été dit. L'affaire n'a pas été plaidée *au fond*, comme disent les procureurs.

Cette lacune doit être comblée.—La *mauvaise presse*, elle, qui n'a pas de ménagements à garder doit mettre aussi son petit *grain de sel*, comme on dit vulgairement.

Et d'abord, le côté moral de la chose.

N'est-ce pas, citoyen-lecteur, que c'est édifiant de voir *ces professeurs de morale, ces faiseurs d'opinion*, ces hommes qui ont la prétention *de remplir un sacerdoce*, enfin, n'être que des *trafiquants* d'argent, dont la conscience et la plume sont toujours au service du plus offrant et dernier enchérisseur?

Joli tableau, n'est-ce pas? où l'époque actuelle est si magnifiquement dépeinte, et au milieu duquel brille *la pièce de cent sous*, qui, frappé à l'éfigie de Bonaparte, du prince de Monaco, où de la république, n'en est pas moins bonne à trouver bonne chère et bons vins *aux écrivailleurs* de la presse bourgeoise, défenseurs du capital; car rien ne prouve mieux sa prépondérance que les marchés de cette espèce.

Lorsqu'on est millionnaire, ou ce qui est équivalant, quand on peut puiser à pleines mains dans les coffres-forts des soutiens de la famille, de la religion et de la propriété, tout est permis; on peut, comme ces messieurs d'Outre-Quiévrain, acheter des *fonds de boutiques* politiques, publier des journaux où l'on vante la *graandeur* des institutions qui font la *gloire et le bonheur* de la France, et l'on démontre aux belges qu'il leur reste encore bien du chemin à parcourir avant que leurs institutions n'aient atteint la *perfection* de celles *enviées* par tous les peuples *civilisés*.

Pour ces gens, l'hospitalité est pratiquée, les portes de la Belgique sont ouvertes,—ce sont *des défenseurs de l'ordre et de la propriété*.

Mais qu'un citoyen quelconque s'avise de publier la moindre brochure, vu que le plus petit article dans lequel se trouve quelques vérités soit seulement supposé être sorti de sa plume; ô! alors, comme l'inquisition de la police, les informations des parquets, et l'expulsion attend ce citoyen, s'il est étranger, ou la prison, s'il est né sur notre sol.

Pour notre compte, nous ne sommes nullement troublés de voir un certain nombre de journaux dans les mains des *empiriques*, qu'ils soient français ou chinois, peu nous importe. Nous combattrons le privilège sous toutes les formes qu'il lui plaît de revêtir; nous avons seulement voulu constater que cette *grande puissance* qui s'appelle la presse n'est qu'une prostituée se livrant sans honte ni vergogne à qui possède assez d'écus pour la payer.

Tous les *Esprits de Carton*, venus des rives de la Seine et de la Garonne, n'empêcheront point la révolution sociale d'accomplir son œuvre et de faire passer le niveau sur le vieux monde, régénéré par sa liberté.

Le Drapeau et le Prolétaire,

Simple explication.

Le *Drapeau*, qui cependant avait publié le discours du citoyen Brismée, continue à garder le silence, et sur la lettre du citoyen Kevels et sur les réflexions que nous lui avons adressées.

Pourquoi ? se demandera le lecteur, c'est pourtant du choc de la discussion que doit jaillir la vérité.

Sans doute, répondrons-nous, mais le *Drapeau* est aussi incapable de soutenir une discussion que de définir *ses principes*, préfère abandonner honteusement le terrain et s'avouer vaincu à l'avance, que d'engager une lutte de laquelle il n'aurait à retirer que les horions.

Quand aux vérités qui pourraient en jaillir, (vérités qui profiteraient indubitablement à tous) cela peut bien intéresser des *démagogues, des anarchistes, des révolutionnaires* de notre espèce enfin; mais le *Drapeau*, lui, est socialiste, comme le *National* est républicain; est-ce qu'il peuvent s'occuper de ces choses?

Il a des questions bien autrement importantes à traiter, ma foi.

Ne doit-il pas se mettre en quatre, afin d'arriver à la solution du problème si *éminemment révolutionnaire....* DES BALS PHILANTROPIQUES!!!!

Les organes sérieux ne te feront pas défaut, O RÉVOLUTION!!!

Nous recevons la déclaration suivante, au sujet de la communication, faite par le citoyen Félix Pyat, à la *commune révolutionnaire* de Londres, d'une lettre, à lui adessée de Bruxelles.

Lettre dans laquelle on annonçait la mort du *Prolétaire!!!*

Le soussigné, membre de la *commune révolutionnaire*, établie à Londres, déclare avoir été présent à la séance du 29 août, dans laquelle le citoyen Pyat a annoncé « *qu'il venait de recevoir une lettre d'un de ses amis de Bruxelles, qui lui annonçait que le* PROLÉTAIRE ÉTAIT MORT, » et finit par demander à la société si elle croyait *qu'il ne serait pas préférable de revenir sur une décision*

prise antérieurement; à savoir que les fonds qu'ils avaient reçus par souscription, pour venir en aide à la presse poursuivie, (*qui était la lettre à la presse et au parlement*) seraient envoyés aux journaux le *Prolétaire* et le *Drapeau*, condamnés tous deux pour le même sujet, c'est-à-dire pour avoir défendu l'acte du 14 janvier; l'assemblée, après discussion, a passé à l'ordre du jour et a maintenu sa première décision, que les fonds ne seraient pas détournés de leur destination et que l'envoi en serait fait sitôt que les sommes qui restent encore dues, seraient entièrement reçues.

Délivré au citoyen H... et l'autorise d'en faire l'usage qu'il jugera nécessaire, toutefois avec la discrétion que cette déclaration exige.

Fait à Londres le 14 septembre 1858.

(*Signé*) GIRARD FRÉGU,
membre de la *commune révolutionnaire*

A cette déclaration si claire, si précise, nous n'ajouterons, quant à présent du moins, qu'un seul mot.

Le citoyen *Félix Pyat* est-il disposé à nous faire connaître le nom de celui qui lui a écrit la lettre dont parle notre correspondant?

Nous attendons sa réponse, avant de continuer. (Prière au citoyen H...., notre correspondant habituel de Londres, de faire parvenir *immédiatement* au citoyen Pyat le présent numéro du *Prolétaire*.

De la Liberté.

Chacun révère la liberté, parce que tout homme en sent le germe en lui-même; aussi, est-ce en son nom qu'ont eu lieu tous les soulèvements qui se sont produits depuis les siècles les plus reculés.—Cependant, et quoique les peuples en aient toujours senti le besoin, ils n'ont pu réussir jusqu'à ce jour (pour des causes dont nous ne pouvons faire ici l'historique), à en connaître la véritable définition, et, conséquemment, à se délivrer de cette société, mêlée d'orgueil et de honte, d'opulence et de misère, de vices et de crimes, dans laquelle l'humanité végète depuis si longtemps, hélas!

Il n'y a point de liberté sans égalité; or, l'égalité, c'est la destruction de tous privilèges, la liberté ne peut donc admettre l'oppression, sous quelque forme qu'elle se présente; elle est basée sur la justice et la raison.

Seul, un individu a le droit de revendication contre une nation toute entière, et cette nation, *fût-elle de 40 millions d'hommes,* ne peut, sans forfaiture, lui imposer aucune contrainte, car la justice est toujours du côté de celui qui proteste au nom de la raison et du droit, *fut-il seul contre tous,* et aucunes puissances *ne peut* avoir le pouvoir de porter atteinte à sa dignité d'homme.

La liberté est un droit naturel, né en nous; y apporter la moindre entrave, c'est faire disparaître la justice; or, sans justice, point de liberté, sans liberté, la société n'existe que par la force arbitraire et tyranique qui porte dans son sein tous les fléaux qu'une mauvaise organisation doit indubitablement produire, tels que la haine, la misère, la dépravation, la discorde et la guerre.

Croire qu'un peuple abandonne volontairement sa liberté en faveur d'un seul, sans violence et sans trahison de la part de celui-ci est une absurdité. Mais en admettant qu'il en soit ainsi, nous déclarons nous, avec l'appui de la raison, et de la justice, qu'il n'a pas le droit de priver ses descendants, de la liberté, qui est émanente de chaque individu.

Comment! une nation pourrait, par un écart enchaîner et condamner les générations futures à la misère, à l'esclavage? mais si un homme qui se donne à un maître, il entraîne avec lui le mépris publique.

Quels sentiments devrait donc inspirer une nation qui accomplirait *volontairement,* une action pareille!!!

La liberté a-t-elle existé sur terre? peut-être à l'état sauvage! Mais, comme il est nécessaire à l'homme, pour son bien-être, de vivre en société, le seul problème qui reste à résoudre pour son bonheur, est la liberté sociale;

Nous avons la certitude que son règne est proche: quelques penseurs ont compris sa définition, et comme le temps a balayé les obstacles qui s'opposaient à son avènement, aucune puissance ne peut désormais l'arrêter dans sa marche; elle apparaîtra triomphante donnant la paix et l'élan du progrès à l'ordre social; et avec la justice et l'égalité, ses compagnons créeront pour tous, le vrai, l'universel bonheur !!!

Vénalité des journaux.

Le journalisme dans les pays où la presse peut encore respirer plus ou moins, semble devoir être le dernier refuge où la pensée puisse, à l'abri de tout esprit de boutique, se montrer immuable et sacrée.

Tel était notre croyance, mais nous avions comptés sans le mercantilisme libéral de nos *pères aux écus.*

L'Observateur, et sa sœur *le Journal de la Belgique* viennent d'être vendus corps et âme pour la somme de 250,000 francs. Le *Télégraphe* est également vendu, nous ne savons à quel prix. On parle également de l'*Echo de Bruxelles*, comme devant subir le même sort.

Voilà quatre journaux d'une teinte plus ou moins libérales, dont les propriétaires font un marché, comme si l'on vendait un cheval ou une vache.

Nous pensions naïvement qu'un journal n'était pas une marchandise, une chose vendable, que comme nos confections, on y tenait tant que l'on avait un sous, mais rien de cela n'est vrai, nos propriétaires de journaux, se placent sur la même ligne que les marchands d'orviètan, et vendent aux plus offrant l'organe d'un parti; les principes, les convictions, tout cela n'est que bagatelles, a-t-on le temps d'avoir de la conscience quand on fait ce qu'on apelle une bonne affaire?

Peut-on vilipender, ravaler d'une manière plus lâche et plus honteuse ce qui devrait être l'arche sainte de l'homme qui croit à la vérité de ce qu'il pense et écrit?

O! charlatans du capital, que ne pouvez-vous vendre votre âme au diable!.....

Pour être complet, après la vente des journaux de la capitale, nous devons mentioner celle du journal le *Précurseur* d'Anvers.

On prétend que tous ces journaux passent entre les mains du bonapartisme.

Si le fait est vrai, et s'accomplit, il ne nous effrayera pas bien grandement, car nous ne savons que trop bien quels sont les sentiments des belges à l'égard des douceurs du régime décembriste.

Ce que nous avons voulu constater, c'est à quel degré d'abaissement, la rapacité, la vénalité et la lâcheté des hommes sans pudeur, livrant ainsi aux ennemis de la liberté les moyens de la combattre, ont fait descendre la presse avec leur conscience, si tenté, qu'ils puissent en avoir encore.

Deux mots au journal : le Beffroi.

Dans le journal : le *Beffroi*, dont le citoyen Adolphe Bartels vient de publier le troisième numéro, se trouve les naïvetés suivantes, que nous croyons devoir reproduire à plus d'un titre :

» Le *Beffroi* veut le renversement du cabinet Rogier-Frère.

» Le *National* se défend d'en vouloir autant : il ne veut que *talonner* ces messieurs; nous l'engageons à n'employer pour ce faire que des éperons émoulus.

» Le *Drapeau* veut la république par la force sur les ruines de la constitution.

» Le *Prolétaire* veut mettre en haut tout ce qui était en bas et en bas tout ce qui était en haut. Pas plus malin que cela.

Comment le citoyen Bartels, l'un des anciens promoteurs de la république belge, en est encore à demander le renversement du cabinet Rogier-Frère?

N'y a-t-il pas de quoi pouffer de rire?

Sans entrer dans les détails de ce qu'il s'occupe pour le moment, contentons-nous de constater ce fait pour l'édification de nos frères et amis qui le connaissent comme nous.

Nous laissons ensuite au *National* le soin de s'expliquer, si cela lui convient, pour ce qui est de ses tatonnements, nous dirons son manque de franchise qu'on le retrouve dans toutes les positions équivoques et mal dessinées.

Quant au *Drapeau*, nous ne dirons pas comme le citoyen Bartels : Qu'il *veut la république par la force sur les débris de la constitution.*

A notre manière d'envisager la république future et possible seule, nous disons-nous : *Que nous ne comprenons ni ce qu'il est, ni ce qu'il veut.*

Pour ce qu'il dit du *Prolétaire,* nous répondrons :

Nous ne voulons ni mettre le bas en haut, ni le haut en bas.

Mais nous voulons, et nous devons vouloir *faire descendre ce qui est trop haut, et faire monter ce qui est trop bas,* de manière à nous trouver tous au même niveau, c'est-à-dire que nous voulons, socialement parlant, voir exister en fait ce qui n'est reconnu qu'en lettres mortes politiquement.

L'égalité pour tous les hommes!

La liberté sans entraves pour y arriver.

On nous adresse de Londres la pièce suivante, avec prière d'insertion.

Le comité central de l'Association internationale de Londres, aux membres de la Colonie Icarienne de Nauvoo, Etats-Unis.

Citoyens et frères!

Dans ce temps, où la vieille société marche à grands pas à sa dissolution, à la veille de cette grande révolution qui doit changer la société bourgeoise, en société ouvrière et communiste, tous les différends entre les

soldats de l'armée *prolétaire* doivent disparaître. — Il faut resserrer nos rangs.

Nous nous réjouissons donc de la résolution prise par les membres de la *République Icarienne de St-Louis*, de tendre la main à leurs camarades de *Nauvoo*, et nous demandons, frères, au nom de notre cause que vous acceptiez cette main qui vous est tendue fraternellement, et qu'un arrangement à l'amiable s'en suive.

Vous formez l'avant-garde de notre armée. C'est à vous alors de nous donner l'exemple de l'union et de la force, d'oublier les différends qui ont pu vous séparer, pendant quelque temps, mais qui n'ont pu refroidir votre ardeur pour la cause humanitaire.

Dans la révolution prochaine, il ne s'agira plus seulement, comme nous l'avons dit plus haut, de remplacer la royauté ou l'empire par la république.

Non, il s'agira, avant tout, de remplacer l'exploitation bourgeoise, par l'association universelle, par la *communauté*.

Eh bien, frères, montrez-nous que vous êtes à la hauteur de notre époque, que votre *communauté* peut être une vérité, bien qu'elle soit environnée d'une société ennemie et égoïste, montrez-nous que, vous aussi, vous savez oublier les rivalités personnelles, quand l'intérêt commun le demande.

Les exploiteurs se réjouissent de votre désunion; ils vous montrent aux exploités en disant : Comment espérez-vous rendre la société *communautaire*, si quelques communistes ne peuvent pas même vivre en harmonie? Vos idées sont des chimères, votre société est impossible.

Nous savons que ce sont de faux arguments, que la perte de quelques communautés isolées ne peut retarder notre progrès; mais il ne faut pas même laisser à nos ennemis cette petite satifaction de nous voir désunis.

Il ne faut pas même que par leurs phrases banales, ils puissent détacher de nos rangs quelques hommes faibles et incertains.

Désormais, plus de défaites : partout où la *communauté* plante son drapeau, il faut qu'il soit victorieux!

Nous n'avons pas la prétention de régler vos affaires intérieures; vous devez savoir mieux que nous ce qu'il convient de faire pour opérer une réconciliation complète entre les divers groupes qui partagent nos convictions.

Nous vous disons seulement : ne tardez pas à resserrer vos rangs, à rétablir une phalange communiste, à laquelle se joindront tous nos frères des *Etats-Unis*.

Frères, nous avons fait notre devoir, en vous demandant, au nom de notre cause commune, d'accepter l'offre de nos frères de St-Louis.

C'est à vous maintenant de faire le vôtre!

Pour le comité central de l'Association internationale,

Le secrétaire correspondant :

ZÉNO.

Simple question à l'adresse des hommes de bon sens.

Quelle différence y a-t-il entre le despote qui, dans le but unique de satisfaire son orgueil fait fabriquer d'inombrables et horribles instruments de guerre, destinés à porter la désolation et la mort dans les cités.

Et le patriote généreux qui, mû par un ardent amour de l'humanité, *prépare*, dans l'*ombre* et la *solitude*, les moyens de purger la terre du règne odieux de la tyranie et de rendre sa patrie à la liberté?

La circulaire suivante a été adressée aux douanes napolitaines pour empêcher l'introduction de bombes fulminantes :

« A M. le directeur de la douane de...

« Le gouvernement du Roi à reçu l'avis qu'on a fabriqué, en Angleterre, de petites grenades fulminantes, ayant la forme de petits fruits et enfermés dans des boites comme des conserves.

« On est informé que déjà un certain nombre de ces grenades est parti pour Malte sur un navire à voiles, et a été adressé au réfugié F... qui doit les transporter dans le royaume des Deux-Siciles, au moyen de petites barques.

« Soyez assuré que les instruments homicides, sortis de l'officine révolutionnaire de Londres, sont destinés à accomplir de graves attentats contre l'ordre public.

« Je m'empresse de vous prévenir de toutes ces circonstances et vous prie de déployer la surveillance la plus sévère dans le service de la douane qui vous est confié, afin d'empêcher l'introduction de ces formidables instruments de mort préparés dans le mystère par un esprit infernal de subversion, au détriment de toute la société.

« Palerme, le 18 août 1858.

« Le contrôleur général, directeur,

« Marquis MORTILLORA. »

D'autre part, voici, d'après un correspondant napolitain, qui se croit bien informé, quelques-unes des conditions que la France et l'Angleterre mettent au rétablissement des relations diplomatiques avec la cour de *Naple:*

2° Le renvoi du cabinet actuel, et son remplacement par des ministres *sérieux*, par leurs *talents* et *leur dévouement au bien public*, offriraient tout à la fois des garanties au trône et au pays ;

3° *L'inauguration* d'un système HONNÊTE et régulier dans l'administration.

Ce qui, en d'autres termes, revient à dire, que le royaume des Deux-Siciles n'est gouverné que par des *fripons ou des imbécilles*.

Etonnez-vous après cela, que d'énergiques et *honnêtes* citoyens cherchent, par tous les moyens possible, à anéantir un pareil gouvernement!

Si encore il était le seul!!!

Mais... « *l'histoire des rois, c'est le martyrologe des peuples!* »

Suite du règne du sabre.

Dans notre dernier numéro, en flétrissant les excés de la soldatesque de Gand, nous pouvions croire que l'autorité aurait pris des mesures décisives afin que ses actes de brutalité militaire ne se renouvellassent point.

Il n'en fut rien, à Anvers, Bruxelles, Nieuport et Bruges, les mêmes spectacles de l'abus des armes se sont réproduits depuis, et cela en dépit des réclamations unanimes de la presse.

A Anvers. Le colonel du 3me chasseur ose même prétendre : *que se sont les soldats qui ont été attaqué dans un certain quartier de cette ville, habité par des gens sans aveu et sans moyens d'existence.*

Nous demandons à ce sujet, comment MM. les officiers et soldats, eux dont la profession est plutôt de détruire que de produire, viveraient, sans le travail de ces hommes de rien, de cette canaille, le peuple?

On voit souvent un cheval manger de l'avoine d'un autre qui l'a gagné, mais après cela le battre, puis l'insulter jusqu'à la bride, cela devient de la démence furieuse, qu'il est dangereux de pousser trop loin.

L'Impartial de Bruges nous apprend, enfin, que dans cette ville il est provisoirement interdit aux soldats de sortir armé hors le service.

L'autorité n'en démordera pas, il faut que le soldat ait le prestige du droit de la force.

Tel est son impitoyable logique.

Nouvelle intolérance.

Le fait suivant fait assez connaître l'esprit d'intolérance qui, partout, frappe la liberté, pour nous dispenser de tout commentaire.

Le 21 de ce mois, le tribunal de Vienne a condamné un homme à 15 jours de prison, parce que, en rencontrant une procession, il n'avait pas ôté son chapeau.

Dans le jugement il est dit textuellement qu'un acte de cette nature devrait être puni plus rigoureusement encore, s'il provenait non pas d'un catholique, comme dans le cas présent, mais d'un individu pratiquant un autre culte.

Influence des religions sur les mœurs,

Dans un récent procrès, jugé à Gratz (Allemagne) les débats ont révélé des faits, vraiment inouïs, et qui nous ont paru digne d'être livrés aux sérieuses méditations de nos lecteurs.

Ils y acquéreront une nouvelle preuve de la *salutaire influence* qu'exerce *toujours* sur la nature humaine *l'éducation religieuse*, car l'acusé pouvait, à bon droit, être cité comme un modèle de piété et de dévotion.

Qu'on en juge.

» Il (l'accusé) commence la matinée du 24 janvier » de cette année par *entendre la messe* à l'église des » Ursulines de Gratz, boit ensuite deux setiers de vin, » et s'en va chez lui faire *tranquillement* les préparatifs de son crime.

» A onze heures du matin, il s'en va prendre position près de la maison qu'il avait en vue, et la » bonne de la dame qui l'habitait seule étant sortie, il » sonne. La dame ouvre, et tombe presque aussitôt » frappée d'un coup de couteau de chasse, dont l'assassin renouvelle l'usage, tant que la victime donne » des signes de vie.

» La bonne étant quelques instants après rentrée » par la porte de la cuisine, il l'expedie de la même » maniere. *Alors il se repose de ses fatigues*, IL SE LAVE » SOIGNEUSEMENT LES MAINS.

» Puis il fait une perquisition dans les meubles, et » dépouille le cadavre de la dame etc...

» Il s'agissait de sortir sans être aperçu. Il attend » donc la nuit et passe *tranquillement* de trois à huit » heures auprès de ses victimes.

» Le président lui ayant demandé quel avait pu » être l'objet de sa prière l'orsqu'il entendit la messe » le jour de son crime, il répond qu'il demanda à Dieu » de *ne pas l'abandonner dans l'exécution de son projet!* De même *il passa en prières* la plus grande partie de l'après-midi qu'il se trouva auprès de ses victimes!

» *Il assista à leur enterrement pour leur rendre les* » *derniers honneurs.*

» *Il pria à diverses reprises sur leurs tombeaux*, et » plus tard, à Vienne, *il fit dire deux messes pour le* » *repos de leur âme!!*

» Du reste, *il avait coutume d'entendre* RÉGULIÈREMENT LA MESSE LES DIMANCHES ET LES FÊTES ET DE SE CONFESSER DE TEMPS EN TEMPS. »

Comme c'est édifiant! quelle suavité! et peut-on faire plus religieusement les choses, et surtout d'une façon plus *dévotieuse;*—un autre, un

assassin vulgaire, anti-religieux, aurait tué et volé, tout brutalement, sans s'inquiéter du reste, L'IMPIE!

Mais lui, le fervent chrétien, l'homme aux pratiques austères, ce qu'il veut, avant tout, c'est sauver les âmes de ses victimes; aussi, voyez comme *il prie sur leurs cadavres*, comme il leur *fait dire des messes*, il va même, tant sa ferveur est grande, jusqu'à demander au père *sempiternel « de ne pas l'abandonner dans l'exécution de ses projets »* qui sait, (*les decrèts de la divine providence sont si impénétrables*) quelque catin céleste, apparue pendant son sommeil, lui avait, peut-être, ordonné le sacrifice!!!

Oh! l'on a bien raison de se dire, les *préceptes religieux* sont le *palladium* de la morale et de la vertu dans le monde; – car, en effets, que serait devenus cet homme, si, au lieu de se révéler par de *saintes et austères* pratiques; son cœur se fût perverti au contact impur, de ces doctrines *sauvages et impies*, qui se répandait tous les jours avec une si *diabolique* profusion; on frémit rien que d'y penser!

O! RELIGION, mère de tous les crimes et de toutes les iniquités; manteau de toutes les infamies et de toutes les hontes; pépinières d'assassins et de brutes; quand donc, répudiant vos hideux dogmes, le monde se debarassera-t-il de votre ODIEUSE ET DÉGRADANTE TUTÈLE!!!

Un dernier mot, à l'adresse de ces carrés de papier imaculés d'encre, qu'on est convenu d'appeler *des grands journaux*.

Il y a quelques jours, en annonçant qu'un misérable venait d'assassiner sa mère et son beau-père, les dits journaux, français et belges, disait: les INFAMES, que cet homme, avait été poussé au crime, par « *l'influence des sociétés secrètes.* »

Aujourd'hui, voudraient-elles nous faire l'honneur de nous dire, ces *honnêtes* et *pudiques* feuilles? quelles influences ont poussés l'homme de Gratz, à commettre les forfaits, qui ont mérité la corde? Serait-ce *les sociétés secrètes* ou les *préceptes religieux?*—Tels que ceux-ci par exemple:

« Mon très-cher père, torturez sans pitié, tenaillez sans miséricorde, brûlez impitoyablement *même votre père, votre mère, vos frères et vos sœurs*, s'ils ne sont pas AVEUGLEMENT SOUMIS A L'ÉGLISE CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE ET ROMAINE, vous soudoierez, en outre, autant d'espions que vous pourrez payer, et vous *frapperez* ceux qu'ils vous désigneront, *innocents et coupables*, attendu qu'il vaut mieux FAIRE MOURIR UN INNOCENT que de *laisser vivre un coupable.* Vous *fermerez seulement les yeux sur le* DÉBORDEMENT DES NOBLES; mais, quand il s'agira du peuple, SOYEZ SANS PITIÉ. »

(*Escobar, théologie morale*).
(T. IV. LIV. XXXI).

Encore le clergé.

Tous les jours, la chronique des tribunaux nous offre de nouveaux crimes et de nouveaux scandales, dont les prêtres se rendent coupables, en voici encore un à ajouter à cette longue série de forfaits, qui révolte le cœur humain.

Oui, voilà bien les hommes qui enseignent la prétendue morale divine!

Voilà les défenseurs toujours, de l'ordre, de la famille, et l'on sait aussi combien ils protègent la propriété.

Les faits suivants parlent assez haut pour ne pas devoir faire de plus longs commentaires :

Condamnation d'un Prêtre aux travaux forcés à perpétuité.

Un arrêt de la cour d'assises du Haut-Rhin, en date du 2 septembre, a condamné par contumace, aux travaux forcés à perpétuité, M. l'abbé Blanck, supérieur du couvent de St-Marc, près de Gueberschwihr. On lit à ce sujet dans le numéro 2,140, jeudi 9 septembre 1856, du *Journal hebdomadaire de Colmar et du haut-Rhin*, désigné pour les publications légales, le jugement suivant, extrait des minutes du greffe de la cour d'assises du département du Haut-Rhin, séant à Colmar:

« Par arrêt de la cour d'assises du département du Haut-Rhin, en date du 2 septembre 1848;

« Le nommé Pierre Paul Blanck, âgé de 48 ans, né à Turckheim, arrondissement de Colmar, département du Haut-Rhin, demeurant à St-Marc, commune de Gueberschwihr, profession de supérieur du couvent de St-Marc.

« Déclaré coupable: 1. D'avoir, en 1856, au couvent de St-Marc, commis un attentat à la pudeur avec violence, avec les circonstances agravantes: 1. qu'il était ministre d'un culte; 2. qu'il était le supérieur du couvent où habitait la victime;

2. D'avoir, de 1853 à 1856, au couvent de St-Marc, commis un attentat à la pudeur avec violence, avec les circonstances aggravantes: 1. qu'il était ministre d'un culte: qu'il était le supérieur du couvent où habitait la victime;

3. D'avoir, il y a moins de dix ans, au couvent de St-Marc, commis le crime de viol, avec les circonstances aggravantes: 1. que la victime etait âgée de moins de quinze ans accomplis; 2. qu'il était ministre d'un culte; 3. qu'il était le supérieur du couvent où habitait la victime.

4. D'avoir, il y a moins de dix ans, au couvent de St-Marc, commis des attentats à la pudeur avec violence, avec les circonstances aggravantes: 1. que la victime était âgée de moins quinze ans accomplis; 2. qu'il était ministre d'un culte; 3. qu'il était le supérieur d'un couvent où habitait la victime;

A été condamné à la peine des travaux forcés à perpétuité et aux frais, par contumace.

En vertu des art. 331, 332, 333, 28 29 du Code pénal, 472 368 du Code d'instruction criminelle.

Pour extrait conforme delivré à la requête de M. le procureur-général impérial.

Le greffier de la cour d'assises,
BOLLEKER.

Vu par nous procureur-général impérial.
Pour le procureur-général,
VERAN, avocat-général. »

Le sabre à Liège.

Jeudi soir vers 8 1/2 heures du soir, une rixe sanglante a eu lieu rue de la Pierreuse entre un soldat qui comme d'habitude n'a pas manqué de prouver qu'il était un des défenseurs de l'ordre de tirer le sabre, dont il blessa gravement un ouvrier à la tête.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

France. Ce gouvernement à grands spectacles ne s'occupe que de la mise en scène, pour la réception que l'on pense devoir faire à l'empereur de toutes les Russies, qui viendrait à Paris, pour satisfaire aux désirs de son puissant ami du jour, Monsieur Bonaparte.

On t'aveugle toujours, France bienheureuse, béni donc l'empiré!

En Angleterre, on reste jusqu'ici paisible spectateur de ces démonstrations, veut-on y déjouer l'alliance de la France et de la Russie, ou s'y occupe-t-on d'idées plus viriles pour la civilisation?

C'est ce qu'on ne pourrait dire.

Enfin, comédie pour comédie, on a donné celle de Cherbourg pour l'Angleterre, et l'on veut en donner une autre à Paris pour la Russie.

Voilà tout ce que nous y voyons. Cela fait toujours effet sur les badauds. Que peut-on vouloir de plus en France?

Russie. Les nobles, d'après l'élan naturel de la noblesse du cœur, s'opposent autant que possible à l'affranchissement des esclaves, cela se comprend, on veut tenir à ce que l'on a, et cela avec tant de tenacité, que l'on tient souvent autant à son cheval qu'à sa vie, quand on est trop paresseux de marcher soi-même.

La Pologne aura, sous peu de jours le bonheur de jouir de la présence du cousin du petit Bonaparte. Que d'heureux souvenirs vont renaître au cœur des vieux Polonais qui ont jouit des douceurs du premier empire.

L'empereur doit être arrivé à Varsovie depuis le 23, et tiendra sans doute à y faire exécuter sa volonté pour l'émancipation des cerfs, contre les maîtres, les nobles, qui font de la résistance.

Prusse. Ou le roi a perdu une partie de ses sens, son fils regentera bientôt le pays, que pourrait faire le peuple sans roi?

Amérique. La rupture des relations de ce pays avec le Mexique semble fort inquiéter les états européens, ils craignent que les Etats-Unis mettent fin aux chances des jésuites et des aventuriers du sabre, qui jusqu'à ce jour ont exploités ce pays, et que l'union américaine y gagne une prépondérance trop marquée sur les forces navales de l'Europe.

Quoique l'on en pense dans un avenir prochain, il est fort à craindre non seulement pour le Mexique, mais encore pour le Cuba. L'unité du continent est dans sa pensée, et comme achèvement, elle ne peut manquer d'aspirer à l'anexion de ces contrées, surtout la question imminente de l'abolition de l'esclavage des noirs, lui donne 80 pour cent de chance dans cet esprit de conquête.

Pour la Belgique en attendant mieux, elle sort du tracas de ses fêtes de septembre.

On peut s'abonner, au journal le *Libertaire* de New-York, au bureau du *Prolétaire* à Bruxelles.

Nous acceptons avec empressement cette mission à la demande du citoyen, Déjacque, et cela avec d'autant plus de plaisir que nous voyons dans le *Libertaire*, un des soldats de l'avant garde de la révolution *Prolétairienne*, et nous croyons inutile de lui demander la réciprocité.

Petite correspondance.

Au citoyen D. J. à New-York, nous détaillerons la chose dans le prochain numero.

Au citoyen H. B. à Londres, reçu votre lettre, à bientôt la réponse.

Au citoyen Bern, près de Charleroy, nous avons reçu votre lettre et 10 francs. Merci.

TYP. DE A. FISCHLIN, RUE DES PIERRES, 43.

QUATRIÈME ANNÉE. N° 16. BRUXELLES, 31 OCTOBRE 1858. PRIX DU N° : 10 CENTIMES.

LE PROLÉTAIRE

Abonnement :

Payable d'avance pour Bruxelles.

Un an . . . . 2 fr. 00
Six mois . . . 1 » 00
Trois mois . . . 0 » 50

LE JOURNAL
est expédié franco
Par la poste.

Plus de Privilège. Tout par le travail.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, chez Morvoet, rue de Christine, 13.

Les lettres et les paquets ne seront reçus qu'affranchis.

Pour la province :

Un an . . . 3 fr 00
Six mois. . . 1 » 50
Trois mois . . 0 » 80
Pour la Suisse et l'Angleterre, 5 francs par an.

MM. les abonnés de la province, peuvent en envoyer le montant en timbres postes.

AVIS.

Pour changement d'imprimerie.

Les lettres et les envois à l'adresse du journal *Le Prolétaire* doivent être expédiés franco, Rue de Christine, 13, chez Morvoet.

Nous prions nos amis qui ont des listes de souscriptions, relatives à la condamnation du journal Le Prolétaire, *de bien vouloir les faire parvenir à la nouvelle adresse ci-dessus.*

Bruxelles, 30 octobre 1858.

Aucune époque dans la vie des peuples (nous pourrions dire leur long martyrologe) n'offre d'analogie avec l'époque que nous traversons, en ce sens, que la lutte entre les maîtres et les esclaves, *les possesseurs et les dépossédés*, a revêtu un caractère plus tranché, plus décisif.

L'histoire qui nous retrace tant d'épisodes sanglants du long duel entre les castes privilégiées et les opprimés; l'histoire qui nous raconte les luttes, les combats héroïques soutenus par nos pères en révolution, pour la revendication de leurs droits, n'offre pas de situation pareille à celle que nous traverserons.

Nous le répétons donc, la lutte a pris aujourd'hui un autre caractère et est établie sur un nouveau terrain.

Lorsque les esclaves de l'antiquité, les serfs du moyen-âge, les vassaux d'un temps plus rapproché de nous, se soulevaient pour tenter de se soustraire au joug humiliant qui pesait sur eux, ils n'avaient pas acquis l'expérience que donne le malheur et les déceptions; ils ne possédaient pas cette force morale, cette confiance en soi qui fait des révolutionnaires de nos jours des hommes plus complets. (Ils ne le pouvaient pas, du reste; leur intelligence n'étant pas aussi élevée, ils suivaient aveuglément *leurs chefs*, et partageaient des illusions que nous avons perdues.)

Sans doute, notre cœur bat plus fort au récit des faits de ceux qui nous ont devancé dans la carrière révolutionnaire. Qui de nous ne se sent fier, en lisant l'histoire des *révoltés* du temps passé? N'admirons-nous pas *Spartacus* brisant ses chaînes et appelant aux armes ses compagnons d'esclavage; les *jacques* portant le fer et la flamme dans les châteaux de leurs seigneurs et maîtres, les *paysans* anglais faisant irruption dans la cité de Londres; les exploits des terribles *cathares* de la Bohême au seizième siècle et les *sans-culottes* de 93 entrant pour la première fois, armés de leurs piques, dans le palais de leurs rois?

Sans doute, ces *rebelles*, *ces ennemis de l'ordre* ne marchandaient pas leur dévouement et n'épargnaient pas leur vie en combattant pour la revendication de leurs droits usurpés par la force et par l'astuce; mais le plus souvent, ils prenaient le symbole pour la chose, la lettre pour l'esprit. Leurs efforts furent stériles et ne servirent qu'à opérer un changement à la surface, tandis qu'au fond les conditions restaient les mêmes.

Il appartenait au prolétariat du dix-neuvième siècle de poser carrément la question; il a accompli cette mission sur les barricades de juin 48, qui lui servirent de tribune, d'où il jetta un formidable cri de guerre contre toutes les tyrannies et l'anathème contre la vieille société.

La défaite des prolétaires parisiens frappa de stupeur tous les vrais révolutionnaires; mais bientôt, tout ce qui sentait un cœur d'homme battre dans sa poitrine, comprit la portée de cette héroïque protestation.—L'horizon révolutionnaire s'agrandit.—Un fleuve de sang séparait désormais les soldats de l'avenir et les soutiens du passé.

Bien que le canon ait donné la victoire aux partisans de *l'ordre*, le vieux monde est frappé au cœur; depuis cette lutte gigantesque, il se débat dans les étreintes de l'agonie et bientôt il n'en restera plus qu'un cadavre.

Ce ne sont pas seulement ceux qu'on appelle réactionnaires qui ont été abasourdis par l'ouragan populaire, c'est encore cette portion d'envieux, qui, tout en tonnant contre le despotisme n'aspirent qu'au pouvoir, et à nous faire comprendre qu'il est utile pour notre bien, que ce pouvoir fonctionne pour opérer *sagement* des réformes, nous élever graduellement; que nous ne sommes pas aptes à traiter les grands questions politiques et sociales, et qu'ils sont tout prêts à se *dévouer* pour être nos mandataires et faire de *bonnes lois* pour notre bonheur!

Qu'on sache enfin, une fois pour toutes, quelles sont les aspirations, quel est le programme de la *vile multitude :* c'est l'anéantissement du principe autoritaire; c'est de la liberté entière, complette, absolue qu'elle a soif. Elle ne veut plus détruire pour reconstituer ce qu'elle vient de briser. Elle ne veut plus, cette *affreuse canaille*, servir d'instruments passifs entre les mains de nouveaux maîtres, et ne croit plus aux harangues de ceux qui prétendent la conduire dans la *terre promise*. — Non. Elle veut gouverner elle-même son arche, et n'a nul confiance dans les pilotes qui ne *peuvent* que la faire échouer sur le premier écueil qu'elle rencontrera sur sa route.

Ah! c'est qu'en dépit des maîtres du jour et de ceux qui veulent le devenir demain, les enseignements qui ont coûté si cher ont été mis à profit par les révolutionnaires radicaux, au nombre desquels nous figurons.

Nous n'avons espoir et confiance qu'en nous.—Nous savons trop bien que parmi nos soi-disants amis se trouve les ennemis les plus *immédiats* de l'affranchissement intégral du prolétariat, et tout aussi implacables que les tonsurés et les couronnés.

Voilà le caractère distinctif de notre époque.

Et ce qui marque la supériorité des idées qui animent les déshérités du dix-neuvième siècle!

Les défenseurs de la famille.

Sommes-nous au dix-neuvième siècle, et vivons-nous au milieu de l'Europe civilisée, ou bien reprenant son essor en sens inverse, l'humanité a-t-elle rétrogradé jusque vers *ces beaux jours* où fleurissaient la *foi ardente... et les auto-da-fés.*

Depuis quelque temps, on n'entend parler que de rapts, d'enlèvements, de vols d'enfants; ces hauts faits, œuvres de Messieurs les *ministres* de la *très-sainte* et *très-morale* religion catholique! sont, paraît-il, devenus assez fréquents, et menacent de prendre des proportions de jour en jour plus inquiétantes.

Ici, c'est une jeune fille qui abandonne le toit paternel, sur les conseils et avec l'active coopération d'un curé, *son directeur de pension!*

Là, ce sont deux autres jeunes filles, enlevées pendant l'absence de leurs parents, par les soins de l'une de *ces vertus en retour d'âge*, qui pullulent dans les sentines des confessionnaux, comme la vermine au milieu d'un cloaque; et qui sont toujours disposées à faire toutes les infâmies qu'il plaît à leur *bon pasteur, leur cher directeur de conscience!* de leur ordonner;—cette honorable Matrone agissait ainsi pour le compte et sous la direction *immédiate* d'un sieur *Negroud*, *curé de St-Génis*, (France).—« Ce prêtre, quand il fut accusé de cet acte, ne nia pas, mais répondit *qu'on prenait bien soin des deux jeunes filles*, (on sait les soins que, d'ordinaire, ces bons apôtres donnent aux jeunes filles!) et qu'elles étaient instruites *dans la vraie religion!!!*—Toutes les tenta-

tives en vue de *décider les autorités locales à intervenir*, et tous les autres efforts pour recouvrer les jeunes filles ou *même pour découvrir le lieu de leur demeure*, ont été vains. » — Leur mère, de chagrin, est devenue folle; mais, qu'est-ce que cela en présence des soins que, CHEZ LE CURÉ, reçoivent ses filles, et la certitude qu'elles sont instruites *dans la vraie religion*. O MORALE !!!

A Bologne (Etats romain) une famille israélite se voit enlever son enfant par *l'autorité ecclésiastique*, sous le prétexte que cet enfant avait été baptisé *secrètement* par la domestique chargée de lui donnner des soins. (Le prétexte est, on en conviendra, au moins, très honnête). Quand le père réclama son enfant, on refusa de lui rendre, attendu que, M. INFAILLIBLE, le chef de l'honorable bande, l'ayant interrogé, après l'avoir comblé de toute sorte de témoignages, a reconnu en lui des signes *très-visibles* d'une vocation raisonnée au Christianisme, (qui l'emporte ici, est-ce l'horrible ou l'absurde?)

Ainsi, il suffira à cette bande dépravée et corruptrice, à cette engeance immonde, d'introduire subrepticement, et par une manœuvre quelconque *une de ses poupées*, dans le sein des familles, pour avoir le prétexte d'en voler les enfants; et parce que ces malfaiteurs *mitrés* déclareront n'avoir agi que pour le compte de cette *très demoralisante chose*; qu'on appelle la *religion*, la conscience publique devra se déclarer satisfaite, et, peut-être bien aussi, leur décerner une couronne civique !!!

Ah! si un citoyen quelconque s'avisait jamais de faire pareille chose, avec quelle sévérité l'on verrait la main de dame justice s'appesantir sur le *coupable;* car, alors, il y aurait urgence, *il faudrait venger avec toute la rigueur des lois* la société et la morale si *audacieusement* et si *indignement outragée!*—Mais un prêtre, c'est autre chose! Voler un enfant n'est pas pour lui un crime. C'est, au contraire, un acte de *haute vertu*..... RELIGIEUSE.

Vraiment, à voir s'accomplir *impunément* de telles monstruosités, on se croirait transporté au beau milieu de ces âges *fortunés*, où les *bons pasteurs, les saints hommes du bon Dieu!* jouissaient sans conteste et de par le droit divin, du privilège si doux et surtout si *religieusement* moral, d'initier les jeunes vierges au mystère de la vie conjugale.

Que dire aussi de la conduite de ces *excellents* pères, à qui l'on vole les enfants, et qui s'en vont les réclamer à la police, absolument comme s'il s'agissait de leur bourse ou de leur mouchoir de poche! Consoit-on, par exemple, ce *Seiler*, s'en allant de « *bourg en ville*, » pleurnicher sur le sort de ses deux filles qu'on lui a enlevées!— Mais, malheureux, *on ne vend donc pas d'armes dans votre pays?*—Vous ne savez donc pas ce dont sont capables, envers des jeunes filles, ces hommes lubriques, qui poussent l'impudeur jusqu'à faire une *vierge immaculée*, d'une femme de *cette Marie*, dont la vertu, plus ou moins sans tâche, n'eut point été déplacée à côté de celle des *Phryné*, des *Aspasie* et autres héroïnes du même acabit! et tandis que vous perdez un temps précieux à mendier l'aide des autorités (qui se moquent de vous) qui vous répond que le *papelard* qui vous a ravi vos filles, ne les a pas déjà introduite dans sa luxurieuse et dégoutante couche!

O oui, si pareille chose nous fut arrivée à nous, (qui sommes, c'est convenu, des ennemis de la famille) nous en jurons par toutes les haines amassées dans le cœur des prolétaires; ce n'est point la larme à l'œil et la prière à la bouche que nous eussions réclamé notre enfant; non, *c'est le pistolet au poing et le couteau dans la poche!* nous eussions vus alors si une *balle dans sa hideuse cervelle* ou une *lame d'acier à la place du cœur*, n'eussent point été, pour le monstre ravisseur des arguments plus irrésistibles que les lâches et honteuses génuflexions de *Seiler* et de *Mortara*.

Une ardente polémique s'est engagée, à se sujet, dans la presse quotidienne, entre les organes des diverses nuances de la *Jésuitocratie;* ceux-ci, les *eunuques du libéralisme*, se gardant bien, et *pour cause*, d'aller au fond des choses et s'attaquant, comme toujours, à la forme, trouvent que Messieurs les curés, vont *un tantinet trop loin;*— qu'il ne devraient pas enlever comme ça les *moutards*, au nez et à la barbe de leur parents.

— Ceux-là, les coryphées de la *vraie foi*, de la *vraie croyance*, beaucoup plus logique que leurs adversaires, soutiennent, que le prêtre n'est pas libre d'agir ou de ne pas agir, qu'il ne saurait, en cette occurence, hésiter un seul instant, *étant lié par le droit canon*, (règle sur le dogme et la discipline) et qu'il doit, coûte que coûte, et nonobstant toutes réclamations, *arracher* ces jeunes âmes à la *perdition éternelle* où les conduirait indubitablement la *dangereuse et coupable* influence paternelle;— « Quoi, s'écrient ces vertueuses et saintes feuilles, en parlant du petit Mortara, (l'enfant volé à Bologne) quoi l'on voudrait qu'un enfant *d'une foi si vive*, fut livré aux juifs! Ce serait une cruauté sans nom (*une cruauté sans nom*, de rendre à des juifs, l'enfant qu'on leur à volé!) Et la violation la plus manifeste de ce principe de *la liberté de conscience* que les libéraux on toujours à la bouche.

La foi vive et la *liberté de conscience*.... D'UN MOUTARD DE 6 ANS !!!

Certes, il serait difficile de rien trouver de plus horriblement bouffon; mais au moins ça a le mérite de la franchise. ils sont logiques ceux là; tandis que leurs adversaires, Messieurs les libéraux, eux, vous font hausser les épaules de pitié; en effet, quand on voit *ces vieux histrions saturés d'eau bénite, beugler* tous les jours contre *l'intolérance des prêtres, leur vie l'ibidineuse*, etc. etc; tout en protestant bien haut de leur profond respect pour la *religion! et le culte!* Cela vous donne des nausées et l'on serait tenté de dire comme le vaudevilliste « *mêlez vous de vos affaires* » Quoi! vous osez vous permettre de contrôler les actes du clergé! et de quel droit s'il vous plait? Allons, *vieux paillasses engourdis*, silence, bas les trétaux; et, à genoux devant le *goupillon* et la *verge monacale* car.... IL FAUT UNE RELIGION POUR LE PEUPLE !!!

Quant à nous, qui n'avons rien de commun avec la bégueulerie bourgeoise et voltairienne, nous sommes, et nous n'hésitons pas à le déclarer entièrement de l'avis du père Veuillot et de ses accolytes; comme eux, et avec eux, nous disons: oui le prêtre est indissolublement lié à l'église, il lui appartient corps et âme et doit, par conséquent, une obéissance aveugle à ses lois: *comme le soldat, comme le geolier, comme le bourreau!* il est astreint à une discipline implacable, ce n'est donc pas à lui, mais à l'institution à laquelle il appartient, que doit remonter la responsabilité première de ses actes;—est-ce à dire que par là, nous entendons *innocenter* ces malfaisantes créatures? Nullement; mais, nous soutenons qu'ils ne sont que les instruments et non la cause du mal; or c'est la cause qu'il faut poursuivre, qu'il faut atteindre; car, c'est dans sa racine qu'il faut couper le mal, si l'on veut obtenir un résultat éficace; ce mal, cette cause, quels sont-ils? Le *père Veuillot* nous l'a dit; *le droit canon, le dogme*, LA RELIGION ENFIN ! Eh bien donc, sus à la religion, c'est là en effet le monstre qu'il faut abattre, la lèpre qu'il faut extirper du corps social; et surtout, point de ménagement, *on ne discute pas avec les bêtes fauves*, ON LES TUES !!!

Donc quest-ce que la religion?

(La fin au prochain n°.)

Le citoyen *Félix Pyat* nous adresse la lettre suivante, en réponse à la correspondance de Londres, que nous avons publiée dans notre dernier numéro, touchant les faits qui se seraient passés dans le sein de *la Commune révolutionnaire*, au sujet du *Prolétaire*.

Au rédacteur du PROLÉTAIRE.

Citoyen,

Quoique le règlement de la *Commune révolutionnaire* s'oppose à la publicité de nos délibérations, le secret de la séance du 31 Août ayant été violé, je dois vous donner une explication aussi conforme que possible à la vérité, touchant les faits de cette séance.

Sur ma proposition, la société; dans une réunion précédente, avait décidé unanimement que si la *Lettre au Jury* n'était point poursuivie, les fonds votés pour défendre *la Lettre au Parlement* seraient partagés entre les deux journaux, *Prolétaire et Drapeau*, qui avaient soutenus la même cause à leurs risques et périls.

Dans la séance du 31 Août, je dis que j'avais reçus d'un de nos correspondants de Belgique (*et non de Bruxelles*) une nouvelle fâcheuse; et je demandai si le *Prolétaire* n'existant plus, *il faudrait*(?) remettre tous les fonds au *Drapeau*.

C'était une question, et non une proposition.

Bref, sur la remarque faite alors que le *Prolétaire* n'était que suspendu et qu'une liste de souscription était arrivée de Bruxelles à Londres, *je retirai* ma question; ensuite dequoi *et sans qu'il y ait eu vote, ma première proposition* de partage fut maintenu, comme devant, *à l'unanimité*.

Voilà, citoyen, le résumé fidèle de la délibération du 31 Août, s'il y a eu faute, c'est à moi seul, d'avoir pu croire mortel le rude coup que vous portait le Bonapartisme belge, mais il n'y a eu malveillance de personne, ni d'aucun membre de la *commune* ni de son correspondant qui est heureux comme nous de vous voir vivre et dont je tairai le nom par motif de securité seulement, dans votre pays hopitalier.

Salut fraternel,

FÉLIX PYAT.

Londres, 5 *octobre* 1858.

Nous dirons de cette lettre, ce que nous avons dit de celle du citoyen *Girard :* « A une déclaration si claire et si précise, nous n'avons rien à ajouter. »

Nous laissons au citoyen *Girard* le soin de répondre au citoyen *Pyat*.

Qu'on est fier d'être... bruxellois,

QUAND ON REGARDE LA COLONNE!!!

Grrrrande et intéressante nouvelle, peuple de Bruxelles et autres lieux. Réjouissez-vous, vos maux vont finir, vous allez couler des jours parsemés de roses et de jasmins et de bien d'autre chose encore;—voici venir—que dis-je, il est déjà venu, un organe comme on n'en a jamais vu et

comme on n'en vera plus jamais; ce journal, car c'est un journal, *savez-vous*,—n'est point, ainsi qu'on pourrait le chercher à vous le faire croire, un anarchiste—*ah! horreur!*—ce n'est point non plus un révolutionnaire—*pouah! abomination!*—ce n'est point davantage un ennemi de l'ordre social qui nous régit—*fi! donc!*

Mais alors, qu'est-ce donc? nous direz - vous, poussé au paroxima de l'impatience, par nos circonlocutions.

Ce que c'est, ce que c'est; mon Dieu, comment donc vous dire cela—eh bien, c'est—surtout, modérez vos transports—c'est..... *le Journal du peuple!!*

Comment, vous n'êtes pas plus émus que cela? Vous ne cassez votre pipe et ne jetez pas en l'air votre casquette? Vous n'avez donc pas entendus? J'ai dit *le—Jour—nal—du—Peu—ple!!!* Quoi! toujours la même attitude! pas la moindre exclamation? On voit bien que vous ne connaissez pas la *glorieuse* et *importante* mission que s'est imposée ce messie aussi généreux... que moderne ;—sachez donc, ingrats prolétaires, que *c'est pour vous, pour votre seul intérêt* que ce nouvel et vaillant athlète est descendu dans la lice, et malgré sa faible et débile constitution, ses rachétiques organes, il n'hésite pas à se déclarer, une main sur la garde de sa longue *rapière*, de l'autre retroussant sa fière moustache—qu'il vient « POUR REFOULER LA DÉMAGOGIE DANS SES BOUGES !!! » et « *apporter au peuple quelque réforme urgente quelque loi sage et démocratique* » et tout cela, il entend le faire *tout seul avec ses amis*, et sans le concours du moindre petit jésuite; c'est bien le cas de le dire : « *quels hommes, quelle entreprise.* »

Puis, embouchant sa grrrande trompette, il nous serine le morceau suivant, *sur un air très-connu :*

« Le parti démocratique gagne du terrain en Belgique. Il propage ses idées par la libre discussion et veut arriver aux réformes *qu'il croit nécessaires,—par le jeu de nos libres institutions. Une révolution n'est bonne que quand la liberté manque!!* le droit est foulé aux pieds, la justice est vénale et rancunière. On ne saute le fossé que quand il n'y a pas de pont pour gagner la rive opposée.

« *Dieu, qu' c'est-y-beau, Dieu qu' c'est-y-grand.*»

Et savez-vous, citoyens *Ventre-Creux*, au nom de quoi et de qui tout ce bonheur vous arrive? —Non!—Alors, nous allons avoir l'honneur de vous l'apprendre—C'est au nom du JEUNE LIBÉRALISME!!!—Le JEUNE LIBÉRALISME! Qu'est-ce que c'est que ça? Ça a-t-il des pieds? Ça a-t-il des ailes? Où ça perche-t-il? Comment, vous ne connaissez pas non plus le JEUNE LIBÉRALISME? Eh bien, apprenez que c'est un parti qui ne demande qu'à devenir VIEUX le plus promptement possible!!!

Du reste, et pour nous résumer, nous croyons pouvoir mieux faire que de recommmander avec instanee à tous les prolétaires intelligents la lecture de cet excellent journal; c'est, croyons-nous, le meilleur et le plus expéditif moyen de lui procurer un doux et éternel repos!!!

Chronique judiciaire.

On ne saurait se faire une juste idée des mauvais traitements dont les prisonniers en général sont victimes, si, de temps à autre, un homme poussé au désespoir, ne protestait énergiquement en faisant acte de rebellion contre le régime odieux qu'on fait subir aux détenus, et ne forçait, par ce moyen, l'opinion publique de s'en occuper.

Les hommes de cette trempe sont représentés comme des fêtes féroces, comme des *criminels endurcis*, comme le démontre si *bien* le compte-rendu d'une affaire jugée récemment par la cour des sessions de New-York, que nous reproduisons dans son entier.

Cour des sessions de New-York.—On amène devant la cour le citoyen John Oscar Fox; il n'a que dix-sept ans, et son extérieur révèle déjà un criminel endurci. Il était détenu au pénitencier de Blakwells-Islands, quand il a essayé d'assassiner l'un des gardiens avec une pince de fer.

Après la constitution du jury et la lecture de l'acte d'accusation dressé par le grand jury, le juge s'adresse au prévenu : Vous êtes accusé d'un attentat par vous commis sur la personne de Bernard Allen, avec l'intention de le tuer, et aussi à raison de graves blessures que vous lui avait faites. Nous allons entendre les témoins.

LE PRÉVENU. Un moment! votre honneur doit comprendre qu'un honnête garçon comme moi peut être poussé à bout par des coquins de cette espèce. (Il désigne les témoins.) Ces gaillards-là vous font cirer leurs bottes et vous les envoient ensuite quelque part. Ils vous font mettre au cachot et oublient de s'informer de ce que vous êtes devenu.

LE JUGE. Accusé; prisonnier de Blakwells-Islands, vous étiez employé à l'extérieur?

LE PRÉVENU. Comment employé! c'est-à-dire traité comme un esclave. On traite là de braves garçons camme on ne devrait pas traiter des chrétiens; ils remuent tous les jours la même pile de moëllons. Je n'étais pas à ma place au milieu de ces canailles.

LE JUGE. Vous étiez employé à l'extérieur de la prison; vous aviez à la main une pince de fer qui vous avait été confiée pour votre travail; vous êtes venu par derrière Bernard Allen, et vous l'avez frappé lâchement.

LE PRÉVENU. Lâchement? non, non, ce n'était pas de la lâcheté. Vouliez-vous que je vinsse au-devant de lui? Quel est l'idiot qui aurait agi ainsi? J'aurais gagne une punition de plus, et voilà tout.

LE JUGE. Vous avez cherché à lui ravir la vie?

LE PRÉVENU. Sans compter que je suis bien vexé de n'avoir pas réussi. Je ne donnerais pas un penny pour empêcher d'être pendu de suite, si javais pu le tuer.

LE JUGE. C'est ce qui vous serait arrivé si vous aviez eu ce malheur.

LE PRÉVENU. Je donnerais de bon cœur ma vie au diable pour avoir celle du gardien.

LE JUGE. Enfin, autant qu'il a dépendu de vous...

LE PRÉVENU. Voyons, écoutez-moi sans m'interrompre. Si un condamné renfermé à Blakwells-Islands a une plainte à faire, à qui doit-il s'adresser? Au directeur, n'est-ce pas? Bon ! Le directeur demande au surveillant si la plainte est fondée. Naturellement, celui-ci répond que non. « Très-bien dit le directeur; je vous prive d'exercice pendant quinze jours, pour avoir porté une fausse accusation. »

LE JUGE. Je crois que vous voulez conquérir l'admiration de la foule qui vous écoute.

LE PRÉVENU. La foule! je m'en moque. Un homme dans ma position dit ce qu'il veut. On dit qu'il n'y a pas d'esclaves dans l'Etat de New-York; eh bien! que l'on aille à Blackwells-Islands. Là, on fait travailler les hommes jusqu'à la mort, et l'on appelle cela un pénitencier! De ma vie, je n'ai vu un endroit pareil. Un homme a eu le pied légèrement écrasé par une pierre; le médecin l'a drogué, l'a empoisonné de remèdes, bien qu'il ne s'agit que d'un léger mal. J'y ai eu mal aux dents, et cet âne m'a fait prendre des sels.

LE JUGE. Vous n'avez plus rien à dire?

LE PRÉVENU. Non. Tout ce que j'ai dit, c'est dans l'intérêt de mes camarades.

LE JUGE. Vous allez entendre les témoins.

LE PRÉVENU. Je me moque pas mal des témoins, du jury et de la cour. J'ai en moi un esprit du mal que tous vous ne pourrez atteindre.

LE JUGE. Ce n'est que trop vrai.

LE PRÉVENU, *désignant les témoins.* Apprenez à connaître cette race de gardiens de la prison. Quand ils arrivent là et qu'on leur a mis un habit neuf sur le dos, eux qui n'en avait jamais porté, ils vous disent : « Arrière! tenez-vous à distance. » Tenez, j'ai vu là des choses telles que, dût-on me pendre à l'instant, je ne m'en plaindrais pas si j'avais pu tuer Allen.

Après l'audition des témoins et la plaidoirie de l'avocat, qui s'efforce de démontrer que son client est halluciné, le juge fait le résumé de l'affaire, et les jurés, sans quitter leurs sièges, rendent un verdict affirmatif.

LE JUGE. Prévenu, avant que j'applique la loi, voulez-vous déclarer que vous regrettez votre mauvaise action, et que votre gardien a toujours agi à votre égard avec la douceur d'un père?

LE PRÉVENU. Je me moque de vous et de votre sentence.

LE JUGE. En ce eas, vous serez enfermé dans la prison d'Etat pendant cinq années, avec travail forcé.

Oscar Fox accueilli cette décision en jurant et en se livrant à des commentaires injurieux, puis il quitte la salle en riant du plus grand cœnr et en disant à son avocat : « Je ne suis pas si fou que vous avez bien voulu le dire! »

Non, sans doute, Fox n'est pas fou, et bien qu'il soit condamné à cinq ans de *travaux forcés*, nous disons : honneur à lui, car il a protesté non seulement contre le régime des prisons, mais contre les lois odieuses qui prescrivent la séquestration d'un homme, et ordonnent qu'il soit séparé de la société!

La police en Belgique pour M. Bonaparte.

Le dévouement de la police belge pour M. Bonaparte, nous rappelle les paroles écrites par le citoyen Coulon, dans le numéro du *Prolétaire* du 27 janvier, au sujet de la tentative du 14 du même mois, sur la personne de l'empereur.

Il s'exprimait ainsi : « Montrez que ce n'est plus à Bruxelles, mais à Paris, que siège la justice de la *libre Belgique*, et que le ministère libéral nous a procuré *l'inapréciable* avantage d'échanger notre titre de citoyen belge contre l'honorable qualification de sujet de Bonaparte.

La correspondance de Liége et l'*Organe de Huy* ne justifie que trop cette assertion.

La police devrait cependant savoir, ou ne pas oublier avant tout, que si elle aime à se croire la très humble servante de M. Bonaparte, nous tenons encore à rester belge et à être traité comme tel.

Voici ce qu'on trouve dans l'*Organe de Huy*, à propos des bombes fulminantes qu'on aurait introduit en Belgique :

« Depuis quelques jours, on s'occupe beaucoup en notre ville d'une arrestation opérée récemment, dans des circonstances que je crois devoir vous rapporter.

« Il y a un mois environ, un jeune homme d'origine hollandaise et dont les parents habitent Liège depuis longtemps, entreprit un voyage commercial en Hollande, pour le compte d'un de nos principaux établissements industriels. Après avoir accompli son voyage il revint en Belgique par le chemin de fer de Rot-

terdam à Anvers. Le même jour il était de retour à Liège, au sein de sa famille qui habite une maison située à quelque distance de la ville, à l'extrêmité d'un de nos quais.

« Or, le lendemain, vers 8 1/2 heures du soir, trois personnes se présentèrent au domicile de ce jeune homme et demandèrent à lui parler; on leur répondit qu'il était absent pour le moment, et qu'il ne rentrerait comme d'habitude, que plus tard dans la soirée. Malgré cette déclaration, ces personnes ayant insisté pour entrer, la porte de la maison leur fut ouverte et l'une d'elle déclara alors qu'elle remplissait les fonctions de commissaire de police en chef et qu'elle venait accompagnée de deux adjoints, faire une perquisition dans la chambre et les effets du jeune homme, que l'on soupçonnait, dit-elle, d'avoir rapporté la veille de Hollande, divers objets en fraude des droits de douane.

« Quelque singulière que fut cette raison, qui n'autorisait du reste en aucune façon une visite domiciliaire, on accèda au désir de ces messieurs, et on les conduisit à la chambre du jeune homme; là, ils visitèrent soigneusement toutes ses malles, ses effets, prirent connaissance de ses papiers, etc. La perquisition terminee et n'ayant produit aucun résultat, M. le commissaire de police manifesta l'intention d'attendre le retour du jeune homme. Cependant une grosse heure s'étant écoulée, et celui-ci ne revenant pas, MM. de la policese décidèrent à regagner la ville, et, sans donner d'autre explication de leur conduite que celle qu'il avaient donnée en entrant, ils prirent congé de la famille de M. X. qui ne savait que penser de cet appareil judiciaire déployé sous un aussi futile prétexte et dans de telles circonstances.

« A peine ces MM. avaient-ils fait quelques centaines de pas dans la direction de la ville qu'ils rencontrèrent le jeune homme en question, qui retournait tranquillement chez lui. L'ayant reconnu et abordé, ils l'invitèrent à les suivre immédiatement à l'hôtel-de-ville.

« Arrivé là, M. le commissaire de police en chef fit subir à ce jeune homme un long et minutieux interrogatoire; aux premières questions qui lui furent adressées, celui-ci d'autant plus étonné que sa conscience n'avait absolument rien à se reprocher, s'aperçut que la justice croyait avoir devant elle un grand coupable. On ne lui parla de rien moins que de bombes fulminantes, introduites clandestinement en Belgique; on lui fit entendre que les soupçons les plus graves planaient sur lui; que c'était lui, en un mot, qui devait avoir introduit ces bombes dans notre pays au retour de son voyage de Hollande.

« A cette accusation terrible, le jeune homme se contenta d'opposer les dénégations les plus formelles, les plus catégoriques. Notons en passant que pendant son interrogatoire qui ne fut terminé qu'à une heure du matin, plusieurs dépêches télégraphiques, venant on sait, d'où furent remises, en présence du jeune homme inculpé, à M. le commissaire en chef.

» Après avoir subi cet interrogatoire, le jeune homme fut retenu à l'hôtel-de-ville où il passa la nuit. Ce n'est que le lendemain, vers dix heures, qu'on lui apprit qu'il pouvait sortir, qu'il était mis en liberté.

« Tels sont les faits qui se sont passés et qui préoccupent, à bon droit, depuis quelques jours, l'opinion publique dans notre ville. Depuis lors on a reconnu, nous assure-t-on, que cette arrestation avait été le résultat d'une *inadvertance;* mais des inadvertances de ce genre n'en sont pas moins des faits excessivement regrettables.

« Sans doute, ces erreurs ne sont pas imputables à la police de notre pays; elles ne peuvent l'être qu'à une police étrangère, trompée par de faux rapports ou des renseignements erronés. Mais à l'avenir, nous l'espérons, la police belge se tiendra pour avertie et quand des missions semblables lui seront confiées, elle agira avec un peu plus de prudence et de circonspection; elle mettra surtout un peu moins d'empressement à proclamer tout d'abord coupables des gens parfaitement innocents. S'il en était autrement, il n'y aurait plus dans notre pays ni garantie ni sécurité pour les citoyens; au moindre soupçon, venu de n'importe où, nous serions exposés à être arrêtés et conduits en prison comme des criminels.

« Que deviendrait, avec un pareil système, le principe de liberté individuelle qui, s'il n'existe pas ailleurs, est inscrit à chaque page de nos lois fondamentales? Enfin, on se demande aussi si les formalités prescrites par le code d'instruction criminelle pour les arrestations et les visites domiciliaires sont toujours scrupuleusement observées dans des affaires de ce genre? C'est là une question qu'à défaut de renseignements, je ne suis pas à même de résoudre. »

Toutes les religions se valent!!

Il vient de se passer en Lithuanie un fait tyrannique d'intolérance religieuse qui doit être signalé et flétri.

Un village de la couronne avait été converti, *bien malgré lui,* au rite grec. Indigné des procédés du *pope* (*prêtre*) qui lui avait été donné, la population prétendit faire retour au culte catholique, mais *l'autorité se chargea de lui apprendre qu'elle n'en avait pas la liberté.* Tous les habitants du village furent condamnés à recevoir des coups de verges. Sur les cent et quelques paysans qui durent subir cet indigne traitement, trois rendirent l'âme pendant l'exécution. GLORIA IN EXCELSIS DEO!!!

Danger de s'appeler Bernard.

A propos des adoucissements apportés en France au régime des passe ports le *Times* rapelle qu'à l'epoque des fêtes de Cherbourg le correspondant du *Morning Post,* M. Bernard M'Cabe, écrivain d'un grand talent et du carractère le plus honorable, en outre un conservateur, fut arrêté entre Rennes et Lorient par un gendarme qui, ne sachant pas l'anglais, le prit pour le fameux Bernard, compliqué dans l'affaire du 14 janvier, à cause du prénom inscrit sur son passe port.

Le juge de paix de Lorient, sur la déposition du gendarme, déclara que M. M'Cabe était bien Bernard le conspirateur, et le fit arrêter, puis conduire devant le procureur impérial de Lorient. Le correspondant anglais fut autorisé à s'y faire conduire dans une voiture qu'on lui fit payer 25 fr., avec deux gendarmes qui lui coutèrent 16 fr. Arrivé à neuf heures du soir devant le procureur impérial, il s'entendit déclarer par ce magistrat ignorant la langue anglaise, qu'il était Français, et qu'il était bien réellement Bernard. — M. M'Cabe passa toute la nuit en prison, et fut mis en liberté le lendemain, sans aucune explication.

Le consul d'Angleterre à Lorient est un Français qui ne se donna pas la peine d'aller voir M. M'Cabe et ne le reçut pas, malgré quatre visites consécutives que celui-ci lui fit. Quand il voulut quitter Lorient, l'Anglaine put donc obtenir un passe port, le consul d'Angleterre en sa qualité de Français ne voulant pas lui en délivrer un. Dans cette situation M. M'Cabe écrivit à l'Empereur. On ne sait pas si la lettre arriva à destination, mais l'ordre fut donné au commissaire de police par le général Fleury de donner un passe port de sortie au correspondant du *Morning Post.* Le 24 septembre, M. M'Cabe a adressé à l'Empereur un mémoire exposant tous ces faits, mais il n'a reçu ni réponse, ni réparation.

Il faut que ce M. M'Cabe soit un homme bien.. *naïf* pour réclamer aussi auprès de M. l'*Empereur,* contre les vexations de la *gent impériale.*

Martyrologe du travail

La place de l'Hôtel-de-Ville a été mardi matin, vers neuf heures, le théâtre d'un bien douloureux événement. Un peintre en bâtiment, occupé a des travaux de son état dans une dépendance du vaste édifice qui forme toute la facade, est, de la place, tombé de la hauteur de la fenêtre au premier étage et n'a survécu que quelques instants à cette chute.

—

Un accident dont les suites ont été fatales à la victime, est arrivé vendredi dernier à la station de Huy:

Le nommé Toussaint Remacle, ouvrier au chemin de fer, étant occupé à décrocher deux wagons, a été pris entre les buttoirs et a eu le ventre et une partie de la poitrine horriblement mutilés. Transporté immédiatement chez lui, ce malheureux à succombé à ses blessures, après deux jours de cruelles souffrances. Remacle laisse une veuve et un enfant en bas âge. Son enterrement a eu lieu dimanche au milieu d'une grande affluence de monde. Les employés du chemin fer s'étaient fait un devoir de l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Quoi de neuf sous la calotte céleste depuis l'apparition de notre dernier numéro? Pas grand chose, n'est-ce pas?

En France, la gangrène continue à s'étendre sur le corps social—bourgeois bien entendu—car le prolétariat n'a rien à redouter de cette épidémie; les billets de banque et les écus de cent sous n'ont pas prise sur son épiderme *calleux*, et tandis que le banc et l'arrière banc de la caste boutiquière, grouille et se repais au milieu des *socothes et des porte-feuilles*, lui, le prolétaire, il se recueille, il étudie en silence les grands problèmes de l'avenir, *il apprête ses armes,* il supute heure par heure, minute par minute, le temps que doit durer encore la mascarade *tragi-co-burlesque* qui se joue en ce moment.

Allons, grands mangeurs de millions, courage et à la rescousse, mais, surtout, dépêchez-vous, car « LE PEUPLE EST LA QUI VOUS ATTEND. »

L'alliance anglo-IMPÉRIALE est toujours dans les meilleurs termes, c'est-à-dire qu'on s'embrasse, en attendant qu'on se canonne.

Dans les Indes, l'armée anglaise continue froidement ses horribles massacres sur les énergiques citoyens de ses contrées; ce qui n'empêche pas les glorieuses et héroïques phalanges indiennes de continuer avec avantage cette gigantesque et homérique lutte de la liberté contre la *barbarie européenne*, lutte qui nous en avons la ferme conviction, ne peut manquer d'être fatale au despotisme britannique.

En Russie, l'insurrection des paysans contre leurs seigneurs grandit et s'étend de plus en plus.

L'Italie reste toujours le cauchemard du despotisme, qui ne sait quel moyen employer pour éteindre cette lave toujours en ébulition.

TYP. DE A. FISCHLIN, RUE DES PIERRES, 43.

QUATRIÈME ANNÉE. N° 17. BRUXELLES, 27 NOVEMBRE 1858. PRIX DU N° : 10 CENTIMES.

LE PROLÉTAIRE

Abonnement :

Payable d'avance pour Bruxelles.

Un an . . . . 2 fr. 00
Six mois . . . 1 » 00
Trois mois . . . 0 » 50

LE JOURNAL
est expédié franco
Par la poste.

Plus de Privilège. Tout par le travail.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, chez Morvoet, rue de Christine, 13.

Les lettres et les paquets ne seront reçus qu'affranchis.

Pour la province :

Un an . . . 3 fr. 00
Six mois. . . 1 » 50
Trois mois . . 0 » 80

Pour la Suisse et l'Angleterre, 5 francs par an.

MM. les abonnés de la province peuvent en envoyer le montant en timbres postes.

AVIS.

Pour changement d'imprimerie.

Les lettres et les envois à l'adresse du journal *Le Prolétaire* doivent être expédiés franco, Rue de Christine, 13, chez Morvoet.

Nous prions nos amis qui ont des listes de souscriptions, relatives à la condamnation du journal Le Prolétaire, *de bien vouloir les faire parvenir à la nouvelle adresse ci-dessus.*

On peut s'abonner, au journal le *Libertaire*, de New-York, au bureau du *Prolétaire* à Bruxelles.

Bruxelles, 27 novembre 1858.

En vérité, quand on parcourt les écrits périodiques et autres, traitant des questions sociales, quand on entend les discours qui se tiennent dans les meetings publics et dans les causeries privées; quand on interroge les hommes que leurs travaux et la considération de leur dévouement au progrès posent comme des espèces de prophètes, aux yeux de bien des esprits, anxieux de l'avenir, et pressés de le réaliser; quand on a recourt aux œuvres de la science, pour obtenir l'indication de la loi naturelle de la vie humaine, on est étonné de tout ce fatras d'idées et d'opinions contradictoires, de ces rapiècements que bien des hommes naïfs proposent sérieusement comme un régime social neuf et une transformation révolutionnaire.

Voici qu'aujourd'hui par surcroit, l'esprit de conservation habile par excellence qui a approprié au temps son costume et son langage, vient au nom du progrès, déployer un drapeau sur lequel se lisent ces mots : Organisation du crédit.

Au premier abord, l'intention qui se révèle chez les auteurs de la conception, n'est autre que d'éclipser absolument une question grosse et urgente, autant que question puisse l'être, celle du prolétariat.

L'œuvre est celle d'un ordre de publicistes soi-disant fondateurs d'un jeune libéralisme.

Plusieurs publications ont eu, de leur part, pour but de démontrer l'utilité d'un crédit à bon marché, et donnent sur cette institution, un projet fantaisiste de règlement, qui comprendrait toute la Belgique.

Comme moyen de propagation de l'idée, une proposition est soumise à l'examen et à l'adoption de l'association libérale et union constitutionnelle de Bruxelles. « Il serait ouvert des confé- « rences, dans le sein de cette association sur « toutes les questions qui concernent le progrès « social en Belgique. »

Une fédération nationale serait proposée, à toutes les associations libérales du pays..... Ces seuls mots avisent suffisamment le prolétariat, que cette menée n'est qu'une intrigue financière, agitée en vue d'un déplacement d'influence personnelle.

Mais faisant mieux que de nous prémunir simplement contre toute illusion, et ouvrant le codex de l'institution projetée, nous lisons sur le frontispice ces paroles que leur justesse prophétique a fait assez retentir, adressées à la chambre des représentants : « Si vous ne détruisez le paupérisme, le paupérisme vous détruira. »

Eh bien, messieurs nos maîtres, dites, qu'allez-vous faire pour les belges pauvres, vous-mêmes en comptez plusieurs millions? Or, vous le savez, vous l'avez écrit dans votre livre : ces millions de femmes, d'enfants, d'hommes adultes souffrent de corps et d'esprit, par le manque d'aliment, de vêtement, d'air pur et par l'ignorance dans lesquels ils sont tenus. Ils sont vos égaux cependant! parmi ces pauvres, ces prolétaires, s'ils étaient vêtus, nourris, instruits comme vous l'êtes, se trouveraient de grands esprits, de grands sculpteurs, de grands peintres, de grands musiciens, des poètes, des mathématiciens, des savants, des génies; c'est la nature elle-même qui les a dotés des qualités nécessaires à ces fins; qui les a créés pour l'accomplissement de l'œuvre qu'elle s'est proposée, en mettant l'homme sur la terre, à une époque géologique, plutôt qu'à une autre.

D'ailleurs, nul ne le sait mieux que vous, la menace prophétique adressée par vous-mêmes à la bourgeoisie : « Si vous ne détruisez, le paupérisme, le paupérisme vous détruira, » fournit l'aveu et la proclamation d'une grande vérité : C'est que la nature est inflexible dans ses lois; c'est qu'elle a institué l'égalité entre les hommes; elle les veut libres tous sans exception. Tout écart, toute infraction à ses vues, entraîne des suites désastreuses, tôt ou tard, pour les infracteurs.

Eh! quoi! à toutes ces plaintes du pauvre, que vous entendez, à ses souffrances que vous voyez devant l'urgence de la réparation, pour tout remède votre science ne sait et votre sensibilité ne veut proposer qu'une organisation du crédit. Allez! vous n'êtes que des agitateurs! le jeune libéralisme n'est autre que le vieux vêtu d'un habit neuf!

Faut-il fouiller plus à fond dans votre projet! voici votre seconde épigraphe, que vous appliquez a votre outil ou mécanisme du crédit à bon marché : « C'est un entrelacement général où chacun donne et reçoit. » Ces paroles sont extraites des œuvres du célèbre anatomiste Bichat.

Et d'abord, permettez : en Russie, dans l'Inde, même durant cette guerre dont chaque jour nous fait connaître de nouvelles atrocités, au Maroc, à Naples, dans les Etats du Pape, en France, dans tous ces pays modèles, on invoque la même maxime! Bichat ne pensait pas en étudiant et en décrivant les formes les plus tenues, les plus délicates du corps humain, que son nom, son travail seraient invoqués un jour par les marchands d'argent, comme un témoignage contre ces millions de prolétaires dont ses recherches avaient en vue le soulagement et la réhabilitation. Mieux que personne, il démontrait l'égalité entre les hommes, en faisant voir que les lois de la vie sont identiques dans tous, riches et pauvres; que chez les seconds comme chez les premiers, le poumon, le cœur, l'arbre artériel et l'appareil veineux, organes de la respiration et de la circulation, par exemple, la parole, l'intelligence et les facultés affectives réalisent le même ordre de phénomènes; que les variétés de forme et de structure qui se montrent dans l'ouïe, la vue, la voix, le visage, la taille, le port, les mains et au moral dans l'intelligence, sont appropriés par la nature, dès l'instant de la conception, a des fonctions spéciales destinées à se coordonner, se combiner etse composer dans une résultante générale fonction collective de l'unité humaine.

Un milieu d'éclosion, de développement et d'action de ces aptitudes est donc nécessaire. Où est-il?

Ce n'est qu'à l'esprit d'un jeune libéralisme, lignée directe de l'ancien, où son collatéral le plus proche, qu'il a pu venir de dire et de vouloir faire croire que l'organisme de l'homme nous offrait l'image et l'assemblage d'usuriers, de banquiers, de boutiquiers, de catholiques, de libéraux, d'avoués, de dévots, de dévotes, de filles publiques, de frères pêcheurs et *tutti quanti* donnant et recevant dans notre société moderne. O année dix-huit cent cinquante huitième du 19me

siècle, tu ne seras pas moins célèbre par l'enfantement du jeune libéralisme, que par le souvenir de la comète de Donati.

Voudrait-on dire que nous sommes injustes! Passons du frontispice de l'œuvre à la première page et lisons : « Représentez-vous pour un mo-« ment une immense place publique, où se trou-« vent réunis des milliers d'hommes venus de « toutes les parties du royaume et des pays « étrangers; industriels, commerçants, culti-« vateurs, fabricants, propriétaires d'usines, « tous agents de la production ou du né-« goce, venus pour se livrer chacun à son « point de vue spécial ou genre d'affaires, con-« venant à ses capacités individuelles et à ses INTÉRÊTS PRIVÉS. »

Avez-vous bien lu, bien compris, que ces milliers de bourgeois venus de tous les points du globe, veut s'entendre, se coaliser, tomber d'accord de ne plus prélever les uns sur les autres ni commission, ni intérêt, se créditant mutuellement comme des frères et néammoins agrandissant leur FORTUNE PRIVÉE?

Mais vraiment, sur quoi donc se prendront ces profits, ces accroissements de fortune privée, sinon sur le travail; ce nouveau régime serait fatalement pour le pauvre, un renchérissement de souffrances sur le présent et le passé; la coalition bourgeoise serait plus puissante que jamais! infortunés prolétaires, nos maitres ne pouvant plus se piller les uns les autres, ne pilleraient plus que nous!

O jeune libéralisme! dequel progrès tu nous menace!

C'en est assez, tu es jugé; va, entre en campagne, agite le pays, tant mieux! le prolétariat y gagnera de l'instruction sur la vanité de tes promesses, de tes projets; l'idée révolutionnaire y gagnera en intensité!

Nota.—Par une circonstance fortuite et tout-à-fait indépendante de notre volonté, nous nous voyons obligés à renvoyer au n° prochain la suite de l'article : *Les défenseurs de la famille.*

ILS SONT REVENUS!!!

Allons, prolétaires belges, réjouissons-nous, laissons éclater l'enthousiasme! le vingt-huitième discours du *Trône* vient d'être prononcé! l'officine où s'élaborent les lois s'est ouverte, solennellement, l'autre jour, au bruit du canon et de la musique bourgeoises!

Ah! c'est pour nous, prolétaires, une grande affaire que l'ouverture des chambres; car, que deviendrions-nous, grands Dieux! s'il n'y avait pas des hommes pour tout réglementer, codifier, faire d'innombrables lois si utiles à notre bonheur, à notre prospérité!

Nous serions des monstres d'ingratitude, si, en même temps que nous manifestons notre contentement, nous ne témoignions partout notre reconnaissance pour les *grands bienfaits* dont la bourgeoisie nous a comblé en nous gratifiant d'une *représentation nationale.*

Notre gratitude envers cette institution est parfaitement justifiée. Quelques traits suffiront pour amener à penser comme nous, les esprits *chagrins et moroses* qui disent : « Mais c'est toujours la même chose, le même discours reproduit depuis vingt-huit ans, avec quelques variantes; les représentants s'occupent plutôt de leurs affaires que de celles du pays, et, en définitif, bien qu'on ne parle que du progrès à la chambre, nous n'avons jamais vu qu'il s'y fit jour. »

Aux gens qui s'expriment ainsi, voici notre réponse, elle est concluante :

N'est-ce pas dans cette enceinte que l'on dispose des deniers publics, et que l'on répartit, bon an mal an, *cent quarante millions* prélevés sur notre travail (les gros bonnets budgétifs s'adjugent la part du lion)?

N'est-ce pas là que l'on décide quel sera le nombre des jeunes gens mis en coupe réglée par la réquisition et enlevés à leur famille, à leurs travaux pour être incorporés?

N'est-ce pas là encore que tant d'excellentes lois sont discutées et votées, telles que celles relatives à l'assistance publique, qui consacrent notre misère et notre avilissement à perpétuité? Celles qui instituent des caisses d'épargnes et de retraites et qu'on va *améliorer*, parce que les travailleurs manquant souvent du nécessaire, n'ont pas de quoi y porter. et que, par conséquent, l'institution a fait *fiasco.*

N'est-ce pas là, enfin, où avec une émulation *des plus louables*, après avoir *inventé une loi Faider. on l'améliore par une loi Tesch*, en attendant qu'on arrive à la *perfection?*

Nous pourrions nous étendre plus longuement, mais nous n'irons pas plus loin dans l'énumérations des titre que possède, à notre gratitude, à notre dévouement, la *respectable* institution, et ceux qui sont chargés de la faire fonctionner; qu'il nous suffise de dire que toutes les lois qui nous attachent à la glèbe, qui nous livrent pieds et poings liés, à la merci du capital, qui font de nous une *chose* de laquelle on se sert, et que l'on voue à l'hôpital, au dépôt de mendicité, quelque fois en prison, lorsque nous ne sommes plus aptes à produire pour la satisfaction des besoins de nos maîtres!

Toutes ces lois si humaines sortent de ce laboratoire.

Voilà pourquoi nous différons d'avis avec ceux qui se plaignent de la *représentation*, nous disons, au contraire, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, et c'est pour ce motif que nous avons relaté les *bienfaits* dûs à l'*auguste* institution bourgeoise.

La bourgeoisie fait aujourd'hui ses affaires, au moyen d'une *représentation* faite à son image, animée comme elle d'un esprit étroit et profondément égoïste. Représentants et représentés y trouvent parfaitement leur compte.

Plus tard, le prolétariat, inspiré par des idées larges et rénovatrices, se représentera lui-même et règlera les affaires de telle sorte qu'il *s'appartiendra* et jouira de la liberté dont la pratique rendra impossible, toute usurpation, ou ce qui revient au même, toute délégation de pouvoirs.

Calomniez! calomniez! il en restera toujours quelque chose.

La plupart des journaux de notre bonne et bourgeoise capitale, jusques et y compris l'*Echo de Bruxelles, cet organe favori des épiciers*, ont publié la petite et stupide infamie que voici :

« Il résulte d'une lettre écrite de Londres, par Mon-« sieur Félix Pyat, au *Prolétaire*, de Bruxelles, que « certains fonds votés par la *commune révolutionnai-« re*, qui siége à Londres et dont les séances sont secrè-« tes en vertu de son règlement, sont partagés entre « le *Prolétaire* et le *Drapeau*. Cette mesure a été « prise sur la proposition de M. F. Pyat, ainsi qu'on le « voit par sa lettre publiée dans le *Prolétaire*. »

Que de bêtises dans si peu de mots, il faut vraiment que la *grande presse* soit bien pauvre.. d'imaginative, pour s'aller amuser à d'aussi niaises calomnies, et c'est bien le cas de lui appliquer, ici, l'axiome : « *On mesure toujours les autres à son aune.* » —Messieurs les journalistes *sérieux*... et SALARIÉS, ne sauraient, en effet, admettre l'existence d'un journal libre et indépendant, eux, qui n'ont d'autre conviction, d'autre conscience que le *coffre-fort*, et qui débite quotidiennement leur esprit (ceux qui en ont bien entendu,) à tant la ligne.

Imbécilles et maladroits détracteurs, qu'espérez-vous donc de cette sotte et ridicule vilenie? faire croire que le *Prolétaire* est un mercenaire instrument, soudoyé par nous ne savons quelle coterie soi-disant révolutionnaire? Mais pour le persuader aux autres il faudrait d'abord commencer par y croire vous même.

Or, vous n'oseriez, malgré votre effronterie ordinaire, affirmer une pareille conviction.

Le *Prolétaire*, serviteur à gage d'une coterie !!!

Allons donc, messieurs les marchands d'enere, vous n'y pensez pas, est-ce que des hommes comme nous se vendent! Des écrivains bourgeois, cela se conçoit dans cette honorable corporation, l'offre dépassant toujours la demande, la valeur vénale de l'objet décroit sans cesse, il y a, comme on dit, baisse sur le marché; mais un écrivain prolétaire! qui donc voudrait et POURRAIT LE PAYER !!!

Tenez, voulez-vous que nous vous le disions en publiant cette *blague*. Vous vous rappelez le mot de *Bazile*, votre maître : « *Calomniez il en restera toujours quelque chose.* » Seulement, nos jolis petits mignons, cette fois-ci vous vous êtes fourvoyé, il n'en restera rien... que le souvenir de votre mauvaise action, car de telles injures ne sauraient nous atteindre.

Et, n'était le devoir que nous nous sommes imposé, de saisir toutes les occasions de montrer à nos camarades la défectuosité de tous les éléments qui de haut en bas constituent l'ordre social bourgeois, nous n'y aurions répondu que par le silence du mépris; le bout de notre savatte suffisant, au besoin, pour maintenir à une distance respectueuse la meute des aboyeurs, si son impur contact nous importunait par trop.

Il y a quelque six semaines, le citoyen Talandier nous adressait de Londres un très-long discours, dont la seconde partie était une réponse, disait-il, « *aux idées désastreuses exprimées dans le Prolétaire.* »

Ce discours était accompagné de la lettre suivante :

Londres, 25 septembre 1858.

Au rédacteur du *Prolétaire.*

Citoyen,

Je prie un de mes amis de vous communiquer le discours que j'ai prononcé au meeting, par lequel *l'Association internationale et la Commune révolutionnaire* ont commémoré, à Londres, la proclamation de la république en France, le 22 septembre 1792.

Je désirerais vivement que ce discours trouvât place dans les colonnes du *Prolétaire*, et voici pourquoi: Toute la seconde partie de ce discours est une réponse à des idées qui me paraissent désastreuses pour la cause du prolétariat, idées que j'ai vues maintes fois exprimées dans le *Prolétaire*, notamment dans l'article du dernier numéro, intitulé : *Erreurs et malveillance*, article qui me fait l'effet, malheureusement, de mériter son titre au lieu de le réfuter.

J'avais d'abord conçu le projet de vous demander la permission de réfuter cet article en particulier; mais ayant promis de parler au meeting qui vient d'avoir lieu, et les questions sur lesquelles je voulais vous écrire étant de nature à intéresser tout le monde, je me suis décidé à parler sur le sujet que j'ai actuellement le plus à cœur et à vous envoyer mon discours, en guise de réponse, à l'article dont j'ai parlé plus haut.

Il m'est arrivé déjà quelquefois d'envoyer des articles ou discours au *Prolétaire*, et quelquefois aussi le citoyen Coulon à jugé sans inconvénient de racourcir ou d'élaguer les dits articles. Dans les cas en question, cela, en effet, était sans conséquence. Mais cette fois-ci je tiens à ce que les ciseaux restent tranquilles. En un mot je voudrais que mon discours fût publié en entier ou pas du tout; quitte à vous, bien entendu, à le commenter autant et aussi sévèrement qu'il vous plaira.

C'est pour que, dans le cas où vous ne pourriez agréer ma demande, vous puissiez me rendre le manuscrit, que je vous envoie par un ami, chargée de vous l'offrir et de le rependre si vous ne l'acceptez pas.

Il n'est pas très-nécessaire, n'est-ce pas, de vous dire que la dévergence sur certaines idées ne saurait altérer en rien la sympathie que tout vrai socialiste doit éprouver pour vous et pour votre œuvre.

Salut fraternel,

Alfred Talandier.

A la lecture de cette lettre, notre premier mouvement fut un mouvement de très-vive satisfaction, et, croyant avoir à faire à un adversaire sérieux et convaincu, nous eussions volontiers répondu de prime - abord, affirmativement, à la demande d'insertion qui nous était faite; mais grand fut notre désappointement après avoir pris connaissance du discours, — au lieu de la réfutation annoncée, c'était quoi? — une longue dissertation historique d'abord et un exposé des principes de son auteur ensuite; quant au *Prolétaire*, auquel, disait-on, la chose était adressée, il n'en était pas plus question que des jarretières de *madame Badingue;* pourtant, et malgré cela, nous eussions très-certainement inséré la seconde partie de ce discours, si l'impérieuse exigence de son auteur ne nous eût imposé l'obligation de « *le publier en entier ou pas du tout.*

Force nous a donc été de le lui retourner.

Nous lui avons alors adressé la lettre suivante :

Bruxelles, 7 octobre 1858.

Citoyen,

Nous étant toujours réservé le droit d'élaguer des pièces qui nous sont adressées, les parties qui nous paraissent ne pas offrir d'avantages sérieux pour la cause que nous défendons, cause que nous mettons bien au-dessus des convenances et des personnalités, vous ne serez donc pas surpris d'apprendre notre refus d'insérer votre discours, puisque vous y mettez pour condition la seule que nous n'ayons jamais voulu accepter : « *tout ou rien,* » et afin de vous éviter tout mépris, nous nous empressons de vous dire que ce n'est pas la seconde, *mais la première partie* de ce discours que nous aurions voulu pouvoir supprimer, n'était votre impérative demande.

Nous acceptons avec la plus vive satisfaction votre proposition de réfuter et la marche et les idées du *Prolétaire*; seulement, nous désirerions que vous vous adressiez à nous directement, et non par une espèce de ricochet, ainsi que cela a lieu dans la partie de votre discours, qui, dites-vous, nous était destinée.

Nous aimons les positions nettement et énergiquement tranchées, fort de nos convictions, de la pureté de nos principes et de la grandeur du but que nous *voulons* atteindre; nous appelons et défions la controverse, mais nous la voulons franche et libre, ardente et passionnée, marchant la tête haute et le front découvert, *comme il convient enfin à des révolutionnaires sans peur et sans reproche ;*—nos plumes mal taillées, notre encre bourbeuse... et épaisse comme la loyale et forte cervelle des prolétaires, ne s'accomoderaient point de ces polémiques semi-doucereuse, où le fiel se distille à travers les aménités du langage.

Si donc vous voulez donner suite à votre projet et vous adresser directement au *Prolétaire*, nous vous en ouvrons de grand cœur les portes à deux battants, vous y garantissant la plus entière, la plus absolue liberté et vous donnant la certitude, que, tant que durera la lutte, vos articles seront inséré *in-extenso* et sans qu'il y soit retranché un *iota*.

En attendant votre première attaque, recevez notre fraternel salut, etc.

Le citoyen Talandier a répondu à cette lettre, mais ayant manifesté le désir de conserver à sa réponse un caractère confidentiel, nous nous voyons, à notre grand regret, obligés à ne pas la publier.

Toutefois, et sans *vouloir* en rien manquer à la discrétion demandée, nous croyons devoir et *pouvoir* nous permettre d'analyser quelques-uns des principaux passages de cette réponse, afin de faire connaître à nos lecteurs le terrain sur lequel devait avoir lieu la discussion, *provoquée et abandonnée,* par le citoyen Talandier.

Mais eu égard à l'étendue déjà bien suffisante du présent article, nous remettrons cette analyse accompagnée de nos réflexions au prochain numéro.

Pour aujourd'hui, nous nous bornerons à dire que le citoyen Talandier termine sa lettre en déclarant ne pouvoir, quand à présent, donner suite à la discussion, qu'il désire avoir avec le *Prolétaire,* et qu'il se réservait pour plus tard.

L'Univers.

Sous ce titre, un nouveau journal de la démocratie radicale vient de publier son premier numéro à Genève, en Suisse.

L'*Univers* ne connaît d'autre patrie que le monde entier, il ne voit partout que des frères ayant les mêmes aptitudes, les mêmes besoins et les mêmes droits à conquérir,—c'est surtout sur le terrain social qu'il attire l'attention des libres penseurs, soldats intrépides de l'avant-garde de la grande armée de la révolution des peuples, dont l'arme la plus puissante est, sans contredit, le développement par la pensée, la libre discussion d'où doit jaillir la vérité.

Nous ne saurions trop applaudir à cette apparition qui, sur cette terre où la liberté de la presse n'est pas un vain mot, peut rendre de bien grands services à la cause des peuples.

Loin des mesquines idées de patrie et de clocher, il s'exprime ainsi :

« Une vérité sanctionnée et généralement acceptée par les économistes, quoique sa pratique soit éliminée avec soin par ceux qui craignent la lumière : *C'est que tous les êtres humains ont les mêmes besoins physiques à satisfaire;*—et que tous, ils sont obligés, par leur nature même, de se servir des facultés qu'ils possèdent, pour produire les choses nécessaires à cette satisfaction; n'importe quel climat ils habitent.

C'est pourquoi les travailleurs de la science sociale ont eu raison de déclarer que sur le globe terrestre, les *intérêts* des hommes sont *identiques* et se *lient* étroitement en UN ENSEMBLE qui ne peut être violé ou restrient qu'au détriment de quelques-uns.

Aussi reconnaissons-nous que malgré les entraves qui arrêtent l'*entente* et la *fraternisation* générales des peuples, — L'ESPÈCE HUMAINE N'EST QU'UNE SEULE ET MÊME FAMILLE UNIVERSELLE.

Le langage officiel et les faits.

SIMPLE COMPARAISON.

Projet d'adresse des représentants, en réponse au discours du trône :

« Nous aimons à le reconnaître avec Votre « Majesté, la Belgique est en droit de se féliciter « de sa *situation florissante.* Sous l'égide d'insti- « tutions heureusement appropriées au caractère « national, les citoyens de *toutes les classes* et de « toutes les opinions *jouissent des libertés les plus « complètes;* l'ordre règne sur tous les points du « royaume; UNE PROSPÉRITÉ TOUJOURS CROISSAN- « TE atteste à la fois l'influence féconde de la paix « la sagesse de l'administration du pays, l'esprit « d'ordre et de progrès de ses laborieuses popu- « lations. »

On lit dans la *Gazette de Liège :*

« UNE BRAVE OUVRIÈRE, la femme Jongen, mi- « se à l'amende d'un franc par la police, pour « avoir jeté des cendres dans la rue, *par la rai- « son qu'elle était trop pauvre pour avoir un bac à « cendres,* a été arrêtée dernièrement par la gen- « darmerie et conduite en prison, la vente de « tout le mobilier de la pauvre famille ne pouvant « suffire à payer cette amende qui, *selon la cou- « tume,* s'était grossie de 8 fr., grâce aux frais. « Or, cette femme, ouvrière de fabrique enlevée « ainsi, *était seule pour pourvoir aux besoins de sa « famille,* COMPOSÉE D'UN MARI INFIRME *et de deux « enfants.* »

Qu'on dise encore, après cela, que le langage officiel n'est pas parole d'évangile!!!

Le réveil de l'esprit... bourgeois.

Messieurs les écrivains de la bourgeoisie font comme le *Sire de Framboisy*, ils s'en vont en guerre, armés de leurs plumes bien taillées, ils s'escriment à qui mieux mieux, cherchant à pourfendre leurs adversaires.

Cette guerre entre ces hommes appartenant aux diverses nuances des partis qui se disputent la prépondérance, à cela de remarquable que tous veulent faire prévaloir la bonté, la puissance de leur système, et, naturellement, ils se déchirent à belles dents.

Une avalanche de brochures, d'écrits politiques, d'articles de journaux est venue nous inon-

der dans ces derniers temps; cette averse a mis en fermentation les têtes de quelques bonnes gens qui s'écrient : c'est le réveil de l'esprit public qui s'annonce! C'est la vie politique qui reprend son essor! D'autres ajoutent : Il était temps, enfin, de donner signe de vie et de ne plus croupir dans le marasme où nous sommes plongés. Nous voulons reprendre la lutte et forcer le pouvoir à faire un pas en avant dans la voie du progrès!

Eh ! braves et honnêtes écrivailleurs, lancez des brochures, fulminez, qui, au nom du vieux, qui au nom du jeune libéralisme, mêlez-y, si bon vous semble, quelques *aperçus démocratiques*, vous ne parviendrez plus qu'à constater votre impuissance et la stérilité de vos idées.

L'effet produit pas vos efforts ne sortira pas du cercle de vos coteries et ne franchira pas le seuil de la mansarde du prolétaire, qui hausse les épaules lorsque vous lui présentez quelque panacée, et qui dit avec raison : Laissons se débarbouiller ces bourgeois, ce n'est pas notre affaire; qu'ils se disputent le pouvoir; qu'ils y arrivent les uns après les autres, peu nous importe à nous, qui poursuivons l'étude des questions sociales et rêvons à l'affranchissement que nous voulons ne devoir qu'à nos propres efforts; s'il plaît à ces messieurs de s'entre-détruire et faire comme les rats de la fable, tant mieux !

Rien de tranché, de net, de positif ne peut plus émaner du sein de la bourgeoisie, et lorsque ses défenseurs grossissent leur voix et s'égosillent pour se faire entendre de la foule, celle-ci répond : Chantez, messieurs, *c'est le chant du cygne!*

Pends-toi, Tartufe !

Dans une lettre de la grande majesté à son gros cousin, se trouve le petit morceau suivant, que nous nous faisons un véritable devoir de servir à nos lecteurs :

« Ce n'est pas moi, s'écrie le grand homme, qui protègerait nulle part des entreprises contraires au *progrès*, à *l'humanité et à la civilisation.* »

Qui donc serait assez canaille pour oser dire le contraire?

« Laurent, serrez ma haine avec ma discipline,
« Et priez que toujours le ciel vous illumine. »

Un homme qui a manqué sa vocation !

On lit dans la *Patrie* (de Paris) :

« Je vous ai promis de porter à votre connaissance certain code draconien, affiché par un portier dans une maison de Paris. On vient de me procurer ce texte curieux, et je le reproduis avec une fidélité scrupuleuse priant M. le directeur d'en respecter l'orthographe capricieuse et pittoresque. »

Règlemant pour messsieurs et dames les locataires.

« On est invité à se conformer au décision suivantes sous peine d'amende :

« 1. Toute personne qui ne payera pas son terme aux époque est considéré comme ayant congé.

« 2. On ne peut pas rantrer après *dix heures du soir*. Mais on peut demander *la permission* pour jusqu'à minuit au concierge.

« 3. Il est défendu de faire entrer le porteur d'eau et le charbonnier après dix heures du matin. Il faut s'adresser *au porteur d'eau de la maison et au charbonnier de la maison*. Sans quoi on n'en pourra faire entrer d'autre à moins que ce soie en gros.

« 4. On ne peut avoir dans les logements et dans les cours des chiens des chats et des oiseaux avec ou sans cage.

« 5. Les enfants ne doivent pas se promener dans les escaliers et dans la cour pour ne pas gêner les locataires.

« 6. On doit faire ramoner les cheminées quand cela est nécessaire à ses frais.

« 7. Il est défendu d'avoir plus d'un lit dans la chambre à coucher. On n'en souffre pas dans les autres pièces pour cause de propreté.

« 8. On est invité à ne pas secouer ses tapis par les fenêtres ni par les escaliers et sur *les cours à cause de la poussière et des agens de l'autorité.*

« 9. On est prié d'avoir des égards pour les concierges.

« 10. Dans le cas où on aurait oublié quelque chose dans le règlement on s'arrangera amiablement avec les concierges.

« Fait double à Paris, pour que chacun n'en ignore. Approuvé par le propriétaires de la maison avec le concierge. »

Blague à part, et pour peu qu'on veuille se donner la peine d'y réfléchir, on se convaincra que ce règlement n'est que le résumé succint, mais fidèle, des *sages et douces* lois, qui, actuellement, régissent le peuple français; ainsi que nous le disons plushaut : Ce concierge a manqué sa vocation, IL ÉTAIT NÉ POUR FAIRE UN EMPEREUR!!!

RÉSUMÉ POLITIQUE.

France. Le maître de ce beau pays refuse, dit-on, d'intervenir dans l'affaire du jeune Mortara, attendu, dit-il, que ce serait nier le principe d'autorité qui forme la base du catholicisme.

Voilà, au moins, ce qui s'appelle raisonner; en effet, le pape, comme le droit canon, est infaillible, et vous leur devez toute soumission, ou bien si votre raison s'oppose, à ce que vous reconnaissiez cette autorité, dans ce cas, vous êtes libre penseur, donc, vous niez l'autorité qui impose la croyance.

C'est affreux, mais, au moins, c'est logique!

On vient d'y poursuivre le comte de Montalembert, c'est un tort quand tout marche si bien, pourquoi se mettre à dos une partie de la noblesse et du clergé, qui, avec le sabre, forment la sainte trinité, qui est la force et le pivot de l'injure.

Angleterre. A l'intérieur, la réforme parlementaire se poursuit, à l'extérieur, la guerre de l'Inde est loin d'approcher de son dénouement.

Irlande. Un prêtre anglican viend de succomber sous le poignard effilé par le venin de l'antagoniste religieux, le plus méchant génie du monde.

Prusse. La régence du trône, qui vient d'être donnée au prince royal, a fait faire un pas à la bourgeoisie libérale, le régent vient de nommer un ministère de cette couleur, et de faire un appel aux électeurs. Le peuple, en silence, regarde passer cette comédie.

Il attend son tour.

Italie. Le gouvernement y est toujours atteint de cette maladie inguérissable, l'impopularité, partout mécontentement à l'ordre du jour.

Russie. L'Empereur vient de faire un voyage à Varsovie, où il a assemblé la noblesse pour lui faire part du mécontentement que lui cause sa résistance à l'affranchissement des paysans, et leur a dit : *Il vaut mieux que ça vienne d'en haut que d'en bas.*

A son point de vue, cela est excessivement juste et logique.

Pour avoir nos affaires bien faites, nous devons les faire nous-même.

Turquie. On sait que depuis quelque temps, le Sultan a renvoyé les employés qui gaspillaient le trésor de l'état, et pris des mesures, afin de parvenir à de grandes économies, pour couronner son œuvre.

On lit la nouvelle suivante dans les journaux français :

« La princesse Mathilde vient de recevoir du Sultan un magnifique tapis, dont la valeur est, dit-on, de 3 à 4,000 livres sterl. Les stances des poètes qui en forment la bordure, telles que « la Rose du Jardin, le Bouton de délices, etc., sont figurées en perles et émeraudes. Dans le drap d'or dont se compose le tapis, la sentence du Koran, qui est au centre, se compose de diamants du prix leplus élevé. »

Petite correspondance.

Reçu du citoyen A. C. de Londres la somme de quarante francs. Merci.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE
DE A. FISCHLIN,
RUE DE L'ÉTUVE, N° 31, A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labeurs, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tous genres, factures, et en général tout ce qui concerne l'imprimerie, aux prix les plus modérés.

J. CHARLIER, FABRICANT DE PIANO,
EN TOUS GENRES,
RUE HAUTE, N° 295, A BRUXELLES.

Accordeur, fait les réparations et tout ce qui concerne son état.
On trouve également chez lui, des pianos de seconde main à vendre et à louer. (22)

TYP. DE A. FISCHLIN, RUE DE L'ÉTUVE, 31.

QUATRIÈME ANNÉE. N° 18. BRUXELLES, 25 DÉCEMBRE 1858. PRIX DU N° : 10 CENTIMES.

LE PROLÉTAIRE

Abonnement :

Payable d'avance pour Bruxelles.

Un an . . . 2 fr. 00
Six mois . . . 1 » 00
Trois mois . . . 0 » 50

LE JOURNAL
est expédié franco
Par la poste.

Plus de Privilège. Tout par le travail.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, chez Morvoet, rue de Christine, 13.

Les lettres et les paquets ne seront reçus qu'affranchis.

Pour la province :

Un an . . . 3 fr 00
Six mois. . . 1 » 50
Trois mois . . 0 » 80
Pour la Suisse et l'Angleterre, 5 francs par an.

MM. les abonnés de la province peuvent en envoyer le montant en timbres postes.

AVIS.

Les lettres et les envois à l'adresse du journal *Le Prolétaire* doivent être expédiés franco, Rue de Christine, 13, chez Morvoet.

Nous prions nos amis qui ont des listes de souscriptions, relatives à la condamnation du journal Le Prolétaire, *de bien vouloir les faire parvenir à la nouvelle adresse ci-dessus.*

Bruxelles, 25 décembre 1858.

Lorsqu'en créant notre journal, nous l'avons nommé : *Le Prolétaire*, nous avons voulu un titre propre à rappeler l'humiliation qui, depuis des milliers d'années, se déverse sur le citoyen pauvre, parce qu'il est pauvre, le riche étant toujours seul honoré; un titre qui, de lui-même, retraçât la cause de la souffrance des travailleurs et fut une protestation muette, mais incessante et énergique contre cette cause. L'objet de notre vœu sera-t-il plus intelligible, si on le nomme révolution? Soit, le *Prolétaire* est un appel à la révolution.

Les théocraties, les aristocraties, les bourgeoisies, les royautés, l'impérialisme ont fait un assez grand nombre de révolutions pour leur part et voyez celles qui se trament et s'apprêtent encore en ce moment!

Il est connu et flairé que certains cousins voudraient détrôner leurs cousins et prendre leur place, qu'il est d'autres prétendants, à des trônes qu'ils considèrent comme d'autres étant leur chose par droit d'héritage; qu'il est des classes oligarchiques, qui n'hésitent jamais, afin de prendre le pouvoir et de gouverner à l'ombre d'une royauté, à jeter leur pays dans des perturbations profondes, vraies révolutions à divers degrés; qu'il est une secte d'ambitieux cagots, nombreuse, puissante, enracinée profondément à la faveur de l'ignorance des peuples et de ramifications souterraines, qui n'agit qu'en vue de conquérir la puissance universelle, au nom de la thiare et du principe de l'immobilité catholique, sans tenir compte aucunement des constitutions même qu'ils ont jurées.

Il appartient désormais à ce grand troupeau qu'on nomme le prolétariat, qui a toujours été l'enjeu de ces intrigues et de ces révolutions, et qui le serait encore, d'en clore enfin et pour toujours l'ère sanglante et criminelle.

Considéré constamment dans toutes ces luttes, comme la force, la machine explosible, le chien boule-dogue qu'on lance comme l'ennemi, le prolétariat s'est vu chaque fois, bientôt après le triomphe, remis à la chaine d'un travail épuisant, sans merci et sans fin, au mépris d'espérances et de promesses, qu'au moment de l'action on a jamais manqué de lui donner.

Qu'il fasse donc sa révolution, c'est son droit; que son drapeau soit la liberté, et qu'il n'admette chez personne la prétention singulière, fut - elle même sincère, de réglementer les actes de sa vie active, et d'en gêner le résultat normal, c'est-à-dire le développement de toutes les forces dont l'individu est chargé par la nature, qui les lui a confiées, d'apporter le concours à l'action générale et commune.

Il est un ennemi puissant du prolétariat, c'est la bourgeoisie, elle le hait, parce qu'elle le craint par intervalle; elle ne montre pour lui que des dédains, et cependant, c'est de son sein qu'elle est issue, c'est des sueurs de son travail qu'elle est enrichie; c'est avec l'aide de sa force et de ses bras qu'elle a conquis la domination partout, et qu'elle s'est constituée en souveraine, chez nous, depuis 1830. Mais le temps de notre foi en messieurs les bourgeois, en leurs discours, en leurs intentions, est passé; nous ne les laisserons plus comme jadis arranger tout, pour le mieux, de la société et de la liberté! leurs actes et nos souffrances nous en ont appris suffisamment.

Entre eux et le prolétariat, il n'est que deux simples questions aujourd hui : Combien êtes-vous? A quoi servez-vous?

S'il est vrai que vous ne soyez que 4, 5, allons jusqu'à dix pour cent de la population, il n'est pas contestable que nous ne soyons 90, nous autres, prolétaires, et que 90 ne vaillent davantage que 10, et vous en conviendrez.

Vous rattacherez-vous à la qualité, puisque vous n'êtes pas la quantité?

Prenez garde d'être pris à votre propre piège. Ne vous paraît-il comme à nous, qui ne sommes que de naïfs économistes, que la qualité se mesure par l'utilité? En ce cas, il n'est pour le bon sens aucune hésitation possible par notre dernière question : A quoi servez-vous? Sinon les uns à accumuler dans vos richesses privées, et tous à consommer les fruits du travail, sans rien produire. Or, la consommation improductive n'est pas un service.

Vous le voyez, la lumière est faite sur votre valeur dans l'esprit du prolétaire; elle est venue de tous les côtés; il n'est plus d'illusions possibles. Nous ne limitons plus dans nos idées, dans nos tendances, à Voltaire, à Rousseau, au rationalisme; au libéralisme vieux ou jeune! comment en serait-il autrement? Vous vous démolissez vous-mêmes, par vos dissentions intestines; où l'on voit catholiques dénonçant les vanités, impuissances libérales; libéraux dénonçant les intentions réactionnaires catholiques. On ne voit plus en vos faits et gestes que comédie, ambition et avidité.

Le prolétariat se bornerait à vous prendre en pitié si, mû par sa souffrance, il n'avait besoin et hâte d'en finir. Pour donner la mesure de cette hâte que l'hiver vient encore agrandir, jetons au hasard les yeux sur quelqu'un de ces contrastes, offerts par vos joies et nos peines.

Voyez cette prolétaire, mère de famille, privée de son nécessaire personnel et bien plus cruellement encore, de la subsistance même grossière, du vêtement et de tout soulagement, que ses enfants amaigris, affaiblis par la privation lui demandent en pleurant : Pauvre mère! quel présent et quel avenir sont les tiens et ceux de ces infortunés, que la nature a confié à ta sollicitude, à ton amour! ce n'est pas toi qui est coupable, et cependant, tu supportes la peine, et cependant, tes enfants souffrent et pleurent!

D'autres femmes, il est vrai, dans une autre région sociale, se parent de fleurs, s'inondent de doux parfums, se couvrent de belles étoffes, se mirent dans de grandes glaces, se réunissent et papillonnent dans les salles de spectacle, dans les salons, jouissent du charme de la musique et préludent par des agaceries aux plus intimes douceurs d'un autre amour!

D'où naît cette différence dans le présent de ces deux classes de femmes, l'une constituée le monde des fêtes, l'autre constituée le monde de la douleur?

N'est-il point à prévoir qu'un jour le prolétariat, las de souffrir, pourrait envers un tel état de choses, s'ériger en haut justicier? Qu'on y pense donc profondément.

Est-ce à dire qu'il brisera ses glaces, déchirera ces belles étoffes, fera des ruines de ces beaux salons, de ces brillants théâtres, qu'il jettera au vent ces parfums, foulera aux pieds ces fleurs séduisantes? Cette pensée serait insensée! ce serait vouloir que le prolétariat détruisit ses œuvres propres et se condamnat à vivre dans l'avenir, plus misérable que dans le passé. Non! ce qu'il veut c'est avoir part aussi à ces douceurs, à ces joies; après avoir assez longtemps créé la richesse pour des maîtres, il veut la créer pour lui-même, sous la sollicitation de ses aspirations étendues par la science qu'il aura acquise; il veut la vie des sens par les arts, tels que la musique, la peinture, les effets de coloration, les formes architectoniques; la vie de l'intelligence

par l'instruction et la science, et la vie du corps par des exercices et un confort convenable, toutes choses qu'il saura se donner par le travail. Tels sont la cause et le but de sa révolution.

Les défenseurs de la famille.

(SUITE ET FIN)

(*Voir notre avant-dernier numéro*)

Qu'est-ce que la religion?

Quand nous parlons de religion, bien que ce mot soit ici pris au singulier, nous n'entendons point, et nous tenons à ce que ce soit bien constaté, faire de distinction en faveur de celle-ci au détriment de celle-là; non, et à quelque point de vue qu'on veuille les envisager,—pratiques extérieures d'un dogme ou idéalisme pur—nous les affirmons égale mauvaises et les mettons toutes dans le même sac.

Nous ne sommes pas plus protestant que catholique; pas plus juif que chrétien; pas plus brahmite que musulman : nous nions à la fois et l'Alcoran et les saints canons, et le Temple et la Synagogue.—Jéhovah et l'Immaculée, Jupiter et Boudha, le Pape et Mahomet, ne sont à nos yeux que de grotesques caricatures, crayonnées par d'effrontés coquins, et jetées en pâture à l'ignorance humaine.

Ces explications données, reprenons notre question :

Qu'est-ce que la religion?—Le dictionnaire la définit ainsi : « *La connaissance de la divinité et du culte qui lui est dû.* » D'après certains *théosophes* qui se prétendent très-avancés, c'est: « *Toute relation intime, tout rapport de pensée et de sentiment qui s'établit entre l'homme et Dieu dans la vie.* »—Nous qui sommes, ni assez érudits pour faire des académiciens, ni assez bien en *haut lieu* pour établir des *rapports ou des relations intimes* avec le despote d'outre-vie, nous disons tout simplement, et nous avons la certitude d'être dans le vrai absolu : La religion est une institution immorale, monstrueuse, anti-humaine, créée par des fripons, pour exploiter les imbéciles. C'est la négation de tout ce qui est beau, de tout ce qui est grand, de tout ce qui est juste.—Sa prétendue science, ses prétendus mystères—que, dès le berceau, on martelle dans la cervelle de l'homme, afin de comprimer l'essor de son intelligence et de toutes les nobles facultés que la nature lui a départi, sont le plus affreux galimatias, la plus horrible fantasmagorie qui se puissent imaginer. Quelle histoire offre le spectable de plus de turpitudes, de plus d'infamies, de plus de crimes, enfin, que l'histoire religieuse ?—C'est au milieu de flots de sang et sur des monceaux de cadavres qu'elle a traversé les âges! — Tenaille et bûcher, poignard et poison, voilà en quatre mots le résumé de ses lugubres éphémérides. C'est pour cela sans doute, qu'on lui a donné le nom d'*Histoire Sainte!*—Insatiable ambition, sensualisme effréné, mœurs dissolues et lascives, telles sont les principales vertus de ses ministres; de même que l'or, la bonne chère et les jolies filles, ont toujours été leurs idoles les plus révérées.

Oui, nous le répétons, et nous défions le *Théiste* le plus encroûté d'oser soutenir le contraire : la religion est une institution perverse et et anti-humaine; nous soutenons, l'histoire et la tradition en main, que, si l'humanité, au lieu de suivre régulièrement sa marche ascendante et progressive vers un idéal de félicité et de bonheur, se débat éternellement au milieu d'affreuses convulsions et d'un cahos inextricable, c'est parce que les saines nations du vrai et du juste, de l'entendement humain, ont été faussées, perverties par cet exécrable instrument d'oppression, dont les lumières et l'intelligence sont les ennemis les plus redoutables; de même que la superstition et les ténèbres, sont les raisons *sine quâ non* de son existence. — Crois aveuglément, ou meurt, telle est sa loi suprême!

Il faut, dit-on, établir une très grande différence entre le dogme ou le culte, et la religion proprement dite. — Etablir une différence entre ces trois termes? Comme si l'un n'était pas le corollaires de l'autre! comme si la religion n'impliquait pas *nécessairement* le dogme et le culte! Et comme si ces derniers étaient autre chose eux-mêmes, que des règles, des pratiques de la religion!

Un fait digne de remarque et qui ne saurait être contesté, fait que nos *théo-démocrates* devraient bien un peu méditer, c'est que les peuples, de même que les individus les plus religieux, ont toujours été aussi les plus vicieux, les plus immoraux et les plus corrompus, en même temps que les plus dociles instruments de la tyrannie, et cela se conçoit : Voyez cet idiot, cette brute à face humaine qu'on appelle un *croyant*, il ne connaît, il n'aime que *son Dieu*. Le prier, l'invoquer sans cesse, est sa suprême béatitude; il n'aspire qu'au bonheur de l'aller rejoindre et recevoir de lui l'accolade paternelle. — Quel touchant tableau! — Que voulez-vous qu'un pareil crétin réponde quand vous lui parlez de droit, de dignité, de responsabilité humaine...?

Certains *libres penseurs*, poussés par on ne sait trop quel mobile, ont entrepris, dans ces derniers temps, de ranimer dans le cœur des masses le flambeau religieux près de s'éteindre,—entre autres arguments sérieux pour prouver que la religion est chose et conforme à la nature humaine, —ils ont formulé celui-ci : A savoir que tous les peuples, dans tous les temps et dans tous les lieux, ont eu des manifestations religieuses !!!

Quelle raison péremptoire! quelle preuve irréfragable!

Mais, dirons-nous à ces doctes logiciens, l'esclavage, l'exploitation, la misère et tout leur hideux attirails de vices et de crimes sont aussi de temps immémorial! Tous les peuples, dans tous les temps et dans tous les lieux, ont connu, ou plutôt ont senti et sentent encore tous les jours, leurs dures, leurs cruelles étreintes!—Que m'affirmez-vous aussi que ces fléaux sont également nécessaires et conformes à la nature humaine ; et que, conséquemment, ils doivent, comme le fléau religieux, toujours exister. En bonne logique, et en suivant votre raison, il en devrait être ainsi!

Non, non, la religion n'est pas un bienfait pour l'être humain; c'est un bandeau, un voile épais jeté sur son esprit et sa raison afin de le maintenir dans un état d'atonie intellectuelle et morale! Arrachons ce bandeau, déchirons ce voile, et la religion avec son lugubre cortège de bâillons et de chaînes, disparaîtra devant l'éclat et la diffusion des lumières, comme les miasmes délétères aux purs et vivifiants rayons du soleil!

Et alors, mais seulement alors, l'homme rentré en possession de lui-même, pourra aspirer au bonheur, à la liberté! et s'élancer avec assurance vers ces hautes et supérieures destinées où l'appellent sa perfectibe nature, et les sentiments affectifs qui constituent son être moral!!!

Prolétaires, c'est à vous que nous nous adressons; à vous, nos frères « *en honte, en misère, en douleur.* » Vos cœurs battent à l'unisson du nôtre, et par là notre raison sera comprise; car comme nous, vous maudissez, vous exécrez le mensonge et l'hypocrisie servant de piédestal à l'ambition bourgeoise et sacerdotale. Disciples de Voltaire et Loyola, jésuites de comptoir et de sacristie font appel à votre ignorance, à votre foi aveugle; nous faisons appel, nous, à votre bon sens, à votre intelligence, à votre jugement éclairé par votre raison!—Jetez les yeux autour de vous, voyez partout le vol, la spoliation, l'iniquité gouvernant le monde; partout des millions et des millions de créatures humaines sont réduites à un état plus abject que celui de la brute, partout l'orgueilleuse opulence s'étalant à côté de l'humble pauvreté; partout, enfin, une insolente aristocratie cléricale, financière, bourgeoise, écrasant de son dédain superbe, de son arrogant mépris, le pauvre, l'ouvrier, le producteur à qui elle doit tout! et sans lequel elle ne saurait exister pendant vingt-quatre heures!

Pourquoi cette criante anomalie? cette révoltante iniquité?

Pourquoi...

« *Tant de rayons et de fleurs d'un côté,*
Quand tant d'ombre de l'autre et tant de pauvreté. »

Parce qu'il y a et *parce qu'il faut une religion pour le peuple!* pour lui farcir l'intelligence de préjugés stupides, de ridicules monnaies, afin de bien l'abêtir, de le crétiniser et de lui empêcher ainsi de sentir le poids de ses lourdes chaînes.—*Il faut au peuple une religion!* afin de lui bien faire pénétrer dans la cervelle que le monde *est une vallée de souffrances et de larmes!* et que c'est par un travail dur et incessant, par une humiliation constante, par une résignation et une patience à toute épreuve, qu'il peut espérer *acquérir la vie éternelle!*—« *Plus vous serez pauvre et malheureux dans ce monde, et plus grand sera votre bonheur dans l'autre!* » nous disent, au sortir d'une orgie, ces mielleux et replets sybarites, qui, pendant leur vie, ploient sous le faix de leurs richesses, et finissent un jour par crever d'indigestion, en bredouillant les béatitudes célestes dans les bras d'une courtisane!

Il faut une religion, enfin, pour bien persuader à l'ouvrier que la rebellion, la révolte contre l'injustice et la tyrannie sont les plus irrémissibles des crimes, les plus impardonnables des forfaits, tandis que la soumission humble, la passive obéissance aux volontés de ses maîtres, sont les actes les plus méritoires, les vertus les plus exemplaires.

Et tout cela se fait au nom et pour la plus grande gloire d'un Dieu prétendu bon et juste! Et tout cela est consacré, sanctifié par la religion!!

Et c'est ce vieux et simpiternel *croque mitaine!* et c'est cette vieille *bacchante échevelée!* que d'astucieux cafards osent encore présenter à notre vénération! Et le prolétaire, cet éternel *bouc émissaire*, cette grande victime expiatoire de tous les crimes, de toutes les iniquités des maîtres du monde!—Le prolétariat donnerait encore créance à ces grossières jongleries! Fils de 93, la philosophie et le libre examen, auraient brillés de leur plus vif éclat, sans que de leur flambeau régénérateur, quelques bienfaisants rayons ne soient venu réveiller son intelligence engourdie

par de longs siècles de servitude et d'abrutissement!

Non, non, il n'en est point, il n'en saurait être ainsi.—Nous en attestons les progrès de la science et de la raison.—Le prolétaire aujourd'hui, comprend que lui aussi est un homme! — Et il entend jouir dorénavant de toutes les prérogatives inhérentes à ce titre : créateur de la richesse, il veut désormais en être l'unique et libre dispensateur! Las, harassé autant qu'humilié du joug honteux de la condition abjecte auxquels depuis les âges les plus reculés sa race est asservie, il *veut* l'en affranchir à tout jamais et assurer sa suprématie dans la société. — Assez, trop longtemps et pour le malheur des hommes, *Dieu* a exercé sur le monde sa funeste et pernicieuse autorité. Que son règne soit à jamais fini. Au nom de la justice, au nom de la dignité humaine, brisons l'idole sacrée! Chassons, chassons du domaine terrestre ce sphinx énigmatique et fatal.

Que désormais, l'être humain ne reconnaisse d'autre Dieu, d'autre loi, d'autre maître que lui-même!!!

« *La voix du peuple*, dit un vieil adage, *c'est la voix de Dieu.* »—Mensonge que cela—la voix de Dieu, c'est la voix des ténèbres, de l'injustice de l'oppression!

La voix du peuple, c'est la voix de la raison, de la justice, de la lumière, c'est la voix de la liberté, enfin!!!

Ah! messieurs nos maîtres et exploiteurs, vous avec inscrit dans vos chartes, dans vos constitutions, dans vos codes, *l'égalité des hommes*, et vous niez notre autonomie! Vous avez semé dans l'espace la graine de l'athéïsme, et vous êtes surpris de voir grandir dans nos cœurs le germe de l'irréligion!—Vous voulez nous imposer, au nom de nous ne savons quelle morale graveleuse, un fatras de fantastiques drôleries, auxquelles vous ne croyez pas vous-mêmes, et vous vous bercez du doux espoir que nous allons accepter cela les yeux fermés *comme au bon temps jadis!* Et que nous continuerons à nous incliner avec humilité et respect devant les ridicules singeries, les simagrées burlesques de vos bâteleurs sacrés!

Mais vous nous croyez donc descendus à votre niveau?

Allez, messieurs, allez, grimacez vos harangues politico-religieuses; faites étalage de vertu, de morale, au milieu de votre société suintant le vice et la corruption par tous les pores. — Vous ne parviendrez point à arrêter la marche des choses...—Le vieux monde, c'est-à-dire, le monde des préjugés, de l'exploitation, du privilège, est frappé au cœur! — Son heure est marquée au livre du sombre destin, et vous ne sauriez retarder d'une minute le jour de ses funérailles! car, vous le savez aussi bien que nous, entre le passé et l'avenir, entre le despotisme et la liberté, la lutte est imminente! que le plus léger contact ait lieu, que la plus petite étincelle jaillisse, et c'en est fait de votre société, et le feu révolutionnaire qui se condense d'un bout à l'autre de l'Europe, éclatera semblable à une irruption volcanique; et toutes les colères, toutes les sublimes passions de la multitude, toutes les furies vengeresses du prolétariat, se déchaîneront à la fois, terribles, implacables, comme la Némésis antique, demandant compte du long assassinat moral, du long martyrologe des peuples!!!

O! vienne, vienne bientôt ce jour fortuné; et dussions-nous les premiers tomber sur la brèche révolutionnaire, la mort à notre cœur sera douce, puisqu'en tombant, nous aurons vu s'exhaler le dernier râle du dernier despotisme! et poindre au prochain horizon, l'astre régénérateur qui doit dissiper à tout jamais les ténèbres de l'ignorance et de la superstition !!!

Nous avons reçu une nouvelle lettre du citoyen A. Talandier. —Les réflexions que nous a suggéré cette lettre exigent un certain développement.— L'espace nous manque pour traiter ce sujet, que l'abondance des matières nous force à ajourner au prochain numéro.

Une rectification.

Dans un article publié le 28 novembre et intitulé : *Un exemple à suivre*, *le Sancho* prend texte de la grâce octroyée par M. Bonaparte à Gomez, condamné à perpétuité pour complicité dans l'affaire du 14 jauvier, pour démontrer qu'il y a une anomalie de la part du gouvernement belge, de maintenir en prison les deux citoyens condamnés pour avoir *commenté* le fait accompli, lorsque le principal interessé a fait remise de la peine à l'un de ceux dont le bras a été dirigé sur sa personne.

Dans ce même article, le *Sancho* depeint en ces termes le régime imposé aux citoyens Labarre et Coulon :

« Or, pour avoir apprécié les faits du 14 janvier dernier, pour avoir expliqué comment et pourquoi de pareils attentats se produisaient dans les pays où la force comprime la libre expression de la pensée et de l'opinion, pour avoir dit que les pouvoirs issus de la violence sont d'un exemple fatal et dangereux pour ceux que la violence sollicite et qui croient à la légitimité des actes du poignard pour avoir dit ces choses, deux citoyens belges se trouvent depuis neuf mois sous les verroux des Petits-Carmes, où leur détention *a été entourée de toutes les rigueurs qu'une inpitoyable hostilité a seule imaginer.* »

« *Refus de laisser entrer des livres, des journaux, de laisser les prisonniers communiquer librement avec leurs amis, refus de leur laisser parvenir du vin; entraves, tracasseries, méchantes et haineuses de tout espèce*, voilà ce qui, depuis neuf mois, est le sort de deux écrivains belges pour avoir *commenté et apprécié* un fait de l'exécution duquel Gomez a pris une part active. Tandis que le complice d'Orsini retourne libre et joyeux vers sa patrie, tandis que les condamnés d'Angers sont rendus à leurs familles, les prisonniers belges auront encore, l'un quatre, l'autre neuf mois de prison à subir. »

Les lignes qui précèdent, ont été dictée par un mouvement généreux en faveur des rédacteurs du *Drapeau* et du *Prolétaire* condamnés par la cour d'assises du Brabant (et en cela ce journal est d'accord avec l'opinion publique); mais le *Sancho* est dans l'erreur en faisant un tableau aussi sombre de leur position aux Petits-Carmes.

La commission, il est vrai, a interdit l'entrée des journaux; par ce refus, la commission a montré la *logique et la haute intelligence* qui président à ses décisions, en empêchant à des citoyens condamnés pour délit de presse de lire les feuilles publiques; mais quand aux *entraves, aux tracasseries méchantes et haineuses de toute espèce, nous savons positivement* qu'elles n'existent pas.—Le *Sancho* a été mal informé.

Ce serait méconnaître le caractère des deux écrivains qui sont sous les verroux, que de supposer qu'on pourrait impunément leur infliger ces tortures morales sans protestations énergiques de leur part contre des actes qui seraient de la barbarie et de la cruauté.

La privation de leur liberté pendant un laps de temps assez long, pour satisfaire aux exigences d'un pouvoir ombrageux, est déjà une peine assez énorme en elle même sans qu'elle soit aggravée par des procédés tels que ceux relatés dans le *Sancho*.

En faisant cette rectification, nous avons été mûs par la force de la vérité et le sentiment de justice qui nous dominent, même envers nos ennemis.

Un funèbre anniversaire.

Nous avons encore vu passer l'aniversaire de ces sombres journées de décembre, où ce qui restait de libertés conquises, en février, par le peuple de Paris, fut noyé dans le sang par une soldatesque avide d'or et de carnage, et où le régime du sabre fut déclaré *sacro-saint*...

Cette fois, l'anniversaire de cette horrible tragédie a été égayé par un incident burlesque.

M. de Montalembert, condamné dans les derniers jours de novembre, à six mois de prison, pour un article publié dans le *Correspondant*, article où perçait le regret des institutions parlementaires, et quelques allusions au pouvoir de l'*Omnipotent* se disposait à en appeler de la sentence prononcée contre lui, lorsque parut au *Moniteur*, un décret, lui accordant la remise de la peine comminée par les premiers juges.

M. de Montalembert sentit le coup, et fut effrayé de voir *s'appesantir* sur lui la clémence impériale; il protesta en déclarant qu'il ne reconnaissait *à personne* le droit de lui faire grâce et *d'arrêter le cours de la justice!*

Le pouvoir impérial se trouve dans une grande perplexité en face du refus de sa grâce par son ancien complice, car si M. Bonaparte a *sauvé la société*, son antagoniste y a contribué et a même sur lui des droits de priorité incontestable.

Quelle est donc l'influence occulte qui agit sur le gouvernement français dans cette circonstance ? Quel est donc le secret de cette reculade qui met à nu sa *faiblesse* et le fait hésiter?

Un avenir prochain le démontrera.

Dans tous les cas, on peut dire avec Figaro :

« QUI TROMPE-T-ON ICI? »

Un immense progrès.

La législature belge s'occupe actuellement d'une chose importante, promise depuis longtemps, attendue avec une *vive impatience*, et dont le *besoin* se faisait généralement sentir, — de la révision du... code pénal!

Ce grand travail se fait le plus tranquillement du monde, sans bruit, presque sans discussion, tout comme s'il s'agissait, pour l'honorable assemblée, de voter son budget annuel.

Dans cette circonstance, le ministère se montre, comme toujours, *très-libéral* pour les peines

à infliger aux délinquants, et la chambre est *aussi libérale* que le ministère.

Il va sans dire que tout ce qui à trait aux délits politiques en général : les attaques à la famille royale, à l'autorité constitutionnelle du Roi par la voie de la presse, est *soigné* avec une faveur toute spéciale par nos honorables, ainsi que les délits, concernant le manque de respect que *doit* tout citoyen aux agents de l'autorité et aux ministres des cultes; de même que ces derniers tombent sous l'application d'articles *tout neufs* du code revisé, s'ils s'avisaient, dans l'exercice de leur ministère, ou par des écrits, de critiquer, de censurer le gouvernement, tout arrêté royal ou tout acte de l'autorité publique.

On sait avec quel *amour* les législateurs traitent les attaques à la propriété; sur ce chapître, ils n'ont pas failli à leur tâche.

Notre journal ne suffirait pas s'il fallait exposer tout au long les centaines d'articles du code en question, revisés, *améliorés*, PERFECTIONNÉS, qui distribuent les années de prison et les privations de droits civils et civiques, avec une prodigalité inconnue jusqu'à ce jour.

Nous en prendrons quelques-uns—*la fine fleur*—que nous mettons sous les yeux du lecteur.

ART. 96. L'attentat contre la vie ou contre la personne du Roi sera puni de mort.

L'attentat contre la personne du Roi sera puni des travaux forcés à perpétuité, s'il n'a causé ni effusion de sang, ni blessure, ni maladie.

ART. 97. L'attentat contre la vie de l'héritier présomptif de la Couronne sera puni de mort.

L'attentat contre sa personne sera puni des travaux forcés à perpétuité.

Il sera puni de quinze à vingt ans de travaux forcés, s'il n'a causé ni effusion de sang, ni blessure, ni maladie.

ART. 99. L'attentat dont le but sera, soit de détruire, soit de changer la forme du gouvernement, ou l'ordre de successibilité au trône, soit de faire prendre les armes aux citoyens ou aux habitants contre l'autorité royale, sera puni de la détention perpétuelle.

ART. 100. Il y a attentat dès qu'il y a tentative punissable.

ART. 106. Quiconque aura formé seul la résolulion de commettre un attentat contre la vie ou contre la personne du Roi, de l'héritier présomptif de la couronne, d'un des membres de la famille royale énumérés en l'article 98, du Régent, ou des ministres exerçant les pouvoirs constitutionnels du Roi, sera puni de la réclusion, lorsqu'il aura commis un acte pour en préparer l'exécution.

Franchement, on peut se demander quel est le motif sérieux qui a pu faire naître la pensée d'articles de cette nature, et dans quelle prévision?

Est-ce qu'il est à craindre que les bourgeois attentent aux jours du *monarque selon leur cœur?* Evidemment, non.

Est-ce contre les révolutionnaires?

Mais les hommes et ils sont nombreux, qui poursuivent l'affranchissement du prolétariat, de l'être humain, *veulent*, un changement profond, radical dans les conditions qui régissent la société, et non un changement de forme; c'est donc une supertition que d'émailler le code de tels articles : c'est faire de l'art pour l'art.

Notons en passant que l'appel à la délation n'a pas été oublié. Il y a un article 131 destiné à cette *spécialité* :

« Seront exemptés des peines prononcées contre les *auteurs de complots ou d'autres crimes attentatoires à la sûreté de l'Etat*, ceux des coupables qui, avant toute tentative de ces crimes et avant toutes poursuites commencées, auront donné au gouvernement ou aux autorités administratives ou de police judiciaire, connaissances de ces complots ou crimes, et de leurs auteurs ou complices, ou qui, même depuis le commencement des poursuites, auront procuré l'arrestation desdits auteurs ou complices.

Voici maintenant ce qu'ont imaginé les législateurs qui veulent nous préserver des « abus d'un autre âge » :

ART. 151. Sera puni d'un emprisonnement de deux mois à un an celui qui, par voies de fait, par paroles, par gestes ou par menaces, aura outragé le ministre d'un culte salarié ou subsidié par l'Etat, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Si l'outrage a eu lieu dans un édifice destiné ou servant habituellemen au culte et pendant la célébration des offices, la peine sera l'emprisonnement de six mois à trois ans.

Comme Peyronnet doit se frotter les mains, en voyant rétablir la loi du sacrilège dans un pays où il n'y a pas de religion d'Etat; comme le cher homme doit jouir en contemplant du haut des cieux, ou le bon Dieu loge, la Belgique abjurer ses erreurs et revenir au *bon vieux temps* ou l'inquisition plongeait dans ses cachots les citoyens assez *irrévérencieux* pour manquer de respect à une madone, à un moine quelconque!

Comme il est reçu qu'après avoir *tapé* à gauche il faut *bousculer* à droite, il se trouve dans le nouveau code une série d'articles qui comminent des peines contre les ministres des cultes qui attaqueraient le pouvoir.

Citons-en quelques uns :

ART. 298. Tout écrit contenant des instructions pastorales, en quelque forme que ce soit, et dans lequel un ministre du culte se sera ingéré de critiquer ou censurer soit le gouvernement, soit tout acte de l'autorité publique, emportera, contre le ministre qui l'aura publié, un emprisonnements d'un an à cinq ans et une amende de deux cents francs à mille francs.

ART. 299. Si l'écrit mentionné à l'article précédent contient une provocation directe à la désobéissance aux lois ou autres actes de l'autorité publique, ou s'il tend à soulever ou armer une partie des citoyens contre les autres, le ministre qui l'aura publié sera puni de la détention de cinq à dix ans.

ART. 300. Lorsque la provoquation contenue dans l'écrit pastoral aura été suivie d'une sédition ou révolte de nature à entraîner une peine plus forte que la détention de cinq à dix ans, cette peine sera appliquée au ministre coupable de la provocation.

Ces articles dénotent un esprit bien profond chez leurs auteurs; d'abord, on apperçoit une *petite vengeance libérale;* puis l'on découvre un grand fond de prévoyance: lors de l'avènement des libéraux au pouvoir, certains ministres des cultes leurs firent une guerre assez vive; or, en faisant faire silence sur toute la ligne, les libéraux espèrent conserver le pouvoir, eux et leur postérité, jusqu'à la fin des siècles.

On vient de voir que des peines très fortes, (cinq à dix ans de prison) sont comminées contre les ministres des cultes; la même *faveur* est réservée aux écrivains, plus, la privation des droits civiques et la surveillance de la police.

Tout cela au nom de la liberté de la presse, et en vertu de la constitution de 1831 qui dit :

« LA PRESSE EST LIBRE. »

Telles sont les dispositions principales de ce code draconien, présenté à la chambre par un ministère *libéral*, et sanctionnées par une majorité soi-disant *progressite*.

En vérité, c'est à n'y point croire, si l'on n'en avait sous les yeux la preuve évidente.

Mais ce qui est plus incroyable encore, c'est l'attitude de la presse : cette gardienne vigilante des droits et de la liberté, cette presse, *la grande, la bonne*, bien entendu, n'a pas soufflé mot, elle a gardé le silence le plus absolu pendant que l'on s'occupait du *remaniement* du code pénal.

Ah! messieurs les journalistes, que vous vous montrez bien à la hauteur de l'époque! Comme votre conduite la dépeint admirablement! Il a fallu que le *Journal des Debats* (?) fasse entendre le cri d'alarme pour que vous daigniez insérer quelques lignes, en reproduisant l'article du vieux doctrinaire parisien.

D'ailleurs, qu'importe à ces écrivailleurs des gages de la bourgeoisie que tout ce qui reste de liberté disparaisse par lambeaux! Des choses bien autrement *sérieuses* ne réclament-elles pas leurs soins. N'ont-ils pas assez de besogne à raconter les faits et gestes des puissants du jour? Relater les incidents de chasses auxquels se livrent ceux qui tuent des perdreaux en même temps qu'ils assassinent la liberté? Leur plus grande préoccupation n'est-elle pas de rechercher les scandales et de publier des *cancans* qui courent sur telle ou telle femme du demi-monde; d'ouvrir leurs colonnes, à *beaux deniers comptant*, aux réclames de toutes les sociétés *banco-cratiques* qui savent si bien *piper* les écus, aux imbéciles qui exploitent en petit pour mieux se faire voler en grand?

Cela les empêchera-t-il de répéter sur tous les tons que la Belgique est le pays le plus libre du continent, que ses *institutions démocratiques* font envie à l'Europe et que chaque jour est marqué par un progrès nouveau?

Quant à nous, révolutionnaires, nous ne pouvons qu'adresser nos *sincères félicitations* aux hommes d'Etat qui viennent de constater, par l'œuvre sortie toute armée de leur cerveau, que la société actuelle s'écroule dans sa base, et qu'il n'y a pour elle qu'un remède : *Mettre le baillon sur la bouche et l'interdit sur la pensée de tous les citoyens!*

Chronique judiciaire.

M. Hallaux, auteur de l'article inséré dans le *Crocodile* au mois de janvier dernier, et condamné par la cour d'assises du Brabant, s'est constitué prisonnier pour être jugé contradictoirement.

M. Hallaux comparaîtra lundi 27 décembre devant le jury.

Petite correspondance.

Reçu du citoyen D. D. D. de Verviers, la somme de 21 fr. Merci.

On peut s'abonner, au journal le *Libertaire*, de New-York, au bureau du *Prolétaire* à Bruxelles.

TYP. DE A. FISCHLIN, RUE DE L'ÉTUVE, 31.